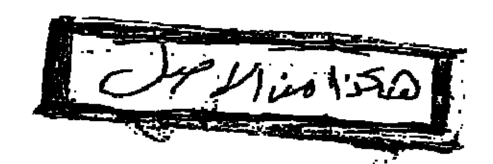


DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12258 — 6 F — DIMANCHE 24-LUNDI 25 JUIN 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

LA MANIFESTATION POUR L'ÉCOLE PRIVÉE

Sur le fil du rasoir

« Ni politique ni partisane », selon M. Chirac, politique et partisane, selon M. Mauroy, la manifestation du 24 juin se joue sur le fil du rasoir. Pour tout le monde. Car les organisateurs, comme le gouvernement, sont à la merci d'incidents toujours possibles : les organisateurs parce qu'ils peuvent être confrontés à la volonté de certains groupes de marcher sur le centre de la capitale, plutôt que de s'en tenir aux limites définies d'un commun accord avec le préfet de police ; le gouvernement parce que, avant même de savoir si des incidents ont lieu, il est déjà accusé de les avoir organisés.

C'est, évidemment, pour le pouvoir – qui a multiplié les mises en garde – que la situation est la plus difficile. En premier lieu, la manifestation est approuvée par une nette majorité de Français (56 % selon la SOFRES), sur un thème simple : la liberté. En outre, une majorité aussi nette considère que la démonstration de force sera sans effet. On ne saurait mieux illustrer le fait que, aujourd'hui, le pouvoir est coupé d'une partie importante de l'opinion, qui n'en attend rien, et qui est imperméable à son discours.

Autant dire – c'est le second facteur de difficulté – que cette manifestation est, déjà, récupérée par l'opposition. De l'appel de M. Chirac à venir manifester en masse aux cortèges d'élus, qui se joindront aux manifestants, en passant par MM. Giscard d'Estaing et Barre, qui défileront, eux aussi, l'opposition est convaincue qu'elle tient la bonne cause. Sur quoi peut-elle mobiliser, si elle veut convaincre que les choses iraient mieux avec elle ? Sur l'austérité, qu'elle devra poursuivre ? Sur les dangers que présente, aux yeux de M. Barre, une réduction du taux de prélèvements obligatoires, bref, une baisse des impôts ? Ne pouvant jusqu'alors faire plus que de souffler sur les braises des mécontentements catégoriels, elle tient, en effet, un thème mobilisateur contre une des valeurs de la gauche qui a le plus vieilli. A condition, bien sûr, de rebaptiser la défense de l'école privée en défense de la liberté. *Ce qui a été fait* et, la maladresse du gouvernement aidant, bien fait.

On comprend mieux, dans ces conditions, la formidable distance qui existe entre la réalité d'un texte et l'interprétation qui en est donnée. Chacun sait (même si beaucoup sont persuadés du contraire) que le texte du gouvernement ne met pas en danger l'école privée *(lire l'article de Catherine Arditti)*, ni même sa spécificité. Chacun sait aussi que le seul véritable sujet d'inquiétude de l'enseignement catholique concerne la titularisation des maîtres. C'est d'ailleurs la seule disposition que, revenue au pouvoir, l'opposition abrogerait. Mais chacun oublie de rappeler qu'en Alsace – régie par un statut particulier – le clergé, pourtant fonctionnarisé, reste le clergé ; et les écoles privées ne sont pas moins autonomes qu'ailleurs. Chacun comprend bien, enfin, que la défense de ladite école privée est derrière nous et que ce qui est devant nous ressemble fort à un rassemblement antigouvernemental.

A cet égard, *il faut envisager* deux scénarios, l'un paisible, l'autre qui ne l'est pas.

Selon un premier schéma, l'agitation culmine dimanche, et la vie publique reprend son cours. Au fond, ce que l'opposition pouvait attendre de la mobilisation sur l'école privée est déjà engrangé : en témoigne le vote du 17 juin.

Selon un second schéma qu'il faut bien envisager (même s'il relève de la politique-fiction), il existe un point d'articulation entre la rue et les institutions. Si vraiment il s'agit, comme le disent quelques-uns (le dernier en date étant M. Pierre Bas), comme l'on dit les « barons » du gaullisme à l'Assemblée, de légitimité, alors il faut que la manifestation du 24 juin ait un prolongement. Ce pourrait être le Sénat. La tentation de l'obstruction *(le Monde* du 23 juin), voire du blocage des institutions (le Sénat peut faire attendre un texte autant qu'il le souhaite s'il ne peut s'opposer à son adoption), n'a jamais été aussi forte. Jusqu'à présent, M. Poher *s'y est toujours* opposé, en faisant prévaloir la conciliation. Mais qui ne voit, aujourd'hui, que certains sénateurs de l'opposition voudraient s'arroger un pouvoir politique que, juridiquement, leur assemblée n'a plus depuis la libération : celui de faire obstacle à un gouvernement qu'ils désapprouvent.

Ceux-là se souviennent sans doute avec quelque nostalgie du Sénat de *la IIIe République*, qui eut raison du Front populaire.

En fait, les leçons politiques du 24 juin dépendront du déroulement de la manifestation *elle-même*, et des images que l'opinion en retiendra. Car, dans cette affaire, on se bat surtout avec des symboles. Les organisateurs avaient su faire en sorte qu'à Versailles le rassemblement ne tourne pas à la contestation pure et simple du président et du gouvernement. Mais à Versailles, seuls les évêques avaient eu la parole, reléguant à l'arrière-plan les politiques. Cette fois, les évêques bénissent mais ne défilent pas. Et les politiques, surtout dans la ville dont M. Chirac est le maire, seront dans la rue, bien visibles. Le comportement de l'opposition – et celui de la gauche vis-à-vis de l'Eglise – ne pourra pas ne pas s'en ressentir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



LA MORT DE JOSEPH LOSEY

Le cinéaste des envoûtements

LIRE PAGE 17 L'ARTICLE DE JACQUES SICLIER

Sous le signe de l'ambiguïté

Une nouvelle fois, la querelle *scolaire va rassembler des foules* dans les rues. Plusieurs centaines de milliers, voire plus d'un million de manifestants venus de toute la France sont attendus à Paris dimanche 24 juin, sur l'appel de la Commission permanente de l'enseignement catholique. Ils veulent protester contre ce qui est, à leur yeux, inacceptable dans le projet de loi sur l'enseignement privé adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 24 mai et que le Sénat doit examiner.

Le débat sur l'école privée que l'opinion, dans sa majorité, estime dépassé, demeure néanmoins l'un des thèmes le plus mobilisateur. Au moins pour trois raisons. L'école publique ou privée concerne – un jour ou l'autre – tous les Français, et les parents placent en elle beaucoup d'espoirs, *surtout* en période de chômage. Par tradition, les Français, qu'ils soient de gauche ou de droite, sont attachés à l'expression du pluralisme. Le débat scolaire fournit enfin une mine idéologique inépuisable aux dirigeants politiques.

C'est pour se conformer à l'idéal laïque que M. Mitterrand s'était engagé, avant d'être élu à la présidence de la République, à mettre en place un *« grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale »*.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 10.)

PARIS-MOSCOU

L'accalmie

Après avoir évoqué jeudi M. Sakharov, le président de la République a insisté vendredi sur l'amitié franco-soviétique. M. Mitterrand a pris congé, le samedi 23 juin, de M. Tchernenko avant de s'envoler pour Volgograd (ex-Stalingrad) où il devait prononcer un discours dans l'après-midi. *Il devait* regagner Paris directement en fin de soirée.

De nos envoyés spéciaux

Moscou. – Après le drame, l'accalmie. Après Sakharov, l'amitié traditionnelle franco-soviétique... La seconde journée des entretiens de M. Mitterrand à Moscou, vendredi 22 juin, a été nettement moins agitée que la première. Il suffisait pour s'en rendre compte d'assister à la conférence de presse qu'a donnée en fin de journée le président de la République. Etait-ce fatigue ou prudence ? Toujours est-il que le chef de l'Etat s'est attaché pendant plus de quarante-cinq *minutes* à calmer un jeu qu'il avait passablement contribué à *relancer la veille en évoquant le* sort de M. Andreï Sakharov dans le *discours* qu'il prononça au Kremlin lors du dîner offert en son honneur par M. Tchernenko.

Comment M. Mitterrand a-t-il éprouvé le fait d'être censuré par la *Pravda*, qui avait supprimé dans son discours les références à Sakharov, aux SS-20, à l'Afghanistan, et à la Pologne ? *« Je n'ai pas lu les journaux soviétiques, je n'ai pas eu le temps, ce n'est pas par dédain (...) mais je ne connais pas de journaux en France qui reproduisent l'intégralité de mes déclarations. Il est vrai que si c'est l'essentiel qui manque* [dans la *Pravda*] *cette comparaison n'est pas valable. »* L'ennui pour le président, c'est que le porte-parole de M. Tchernenko, M. Leonid Zamiatine (qui avait promis la veille que les propos de M. Mitterrand seraient intégralement reproduits) avait *répondu à la même question* en regrettant qu'aucun journal français *n'ait publié dans leur intégralité* les propos du secrétaire général.

M. Zamiatine a été également jusqu'ici le seul responsable soviétique à commenter publiquement les déclarations de M. Mitterrand. Il s'est réjoui des propos du chef de l'Etat sur la coopération entre les deux pays, mais a moins apprécié *« un autre aspect de son discours »*. *« On avait l'impression que le président français n'était pas en premier lieu animé du désir d'aller au fond de la politique soviétique, la politique intérieure comprise, mais qu'il était influencé par certains préjugés et stéréotypes des milieux officiels de l'OTAN »*, a noté le porte-parole du Kremlin sans insister davantage.

Interrogé sur l'affaire Sakharov, M. Mitterrand a affirmé espérer l'adoption de « mesures » en sa faveur, mais a ajouté que *« parler encore de lui ne servirait pas sa cause »*.

JACQUES AMALRIC et DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

M. PIERRE MÉHAIGNERIE

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Méhaignerie, député UDF d'Ille-et-Vilaine, président du Centre des démocrates sociaux, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le *« Grand Jury RTL-le Monde »*, dimanche 24 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'agriculture répondra aux questions d'Anne Chaussebourg et de Jacques Grall, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant *dirigé* par Alexandre Baloud.

LES DIX A FONTAINEBLEAU

« Politique d'abord »

M. Mitterrand veut éviter que la controverse budgétaire empêche la Communauté de progresser vers l'Union européenne.

Grand conseil de guerre, samedi matin 23 juin, autour de MM. Claude Cheysson et Roland Dumas, pour mettre la dernière main à la préparation du sommet des Dix qui s'ouvre lundi, pour deux jours, à Fontainebleau. Il s'agissait, avant même le retour de Moscou du chef de l'Etat – auquel il devait en être référé dans la soirée – de « verrouiller » le dispositif arrêté par la présidence française du Conseil européen et de s'assurer que celle-ci serait, au moins théoriquement, en mesure d'éviter le dérapage de l'ordre du jour ou l'enlisement des débats.

Voici quelques jours, M. Mitterrand a adressé une lettre aux neuf chefs de gouvernement qu'il va recevoir dans la « ville impériale ». Après avoir souligné que *« des progrès substantiels ont été accomplis dans la vie communautaire »* depuis le sommet de Bruxelles, en mars dernier, le président de la République reconnaît à propos de l'affaire budgétaire qu'*« un contentieux subsiste toutefois »*. Il indique que cette question, qui conditionne notamment le calendrier de l'adhésion espagnole et portugaise, sera examinée *« en même temps que celle du budget 1984 »*. Mais, ajoute M. Mitterrand, *« je crois qu'il nous faut maintenant placer le développement de la Communauté dans la perspective politique que commandent les intérêts bien compris de l'Europe et de chacun de nos pays »*.

Voilà clairement exposé l'essentiel de la controverse, certes feutrée, *mais bien réelle*, qui oppose depuis plusieurs semaines, et singulièrement *ces derniers jours*, la présidence française à plusieurs personnalités européennes, à commencer par M. Gaston Thorn, président de la Commission de Bruxelles. Pour ce dernier, vouloir progresser sur le plan politique avant d'avoir réglé l'interminable contentieux sur le budget relève, dans le meilleur des cas, de l'utopie et, dans le pire, d'une fuite en avant dont la France ne paraît pas mesurer toutes les conséquences. Des conséquences d'autant plus graves que le problème a d'ores et déjà cessé d'être seulement britannique : la République fédérale peut s'estimer en droit de demander, elle aussi, un allégement de sa contribution : et elle a, sans attendre, réclamé un abattement *supplémentaire* de TVA pour ses agriculteurs, en raison du démantèlement des montants compensatoires monétaires auquel elle a consenti à *Bruxelles*.

Du coté français, on ne songe pas à nier l'importance de l'affaire budgétaire, et encore moins l'émergence du *« nouveau problème allemand »*. Mais on se refuse à faire de sa résolution le point de passage obligé de toute avancée européenne. A la fois *pour une raison de fond* et en fonction de considérations tactiques.

Une raison de fond : on est persuadé, à Paris, que la Communauté peut survive, fût-ce *« chichement »*, comme dit M. Dumas, au non-règlement de la question budgétaire. Du moins suffisamment longtemps pour que l'élan politique nouveau, dont M. Mitterrand souhaitait faire la marque de sa présidence du conseil européen, commence à produire ses effets, qui eux-mêmes faciliteront *la recherche* d'une solution.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 25 juin. – *Fontainebleau* : Sommet européen.
Buenos-Aires : Visite de parlementaires britanniques.
OTAN : Entrée en fonction du nouveau secrétaire général, lord Carrington.

Mardi 26 juin. – *Rome* : Visite du ministre coréen des affaires étrangères.

Mercredi 27 juin. – *Ottawa* : Visite du ministre chinois de la défense.

Jeudi 28 juin. – *Bruxelles* : Réunion ministérielle CEE-ACP.
Lisbonne : Réunion de l'Internationale socialiste sur l'Amérique centrale.

Vendredi 29 juin. – *Berlin-Est* : Visite du premier ministre suédois.

Dimanche 1er juillet. – *Guatemala* : Election de l'Assemblée constituante.
Bonn : R. von Weizsaecker remplace M. Carstens à la présidence de la République fédérale.

SPORTS

Dimanche 24 juin. – *Automobilisme* : Grand Prix de F 1 de Detroit ; *Cyclisme* : Championnat de France ;
Football : Demi-finale du championnat d'Europe des nations Danemark-Espagne à Lyon.

Lundi 25 juin. – *Tennis* : Championnats de Wimbledon (jusqu'au 9 juillet).

Mercredi 27 juin. – *Football* : Finale du championnat d'Europe des nations au Parc des princes ;
Rugby : Dernier match de la tournée française en Nouvelle-Zélande à Pukehoke.

Jeudi 28 juin. – *Golf* : Championnat de France professionnel (jusqu'au 1er juillet).

Vendredi 29 juin. – *Athlétisme* : Championnats de France à Lille (jusqu'au 1er juillet) ;
Cyclisme : Départ du Tour de France.

Dimanche 1er juillet. – *Motocyclisme* : Grand Prix de vitesse des Pays-Bas.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

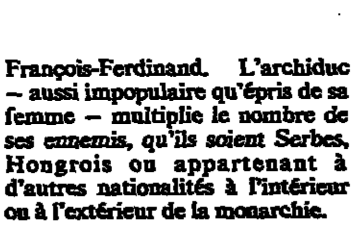


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS, SARAJEVO

Les deux balles qui tuèrent l'Europe



ROUIL.

Par un beau matin de dimanche, à Sarajevo, ville de Bosnie entourée de montagnes et dominée par les ruines d'un ancien fort, l'héritier du trône de la monarchie austro-hongroise quitte l'hôtel de ville pour monter dans sa voiture. Vêtu de son uniforme de parade, l'archiduc François-Ferdinand qui commence sa tournée d'inspection au cœur d'une zone d'occupation militaire, n'ignore pas que la majorité de la population lui est hostile.

En venant à Sarajevo, François-Ferdinand, a pris délibérément des risques. Il sait que la date choisie pour sa visite est celle de l'anniversaire du Vidovdan, la grande fête serbe, jour où les passions nationalistes se déchaînent.

Pendant des siècles, ce 28 juin (*le 15 juin* pour le calendrier orthodoxe) a été un jour de deuil : il commémorait la bataille de Kossovo (1389) à la suite de *laquelle les Turcs détruisirent* le royaume médiéval de Serbie. Mais depuis deux ans on célèbre la défaite des Turcs au cours de la première guerre balkanique...

A *cinquante et un ans*, l'archiduc n'a rien perdu de son goût du défi et du risque. En outre, il a une revanche à prendre.

Car l'héritier présomptif du trône n'est pas seul dans la voiture qui avance à travers les vieux quartiers musulmans. A son côté se tient son épouse, Sophie Chotek, *fille d'une famille* tchèque de la petite noblesse. La cour impériale s'est longtemps opposée à leur amour avant de se résigner à un mariage morganatique. Peu avant la cérémonie nuptiale, l'archiduc a dû renoncer à tout droit de rang et de succession pour ses futurs enfants. *Le serment* solennel, *prêté* devant un François-Joseph impassible entouré de tous les archiducs et dignitaires de l'empire au château de Vienne, a été prononcé exactement quatorze ans plus tôt, le 28 juin 1900.

Impopulaire et amoureux

François-Ferdinand n'a jamais pardonné au vieil empereur cet *« affront »*. Certes, après le mariage, Sophie a reçu de Sa Majesté le titre de duchesse Hohenberg. Mais, à la moindre occasion, les ennemis de l'archiduc à la *Cour ne manquent pas* d'utiliser toutes les armes que le protocole met à leur disposition pour humilier le jeune couple et faire sentir à l'épouse qu'elle n'est qu'une intruse...

La nomination de François-Ferdinand, l'année précédente, au poste d'inspecteur général des forces armées lui permet d'assister aux manœuvres dans la province de Bosnie-Herzégovine, récemment annexée par la monarchie. Il se rend à Sarajevo à ce *titre et non en tant qu'« héritier* du trône ». Il a donc décidé d'emmener Sophie en tant qu'épouse de M. l'inspecteur général, sachant parfaitement qu'elle sera également reçue – et pour la première fois – comme une future reine...

Au-delà de cette satisfaction d'amour-propre, la *tournée* d'inspection de François-Ferdinand revêt une signification politique bien précise. Ambitieux, l'archiduc entend bien renforcer sa position dans l'attente de la disparition de son oncle François-Joseph. Au pouvoir suprême, il a en effet l'intention de remplacer la double monarchie austro-hongroise par une sorte de système « à trois ».

L'archiduc n'aime pas les Hongrois : aversion d'ailleurs réciproque. Il se propose de contrebalancer l'influence de l'aristocratie magyare *« arrogante et néfaste »*, en créant un troisième ensemble composé de Slaves du Sud (Croatie, Slovénie, Dalmatie, Bosnie-Herzégovine). Toutefois, ce rêve d'une Yougoslavie avant la lettre se heurte à l'opposition des Serbes, délibérément laissés à l'écart. Ils aspirent, de leur côté, à une réunification des peuples slaves de la région sous leur emprise et souhaitent un port sur l'Adriatique. D'où leur condamnation des projets prêtés à François-Ferdinand. L'archiduc – aussi impopulaire qu'épris de sa femme – multiplie le nombre de ses *ennemis, qu'ils soient* Serbes, Hongrois ou appartenant à d'autres nationalités à l'intérieur ou à l'extérieur de la monarchie.

En fait, ses projets vont bien au-delà de la transformation de l'empire que lui léguera son oncle. Il rêve d'une centralisation du pouvoir par Vienne. Selon lui, l'*« ordre autrichien »* devra reposer sur l'armée, déjà présente aux *quatre coins du territoire*. Chaque soir à 21 heures, on sonne le même couvre-feu de Bregenz à Zamosc. On prête à plusieurs officiers de haut grade des ambitions politiques que François-Ferdinand, dit-on, voit d'un bon œil.

Pourtant l'Autriche-Hongrie n'a rien d'un pays militariste... bien au contraire. Pour beaucoup *de citoyens, c'est toujours* le lieu privilégié d'une certaine douceur de vivre, celle de la *Gemütlichkeit*, maître mot difficilement traduisible de *la langue allemande*, que viennent illustrer dans l'empire « K und K » (impérial et royal) les petits gâteaux dans les pâtisseries viennoises et les œufs à la coque servis dans les verres au petit déjeuner dans les cafés huppés de Budapest.

Hélas ! derrière la *Gemütlichkeit*, il y a aussi la dure réalité. A savoir l'éveil des nationalités qui *réclament de plus en plus* bruyamment leur droit à l'autodétermination.

La Main noire

Le jour où François-Ferdinand et son épouse entreprennent leur visite à Sarajevo, cette tension ancienne a pris un tour inquiétant. Les grandes puissances surveillent de près l'évolution de la double monarchie agitée par des manifestations nationalistes. Dans les coulisses, l'affrontement se prépare *entre* les deux alliances respectivement composées de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie tsariste (l'Entente) et de l'*Allemagne et* de l'Autriche-Hongrie (les puissances centrales). Pour des raisons stratégiques, le cœur du conflit se situe *précisément dans les Balkans*. Le sort de la Serbie est en jeu.

On a mille fois raconté comment fut assassiné le couple princier. D'abord, près de la mairie, une bombe est jetée sur leur voiture, blessant grièvement l'aide de camp de l'archiduc. Impavide, François-Ferdinand poursuit sa tournée d'inspection bien que les mesures de sécurité soient, de *toute évidence, insuffisantes*. Profitant d'un changement d'itinéraire et d'un moment de confusion, un jeune lycéen serbe, Gavrilo Princip, *militant* de l'organisation la Main noire dont plusieurs membres sont disséminés dans la foule, tire deux coups de feu sur l'archiduc et son épouse. François-Ferdinand et Sophie vont mourir quelques minutes plus tard. Le meurtrier est arrêté. Il dira à son procès : *« Je ne suis pas devenu un criminel en supprimant un homme dangereux... »* Condamné à vingt ans de forteresse, il devait mourir dans une prison de Bohême en 1918.

La nouvelle de l'assassinat de l'héritier du trône des Habsbourg n'apparaît pas, dans les différents pays concernés par l'événement, comme ce que retiendra l'histoire : les premiers coups de feu d'un immense conflit. *« Je ne puis croire que le vieux Monsieur de Schoenbrunn va déclarer la guerre, et certainement pas pour l'archiduc François-Ferdinand »*, confie Guillaume II, l'empereur allemand, à ses intimes. *« Une guerre entre l'Autriche et la Russie serait très utile à la cause de la révolution en Europe occidentale »*, écrit Maxime Gorki *« mais*, ajoute-t-il, *il est difficile de croire que François-Joseph et Nicolas II nous ferons ce plaisir. » « Il n'y aucun sujet d'inquiétude »*, affirme le chroniqueur militaire du *Figaro*, que cite E. Taylor dans *la Chute des empires* (Fayard). Le consul général de France à Budapest expose pour sa part, dans sa dépêche au Quai d'Orsay, que *« la nouvelle de Sarajevo n'a pas provoqué dans l'opinion publique de réactions qu'on puisse qualifier de « tristesse profonde »*. Dans les pays de la monarchie, l'opinion semble, en effet, plutôt indifférente à l'événement et n'en mesure guère les conséquences.

L'« annonciateur de la liberté »

Pourtant, un mois après les *coups de feu* de Sarajevo, l'Europe va s'embraser. Vienne refuse toute négociation avec Belgrade et, le 28 juillet, déclare la guerre à la Serbie. Cette déclaration est suivie en l'espace de quelques jours par toutes les autres : celle de la Russie à la double monarchie, de l'Allemagne à la *Russie* et à *la France*, et de l'Angleterre à l'Allemagne.

L'attentat de Sarajevo n'avait-il été qu'un prétexte à l'ouverture d'hostilités inévitables ? Depuis longtemps l'Allemagne impériale ambitionnait l'hégémonie en Europe et la conquête de nouvelles colonies. Les autres puissances obéissaient, elles aussi, à *une logique de la force*. Enfin, le problème national des pays d'Europe centrale et orientale joue un rôle incontestable. En tout cas, après quatre ans d'un conflit incroyablement sanglant, les vainqueurs vont assurer, en 1919, vouloir construire sur les débris de la monarchie un monde nouveau et plus juste : nous savons trop bien ce qu'il en est advenu.

Soixante-dix ans sont passés depuis les deux coups de feu qui tuèrent l'Europe. Aujourd'hui Sarajevo, ville *olympique* et centre touristique, accueille des dizaines de milliers de visiteurs. Ils peuvent voir, face au trottoir où s'arrêta la voiture de l'archiduc François-Ferdinand, une plaque de marbre sur le mur avec l'inscription suivante : *« A cet endroit historique, Gavrilo Princip devint l'annonciateur de la liberté le jour du Vidovdan, 15 (28) juin 1914... »*

THOMAS SCHREIBER.

CORRESPONDANCE

Charles de Foucauld, agent secret ?

M. Mokhtar Belarabi, enseignant au département de géographie de la faculté des lettres de Rabat, nous écrit à propos de l'article consacré au centenaire du voyage de Charles de Foucauld au Maroc (le Monde *daté du 27-28 mai*) *une lettre dont voici l'essentiel :*

Au stade de lecture où je suis de la *Reconnaissance au Maroc*, en vue d'une traduction en arabe, bien des indices me permettent de voir se profiler l'agent secret (sans guillemets) sous l'habit rabbinique *d'emprunt : en tout cas* une lecture de la *Reconnaissance...* dans cette optique me paraît possible. Voici quelques indicateurs qui permettent d'étayer ce point de vue :

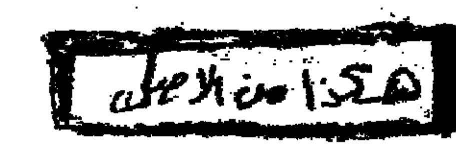
– Le stratagème utilisé par notre *« rabbin de Moscovie »* pour réaliser cette *Reconnaissance*, c'est-à-dire une *« opération militaire dont le but est de recueillir des renseignements »* : inutile de faire des commentaires... Un vicomte, catholique, déguisé en rabbin de Moscovie – pourquoi ce « pays » ? – cela me rappelle ces cordonniers et photographes – de Moscou et d'ailleurs – qui, dans certaine New-York, aimaient *faire coller des boîtes aux lettres* sous certains ponts, lesquelles boîtes ils venaient chercher avec bien des précautions...

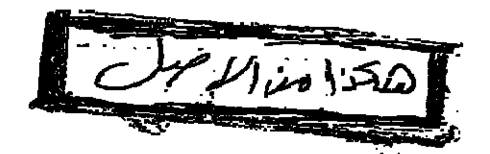
– L'agent-guide : un autochtone, *d'un coin profond* de ce Maroc des dernières décennies du dix-neuvième siècle, appartenant *à une communauté éparpillée un* peu partout à travers le pays, bien implantée dans les grandes villes, et que lient des intérêts divers...

– *Les instruments pour la collecte* de l'information : un *« cahier de 5 centimètres caché dans le creux de la main », « un crayon de 2 centimètres »*, divers instruments de mesure et de levée de terrain, des opérations réalisées *en secret ou avec beaucoup de* discrétion...

– M. le vicomte-rabbin tient un « journal ». En fait, il rédige un rapport quotidien (...), il s'intéresse de près à tout ce qui est stratégique : état des routes, des*cription géographique très précise* des rivières traversées ou rencontrées, chiffres à l'appui, nombre de gens croisés, armes personnelles... *Message facile à déchiffrer*. Sans pour autant négliger la donnée la plus immédiate, la plus alléchante : l'économie – *cf.* description des *champs et vergers*, en insistant sur le côté « richesse »... Lyrique, M. le vicomte ? Non, je le soupçonne *de s'adresser à une catégorie de* gens bien connus de lui.

Certes, ces « accusations » ont quelque chose de provisoire – la seule lecture de la *Reconnaissance... ne suffirait pas* à les asseoir solidement. Nées d'une lecture qui invite à une méditation sur les mots utilisés *et les choses* décrites ou *rapportées*, elles me poussent à voir en M. le vicomte « autre chose » qu'un simple *jeune homme* (il n'a que vingt-six ans quand il enrôle le (vrai) rabbin Mardochée et qu'il lui emprunte aussi sa religion) qui veut prouver *qu'il est capable d'autres exploits* que ceux qui ont motivé son « renvoi » de l'armée. Les frais engagés pour prouver ce qu'il est *réellement me paraissant lourds* : usage de faux – n'oublions pas qu'il s'agit d'un vicomte catholique... que la solitude et la méditation *finiront par capturer* – et risques corporels sérieux, auxquels il n'échappera pas d'ailleurs, mais sous d'autres cieux. S'il n'a pas *été agent secret ou espion*, ce qui reste à élucider, même si l'histoire n'y gagnerait rien ou que peu de chose, le (futur) Père de Foucauld *a été l'un des agents de pénétration française au Maroc*, certainement l'un des premiers et très utiles fourriers de la colonisation. Comme il est vrai que la *Reconnaissance...* reste une des pages les plus concises et les plus riches en informations de l'histoire du Maroc « moderne ».





LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN UNION SOVIÉTIQUE

M. MITTERRAND A LA TÉLÉVISION

« Permettez-moi de vous parler un moment de la France... »

Voici les principaux extraits de l'intervention du président de la République, vendredi soir, à la télévision soviétique :

« Je suis heureux de m'adresser à vous ce soir, au nom de la France. Je suis venu à Moscou, dans votre belle capitale, pour réaffirmer d'abord l'amitié de toujours entre le peuple français et les peuples de l'Union soviétique, pour rechercher ensuite avec vos dirigeants les meilleurs chemins qui nous conduirons tous ensemble vers l'équilibre mondial, vers une paix solide et durable. L'une à l'est, l'autre à l'Ouest de cette partie du globe, la Russie et la France ont, depuis de longs siècles, écrit des pages remarquables de l'histoire de l'Europe. Frères d'armes durant la dernière guerre mondiale, nous nous sommes battus dans les mêmes rangs contre le déferlement des forces ennemies.

» La vaillance de vos soldats, le courage et le patriotisme de votre peuple ont permis non seulement votre victoire, mais aussi contribué de manière décisive à celle des alliés, de tous les alliés, et à la libération de mon pays. C'est pourquoi j'irai demain à Volgograd, où je témoignerai la reconnaissance de la France pour les héros de Stalingrad.

» Unis dans la guerre, soyons unis dans la paix, défenseurs farouches de nos patries et de leur indépendance dans la fidélité à nos alliances, sachons être les défenseurs infatigables de la paix. Nous devons pour cela nous parler, nous comprendre. C'est pourquoi je suis ici chez vous.

» Je souhaite que se développent nos échanges commerciaux, technologiques, scientifiques, culturels ; je veillerai à ce que votre langue, votre culture, votre pays, soient mieux connus par les Français (...). De même, il faut que notre langue, que notre culture, que notre pays, soient mieux connus de vous.

» Permettez-moi de vous parler un moment de la France. Terre de culture, terre d'asile, berceau des idéaux humanistes et révolutionnaires, patrie de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, à laquelle nous sommes restés fidèles, la France est un pays de libertés. Notre système politique, économique et social est celui de la démocratie, et nous y sommes très attachés. Liberté d'expression, liberté d'association, de réunion, liberté de conscience et de croyance, droits des travailleurs, liberté syndicale.

» Je suis fier de mon pays, et vous le comprendrez, même si je sais ce qui lui manque et les progrès qu'il doit accomplir pour affronter les *temps présents et futurs*. Mais vieille nation, la France est aussi un *pays moderne, elle est le quatrième* exportateur mondial, et ses technologies modernes *sont souvent au premier* rang (...).

» Je ne vous dis pas cela pour vanter les mérites de la France en oubliant les vôtres. Vous appartenez à un grand peuple doué d'une puissance et possédant des possibilités matérielles et culturelles considérables. Nous avons beaucoup d'estime pour vos capacités créatrices, pour vos réalisations scientifiques, pour la diversité de vos dons. Mais j'y reviens. Tout cela n'a de sens que si les relations pacifiques entre les peuples l'emportent sur les tensions, sur les risques de guerre. Réveillons donc la paix par un désarmement réel, équilibré et contrôlé, par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par la primauté du droit international.

» Commençons par appliquer ces règles à nous-mêmes, dans la franchise et le respect mutuel. Je souhaite aux peuples soviétiques paix et prospérité, et je leur exprime les vœux de la France : c'est, croyez-le, pour vous tous et chacun d'entre vous, un message d'amitié. »

L'accalmie

(Suite de la première page.)

Assailli de questions, manifestement aussi peu spontanées que peu amènes de journalistes soviétiques, le président de la République avait cru bon auparavant de se justifier de ne pas être allé au mausolée de Lénine. *« Je suis prêt à y aller »* a-t-il déclaré, tout en faisant remarquer qu'un seul de ses prédécesseurs, M. Giscard d'Estaing, avait rendu ce curieux hommage de la part d'un chef d'Etat d'une démocratie parlementaire au chantre de la dictature du prolétariat, et M. Mitterrand d'ajouter bizarrement – raccourci historique hasardeux – que, de toute façon, il honorerait tous les morts à Stalingrad...

Comme tous les sportifs, un chef d'Etat a *parfaitement* le droit de marquer une baisse de niveau. Il n'en demeure *pas moins que*, vendredi soir, une question restait sans réponse précise : les entretiens qui viennent de se terminer à Moscou ont-ils ou non débouché sur la décision de reprendre sur une base régulière les contacts entre Moscou et Paris à tous les niveaux, y compris au sommet ? C'est ce que laisse entendre l'agence Tass dans un commentaire, où elle insiste sur la nécessité d'en finir avec *« les à-coups de ces dernières années »* et fait référence au protocole franco-soviétique de 1970 conclu par Georges Pompidou (1).

Cette interprétation est niée du côté français, où l'on affirme qu'une plus grande fréquence dans les contacts ne signifie pas un retour à la régularité.

Interrogé à ce sujet, M. Mitterrand est resté dans le vague, affirmant *dans un premier temps* qu'il n'a *« aucune hostilité à ce qu'on se voit plus souvent »*, ajoutant : *« Je pourrais même y être favorable »*, puis parlant de la nécessité de *« délais raisonnables »*. Que faut-il entendre par cette dernière expression ? Le président, qui a invité M. Tchernenko à se rendre en France, ne l'a pas précisé, mais dressant un *premier bilan* de ses entretiens, il a affirmé *« avoir pu parler de tout sur un ton qui permet un travail en commun (...). Des bases suffisamment solides pour avoir d'utiles conséquences ont été jetées »*, a-t-il dit, avant de qualifier ses conversations de *« sérieuses, réfléchies, très attentives, courtoises, fondées sur une information sûre, sans blocages »*. Dans le même temps, l'agence Tass – décidément spécialiste des communiqués communs unilatétaux – a *« souligné la nécessité de profiter de la coopération dans le domaine de la culture et de l'éducation pour inculquer les sentiments de respect et d'amitié entre les Soviétiques et les Français... »*.

Force est de reconnaître, vingt-quatre heures après l'incident du Kremlin, que, du côté soviétique, on n'a pas perdu son sang-froid. Rien pourtant n'avait préparé les dirigeants de l'URSS à ce blasphème dans le saint des saints : le nom de Sakharov prononcé au Kremlin. A en croire certaines confidences, on espérait en haut lieu que le président de la République s'abstiendrait d'évoquer le sort du prix Nobel de la paix au cours d'une cérémonie aussi solennelle. D'autant plus qu'il l'avait fait à plusieurs reprises lors des entretiens élargis de jeudi matin.

Selon plusieurs de ses proches, M. Mitterrand a hésité jusqu'au dernier moment avant de commettre le sacrilège. Ne confiait-il pas vendredi matin qu'après avoir mentionné le nom de Sakharov il avait entendu *« les tables craquer mais pas dans le carré des responsables »* ? Toujours vendredi matin, au cours d'une réception offerte en l'honneur des journalistes de Paris, plusieurs responsables soviétiques *ne* cachaient pas leur peine devant d'aussi mauvaises manières. *« Le président regrettera son geste, à moins que ce ne soit déjà fait »*, confiait l'un d'entre eux. *« A quoi bon venir ici si c'est pour se conduire ainsi ? »* demandait un autre.

L'affront est d'autant plus ressenti qu'il n'a aucune chance de rester secret. Dès vendredi matin, les radios occidentales diffusant des émissions en direction de l'URSS ont fait écho à l'audace de M. Mitterrand. Le « téléphone arabe » a fait le reste et il est probable que plusieurs millions de Soviétiques sont au courant de l'étonnante nouvelle : un chef d'Etat occidental a osé prononcer le nom de Sakharov au Grand Palais du Kremlin. Il serait étonnant que le « coupable » bénéficie d'une indulgence plénière... même s'il a pris soin de ne pas récidiver, ce qui est tout à fait compréhensible dans le climat tendu qui règne à Moscou.

M. Mitterrand avait commencé cette journée de vendredi en décorant de la *Légion d'honneur cinq* anciens combattants soviétiques de Normandie-Niémen, l'escadrile de chasse formée de pilotes des deux pays pendant la seconde guerre mondiale.

Les questions bilatérales

Le président de la République s'était ensuite entretenu au Kremlin avec M. Andreï Gromyko pendant plus d'une heure et demie, soit davantage que ce qui était prévu. Aucune allusion n'a été faite à cette occasion du côté soviétique à l'éclat de la veille concernant M. Sakharov. Tout au contraire, le chef de la diplomatie soviétique a évoqué les sujets sur lesquels la France et l'URSS ont des points de vue relativement convergents, tels que l'interdiction des armes chimiques ou l'utilisation militaire de l'espace.

M. Mitterrand s'était rendu en fin de matinée à l'ambassade de France pour y rencontrer les lecteurs et assistants français qui enseignent en URSS et s'adresser aux membres de la colonie française. Une quarantaine de lecteurs et assistants sur soixante-dix étaient présents, de même qu'un tiers environ des mille cinq cents Français résidant en URSS.

Les entretiens élargis portant sur les questions bilatérales ont repris dans l'après-midi au Kremlin. Mme Cresson, ministre du commerce extérieur, a rencontré de son côté son collègue soviétique, M. Nikolaï Patolichev, ainsi que M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du gouvernement qui s'était rendu à Paris à la fin janvier. Les échanges franco-soviétiques sont marqués par un fort déséquilibre au détriment de Paris dû aux achats français de pétrole et de gaz. Ce déficit avait été ramené de 8,5 milliards de francs en 1982 à 4,4 milliards en 1983, mais risque de se creuser à nouveau en raison de la chute des commandes soviétiques de biens d'équipement français. Les contrats signés ne se répercutent en effet qu'au bout de quelques années sur la balance commerciale.

Les Soviétiques justifient leur peu d'empressement pour les biens d'équipement français par des considérations financières. Le « taux du consensus » *défini* par l'OCDE pour les crédits à l'exportation vers l'URSS est de *12,40 %*. Ce taux s'applique aux crédits à taux bonifiés par le Trésor public mais n'empêche pas les pays membres d'accorder des prêts meilleur marché si le taux d'intérêt est plus bas sur leur marché financier. C'est le cas en RFA où les taux d'intérêt ne dépassent pas les 7,80 %. C'est pourquoi les Soviétiques donnent souvent la préférence aux entreprises allemandes. Pour tourner cet obstacle, Mme Cresson a proposé à ses interlocuteurs – en vain, semble-t-il, – de régler en marks leurs commandes de biens d'équipements français. Les Soviétiques ont également critiqué, *comme* ils le font rituellement, les restrictions aux exportations de *certaines technologies pouvant avoir* des utilisations militaires qui figurent *sur les listes du* COCOM.

M. Mitterrand a terminé la journée de vendredi en écoutant au Bolchoï *Mozart et Sanieri* de Rimski Korsakov et *Yolande* de Tchaïkovski, en compagnie de M. Tchernenko. Les deux chefs d'Etat avaient pris place dans la loge centrale mais le secrétaire général s'est éclipsé assez rapidement après le début du spectacle.

Les *journaux* de ce samedi matin se contentent tous, y compris la *Pravda, de reproduire* le compte rendu de Tass sur les entretiens et *une courte dépêche de* l'agence soviétique sur la conférence de presse du président *français qui ne* mentionne évidemment pas sa réponse à propos de Sakharov.

M. Mitterrand s'est adressé jeudi soir aux Soviétiques à la télévision. Le message qui avait été enregistré dans l'après-midi et ne comportait cette fois aucun élément susceptible de choquer les dirigeants soviétiques a été diffusé à la fin du journal télévisé. Celui-ci s'était ouvert curieusement non sur la visite du président français, mais sur... une déclaration du comité central à l'occasion du cinquantième anniversaire de la « région autonome juive » du Birobidjan, créée en 1934 par Staline au fin fond de l'Asie, près de la frontière chinoise, pour donner un foyer aux juifs...

JACQUES AMALRIC
et DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) En 1970, la France et l'URSS s'étaient mises d'accord pour donner *« un caractère périodique aux consultations politiques »*. En 1979, lors du voyage de M. Giscard d'Estaing à Moscou, il avait *été décidé* que les rencontres au sommet auraient lieu chaque année.

Les Dix à Fontainebleau

(Suite de la première page.)

Des considérations tactiques : faire du compromis avec la Grande-Bretagne la clé de voûte du sommet de Fontainebleau, et le préalable à tout nouveau progrès de la construction européenne, revient à donner à Mme Thatcher un pouvoir exorbitant sur le succès ou l'échec de la rencontre. Et aussi – mais cet argument-là *ne fait évidemment* pas partie du discours officiel – sur le bilan des six mois de présidence française, du moins tel que l'opinion publique le concevra. M. Mitterrand *donne un* peu l'impression qu'il tient trop à la relance de l'Union européenne, à la fois par passion sincère (et ancienne) pour le Vieux Continent et par *nécessité* de trouver sur la scène extérieure des succès qui tardent à venir à l'intérieur, pour laisser le premier ministre britannique lui gâcher sa fête européenne.

C'est pourquoi le président français s'emploie à réduire l'affaire de *la contribution* budgétaire de Londres à un élément parmi d'autres des problèmes à résoudre, et à rappeler qu'il s'agit de la seule question majeure non encore résolue. *« Mais cette volonté de banaliser l'affaire n'est aucunement une volonté de la négliger »*, dit-on du côté français.

Afin que les choses soient claires, c'est par un débat purement politique que s'ouvriront, lundi après-midi, les travaux des Dix. Les relations Est-Ouest, le désarmement, la situation au Proche-Orient, l'Amérique centrale, l'Afrique australe, la guerre du Golfe, le dialogue Nord-Sud (notamment à la lumière des résultats du sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, tenu du 5 au 7 juin à Londres) feront l'objet d'un long échange de vues.

Ce n'est qu'ensuite que sera abordée la controverse budgétaire, avec, là aussi, la volonté de ne pas la réduire à une négociation inévitablement laborieuse sur la contribution britannique. M. Mitterrand souhaite notamment que la question de l'élargissement – dont il s'entretiendra, mercredi à Lisbonne, puis vendredi à Madrid, soit largement débattue.

Parmi les autres vœux du chef de l'Etat figure celui de voir le conseil se pencher, plus attentivement que par l'expression de quelques bonnes intentions, sur les politiques nouvelles de la Communauté (dont le financement, il est vrai, dépend étroitement de la résolution de la question budgétaire). Dans les domaines de la culture, de la recherche sociale, des sciences de la vie, la France souhaiterait proposer à ses *partenaires* quelques initiatives concrètes. On voudrait aussi mettre l'accent, du côté français, sur l'application des directives qui ont récemment été adoptées à *Bruxelles, s'agissant* de l'aménagement du temps de travail chez les Dix : M. Mitterrand y voit une occasion de montrer aux deux cent soixante-dix millions d'Européens *de la* Communauté que celle-ci peut avoir une action concrète et bénéfique sur *leur vie* de tous les jours.

Un premier tour de table

C'est du même souci que s'inspirera la troisième partie des travaux du conseil (suivie en principe d'un examen de l'état actuel de la négociation sur le renouvellement des accords de Lomé entre la CEE *et* les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle sera en effet consacrée à ce que M. Mitterrand appelle dans sa lettre *« l'Europe des citoyens »*, en *faveur* de laquelle il annonce à ses partenaires qu'il leur proposera *« quelques initiatives stimulantes »*. Si le secret a été bien gardé sur la nature de ces propositions, leur inspiration sera sans doute très voisine de celle qui a conduit à la levée des contrôles de police à la frontière franco-allemande pour tous les ressortissants de la Communauté, ou à l'instauration d'un « passeport CEE » – un petit *document* grenat – dont les vingt-cinq premiers exemplaires français seront justement présentés à Fontainebleau.

Reste le grand débat sur l'union européenne. Dans l'immédiat, il s'agira *surtout* d'un premier vrai tour de table sur la question, après le discours par lequel, le 24 mai dernier, le président de la République avait apporté son appui à l'*« inspiration »* du projet Spinelli. Sauf heureuse surprise en cours de débat, M. Mitterrand n'escompte guère pouvoir faire adopter une déclaration définitive sur le sujet à ses partenaires dès Fontainebleau. Mais il leur soumettra *vraisemblablement* un texte d'orientation assorti d'un délai de réflexion. Si les interlocuteurs de la France en étaient d'accord, les premières réunions *préparatoires* à la grande conférence susceptible dse fonder l'Union européenne pourraient avoir lieu au printemps prochain, c'est-à-dire sous la présidence italienne.

Quelle sera sur ce point l'attitude britannique ? Manifestement, *si* l'on réclame avant toute chose à Londres, un règlement durable de la question budgétaire, on ne souhaite pas pour autant faire bande à part (la réticence la plus vive à l'égard de l'Union européenne, à l'heure actuelle, venant *plutôt de* Copenhague.

En attendant l'Union européenne, la France va insister pour que soit mis *en place un* secrétariat politique permanent du conseil européen. Il s'agissait, dans l'esprit de Paris, mais aussi des pays qui ont déjà exprimé leur accord de principe (RFA, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas), *d'un groupe de quatre ou* cinq très hauts fonctionnaires internationaux, chargés d'assurer le suivi de la coopération politique des Dix entre les sommets, sous la responsabilité de la présidence tournante du Conseil européen. Le *secrétariat servirait*, par ailleurs, d'interlocuteur diplomatique unique aux pays tiers, qui manifestent un intérêt grandissant pour cette coopération.

Enfin, le sommet de Fontainebleau aura à examiner le problème de la composition de la commission de Bruxelles, dont l'effectif – actuellement de quinze membres en comptant le *président* – devra être accru au moment de l'entrée de l'Espagne et du Portugal. Il avait *été* question, pour éviter l'inflation des postes, que les grands pays de la CEE *renoncent à disposer* de deux sièges à la commission, ce qui aurait eu pour effet paradoxal de ramener à douze le nombre de ses membres au moment de l'élargissement. *Cette éventualité* paraît aujourd'hui moins probable, et l'on s'achemine sans doute vers une commission de Bruxelles de dix-sept personnes...

Qui en sera le nouveau président, *lorsque M. Thorn quittera* ses fonctions à la fin de l'année ? La candidature déjà déclarée – celle de M. Christophersen (Danemark) – n'a pas, jusque-là, suscité d'enthousiasme *unanime*, comme on pouvait s'y attendre. L'éventualité de celle de M. Davignon, qui est déjà une grande figure de la commission, paraît relativement bien *accueillie. Celle* de M. Biedenkopf, ancien secrétaire général de la CDU, n'est pas improbable, d'autant plus qu'il avait été entendu que le poste reviendrait à *un Allemand. On dit* aussi que le ministre fédéral des affaires étrangères, M. Genscher, pourrait trouver là une sortie honorable.

Il est vrai que si l'on cherche un *responsable* de la diplomatie de l'un des Dix, il en est un qui aurait sur ses collègues l'avantage de connaître parfaitement une commission à laquelle il a longtemps *siégé*, et sur la longévité ministérielle duquel courent depuis quelque temps des rumeurs *suffisamment* pessimistes pour qu'il puisse lui aussi songer à un tel avenir : c'est M. Claude Cheysson.

BERNARD BRIGOULEIX.

STALINGRAD : un symbole commun

De notre envoyé spécial

Moscou. – *En demandant à se rendre ce samedi 23 juin à Volgograd* – qui s'est appelée Tsaritsyne jusqu'en 1925 et Stalingrad jusqu'en 1961, – M. Mitterrand a eu un geste qui sans aucun doute est allé droit au cœur de l'immense majorité des Soviétiques ; non seulement des officiels qui y auront peut-être vu une « réparation » des cérémonies célébrant le quarantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, mais aussi et surtout du Soviétique moyen, de celui qui s'est battu avec abnégation et obstination pour arrêter à cet endroit la marche en avant des armées nazies.

Dans la mémoire collective soviétique, Stalingrad est en pire ce que fut Verdun pour nos grands-parents : le symbole d'une résistance acharnée, celui aussi des horreurs de la guerre, et le culte de cette résistance est encore soigneusement entretenu, tant il est vrai que la peur de la guerre constitue, bien plus que le marxisme-léninisme, l'un des principaux moteurs du régime soviétique.

Le symbole de Stalingrad est revendiqué pratiquement par tous les Soviétiques, qu'ils appartiennent aux anciens combattants – éternels héros des soirées télévisées, – à la « nomenklatura » frileuse et prévoyante, aux enfants des maternelles, du primaire et du secondaire, élevés dans ce rite, à la plupart des dissidents. Comment, *par exemple*, oublier que c'est dans « les tranchées de Stalingrad » que l'écrivain aujourd'hui exilé à Paris Victor Nekrassov a demandé à entrer au Parti communiste ? Et comment oublier que le même Nekrassov a obtenu le prix Staline pour sa description sans complaisance de l'affreuse boucherie que fut Stalingrad.

La bataille de Stalingrad que *va célébrer M. Mitterrand a duré* près de neuf mois, de juillet 1942 *à février 1943*. Elle a constitué le premier grand échec *des troupes d'Hitler, qui étaient* commandées par von Bock ; le *premier renversement de* tendance dans le rapport de forces *qui s'était établi au lendemain de* la rupture du pacte germano-soviétique. *Pendant des mois et* des mois, non seulement l'armée *rouge, commandée sur ce front* par le maréchal Ieremenko, mais *aussi la plupart des habitants de* la ville ont opposé une résistance *farouche aux assauts et aux* bombardements de l'ennemi, *défendant pied à pied, maison par* maison, un territoire stratégique.

Totalement reconstruite, la ville compte maintenant près *d'un million d'habitants. M. Mitterrand* n'y restera que quelques *heures, le temps de se recueillir* devant le monument aux morts, *où il doit prononcer un discours,* et de monter au tertre de Mamaïev, *qui domine la Volga et qui* fut le théâtre des combats les *plus durs.*

J. A.

EN MARGE DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les déboires du « grand tuyau »

A Moscou, aux côtés de François Mitterrand, un ministre a été très occupé cette semaine. Mme Édith Cresson tentait d'obtenir la réduction des quantités et du prix du gaz sibérien qu'achemine le « grand tuyau » depuis janvier. D'autant que les Italiens ont obtenu de meilleures conditions. Mais que disent les Soviétiques eux-mêmes de leur fameux gazoduc ?

Le gazoduc reliant Urengoy à l'Europe occidentale était enfin achevé. La Sibérie glaciale allait pouvoir réchauffer les appartements refroidis par la crise du capitalisme... Ce fut, de toutes parts, un « *ouf* » de soulagement. Les informations qui suivirent l'annonce de la bonne nouvelle tenaient, à vrai dire, plus du lyrisme sportif que du compte rendu serein de l'exécution d'un programme énergétique. Lorsque le responsable du grand ouvrage, A.-P. Vesseliev, donna sa conférence de presse, il enfourcha Pégase : « *Réalisation unique en son genre, qui dépasse tout ce qui a été fait au monde dans ce domaine... Il a fallu à peine un an pour installer 4 500 kilomètres de tuyau alors que les normes en vigueur prévoyaient trois fois plus de temps... 1 000 kilomètres en plein milieu de l'hiver arctique et en quelques mois seulement !* » L'équipe soviétique de gazoduc sur glace venait de l'emporter sur les joueurs d'en face. Son capitaine reçut sa médaille olympique sous forme d'un poste de ministre adjoint de l'industrie du pétrole et du gaz.

Sur la réalité de l'exploit, les avis sont unanimes. Rampant dans des centaines de kilomètres de marais impraticables, enjambant un millier de rivières et de lacs, le « grand serpent » se déploie sur près de cinq fois la « *longueur* » de la France, à travers des régions hostiles. Sur 150 kilomètres, il traverse même le « permafrost », cette zone de la toundra où le sol ne dégèle jamais. Assembler et fixer 3 000 tonnes de tuyauteries et de vannes, en assurer l'exploitation et la maintenance sont, de toute évidence, une prouesse peu banale.

Sans précédent ? C'est une autre affaire. Le bruit fait, pour d'évidentes raisons politiques, autour du gazoduc ne saurait faire oublier que les experts soviétiques en ont déjà construit trois autres pour relier Erengoy à la partie occidentale du pays. Ils avaient alors « *battu tous les records par rapport aux normes fixées* », conformément à la vieille loi de « *l'émulation socialiste* » et prouvé que « *l'URSS vient à bout de toutes les difficultés* ». Le dernier-né de ces grands ouvrages aurait donc dû bénéficier de l'expérience acquise par ses devanciers. Mais ce serait compter sans le système qui, à tous les niveaux, incite les responsables à inscrire toute réalisation technique dans une compétition avec les « *prévisions du plan* ». Du même coup, tout est subordonné au gain de temps et l'on néglige les précautions indispensables à la sécurité et à la bonne marche du travail. Et l'on prend des risques. On commence, aujourd'hui, à en voir les effets.

Un sol imprévisible

Ainsi l'URSS a brusquement stoppé, au début de janvier 1984, les fournitures de gaz alors que les premières livraisons venaient d'être faites. Pourquoi ? Pourquoi les journaux soviétiques se sont-ils fait l'écho de toutes sortes de mésaventures énergétiques en publiant à l'époque, par une étrange coïncidence, des lettres de lecteurs se plaignant de grelotter de froid ?

Si l'on en juge par les analyses récentes, parues dans différentes publications scientifiques ou littéraires d'inspiration officielle, il est facile de comprendre que les difficultés fondamentales auxquelles se heurte l'exploitation des gisements de gaz de la zone subarctique n'ont jamais été surmontées. Non que les données en aient échappé aux spécialistes de la Sibérie — qui les avaient au contraire recensées et étudiées depuis longtemps, — mais simplement parce que les planificateurs de Moscou ont toujours feint de les ignorer.

C'est ainsi que les techniciens responsables de l'ouvrage n'ont jamais pu disposer du temps nécessaire pour mener à bien une étude conséquente de chaque projet, compte tenu des particularités de la « niche écologique » appelée à recevoir les installations, ainsi que des conditions climatiques extrêmes dans lesquelles devrait s'effectuer leur mise en place : « *Nous ne savons encore comment prévenir ou atténuer les mouvements du sol sur lequel reposent les canalisations dans les zones de permafrost... Il faudrait pour cela bien connaître les données relatives aux variations de la température et à la sensibilité au réchauffement, provoqué par le passage du gaz, de ces terres éternellement gelées* », lit-on dans *l'Echo de Novossibirsk* (numéro 2 de 1983).

Cette constatation, formulée par l'ingénieur principal chargé du projet de Yambourg, dont le tracé est encore plus au nord que celui d'Urengoy, est d'autant plus inquiétante que l'itinéraire de plusieurs gazoducs déjà en activité emprunte cette partie de la toundra septentrionale... Or on sait depuis longtemps que le sol de ces régions a des réactions insolites, tantôt engloutissant en peu de temps tout corps dur posé sur sa surface, tantôt, au contraire, le surélevant sous l'effet d'une énorme boursouflure. Déjà, sous Staline, on avait eu un aperçu de ces caprices de la nature, avec une voie ferrée — restée mémorable — qui fut transformée en peu de temps en une sorte d'image surréaliste où l'on voyait des rails tantôt chevauchant d'énormes bosses de terrain, tantôt, au contraire, s'enfonçant dans d'immenses étendues d'eau. Nul ne saurait donc dire actuellement quel gigantesque effet inflammatoire risque d'avoir un jour, sur le corps sensible de la toundra, la chaleur émanant de ces énormes tuyaux de métal qu'elle supporte sur tant de kilomètres.

Une vie de chien

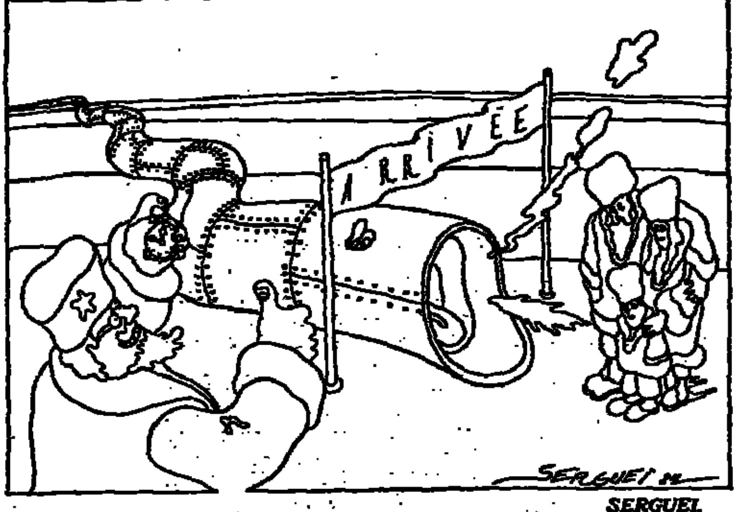
A ce problème technique s'ajoute, sur le plan humain, une extraordinaire tension d'esprit, sorte de stress chronique lié à l'atmosphère fiévreuse qui règne sur le terrain, où il faut sans cesse se hâter dans tout ce qu'on fait, et toujours produire plus. Même si l'on se heurte presque constamment à un manque de moyens technologiques appropriés au travail par grand froid. Sans parler des difficultés intermittentes causées par l'instabilité de l'approvisionnement en électricité sur les lieux d'exploitation et par la vétusté des voies de communication ferroviaires, routières ou fluviales.

Cet aspect des choses, dont il n'est pratiquement jamais question dans la presse d'information, nous est surtout révélé par la lecture de la littérature contemporaine de la Sibérie. Car le côté épique de ce combat des hommes pour le progrès fournit aux écrivains un thème d'inspiration très exploité, une récente conférence l'explique bien : « *Les nouvelles et les romans de la Sibérie d'aujourd'hui évoquent ce tuyau interminable qui, sans qu'on sache trop pourquoi, se fissure brusquement, éclate puis prend feu, tandis que des gens se jettent héroïquement sur lui pour l'éteindre de leur corps, jusqu'à ce que tout recommence à un autre endroit.* »

Il y a là comme une résurgence de la littérature de guerre, mais d'une guerre livrée cette fois contre le temps, la nature et les choses, au détriment de l'œuvre de l'homme, et quelquefois au péril de sa vie. Ce qui est très symptomatique d'une réalité dont il est difficile d'imaginer la dureté et les détresses quotidiennes.

Cela nous amène au troisième des grands problèmes qui compromettent présentement l'exploitation du gaz sibérien : celui des *conditions de vie du personnel* employé sur les installations. Des conditions si précaires qu'on reste confondu de voir les responsables les accepter sans broncher, dans une sorte d'ignorance chronique des besoins de l'immense population dont ils ont la charge.

Pour en avoir une idée, il suffit de rappeler que, lorsque le gisement d'Urengoy commença à atteindre son quota de production, les travaux d'infrastructure n'étaient réalisés qu'au tiers seulement des aménagements prévus, ce qui contraignit le personnel à vivre dans des conditions inimaginables, parfois même sous la tente *en été comme en hiver*. Cela se sut à la longue, si bien que le nombre des volontaires, attirés d'abord par la promesse d'avantages substantiels, diminua au fil des mois, et que l'exploitation du gazoduc souffre aujourd'hui d'une *inquiétante pénurie de techniciens qualifiés*. Ce qui explique en grande partie la baisse des livraisons et, sur un plan plus général, la remise en question du niveau de production initialement prévu.



SERGUEI

« Formulations fumeuses »

C'est pourquoi il ne paraît pas exagéré de dire que le « modèle d'Urengoy » se trouve aujourd'hui dans l'impasse. A tel point que les hauts responsables politiques du pays, restés sourds jusqu'ici aux suppliques des « Sibériens », semblent enfin conscients de la gravité de la situation. C'est en tout cas ce que laisse penser un long reportage paru dans les *Izvestia* du 24 mars dernier. Il révèle qu'une délégation de la direction collégiale du Plan d'Etat s'est rendue à Tumen, capitale du pétrole et du gaz sibériens, afin d'y tenir une conférence élargie sous la direction du président du Gosplan lui-même, N. I. Baïbakov, vice-président *du conseil des ministres* de l'URSS.

Pour que des personnages aussi importants se soient crus obligés de faire un si long voyage afin, nous dit-on, « *d'approfondir tous les problèmes et d'en tirer une vue claire des choses* », il fallait certainement qu'il y eût urgence. Et quand on ajoute que la conversation a été « *méthodique et sincère, parfois vive...* », il est facile d'imaginer que l'ambiance a dû être plutôt orageuse. Mais laissons la parole au reporter : « *Les tentatives de quelques camarades pour envelopper la réalité des choses dans des formulations fumeuses ont échoué, de même que leurs efforts pour substituer à l'analyse concrète et aux propositions précises tout un jeu de questions tirées par les cheveux. Beaucoup de griefs faits par les géologues et les techniciens du gaz et du pétrole ont été reconnus valables, et c'est la raison pour laquelle il est indispensable, dans l'avenir, que les dirigeants de l'énergie, de l'ingénierie et de la chimie modifient, dans un esprit opérationnel, leur attitude envers les requêtes des gens du Nord...* »

Après avoir admis qu'il n'était « *pas simple* » d'émettre un pronostic sur le développement d'une région aussi vaste et unique en son genre que le district de Tumen, la conférence a conclu à la nécessité de « *tenir compte des leçons du passé récent* ». Pourquoi ne pas s'attendre aussi que les responsables du programme énergétique, « *se rangeant à l'avis de nombreux économistes soviétiques, décident, à l'avenir, de ne plus conclure de nouveaux contrats pour l'exportation du gaz* » *? (1).*

Dans ces conditions, il est à prévoir que l'approvisionnement de l'Europe en « or bleu » sibérien va poser de sérieux problèmes.

BORIS CHICHLO.

(1) *Economiceskaya Gazeta*, mars 1984, n° 13. Un ouvrage *Sibérie I. Economie - Ecologie - Stratégie* » est actuellement sous presse à l'Institut d'études slaves de Paris.

ÉTATS-UNIS

Les glaneuses du Bon Dieu

Qui le croirait ? Aux Etats-Unis on trouve encore des personnages venus tout droit du fond de l'histoire du Vieux Continent. De pauvres glaneuses, penchées sur la glèbe et ramassant ce que d'autres ont négligé. Il est vrai qu'elles ne travaillent pas dans les grandes plaines à blé, comme les héroïnes de Millet.

Correspondance

Ritzville. — Hannah travaille dans une plantation de fruits au nord de Seattle, vêtue d'un pantalon volumineux et d'une blouse qui date de sa dernière maternité. Elle verse un panier de pommes dans un chariot, don d'une grande surface, puis se dirige vers les camions devant lesquels joue un groupe d'enfants surveillés par trois femmes qui trient des pêches. Hannah les rejoint pour leur donner un coup de main. Rejetés par l'exploitant a cause de leurs « *imperfections* », les fruits remplissent sept grandes poubelles ; le tri accompli, on ne jettera le contenu que d'un seul carton.

Les trieuses commencent à porter leur récolte aux camions pour retrouver Chris, chef de l'équipe, qui fera le partage. Hannah peine à piloter un chariot surchargé.

Nous sommes ici tout près d'une petite ville de l'Etat de Washington, à l'ouest des Etats-Unis, qui vit de l'exploitation de ses forêts et des vastes champs de fruits et légumes approvisionnant les conserveries de la région. Les chômeurs y représentent 12 % de la population par rapport à une moyenne nationale récemment tombée à environ 8 %. Hannah (trente et un ans) vit ici avec son fils et dispose de 592 dollars par mois (environ 4 800 F) d'aide sociale, dont 130 dollars en bons à échanger contre ses achats de nourriture *(food stamps)* (1).

Elle a un « *emploi* », saisonnier certes et même « *bénévole* », mais qui a le mérite de garnir son réfrigérateur d'« *aliments nutritifs* », sans compromettre son droit à l'aide sociale. Hannah est glaneuse. « *C'est-à-dire que, en me levant certains matins, j'ai une journée de travail devant moi. Nous pouvons manger, moi et mes enfants. C'est fantastique !* »

Elles sont soixante-quinze qui, dans le cadre des bonnes œuvres d'un groupe de religieuses, glanent tout ce qui échappe aux machines, ce dont les cueilleurs professionnels ne se soucient guère ou que les propriétaires trouvent « *imprésentable* » au client-roi.

La plupart de ces modernes glaneuses de Millet — étrangères aux épis de blé de l'imagerie traditionnelle — sont rémunérées non seulement en fruits et légumes, mais aussi en vêtements et dons de toutes sortes faits au groupe, qui en tire un bénéfice grâce à la vente dans sa boutique d'économie *(thrift shop)*.

Hannah travaille six heures environ par jour pendant une saison, qui peut durer d'avril à octobre. « *J'ai toujours mes 462 dollars des bons. Mon travail aux champs me permet de joindre les deux bouts et je peux même, de temps en temps, m'offrir quatre côtelettes de porc* », me dit-elle visiblement satisfaite d'un sort pourtant modeste.

Les glaneuses qui s'engagent à faire des conserves pour le centre de distribution ont droit à leur part des fruits ramassés. Elles le méritent bien. « *J'ai fermé mes derniers bocaux à 2 heures du matin* », soupire Judy, épuisée. Elle ne vit pas de l'aide sociale, mais a grand besoin de ce qu'elle se procure ici. Son mari travaillait dans une usine de contre-plaqué qui a fermé ses portes. Depuis, il « *bricole* » acceptant tout ce qu'on lui propose, chauffeur de taxi, plongeur à 3,75 dollars l'heure, le couple assure le gardiennage d'un logement. Grâce aux conserves et à quelques expédients, Judy espère se tirer d'affaire. « *Nous allons survivre d'une façon ou d'une autre.* » sous-entendu : « *Sans demander ni l'aide sociale ni le « food bag » de la fin du mois.* »

« Se chauffer ou manger »

Ce que ramassent les glaneuses, comme les dons charitables des grandes firmes de produits alimentaires — boîtes de conserves bombées par accident et donc invendables, paquets de pain dont la date limite de vente est dépassée, — sont destinés, par l'intermédiaire d'un centre de distribution *(food bank)*, à un réseau de dépôts de secours *(emergency food center)* qui les distribuent en sacs (les *food bags*) aux nécessiteux. Les dépôts sont le recours traditionnel des déshérités et des sinistrés, des clochards et des alcooliques. Depuis deux ans, de plus en plus nombreux à travers le pays, les centres accueillent les victimes de deux syndromes devenus banals, ceux de la « fin du mois » et ceux du *heat or eat* (se chauffer ou manger).

Dans le premier cas, le réfrigérateur se vide quelques jours avant l'arrivée des bons de nourriture ou du salaire. Dans le second, « *manger ou se chauffer* » est en fait un choix fallacieux, car il se présente le plus souvent au même moment que l'avis de coupure de courant.

Comme le dit en souriant Hannah, « *au moins, moi, je ne suis pas* freebie. » *Freebie*, de *free*, gratuit, est celui qui vit de l'aide sociale et ne demande pas davantage. Les mots qui caractérisent les relations d'une société avec ses pauvres — *welfare*, en américain, *charity* — ont un sens péjoratif, tout comme les néologismes engendrés par la crise économique.

Le verbe « glaner », en revanche, est entré dans la langue courante d'un pays qui n'a pas connu la féodalité. Il y a même perdu sa connotation servile pour gagner une nuance de moralité. Glaneur, on porte secours aux autres en s'aidant soi-même. Aide-toi, le Ciel t'aidera ! Glaneur, on n'est pas *freebie*. Surtout, on part en guerre contre un vice national : le gaspillage.

Le US General Accounting Office (2) estime que, pour 20 %, la production annuelle des aliments est perdue ou gaspillée dans les champs, les usines de conditionnement et les dépôts de distributeurs. Déjà, en 1977, le GAO avait proposé un système de récupération. Il n'est pas étonnant que certains aient répondu à l'appel avec une ferveur quasi religieuse.

Les « moineaux »

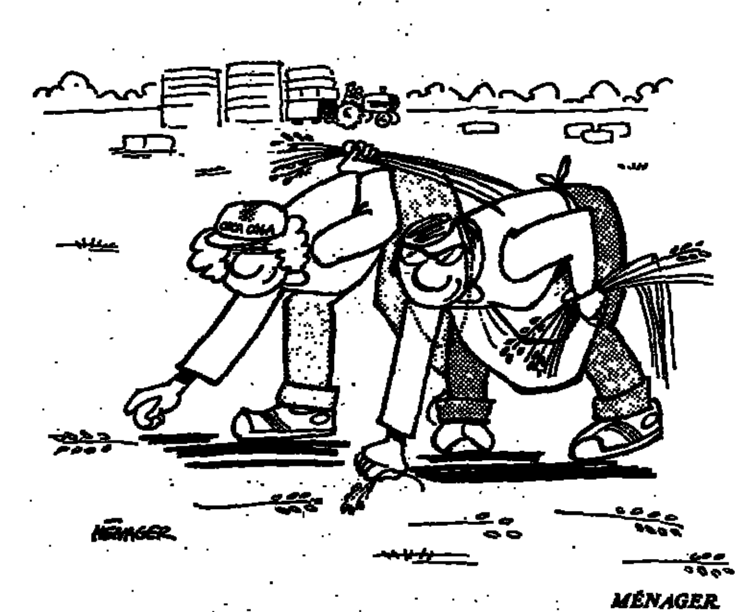
C'est après sa conversion que Chris (trente-quatre ans) a fondé Sparrow Ministries, un groupe de fidèles qui vivent leur foi en combattant le gaspillage pour nourrir ceux qui ont faim. Le nom qu'elle lui a choisi se réfère à la parabole évangélique et à la sollicitude du créateur pour son infime créature, le moineau. La Bible ne demande-t-elle pas de laisser des glanes dans les champs pour « *les pauvres et l'étranger ?* »

A vingt ans, Chris a vu dans un champ de petits pois où venait d'avoir lieu la récolte « *des tonnes de légumes restés sur les tiges. J'ai frappé à la porte du propriétaire pour demander l'autorisation de glaner. J'étais la bienvenue* ». Depuis 1982, elle frappe aux portes de la part de Sparrow Ministries. « *Les gens ne se rendent même pas compte des quantités qui se perdent. Cette année nos glaneuses ont fourni à une soixantaine de familles assez de pommes de terre, de légumes et de fruits pour l'hiver. Nous avons cueilli à la main plus de 120 000 livres de maïs et de quoi remplir trente camions de carottes.* »

Pour embaucher ses glaneuses, elle parcourt les queues qui se forment devant les dépôts de secours. Mais dans son équipe, comme dans les groupes de glaneurs cités par le GAO dans un rapport de juin 1983, ce ne sont pas les bras qui manquent — quelques groupes ont des listes d'attentes de cinq cents noms — mais plutôt les fonds pour payer des frais de transport, pouvant atteindre 2 000 dollars par mois.

Ces initiatives sont appuyées par onze Etats, et en Californie les exploitants qui autorisent les glaneurs bénéficient de dégrèvements fiscaux.

Un soir, à la télévision, on a pu voir une séquence charmante sous le titre : « Millet 1983, les glaneurs souriants ». Dans une petite ville du Colorado, les enfants d'une HLM couraient joyeusement vers la camionnette des glaneuses, qui les appelaient à son de cloche et ils repartaient chargés de cartons trop lourds pour eux.


MÉNAGER

La réalité est moins idyllique. Dans les locaux du Centre national de recherche sur la distribution de la nourriture, Nancy Amadei, la directrice, la décrit tout de go : « *Ce pays fourmille d'enfants qui ont faim.* » Et Paul Smith, de la Ligue pour la défense des enfants soupire : « *Bien sûr, on n'est pas au Bangladesh, mais la faim devient endémique aux Etats-Unis chez les enfants des pauvres.* »

Le président Reagan a dit un jour ne pas comprendre que « *dans un pays si riche tant de personnes aient faim* ». Mais les politiciens n'utilisent le verbe glaner qu'à propos de la récolte... des voix.

DILYS ROWE DORRANCE.

(1) Ces bons, accordés en raison de 49 cents (environ 4 francs) maximum par repas et par personne, sont censés fournir un supplément d'« *aliments nutritifs à bas prix* ». 90 % des 22 millions de bénéficiaires ont un revenu annuel dont le niveau est au-dessous du seuil officiel de la misère, soit, pour une famille de quatre personnes, 9 862 dollars, et 47 % sont des enfants.

(2) GAO, organisme officiel de recherche, responsable devant le Congrès.

EN UNION SOVIÉTIQUE

Staline, les communistes et les autres

Être historien de profession et tenter de raconter Staline : quelle audace et peut-être, au bout du *compte, quelle frustration* ! Parce que, en cette année 1984, que dire qui ne fût déjà superbement écrit ? *Depuis* le *travail* monumental de Souvarine, dont la première édition remonte à l'avant-guerre, il semble qu'il n'y ait plus rien d'essentiel à découvrir. Les documents qui permettraient de mieux connaître et de mieux expliquer cette sombre *période* sont inaccessibles aux chercheurs, voire à tout jamais détruits, puis*que, pour bâtir ce système*, il a fallu commencer par annihiler l'histoire.

L'entreprise à laquelle s'est attelé Jean Elleinstein pouvait donc apparaître superflue. L'auteur ne renouvelle pas la connaissance *que nous avons de l'ancien dictá*teur. Il ne prétend d'ailleurs pas faire œuvre de défricheur, et, en bien des chapitres, il avoue honnêtement son ignorance des faits les plus élémentaires dans toute biographie. Il est vrai, par exemple, que des personnages, qui se dirent et qui furent peut-être des compagnons d'enfance du futur Staline, *ont publié des souvenirs auxquels* il serait imprudent d'accorder une confiance absolue. La première tâche d'un historien voué à Staline le temps d'un livre n'est pas d'amasser des documents, mais de rejeter impitoyablement tout ce *qui relève* de l'imaginaire ou de la propagande. On a l'impression qu'après avoir fait ce tri il ne reste pas grand-chose. *Eh bien !* Si. Et le travail de Jean Elleinstein mérite l'attention.

D'abord, de tous les ouvrages dignes de ce nom consacrés au sujet, c'est sans doute le plus complet. Les précédents, parfois plus originaux – *et*, une *fois encore*, on *en revient à Souvarine*, – *s'arrê*taient, forcément, bien avant la mort de Staline, même si des com*pléments ont été ajoutés aux édi*tions ultérieures. Dans le livre de Jean Elleinstein, voici Staline tel qu'il apparaît avec le *recul*, trente ans après son décès.

Mais pourra-t-on jamais juger avec recul un tel homme ? Il y a *dans sa carrière trop de sang* versé, trop d'espérances moquées, anéanties ou encore, dans des mi*lieux plus restreints, trop d'illu*sions entretenues pour que le Père des peuples soit observé comme un objet de curiosité. Sans sacrifier aux exigences de son métier, Jean Elleinstein ne peut ni ne veut cacher, derrière l'historien, le militant, l'homme de foi qu'il est resté. Il fut l'un des intellectuels les plus connus du Parti commu*niste, et, quels que soient ses dé*saccords avec le PC, il demeure communiste de conviction.

En même temps, il porte un jugement *très sévère* non seulement sur Staline, mais sur l'ensemble du système. Sur l'homme d'abord, *le point le plus brûlant : la compa*raison qui s'impose avec Hitler. Jean Elleinstein n'eut jamais la moindre sympathie pour le nazisme, et le Führer incarne tout ce qu'il exècre, alors qu'à un moment de sa vie le *Vojd* soviétique s'est identifié à l'idéal qu'il a conservé. Pourtant, le bilan de ses analyses n'est pas en tous points à l'avan*tage du successeur de Lé*nine. Par exemple, il observe que, après le massacre des SA en 1934, Hitler le sanguinaire a au moins épargné ses compagnons, alors que Staline faisait trucider gaillardement amis et ennemis. *Le* Soviétique, qui poursuivait ses objectifs de pouvoir avec une froide détermination, avait étouffé tout *sentiment.*

Ces crimes-là sont l'œuvre d'un personnage atteint *« de schizophrénie, de mégalomanie, de paranoïa »*. Ces traits, remarque notre auteur, se sont aggravés avec l'âge. Mais Jean Elleinstein refuse de le considérer comme un fou. « *C'est*, écrit-il, *le système politique dont il est le produit qui est à l'origine de son action criminelle. Lui-même le poussa jusque dans ses conséquences extrêmes, et rien ni personne ne pouvait l'arrêter dès lors qu'il était maître du pouvoir.* » C'est d'ailleurs parce qu'il met en cause le système lui-même, et non simplement le chef *mort en 1953, que Jean Elleins*tein répugne à employer le terme de stalinisme.

Marchand de thé à Moscou

Ce diagnostic donne à penser que le système est atteint d'un mal incurable. En même temps qu'il rejette ce système, Jean Elleinstein continue de croire au communisme. Il marque bien son sentiment à ce propos dans le commentaire *qu'il consacre* au portrait que de Gaulle fit de Staline : *« Communiste habillé en maréchal, dictateur tapi dans sa ruse, conquérant à l'air bonhomme, il s'appliquait à donner le change. »* Notre historien apprécie ce passage somptueux des *Mémoires de guerre*, mais il consteste la formule *« communiste habillé en maréchal »*. Il écrit, lui : *« N'est-ce pas plutôt le maréchal qui perçait enfin sous le communiste ? Que subsistait-il de communiste chez Staline en 1944 ? Des mots, encore et toujours des mots. »*

L'expansionnisme communiste

On trouvera une critique beaucoup plus radicale sous la plume d'un autre auteur, historien de métier, et qui, dans sa jeunesse, fut un des espoirs du commu*nisme :* Annie Kriegel. Comme beaucoup, elle dut prendre ses distances lorsqu'elle eut conscience de ce qu'avait été le *stalinisme. Mais elle ne s'est pas* contentée de dire que Staline avait sali le communisme, voire que le système mis en place par Lénine donnait nécessairement naissance au stalinisme. Dans *le Système communiste mondial*, elle *rassemble un certain nombre* d'écrits publiés ces dernières années. Serait-ce trahir sa pensée que de résumer en ces termes toutes ces études : ce n'est pas le « système » qui a fourvoyé le communisme, c'est le communisme qui produit inévitablement un tel système.

Le livre d'Annie Kriegel n'est pas un simple assemblage de textes. C'est presque un guide à l'usage des *gouvernants* et des peuples de l'Ouest, qui, plus de soixante après le coup d'Etat bolchevique, *n'arrivent toujours pas* à saisir la réalité soviétique et communiste. Annie Kriegel en est *venue à se méfier des commen*taires sur l'expansionnisme russe, voire l'expansionnisme soviétique... Elle préfère, pour mieux appréhender le phénomène, parler de l'expansionnisme communiste.

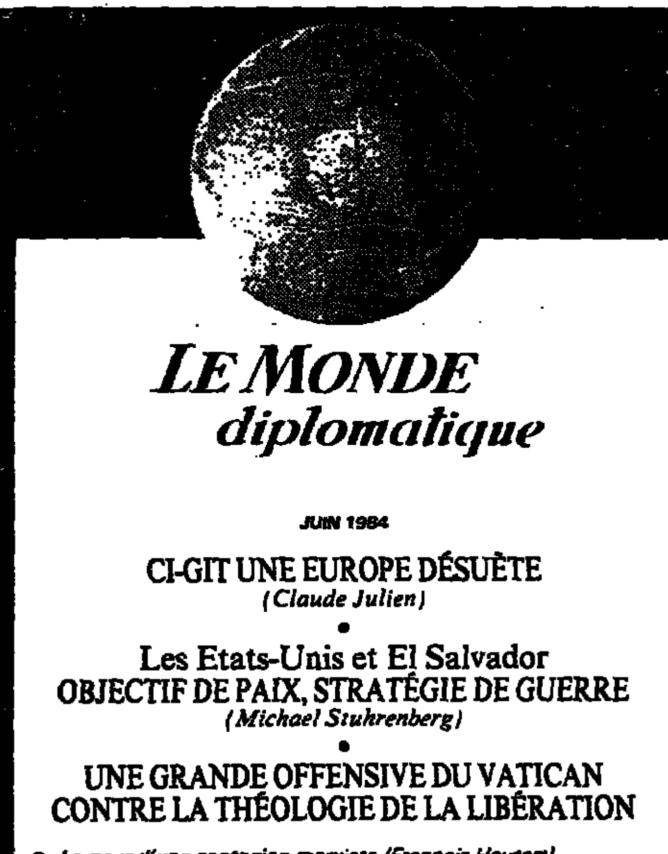
Une formule, qui paraît encore *à beaucoup une utopie*, est devenue, selon Annie Kriegel, réalité : les régimes communistes ont accompli la prophétie *sur le « dépérissement de l'Etat »*. D'autre part, certains analystes et hommes politiques pensaient, il n'y a guère, qu'après être sortis du sous-développement l'URSS et les autres membres du camp socia*liste découvriraient les mérites du* libéralisme au moins politique, tel qu'on le pratique dans les sociétés les plus industrialisées de l'Ouest ! Même si, au cours de sa démonstration, il lui arrive de simplifier – ou, ce qui revient au même, d'exagérer. – Annie Kriegel met fort justement l'accent sur un point fondamental : l'Etat fondé *en 1917 et ceux qui, par la suite,* se sont *inspirés de ce modèle n'ont* rien de commun avec l'Etat classique, qui, lui, a vocation d'Etat de droit. C'est simplement, pour reprendre la formule de notre auteur, le *« bras administratif du parti »*. Dans ces conditions, il est *vain d'espérer une « convergence »* des deux systèmes mondiaux, comme ce fut le cas lors des plus belles années de la détente. L'Etat n'est plus, en URSS, que l'instrument du seul pouvoir, ce parti *« de type nouveau » voulu par Lénine.*

Or on peut se demander si ce qui paraissait il y a un siècle une rêverie badine – le dépérissement *de l'Etat – n'est pas devenu une* réalité redoutable, parce que le vide ainsi créé a été comblé par le parti unique, qui, lui, a une vocation totalitaire. Il est vain d'espérer et même de prévoir une démocratisation aussi longtemps qu'il n'est *question que* du dépérissement de l'Etat. Ce sera une autre affaire le jour où il sera possible de parler sérieusement de dépéris*sement du parti*. Mais, ce *jour-là* – s'il arrive, – il n'y aura plus de système communiste.

FRANÇOIS BRÉVENT.

★ *Staline*, de Jean Elleinstein, Fayard, 585 p., 98 F.

★ *Le Système communiste mondial*, d'Annie Kriegel. PUF. Collection « Perspectives internationales », 272 p., 150 F.



Le KGB « bouclier et glaive » du parti

Le 16 mai dernier la *Gazette littéraire* de Moscou a annoncé l'ouverture d'un grand concours : écrivains et cinéastes sont invités à faire assaut de talent pour exalter le travail des « organes », comme on dit là-bas, et à envoyer leurs œuvres au 2 rue Dzerjinski, à *Moscou, c'est-à-dire au siège du* KGB, qui jugera en connaissance de cause.

L'avis de concours ne précise pas si la compétition est réservée *aux citoyens soviétiques, mais* le nouvel ouvrage que l'Américain John Barron vient de consacrer aux services secrets soviétiques a bien peu de chances d'être retenu : non qu'il omette de rendre un coup de chapeau mérité à certains exploits de l'*immense* organisation qui se veut *« le bouclier et le glaive »* du parti. Mais, par la force des choses, il décrit essentiellement, avec un luxe impressionnant de détails, des opérations qui se terminèrent par un *échec : défection* ou arrestation des agents sur lesquels les responsables de la rue Dzerjinski avaient pourtant les raisons de fonder les plus grands espoirs. Gageons que le jury du concours (date limite de dépôt des œuvres : 1er août 1987 – il s'agira de célébrer le soixantième anniversaire de la création de la Tchéka – couronnera un ouvrage plus édifiant. Mais pas forcément aussi bien documenté...

Enquête sur le KGB, publié en 1983 aux Etats-Unis, et qui vient de paraître en *traduction* française, est le second livre consacré par l'auteur au même sujet ; le premier, paru en *1974*, avait fait beaucoup de bruit. C'était, en fait, la première fois que le grand public se voyait offrir un aperçu assez *précis* de ce que pouvait dissimuler ce célèbre sigle de trois lettres – qui recouvre le « Comité pour la sécurité d'*Etat* ». Avec en prime un certain nombre de révélations, au point que la traduction française avait été *soigneusement* expurgée de tout ce qui aurait pu compromettre un ancien ambassadeur de France à Moscou, coupable de certaines faiblesses. Cette fois, la traduction est intégrale – il faut dire qu'aucun Français, sinon un « agent d'influence » condamné à cinq ans de prison en *1979 et* relâché en 1981, n'est mis en cause.

L'auteur et ceux qui l'ont aidé dans son considérable travail de documentation et de recherche appartiennent à l'*équipe du Reader's Digest*, et le style s'en ressent parfois. C'est surtout vrai du premier chapitre, mélange d'anecdotes et de considérations générales sur la nature profonde du système soviétique et sur les divers maux de l'URSS. On peut trouver tout cela dans de multiples livres de moindre intérêt, et il serait dommage que le lecteur se laisse arrêter par cette introduction un peu lourde, car la suite se révèle absolument passionnante : pendant 140 pages, comme dans le meilleur des ouvrages de Le Carré, nous nous retrouvons au Japon, vivant au rythme de la *« résidence »* du KGB à Tokyo, et suivant l'itinéraire professionnel mais aussi psychologique d'un brillant agent, *Levtchenko, officiellement* correspondant de l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*. Il recrute, en particulier dans la presse japonaise, des agents qui se rendent plus ou moins compte de ce qu'ils font.

Mesures actives

Tout y est – *ou du moins* semble y être, – y compris les affrontements et les haines au sein de la « résidence », et le récit *détaillé* de la défection de Levtchenko, des réactions rapides et hautement « professionnelles » de la CIA locale, *qui* sut le protéger tout en tâchant – nécessités diplomatiques obligent ! – de ne pas trop *offenser* les *services* secrets japonais. Il est évident qu'un tel récit ne pouvait être fondé que sur de très longues conversations avec le principal intéressé, étayées par de nombreuses références qui figurent en *annexe* de chaque chapitre, et aussi sur certaines confidences des services américains eux-*mêmes*, ce dont l'auteur ne fait pas mystère.

Le livre nous offre deux autres récits de cette eau – fort savoureuse : *la vie d'une « taupe »*, depuis sa naissance en Tchécoslovaquie avant guerre, sa formation en *Allemagne de* l'*Est et* à Moscou, jusqu'à son installation successivement, en RFA, au Canada et enfin, dans les années 70, à New-York, où, grâce à ses qualités exceptionnelles, l'intéressé, Rudi Hermann, est désigné pour *occuper le poste, de résident* « illégal » du KGB pour les Etats-Unis (le résident légal étant celui qui bénéficie d'une couverture diplomatique). Là encore, on suit de très près l'étrange existence de l'agent jusqu'au dénouement, même *si cette fois certains* éléments nous échappent, en particulier les procédés qui ont permis au FBI de démasquer Hermann, bien avant son arrestation en mai 1977.

Le troisième « héros » du livre est un universitaire un peu dilettante qui s'était laissé prendre au « jeu » de l'espionnage : Hugh Hambleton, qui purge depuis 1982 une peine de dix ans de prison en Angleterre, *mais* que l'auteur a pu rencontrer alors qu'il se trouvait encore en liberté au Canada.

Outre ces trois récits, le livre contient un assez long panorama des « mesures actives » du KGB : la désinformation (en particulier *la fabrication de « faux », comme* ceux qui étaient destinés à brouiller le président Sadate avec les Américains et aussi les efforts *déployés* pour influencer ou, dans certains cas, manipuler complètement, les mouvements pacifistes.

Sans oublier l'espionnage industriel et le transfert, *via* l'Europe occidentale, de quantités impressionnantes de matériel « sensible » vers l'URSS, Tout cela est peut-être moins neuf, encore que certains détails *concrets* laissent *rêveurs*. On apprend par exemple que les Soviétiques, non contents de disposer, *juste au-dessus* de San-Francisco, d'un consulat hérissé d'antennes qui leur permet de capter la majeure partie des communications téléphoniques de la Silicon Valley, ont obtenu récemment le droit de transférer leur ambassade sur la plus haute colline de Washington, le meilleur endroit possible pour leurs « techniciens » !

John Barron n'est évidemment pas un observateur « dégagé » qui mettrait sur le même plan le KGB et la CIA ou le FBI. Pour lui, il est impératif de « *résister* » (c'est le titre de son dernier chapitre), donc de *ne pas se voiler la face ou* ne penser qu'à limiter les pouvoirs des services occidentaux pour mieux faire le lit de l' « adversaire ». Mais Barron évite de verser dans l'alarmisme simpliste. Sa conclusion est même plutôt optimiste : *si les démocraties sont par* nature vulnérables face à un système totalitaire, elles possèdent aussi des défenses naturelles – *liberté* d'*expression*, en particulier – qui permettent de limiter la gravité des blessures subies.

Un sourire célèbre

Au contraire, *le camp d'en face* encaisserait beaucoup plus difficilement les coups, d'autant qu'une proportion croissante d'agents du KGB, écœurés par le système, seraient disposés à faire défection (l'auteur cite quelques exemples récents). Si *c'est vrai, on* peut s'attendre à lire sous peu un nouvel ouvrage de John Barron, aussi passionnant, on l'espère : une certaine quantité de matériaux se sont déjà accumulés depuis 1983, à Téhéran, à Londres ou à Paris, *dont* la *presse s*'est faite l'écho rapidement, sans avoir la possibilité d'aller plus loin.

En attendant, ce livre peut rafraîchir la *mémoire de ceux qui*, rebutés par le « style Tchernenko », éprouveraient quelques regrets pour les manières plus « raffinées » de son prédécesseur Iouri Andropov, qui dirigea pendant quinze ans les fameux « *organes* ». Mais les nostalgiques apprendront tout de même avec plaisir, en lisant le compte rendu de son *entrevue surprise* avec Hambleton, que l'ancien patron du KGB parlait vraiment l'anglais. Et ils seront reconnaissants à l'auteur d'avoir éclairé la dernière page de son livre d'un sourire : celui que le même Andropov adressait, en 1956, à un Hongrois qu'il venait de faire arrêter – et qui a survécu pour *raconter* la scène.

JAN KRAUZE.

★ John Barron, *Enquête sur le KGB*. Fayard, 437 p., 98 F.

URSS

SELON DES SOURCES AMÉRICAINES

Une explosion a détruit un stock de missiles sol-air près de Mourmansk

Une violente explosion s'est produite vers la mi-mai dans un dépôt de munitions de la marine soviétique dans la presqu'île de Kola en URSS, sur la mer de Barentz, selon une information diffusée par les services de renseignements de Washington, le jeudi 21 juin, et confirmée officiellement vendredi. L'explosion aurait été localisée par des satellites *américains à Severomorsk, près de* Mourmansk, dont les ports servent de bases à la flotte soviétique du Nord, qui comprendrait : 1 porte-avions, 148 autres navires de surface, 190 sous-marins et quelque 425 avions de combat, selon le Pentagone.

Les spécialistes américains affirment qu'« *entre un quart et un tiers* » du stock de missiles sol-air aurait été détruit et précisent que ces missiles sont essentiels à la protection d'un groupe naval contre des attaques aériennes. Un haut responsable *américain a même déclaré au Washington Post* que, étant donné l'ampleur du désastre, « *ce ne serait pas le meilleur moment pour la marine de guerre soviétique de se frotter à l'US Navy* ». La déflagration *aurait été si violente* que les observateurs militaires à Washington et au siège de l'OTAN ont d'abord pensé à une catastrophe nucléaire, hypothèse démentie par la suite, notamment par le ministère norvégien de la défense, qui a fait savoir que l'Institut sismique Norsar n'a enregistré *aucune explosion* atomique.

Le dépôt est situé à une centaine de kilomètres de la frontière norvégienne. La présence d'un stock aussi important s'explique probablement par les grandes manœuvres aéronavales soviétiques au large du Cap-Nord en avril dernier. Un responsable américain a affirmé au *Washington Post* que cette explosion serait la plus grave et la dernière *en date de toute une série*, qui se seraient produite, au cours des six derniers mois dans les installations soviétiques.

A Moscou, M. Zamiatine, porte-parole du gouvernement soviétique, *a déclaré ne pas avoir lu l'article du Washington Post* et n'être pas au courant de tels événements. – *(AFP, Reuter)*.

Italie

Un don peu catholique pour Mgr Martini

Milan *(Reuter)*. – Mgr Carlo Maria Martini, archevêque de Milan, a reçu un cadeau inattendu, *sous la forme* de trois sacs bourrés de fusils d'assaut, de pistolets et de bombes de fabrication artisanale. Ce don fort peu catholique a été fait le 13 juin, mais n'a été révélé que vendredi 22 par la police.

Tout cet arsenal appartenait aux comités communistes révo*lutionnaires, un groupe terroriste* lié au mouvement Prima Linea, accusé de divers assassinats et attaques à mains armées au cours des années 70.

Les sacs ont été remis peu après l'envoi, à Mgr Martini, d'une lettre écrite par le terroriste Ernesto Balducchi, dont le procès a lieu actuellement à Milan. Il y *proposait de remettre au* prélat les armes de son groupe en échange d'une médiation. Balducchi, accusé d'avoir fondé et organisé les comités communistes *révolutionnaires*, risque vingt-huit ans de prison.

La remise d'armes à l'Eglise est, *selon les journaux italiens*, une constante dans l'histoire milanaise, et ce, depuis le Moyen Age, l'archevêque ayant toujours été considéré comme un intermédiaire et comme le défenseur des pauvres.

Amnesty International s'inquiète du sort des 136 Palestiniens et Libanais détenus en Israël

Dans un communiqué rendu public à *Paris*, Amnesty International s'inquiète du sort des cent trente-six Palestiniens et Libanais retenus au secret dans la prison militaire d'Atlit en Israël depuis la mi-novembre 1983, après leur transfert du camp d'Al-Ansar au Sud-Liban. D'après Amnesty International, ces prisonniers se sont vu refuser tout contact ou moyen de communication avec leurs *familles* ou avec une organisation internationale telle que le Comité international de la Croix-Rouge, et deux seulement d'entre eux ont été autorisés à voir un avocat. *Autre sujet de préoccupation* pour Amnesty : ces prisonniers n'ont pas obtenu le droit de connaître avec précision et de réfuter les charges invoquées contre eux pour fonder leur détention.

Amnesty International rappelle qu'en plusieurs occasions elle a exposé aux autorités israéliennes ses inquiétudes sur le fait que le statut *légal de ces prisonniers n*'avait *pas* été clairement défini par elles, sous le prétexte qu'il s'agissait d'une « *mesure de circonstance* » non prévue par la loi et la pratique judiciaire israéliennes. Les autorités de Jérusalem posaient en principe qu'elles ne considéraient pas les détenus comme des prisonniers de *guerre* ; *elles consentaient toutefois* à leur appliquer les dispositions de la quatrième convention de *Genève* – y compris des visites régulières de représentants du CICR au camp d'Al-Ansar.

Onzième jour de protestation dans les missions diplomatiques israéliennes

Les missions diplomatiques israéliennes ont poursuivi vendredi 22 juin, pour le onzième jour, leur *mouvement de protestation pour réclamer* l'alignement de leur statut *sur celui de l'armée. A Jérusalem*, les cinq cent cinquante fonctionnaires du ministère des affaires étrangères observent, eux aussi, le mouvement. A l'appel de *leur* syndicat, les diplomates avaient commencé leur mouvement, le 11 juin, par une grève générale de trois jours, suivie depuis d'une grève du zèle.

Aux Etats-Unis, plusieurs centaines de personnes à Washington et près de deux mille autres à New-York, selon les indications fournies par un diplomate israélien, ont at*tendu des heures pour remplir* des formalités administratives. A Paris, à l'exception de l'ambassadeur M. Ovadia Sofer, « *réquisitionné d'office* », et de l'attaché militaire, tous les fonctionnaires de l'ambassade observent la grève, indique-t-on dans les milieux diplomatiques israéliens. La consigne du syndicat, *précise-t-on, a été rompue une seule* fois lors de la réunion au début de la semaine à *Hambourg* de la conférence de l'union postale universelle. Les diplomates israéliens en Europe se sont mobilisés pour mettre en échec un projet de résolution parrainé par les Etats arabes visant à l'exclusion d'Israël de cette organisation internationale. Au Caire, seule *capitale arabe abritant* une mission diplomatique israélienne, l'ambassade fonctionne normalement, mais les consulats du Caire et d'Alexandrie font grève.

Il y a deux semaines lors de l'arrivée en Israël de M. Javier Perez *de Cuellar, secrétaire général de* l'ONU, les diplomates réquisitionnés avaient *épinglé sur* le revers de leur veston un badge indiquant : « *J'ai été réquisitionné contre ma volonté.* » – *(AFP.)*

Bangladesh

● *Révocation du ministre des affaires étrangères.* – Le ministre des affaires étrangères du Bangladesh, M. A.-R. Shamsud *Doha, a été* relevé de ses fonctions au sein du cabinet, a annoncé vendredi 22 juin, l'agence de presse officielle BSS. Un bref communiqué du palais présidentiel, qui ne *précise* pas les raisons de cette révocation, a indiqué le même jour que le portefeuille des affaires étrangères serait pris en charge par le président Ershad. – *(AFP.)*

DU COTÉ

Les tribulations de l'Assemblée de Strasbourg

C'est une planète étrange que vont découvrir à Strasbourg d'abord, mais aussi à Bruxelles et Luxembourg les nouveaux élus du Parlement européen. Tout un petit monde, au fil des années, s'est créé ses rites et ses coutumes. Il compte beaucoup moins de ronds-de-cuir irresponsables et de prébendiers apatrides que d'aucuns le pensent. Dans notre vie quotidienne, il joue un rôle considérable. Qui sont, que font messieurs les eurocrates ?

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). – Mille fonctionnaires transbahutent, deux à cinq jours par mois, sept cents cantines bourrées de documents, de Luxembourg et Bruxelles à Strasbourg, pour assurer les sessions du Parlement européen. Impossible de faire autrement : l'Assemblée ne dispose, hors de ses sessions, que d'une antenne de trois personnes, sorte de boîte à lettres, à son siège principal d'Alsace.

Le personnel du Parlement installé au grand-duché (deux mille cinq cents personnes sur un effectif total de deux mille neuf cents) se déplace en grand nombre à Bruxelles pour organiser les réunions des commissions *parlementaires* (de *cinq* à dix par jour pendant plus d'une semaine par mois). Ce va-et-vient incessant coûte la bagatelle de 320 millions de francs (46 mil*lions d'ECU*), *soit 20 % des dé*penses annuelles du Parlement.

Les promoteurs d'une Assemblée *efficace tentent depuis* les premières élections européennes de 1979, de transférer toutes les activités parlementaires à Bruxelles. Etre ancrés dans le premier lieu de travail de la Communauté est, pour les élus britanniques, italiens, danois, belges et néerlandais, une condition indispensable à une meilleure audience. D'autant qu'ils pensent tirer profit de la présence des trois cents journalistes *que compte* la presse *européenne* à Bruxelles pour mieux délivrer leur message.

*Les Belges, dont les préoccu*pations ne se limitent pas à la seule efficacité du parlementarisme européen, ont obtenu un premier succès en accueillant les *commissions parlementaires et* trois cents fonctionnaires. Français et Allemands – ces derniers attachent à Strasbourg le symbole de la « réconciliation », – sans oublier les Luxembourgeois, ont tenté de stopper cette évolution en faisant confirmer par les Dix le *statu quo* sur les trois sièges.

« Où vais-je mettre mon cheval ? »

Cette décision n'a pas empêché, l'année dernière, l'Assemblée de dégager, sous l'impulsion des représentants britanniques, une majorité pour décider une session spéciale sur l'emploi à Bruxelles. Les partisans de la capitale belge n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Déjà, de nombreux élus, dont le président sortant, M. Piet Dan*kert, évoquent, toujours* au *nom* de l'efficacité, l'éventualité de transgresser les règles édictées par les Etats membres. L'idée est de tenir ni plus ni moins la moitié des sessions à Bruxelles.

Tenteront-ils un coup de force contre les gouvernements ? La réponse est aussi à chercher du côté des fonctionnaires de Luxembourg. Dès le début de l'offensive des tenants d'un siège unique, les organisations syndicales ont marqué leur opposition. Il n'est pas question pour elles de déplacer les fonctionnaires sans leur accord. Superbement installés dans la belle campagne grand-ducale, ils n'ont aucune intention d'hypothéquer leur confort en émigrant vers des métropoles comme Bruxelles ou Strasbourg. Fort de ses droits et *excédé par* le discours *sur* l'efficacité, un fonctionnaire ne livrait-il pas : « *Mais où vais-je mettre mon cheval si je dois quitter Luxembourg ?* »

D'un autre côté, les « missions » à Strasbourg et à Bruxelles ne sont pas toujours pour *déplaire* au personnel en poste au grand-duché. Echapper régulièrement à la routine fait aussi partie de leur conception de la qualité de la vie.

Reste, tout de même, la question de fond. Suffit-il de mettre fin à la dispersion des lieux de travail pour rendre le Parlement européen efficace ? L'Assemblée doit, en effet, tout d'abord s'attaquer à la *torpeur* de son administration. Jusqu'ici, elle n'a pas su se donner – mais s'y est-elle vraiment employée ? – un support administratif à la mesure de ses *ambitions*.

Présidence à mi-temps ?

Mais le mal est plus profond. A l'évidence, des parlementaires séduits par le jeu de la politique *politicienne* doivent commencer par balayer devant leur porte. Lors de l'élection du premier président, la majorité de centre droit avait conclu un accord aux *termes duquel Mme Simone Veil devait être élue pour une demi*-législature ; la seconde moitié devant revenir à un démocrate-chrétien, le candidat CDU, M. Egon Klepsch, avait soulevé tant de difficultés au sein de la majorité, que, finalement, ce fut le socialiste Piet Dankert qui empocha la *mise. Le lendemain* du scrutin du 17 juin, les manœuvres ont déjà commencé : du côté du Parti populaire européen (PPE), qui regroupe les *démocrates-chrétiens, le nom de* M. Pierre Pflimlin est avancé. Candidature contestée s'il en est au sein même du groupe : l'ancien maire de Strasbourg n'est pas *considéré* comme un animateur des travaux de l'Assemblée, et surtout il a contre lui son attachement bien compréhensible au maintien de sa ville comme lieu d'accueil *les sessions plénières*.

De sorte que, aujourd'hui, il ne se dégage pas une personnalité à droite suffisamment marquée pour assumer la présidence, sauf, bien sûr, si Mme Veil est candidate, mais pour l'instant rien n'indique qu'elle le sera. Sauf également si les rumeurs *qui circulent à Bruxelles sont* fondées, si certains démocrates-chrétiens, notamment belges, songent à un arrangement avec les socialistes, le groupe le plus nombreux (*cent trente-deux* sièges) dans la nouvelle Assemblée, l'idée de 1979 serait reprise, mais avec un objectif différent : une demi-législature à un socialiste – visiblement on pense à M. Dankert chez les PPE, – l'autre à un démocrate-chrétien, *en l'occurrence M. Léo Tindemans, l'actuel ministre* belge des relations *extérieures*.

Scénario qui va rencontrer une forte opposition à droite, mais aussi à gauche. Le groupe socialiste a déjà décidé de pré*senter un candidat* qui ne sera pas forcément le président sortant, très contesté par ses colistiers. M. Altiero Spinelli (apparenté communiste) est, quant à *lui déjà sur la ligne de départ*.

Stimulé par la publicité donnée à son projet d'union européenne par M. François Mitterrand lors de son discours de Strasbourg, M. Spinelli croit dur comme fer à ses chances. Il a, sur ses idées fédéralistes, l'appui de la majorité des *Bénéluxiens* et des Italiens. En revanche, son soutien inconditionnel à Bruxelles comme siège unique du Parlement va lui attirer l'opposition des Français et des Allemands. Il a enfin contre lui son appartenance au groupe communiste.

L'Assemblée peut-elle se permettre à la fois de se donner un président « *communiste* » et de comporter un groupe d'extrême droite composé par les élus de la liste Le Pen et du Mouvement social italien ? L'opinion publique européenne peut-elle comprendre autant de subtilités ? Une alliance entre démocrates-chrétiens et socialistes. Un président « communiste » – qui n'est pas vraiment communiste. La condition de l'efficacité ne serait-elle pas, en premier lieu, la clarté ?

MARCEL SCOTTO.

UN LIVRE D'HENRI FROMENT-MEURICE

Une puissance nommée Europe

Directeur des affaires écono*miques et financières au Quai* d'Orsay, ambassadeur de France *à Moscou*, puis à Bonn, M. Henri Froment-Meurice a passé un tiers de siècle dans la carrière diplo*matique et, grâce lui en soit ren*due, il n'en est sorti ni amer ni *blasé. Au contraire : pour avoir* observé de l'intérieur l'adversaire potentiel numéro un de l'Occident et le partenaire privilégié de la France en Europe, il donne au*jourd'hui l'une des analyses les* plus complètes et les plus fines de l'avenir de la Communauté. Non pas au seul regard des mécanismes complexes, où elle *donne parfois l'impression de* s'empêtrer, mais dans une perspective beaucoup plus large, puisqu'elle prend en compte l'Europe tout entière, de l'Atlantique à l'Oural, et l'équilibre général des forces dans le monde de cette fin du vingtième siècle.

*Dans une première partie, l'au*teur présente une description de *« l'Autre »* – c'est-à-dire de l'Union soviétique, – qui a le mérite de prendre à contrepied un certain *nombre d'idées reçues*. Par exemple, en ce qui touche à l'idéologie, M. Froment-Meurice s'élève contre le concept selon lequel toute idéologie serait lettre morte en URSS, celle-ci ne se comportant plus que comme une *puissance territoriale comme une* autre. *« La réalité est plus complexe, écrit-il. Les dirigeants de l'URSS sont bien évidemment réalistes, froids, calculateurs, ils tiennent à l'œil les intérêts du système et mesurent leurs démarches à l'aune de ceux-ci. Mais, parmi les « intérêts du système », ils incluent la mise en œuvre d'une certaine conception du monde, qui découle pour eux de l'idéologie à laquelle ils adhèrent. Ils n'évacuent pas celle-ci. »*

De cette erreur d'optique, qui revient à banaliser l'impérialisme soviétique, découlent bon nombre de *« prévisions qui sont loin de s'être vérifiées »*. A commencer par celle selon laquelle le recul de l'idéologie, les difficultés économiques croissantes du système, les charges d'une course aux *armements* toujours *plus* onéreuse, la pression de la Chine aux frontières, le fait de plus en *plus patent que le capitalisme*, loin d'entrer en agonie, procure sans cesse plus de bien-être au prolétariat et que celui-ci aspire de moins en moins à le renverser, *bref que toutes ces causes* accumulées conduiraient l'Union soviétique à adopter un état d'esprit qui rendrait possible le dépassement des clivages Est-Ouest, et l'instauration d'une coopération sans précédent à ce *jour entre les deux blocs. Comme* le note M. Froment-Meurice, cette vision optimiste n'a cessé d'être démentie par les faits.

Face à cette situation, ajoute-t-il, la *« maison Europe »* est *« divisée sur elle-même »*. A chacun son image, son style – en particulier dans les relations avec le bloc oriental, mais aussi avec Washington. Et pourtant, Français et autres Européens gagneraient à se pénétrer de deux évidences. *La première est que les* Etats-Unis, qu'on s'en réjouisse ou non, constituent une puissance mondiale à laquelle on ne peut raisonnablement demander *d'arrêter les lignes de force de* son action diplomatique en fonction du Vieux Continent seulement, et notamment de la France. La seconde est que *« cette puissance américaine, à supposer qu'elle aspire à l'hégémonie tant redoutée et dénoncée comme l'un des grands maux de la période actuelle, est en fait de moins en moins capable d'y atteindre »*.

« Au point zéro »

Européen passionné mais non aveugle, M. Froment-Meurice estime qu'une meilleure coordination *des politiques étrangères* respectives des pays de l'Europe occidentale est indispensable, alors même que les apparences – c'est-à-dire le développement *de la coopération politique entre* les Dix – risquent d'entretenir à cet égard une euphorie fallacieuse, et l'illusion de l'efficacité. Quant à la défense, *« tout est à faire, puisque entre eux les Européens en sont quasiment au point zéro »*. N'est-ce pas, tout de *même, beaucoup dire ?* L'*effort* actuel de réactivation de l'UEO, pour ne citer qu'un exemple, ne répond-il pas – bien timidement à ce jour, mais enfin pour la première fois depuis longtemps – à une telle ambition ?

Dans une troisième partie, enfin, *M. Froment-Meurice* esquisse les lignes de force d'une *« Europe possible »*, ou pour mieux dire *« une certaine idée d'une certaine Europe »*, qui permettrait notam*ment de surmonter, trente ans* plus tard, *« le regrettable échec de la CED »*, quitte à oser affronter en face *« l'inévitable question »* du réarmement allemand. *Les technologies du futur, une* défense plus unie, une diplomatie mieux concertée et débarrassée de quelques naïvetés héritées de la détente, et, plus que tout, une authentique volonté politique *en* faveur de l'Union européenne, qu'on la baptise ainsi par fidélité aux termes employés par le « projet Spinelli » ou qu'on lui trouve d'autres appellations, permettront-elles au VieuxContinent *de jouer enfin le rôle qui lui* revient, non pas seulement pour satisfaire une vanité « culturelle » immémoriale, mais tout simplement pour survivre comme l'ex*ceptionnel espace de prospérité* et de liberté, sans équivalent dans le monde, qu'il est devenu aujourd'hui ?

C'est à cette question, et à celles qui s'y réfèrent, que tente de répondre le livre de M. Froment-Meurice, dans un *style alerte qui évoque plus le* grand « papier » brillant et polémique – au meilleur sens du terme – que le télégramme diplomatique (en tous cas tel qu'on *se l'imagine généralement). On* peut adhérer, ou non, à ses conclusions pratiques, aux propositions qu'il formule pour un meilleur fonctionnement des institu*tions actuelles et futures de la* Communauté, mais il est difficile d'échapper à la logique et à la clarté de son argumentation.

B. B.

★ Henri Froment-Meurice, *Une puissance nommée Europe*. Julliard, 250 pages, 70 F.

DES EUROCRATES

Ces messieurs du Berlaymont

La construction européenne n'a pas seulement donné naissance à de grandes espérances politiques et à de gros dossiers techniques : elle a aussi (surtout, selon les mauvaises langues) suscité l'apparition des « eurocrates », ces « *technocrates apatrides* » dont parlait de Gaulle. Sans doute n'avait-on pas attendu la signature du traité de Rome pour découvrir l'existence des fonctionnaires internationaux : l'ONU, et avant elle la Société des nations, pour s'en tenir aux deux organisations les plus universellement connues, avaient eu elles aussi à mettre en place un corps d'agents au statut particulier, ni vraiment diplomates ni simples fonctionnaires. Mais aucune autre structure multilatérale comparable n'existait auparavant (ni, d'ailleurs, n'existe à ce jour), et les « eurocrates » constituent à bien des égards une catégorie à part, les membres d'un club fermé mais peuplé puisque leur nombre, pour la seule Commission des Communautés, avoisine les dix mille.

Toutefois, ce chiffre ne semble-t-il pléthorique qu'à l'extérieur. Les intéressés auraient plutôt le sentiment d'être trop peu nombreux – en tout cas au regard des tâches qui leur sont assignées. L'un des moyens les plus efficaces pour faire craquer le vernis de parfaite courtoisie qui caractérise généralement les fonctionnaires européens consiste à insinuer qu'on pourrait sans dommage alléger leurs effectifs...

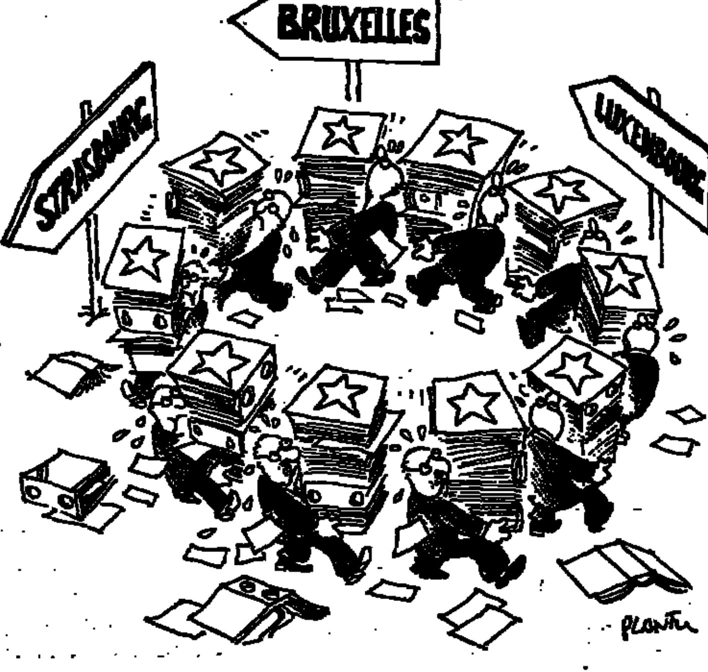
Il en va en fait des institutions communautaires comme de la plupart des entreprises publiques ou privées : les tâches y sont, quantitativement, réparties d'une façon assez inégale. Certains secteurs d'activité, notamment subalternes, ne paraissent pas devoir conduire leurs titulaires au surmenage ou à l'infarctus. D'autres, davantage. En toute hypothèse, il est assez mal vu, passé un certain niveau de responsabilités, de ne pas arborer en toutes circonstances l'air à la fois affairé et résigné du cadre supérieur harcelé par un emploi du temps inhumain, mais qui sait quand même consacrer cinq minutes (qui en deviendront soixante pour peu que le courant passe) à son visiteur.

La qualité de la vie

On doit rendre aux « eurocrates » cette justice : ce n'est pas toujours un rôle de composition, tant s'en faut. On cite, bien sûr, dans la maison-de verre (expression qui ne doit ici être prise qu'au pied de la lettre) du « Berlaymont », l'immeuble gigantesque de la Commission, quelques cas de sinécures notoires. Il peut par exemple y avoir quelque délice, pour un homme aimable et cultivé, mais peu attiré par la frénésie des couloirs et les réunions multilingues, à rédiger dans quelque lointain bureau donnant sur le parc, à longueur d'année et à petite vitesse, un rapport au demeurant passionnant sur « Le cirque dans la Communauté européenne », avec ce qu'il y faut de déjeûners et de voyages d'étude. Mais il faudrait aussi citer, en défense de l'institution et de ses agents, ces innombrables fonctionnaires point nécessairement supérieurs, qui arrivent à leur bureau bien avant l'heure et en ressortent tout juste à temps pour prendre en marche quelque dîner plus ou moins professionnel.

Dans l'ensemble cependant, il est au moins un point sur lequel le consensus est très fort chez les eurocrates : travailler, fût-ce beaucoup, pour la Communauté, procure au total une qualité de vie sensiblement supérieure à celle que l'on connaissait ailleurs et avant. Cette réflexion revient particulièrement souvent dans les propos de ceux qui viennent de très grandes villes, comme Londres ou Paris. « *Ce n'est pas qu'une question d'argent*, explique, par exemple, un fonctionnaire français. *Ici, tout est plus facile. On se loge somptueusement dans la verdure pour le prix d'un quatre pièces sur cour à Paris. Malgré les récriminations des Bruxellois contre leurs embouteillages, on circule incroyablement vite. Faire du sport, y compris des activités de nature comme le cheval ou le golf, ne nécessite ni de gros moyens ni d'interminables trajets. La vie culturelle est évidemment moins riche, au total, qu'à Paris, à Londres ou à Berlin, mais elle offre encore beaucoup plus de spectacles qu'on ne saurait en voir. Alors...* »

Il est vrai que l'on pourrait trouver quelques contre-exemples spectaculaires. « *Franchement, je n'aime pas Bruxelles et je n'ai jamais pu m'y habituer, je retourne en France aussi souvent que possible* », explique, par exemple, dans son bureau orné de photos et d'affiches qui évoquent toutes le cher vieil Hexagone, M. Jean-Louis Cadieux, un des hommes-clés de la nouvelle Europe industrielle puisqu'il est désormais responsable des restructurations dans la sidérurgie. « *Et pourtant*, ajoute-t-il, *j'aime passionnément ce métier, je crois à la construction européenne et il va y avoir un quart de siècle que j'ai décidé d'y consacrer... cinq ans de ma carrière. Mais, mystérieusement, je reste un déraciné à 300 kilomètres de Paris.* »



On cite aussi, au Berlaymont, en fait de refus de toute véritable acclimatation, un cas particulièrement prestigieux : celui du tout-puissant secrétaire général de la Commission, M. Emile Noël. Très haut fonctionnaire international s'il en est, il est resté domicilié à Paris, qu'il regagne ponctuellement chaque vendredi soir, et, dans une maison où l'on ne dédaigne pas le déjeuner d'affaires, il préfère la plupart du temps grignoter des petits-beurre dans son bureau...

Ce sont les eurocrates venus du sud du continent qui, comme il est logique, ont le plus de mal à s'adapter (avec, dit-on, quelques Danois et quelques Irlandais). « *Les statistiques de la météo m'assurent pourtant qu'il ne pleut guère plus ici qu'à Milan*, explique, avec dans la voix ce qu'il convient de doute ironique, un membre italien de l'important et très actif service d'information et de presse. *Peut-être... Mais d'abord, je viens de l'Italie centrale, pas du Nord, et puis il n'y a pas que l'ensoleillement physique, il y a aussi un climat moral qui n'est pas facile à supporter, à la longue. C'est sans doute plus facile ici qu'à Rome de faire du tennis, et je vous concède quelques bistrots à bière sympathiques, mais cela ne remplit pas une vie de méridional de l'Europe... Demandez un peu aux Grecs !* »

Il est de fait que, lorsqu'on se fait détailler un peu plus avant les avantages de la capitale belge par les eurocrates, on est frappé de voir combien les commodités les plus appréciées ont peu de rapport avec la personnalité propre de Bruxelles, ou même de la Belgique en général. La vertu la plus souvent inscrite à son actif est la proximité d'autres grandes villes : on n'y est pas loin de Paris, de Londres, de Francfort, d'Amsterdam, et d'ailleurs il y a là beaucoup de « *passage* », un brassage d'étrangers en poste ou en escale ; bref, tous les moyens de *ne pas* s'intégrer.

Assez peu nombreux sont les fonctionnaires européens qui jouent le jeu de l'assimilation, fréquentent les nombreux théâtres et cabarets bruxellois, s'immergent résolument dans cet univers beaucoup moins petit, moins provincial au sens français, qu'on ne le dit chez eux avec une certaine commisération. Rarissimes sont ceux qui en profitent pour se pénétrer de cette double culture, francophone et flamande, dont la capitale belge, même si aujourd'hui 80 % de ses habitants parlent français, offre tant d'illustrations prenantes.

Cette qualité de vie en vase clos, ou du moins assez faiblement communiquant – une récente circulaire syndicale ne parlait-elle pas, en toute ingénuité, pour désigner d'autres catégories de fonctionnaires, du « *monde extérieur* » ? – est favorisée par un niveau de rémunération exceptionnel, au regard de ce qui se pratique dans les fonctions publiques respectives des dix Etats membres (mais non, dans l'ensemble, par rapport à d'autres organisations internationales). Le temps n'est plus où les eurocrates s'indignaient de la moindre allusion à cet aspect des choses. Même si certains d'entre eux nuancent l'appréciation globalement satisfaite qu'ils portent sur leur traitement : « *Je suis très convenablement payé*, reconnaît l'un d'eux, *mais si j'étais resté dans l'industrie privée, que j'ai quittée, polytechnicien, avec d'assez jolies perspectives de carrière, rien ne dit que je n'en serais pas aujourd'hui à un niveau tout à fait comparable.* » Tel autre, issu de l'enseignement privé avec une plus modeste licence de langue, avoue au contraire que son traitement reste pour lui un sujet d'étonnement sinon quotidien, du moins mensuel...

« Prime de dépaysement »

L'éventail des rémunérations, après cotisations sociales et impôts, retenus à la source, va d'environ 7 000 francs nets mensuels pour un huissier à plus de 50 000 francs pour l'un des quelque quarante directeurs qui règnent sur les... vingt directions que compte la commission. A quoi il faut ajouter une « *prime de dépaysement* » de 16 %, que les eurocrates belges ne perçoivent pas (mais il s'en est trouvé pour protester, des années durant, contre cette odieuse discrimination).

Ces chiffres, surtout en période de crise, font évidemment rêver, hors du cercle des fonctionnaires de la Communauté européenne. Ils doivent cependant être rapprochés de certains salaires du privé (où l'emploi est, il est vrai, autrement aléatoire), voire du secteur public si l'on tient compte des primes : « *Quand je compare mon sort matériel à celui de mes anciens camarades de promotion de l'X et des Ponts*, estime par exemple M. Daniel Vincent, de la direction des transports, *je ne me sens pas privilégié.* » Non sans ajouter que ce qu'on lui a offert à l'orée de sa carrière « eurocratique » était proportionnellement plus tentant, mais moins mirobolant, à tout prendre, que ce qu'on lui proposait pour rester – à vingt-six ans – directeur général des travaux publics au Congo.

Le haut niveau des rémunérations est en tout cas une puissante incitation à rester dans la fonction publique européenne. Quel que soit le degré de foi supranationale proclamée, il s'agit là d'un argument d'autant moins négligeable qu'on a vite fait de s'y habituer, voire de s'endetter en conséquence. Le sujet, visiblement, a cessé d'être tabou chez les fonctionnaires européens : plutôt que de laisser courir les rumeurs les plus folles sur leur train de vie, ils préfèrent désormais jouer carte sur table, quitte à ne pas toujours très bien comprendre que leurs interlocuteurs extérieurs à la CEE restent impressionnés par les chiffres qu'ils révèlent.

Les « fédérastes »

Il faut reconnaître que, si la fonction publique européenne offre les mêmes garanties que tout autre service public, l'élaboration d'un plan de carrière n'est pas toujours chose facile compte tenu des impératifs complexes, voire contradictoires, qui pèsent sur l'avancement des eurocrates. En particulier à propos de leur nationalité. Certains postes, que cela soit précisé ou non, doivent être répartis entre les différents pays de la Communauté selon une ventilation plus que déroutante pour le profane. De sorte qu'il faut souvent y regarder à deux fois, du moins si l'on nourrit quelque ambition, avant de s'engager dans telle filière plutôt que dans telle autre. Le choix d'une « D.G. », comme on dit dans le jargon du Berlaymont où les directions générales sont souvent désignées par leur numéro, appelle un examen attentif des nationalités en présence dans l'organigramme où l'on souhaite creuser son sillon. Malheur à ce jeune et talentueux sous-directeur danois qui ne peut briguer qu'un poste revenant, cette fois-ci, à un Allemand, ou à ce dynamique Néerlandais, dont l'avancement est bloqué par un mystérieux quorum au profit d'un collègue luxembourgeois moins doué ! Il fallait y penser avant. La planification d'une carrière paraît parfois relever de l'informatique plus que de l'arrivisme.

Pourtant, malgré une crise d'identité de plus en plus flagrante chez beaucoup d'eurocrates, la foi en l'Europe ne semble guère faiblir dans les couloirs de cette tour de Babel, dont les quelque trois cents interprètes constituent le plus grand corps de traduction orale au monde, devant l'ONU. On en parle plus que jamais aux déjeuners franco-italiens de Chez Nardi, à deux pas du rond-point Robert-Schuman. Bien sûr, les pragmatiques s'opposent toujours aux « fédérastes », comme on appelle méchamment les inconditionnels de la supranationalité chez les sceptiques de l'intégration européenne. Mais si les eurocrates ne sont pas plus exempts que n'importe quelle autre catégorie socio-professionnelle des petites vanités, des inévitables médiocrités et des arrière-pensées intéressées, on aurait tort de sous-estimer la solidité de leur engagement en faveur de l'Europe.

Tous n'ont pas, comme M. Hubert Ferraton, aujourd'hui responsable de l'information à la direction de la coopération et du développement, « *fait sauter les barrières du poste-frontière de Strasbourg avec quelques amis en 1949* ». Mais, si un certain désenchantement est venu, notamment sur le rythme réel de la construction européenne, la foi demeure. Ce qui n'empêche pas que, de l'aveu général, il reste difficile lorsque l'on travaille pour la Communauté de « *dépouiller le vieil homme* », et de se sentir pleinement (et uniquement) européen : technocrates, sans doute parfois – mais apatrides, si peu...

BERNARD BRIGOULEIX.

République Sud-Africaine

MINISTRE DE LA LOI ET DE L'ORDRE

M. Le Grange fait état de « succès importants » dans la lutte contre le Congrès national africain

De notre correspondant

Johannesburg. – Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a fait état, vendredi 22 juin, lors d'un défilé de la police à Pretoria, de « *succès importants* » dans la lutte contre l'organisation anti-apartheid, ANC (Congrès national africain).

Depuis le pacte de non-agression et de bon voisinage signé le 16 mars, à Knomati, entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, sept militants de l'ANC ont été tués et dix-huit autres arrêtés, a indiqué le ministre, qui a donné le détail des armes, des munitions et des explosifs saisis. Il a expliqué que, malgré « *ses efforts frénétiques pour sauver la face* » en multipliant les attentats, l'organisation avait subi de sérieux revers parce qu'elle était coupée de ses bases arrière au Mozambique et en raison d'« *une meilleure compréhension en matière de sécurité entre le gouvernement sud-africain et ceux du Lesotho, du Swaziland et du Bostwana* ».

Le major Graig Williamson a qualifié l'ANC d'« *organisation terroriste cruelle et haineuse* », ajoutant que, par comparaison, la police de sûreté sud-africaine est plutôt « *une organisation de défense des droits de l'homme* ».

Parlant ensuite de la situation en Namibie, M. Louis Le Grange, a indiqué que, depuis 1975 jusqu'à la fin de 1983, la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain) avait « *assassiné* » trois cent soixante-seize Noirs et dix-sept Blancs, et que, depuis le 1er août 1983 jusqu'au 30 avril dernier, trente-sept personnes avaient été tuées par le mouvement indépendantiste. Il a rejeté les accusations récemment portées contre la Koevoet – unité spéciale anti-insurrectionnelle de la police, – par le barreau de Windhoek, qui dans un mémorandum la rendait responsable de disparitions et de meurtres de civils sans qu'aucune enquête n'ait été faite. Critiquant l'usage excessif par la presse de ce mémorandum, il a glorifié la Koevoet, cette unité qui a tué plus de mille six cents militants de la SWAPO depuis sa création.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Polisario fait état de nouvelles attaques contre l'armée marocaine

Des unités de l'armée mauritanienne ont évacué une position dans le nord du pays pour y faire place au Polisario, a déclaré, vendredi 22 juin à Rabat, un opposant mauritanien, M. Khatri Ould Die, fondateur, il y a un mois à Paris, de l'Organisation des nationalistes mauritaniens (ONM), a ajouté que le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, venait de se rendre sur place pour superviser cette évacuation.

Ce mouvement ferait suite, selon lui, à un incident qui aurait opposé les maquisards du Polisario à un commandant d'unité mauritanienne qui s'opposait à leur activités.

Le Polisario, dans un communiqué publié vendredi à Alger, a annoncé la mort de soixante-sept soldats marocains lors de trois accrochages mardi et mercredi dans le Sahara occidental, derrière le « *mur* » construit par les Marocains. La veille, le Polisario avait fait état de la mort de quatre-vingt-onze Marocains dans des attaques dimanche. Rabat n'a pas commenté ces informations. – *(Reuter.)*

Tchad

Le conseil de commandement des Forces armées du Nord a été dissous

N'Djamena *(Reuter)*. – Le conseil de commandement des Forces armées du Nord et le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) ont été dissous vendredi 22 juin en vertu d'une résolution adoptée par le congrès extraordinaire des FAN, qui se tient depuis mercredi à N'Djamena.

Le congrès s'est érigé en congrès constitutif d'un parti politique national qui remplacera les deux organismes dissous.

Une commission a été créée par le congrès – qui s'achèvera dimanche – pour trouver une appellation au parti et élaborer les textes qui doivent le régir.

Intervenant après l'adoption de la résolution, le président Hissène Habré a qualifié d'événement historique la décision de dissoudre le Frolinat et les FAN, ajoutant qu'à chaque « *nouvelle circonstance, une adaptation s'impose* ».

Le président Habré avait invité mercredi les congressistes à envisager la création d'un « *cadre politique rénové capable de rassembler les Tchadiens* » et tenant compte « *des diversités nationales et des nouvelles réalités du pays* ».

Inde

Le gouvernement renforce ses pouvoirs spéciaux

New-Delhi *(AFP)*. – Le gouvernement indien a annoncé, le vendredi 22 juin, qu'il s'était donné de nouveaux pouvoirs afin de lutter contre « *des tendances terroristes et sécessionnistes* » qui agitent le pays.

Une ordonnance promulguée jeudi soir par le président de la Fédération indienne, M. Giani Zail Singh, et communiquée vendredi à la presse, amende la loi sur la sécurité nationale qui permet la détention sans procès. Cette loi avait été amendée une première fois le 5 avril dernier mais pour le seul Etat du Pendjab (nord-ouest de l'Inde). L'un des changements principaux réside dans le fait que désormais toute personne pourra être détenue pendant six mois – et non plus trois mois comme le prévoyait précédemment la loi – sans que cela nécessite l'avis d'un conseil consultatif.

Plusieurs dirigeants et militants sikhs ont déjà été arrêtés en vertu de cette loi sur la sécuité nationale. C'est le cas notamment du président du parti autonomiste sikh Akali Dal (modéré), sant Marchand Singh Longowal.

Nigéria

● DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMPLOT. – Le gouvernement militaire du Nigéria a découvert l'existence d'un « programme de déstabilisation » fomenté par des politiciens en exil pour renverser le régime du général Buhari, qui a pris le pouvoir le 31 décembre 1983, a annoncé vendredi 22 juin le ministre nigérian de l'information, le capitaine Samson Omeruah. Selon le ministre, le plan de déstabilisation en trois phases a été rédigé par un professeur londonien et prévoit l'utilisation de toutes les forces internes et externes au Nigéria pour obliger la présente administration à démissionner avant trois ans. Le ministre n'a donné comme nom de personnes impliquées que celui de M. Umaru Dikko, ministre des transports de l'administration de M. Shehu Shagari. – *(AFP.)*

RFA

Les couacs de Karajan

Le monde politico-culturel de la République fédérale est en émoi. L'illustrissime Herbert von Karajan est à couteaux tirés avec son orchestre, et Berlin-Ouest suit avec angoisse les états d'âme du maître. Derrière l'affaire, une belle clarinettiste et des considérations platement financières...

Correspondance

Bonn. Après trente ans de vie *commune, rien ne va plus entre* l'Orchestre philharmonique de Berlin et sa baguette magique, Herbert von Karajan. Comme dans une banale querelle de ménage, on chercherait en vain des motifs graves. Mais le fait est là, et le bourgmestre de Berlin-Ouest, Walter Diepgen, qui n'envisage certainement pas de gaieté de cœur une probable rupture, *s'est lui aussi avéré impuissant* à jouer les intermédiaires.

Ni le talent de Karajan ni celui de *ses cent vingt musiciens ne* sont en cause. Personne ne conteste au virtuose d'avoir fait à la fois la fortune et la renommée de son ensemble. *« On ne doit pas chanter avec Karajan pour faire une grande carrière, mais si on chante chez lui on fait toujours une grande carrière »*, estimait un jour l'imprésario anglais Basil Horsfield. Mais le Philharmonique n'est pas, non plus, n'importe quel orchestre. Une tradition plus que centenaire crée également quelques susceptibilités. Pour avoir *voulu, contre* l'avis de ses musiciens, imposer l'année dernière sa nouvelle protégée, la clarinettiste Sabine Meyer, le célèbre chef a rompu un charme vieux de plus d'un quart de siècle. Que reprochait-on *au juste* à Sabine Meyer ? De n'être pas assez mûre, pas encore parvenue au faîte de son art et *en mesure d'as*sumer un rôle de clarinettiste solo, qui doit donner le ton aux autres. Même si les musiciens tiennent à leur droit de choisir eux-mêmes leurs propres confrères, la querelle se serait terminée en d'autres temps à l'amiable. *« Avant*, regrette l'un d'eux, *on pouvait voir Karajan à chaque instant, il parlait avec chacun, il écoutait chacun. Maintenant... »*

Une gifle

Malgré ses soixante-seize ans, l'idole de la *jet society* n'a rien perdu de son allant, de sa foi en lui-même. Mais il a ressenti ces rebuffades comme un crime de lèse-majesté. *Il* a aussitôt menacé de quitter l'orchestre, d'aller travailler, si on lui refusait sa clarinettiste, à Vienne en emportant les contrats avec les maisons de disques, les chaînes de télévision. *Et il a obtenu ainsi gain de cause*. Du moins partiellement. Sabine Meyer est engagée pour un an à titre d'essai. Victoire à la Pyrrhus : le ver est dans le fruit, la confiance entamée. La musicienne devra se retirer d'elle-même en mai 1984, pour éviter un conflit ouvert, que sa démarche n'empêchera pourtant pas.

La tempête éclate à propos du régisseur Peter Girth, qui en quelques années a réussi à faire l'unanimité contre lui et dont le contrat arrive à renouvellement en 1985. On lui reproche de ne pas jouer son rôle d'intermédiaire entre Karajan et le Philharmonique, de servir au contraire d'espion au Maître, de couvrir toutes ses fantaisies, bref de le couper de ses musiciens. Ceux-ci n'attendent qu'une occasion pour s'en débarrasser, et elle ne tarde pas à se présenter. Girth est accusé d'avoir « giflé » l'attachée de presse, de l'avoir traitée de *« cerveau fêlé »*. C'est le grand déballage. Soutenu par Karajan, le régisseur se défend en accusant les musiciens d'en prendre un peu trop à leur aise avec les « à-côtés », notamment les concerts de musique de chambre. L'orchestre, qui reçoit 13 millions de marks de subvention par an de la ville de Berlin, donne en moyenne cent vingt représentations officielles par an. Chaque musicien touche un salaire d'environ 6 000 marks par mois, et Herbert von Karajan a la réputation de faire travailler dur. Mais tout cela laisse malgré tout des loisirs, et il n'est pas rare qu'à l'occasion d'une tournée, d'un festival tel ou tel groupe de musiciens s'associe pour donner des représentations. Il existe ainsi de multiples moyens d'arrondir ses fins de mois, de profiter d'une croisière, etc. Réputation oblige. Karajan aurait d'ailleurs du mal à y trouver à redire, lui dont le talent d'homme d'affaires n'a rien à envier à l'autre, bien au contraire.

Puissant comme Wotan

Sa carrière, qui connut une ascension fulgurante sous le régime nazi, ce qui lui vaudra quelques ennuis après la guerre, est inséparable de la montée des médias. Il comprendra très vite, en effet, tout le profit à tirer du disque, puis plus tard de la télévision. En trente ans, il a réalisé avec le seul Philharmonique de Berlin quelque mille quatre cents concerts et enregistré trois cents 33 tours. Il a même monté, il y a quelques années, sa propre société de vidéo, liée à l'orchestre par un contrat d'exclusivité qui vient d'ailleurs d'être dénoncé par ce dernier au cours du conflit actuel.

« De sa forteresse berlinoise, Karajan étendait ses mains magiques partout. Il semblait puissant comme Wotan et omniscient comme Erda », écrit l'hebdomadaire *Der Spiegel*.

C'est tout ce bel assemblage qui risque aujourd'hui de disparaître. Rendu furieux par les attaques contre son régisseur, le Maître se venge en décommandant le Philharmonique, au dernier moment et sans prévenir personne, pour les concerts prévus à Salzbourg pour la Pentecôte. Injure suprême : il dirige à sa place le Philharmonique de Vienne, trop heureux de l'aubaine. Une *« trahison »* que les Berlinois ne sont pas près d'oublier. Ils lui adressent, le 4 juin, une lettre qui frôle la rupture : *« Nous constatons que votre comportement dans cette affaire, comme en d'autres circonstances touchant l'orchestre, n'est pas conciliable avec les devoirs d'un dirigeant artistique de notre orchestre. »*

Les efforts de la municipalité de Berlin pour tenter de dénouer l'affaire ne peuvent cependant faire revenir Herbert von Karajan sur sa décision. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Le bourgmestre lui-même s'est rendu en personne à Salzbourg à la Pentecôte pour le rencontrer. Mais de Vienne, où il est allé enregistrer un nouveau disque, le chef d'orchestre fait savoir qu'il continue à s'opposer au licenciement de Girth, qui sera finalement voté par la municipalité. De guerre lasse, mardi dernier, celle-ci justifie sa décision par l'incapacité du régisseur à instaurer un rapport de confiance entre l'orchestre et son chef.

La veille, Karajan avait fait connaître aux sénateurs berlinois les conditions qu'il posait au maintien de sa collaboration avec le Philharmonique : une voix décisive dans le choix ou le renvoi des régisseurs, l'instauration d'un règlement pour les musiciens qui bénéficient d'autres engagements, le droit aussi pour le régisseur de décider l'engagement à l'essai de nouveaux musiciens. Bref, un véritable ultimatum dont on ne voit pas comment il pourrait être accepté. Pour le Philharmonique comme pour Karajan, la page sera difficile à tourner. Et en attendant, Berlin risque de se sentir orphelin.

H. de BRESSON.

MAROC

El Aïoun, ville lumière

De notre envoyé spécial

El Aïoun. – Lorsque le Puma décolle d'Agadir, en fin de matinée, en direction du Sahara occidental – le *« Sahara marocain »*, dit-on ici, – nous savons déjà que nous atterrirons de nuit à El Aïoun. Mais aucun des journalistes présents ne s'attend à l'impression qu'il va éprouver devant la mer de lumières de la ville, gouvernorat pour les Marocains, capitale politique pour le Front Polisario, qui rêve de la reconquérir. En attendant, le ronronnement assourdissant de l'hélicoptère ne favorise guère la conversation.

Survoler le désert à basse altitude est aussi fascinant que le découvrir à ras de sable, au fur et à mesure, par la piste, à dos de chameau ou en Land-Rover, mais le paysage change tous les 50 ou 100 kilomètres : plaisir qu'on en tire n'est plus le même.

A la sortie de Goulimine, dans le Sud marocain, les soldats des FAR (Forces armées royales) ont inscrit en lettres géantes la devise *« Dieu, la patrie, le roi »*, formée avec de grosses pierres blanches qui se détachent sur la montagne noire. Et voici l'oued Draa : ici commence l'aire de mouvence des Maures, qui s'étend jusqu'au fleuve Sénégal. L'oued se signale par les serpentins verts que forme la maigre végétation de la vallée, contrastant avec le massif de l'Ouarkziz, minéral et violacé, qui monte à l'assaut du ciel et s'interrompt brusquement sur une arête effilée surplombant le vide.

Balayée par les vents de sable, la hammada de Tindouf, désert plat et rocailleux où, selon le dicton, *« il ne fait bon ni vivre ni passer »*, marque le passage vers le Sahara occidental jusqu'aux environs de Jdiria. Surgissent alors des collines d'un brun qui vire au noir ; en forme de cônes tronqués, elles semblent posées sur des étendues de sable clair et font penser à un tableau surréaliste de Chirico. Puis la Saguia-el-Hamra, à sec la plus grande partie de l'année, mais dont les crues de printemps peuvent être d'une violence ravageuse, dessine au milieu de plateaux ingrats et stériles d'un marron tirant sur le mauve une sorte d'oasis blanche piquetée de tâches virides, qui s'étend jusqu'à l'Atlantique, non loin d'El Aïoun.

Une immense chenille

A l'approche de Smara, nous survolons les parties de l'ancien « mur » du « triangle utile » aujourd'hui abandonnées (*le Monde* du 21 juin). Du ciel on en perçoit mieux le dessein : le remblais ressemble à une immense chenille, mais à des distances variables, tenant compte de la nature du terrain, des postes d'observation et des PA (points d'appui) forment des cercles ou des quadrilatères défendus par des casemates et des positions enterrées, d'où l'on a retiré les pièces d'artillerie, les mitrailleuses et le matériel électronique. A l'approche de l'Océan, les escarpements vont s'adoucissant et se terminent par une immense plage beige clair.

Soudain, dans la nuit, scintillent des milliers de points lumineux blancs et jaunes. Cette vaste clarté ne tombe pas des étoiles mais forme une île lumineuse, se détachant sur les deux océans de sable et d'eau qui se rejoignent. L'effet est saisissant. L'obscure bourgade bâtie par les Espagnols dans les années 30 est devenue une vraie ville. Déjà, en 1981, elle avait commencé à prendre de belles proportions. *« Dans cinq ans, vous ne reconnaîtrez plus cette cité »*, nous avait dit alors le gouverneur sortant, M. Soliman Haddad, en nous énumérant les projets qu'il avait mis en chantier et ceux qui allaient l'être par son successeur, M. Slah Zemrag.

Le pari a été tenu plus vite encore : trois ans après on ne la reconnaît plus ! Elle est passée, selon les chiffres qui nous ont été donnés, de 48 000 à 93 000 habitants. Beaucoup de Maures, *certes*, portant la *deraa* (boubou) bleue ou blanche, originaire du Sahara ou de Tan-Tan, mais aussi une armée de fonctionnaires, de techniciens, d'enseignants, venus de Fès, de Rabat, de Casablanca, et de commerçants berbères du Souss. Le Polisario dénonce cette *« invasion »*, qu'il considère comme une *« colonisation »*. Les autorités marocaines présentent au contraire leur *« aide »* comme un *« devoir de l'Etat »* et une *« manifestation de solidarité de la nation »*, sans cacher toutefois que l'objectif est de *« créer des phénomènes irréversibles »*.

La ville, en tout cas, a changé physiquement. A quelques constructions de prestige (la splendide mosquée Moulay Abdelaziz et un beau centre culturel de style marocain, un centre artisanal, etc. ou utiles (écoles, lycées, maisons, etc.), sont venus s'ajouter des ensembles impressionnants. Les énumérer tous aurait le côté fastidieux d'un inventaire. Un chiffre en donne cependant une idée : *« Depuis 1976-1977, les investissements de l'Etat dans le Sud ont atteint 400 milliards de centimes (1) », affirme le gouverneur.*

Au premier coup d'œil, la cohérence du choix architectural frappe le visiteur. On a opté – à de rares exceptions près – pour un *« style saharien »* où dominent coupoles et lanterneaux, qui favorisent l'aération ou donnent de la fraîcheur, petites ouvertures qui protègent de la chaleur et d'une aveuglante *luminosité*, couleurs ocre ou jaune, qui évitent la réverbération. C'est le cas, en particulier, de nouveaux ensembles d'habitation : près du centre, le quartier Al Kassam (le serment), formé de 425 logements édifiés sur l'emplacement d'un bidonville, et, à la périphérie, le quartier Moulay Rachid (330 maisons avec jardin), qui vient d'être achevé, et un autre, très ambitieux (2 200 logements), en cours de construction, sans parler de diverses initiatives privées. Très caractéristique aussi le Palais de justice, conçu par un Egyptien, comme un fort du désert.

On a vu grand

Une constatation s'impose : on a vu grand. La nouvelle aérogare (60 millions de dirhams) est prévue pour accueillir 500.000 passagers par an, et les pistes récemment construites permettent l'atterrissage de gros porteurs. Le stade aura une capacité de 35 000 places, et l'équipe de football, en tête de la deuxième division, espère passer en première. On pourrait citer aussi l'hôpital à coupoles rouges, qui comptera 240 lits, la Maison des handicapés physiques et des aveugles. Quant à la vaste salle des fêtes, proche du Parador et du nouvel hôtel de 250 chambres, elle servira de cinéma, de théâtre, de salle de conférences (1 500 personnes), de galerie d'expositions. Enfin, le gouverneur n'est pas peu fier d'avoir fait aménager 6 hectares d'espaces verts contre 1,2 au moment du départ des Espagnols en 1975.

Mais c'est sans doute dans le domaine de l'éducation que les résultats sont les plus spectaculaires : quatorze écoles primaires contre deux en 1974-1975, le nombre des élèves passant de 800 à 14 500, et, dans le secondaire, de zéro à 33 940 dont 1955 au seul lycée Hassan II. Tout comme avec l'ambitieux Institut de technologie appliquée, les autorités marocaines ont sans doute voulu battre sur son propre terrain le Polisario, qui avait entamé dès 1976 un vaste programme d'alphabétisation et de formation.

A Smara, ville sainte de Ma-el-Aïnin, distante de 240 kilomètres, on assiste à des phénomènes analogues, bien que de moindre ampleur. En trois ans, la population a plus que doublé, pour atteindre 22 000 habitants : Sahraouis de Tan-Tan et de Tarfaya, Berbères du Souss, Arabes de Rabat et de Casablanca. Est-ce parce que la ville sainte de Ma-el-Aïnin, qui combattit les Français, avait failli renverser la dynastie alaouite au début du siècle ? Le fait est que, plus encore qu'à El Aïoun, le pouvoir central a voulu imprimer sa marque.

Ainsi, le siège de la province – flanquée des résidences du gouverneur et du secrétaire général – domine-t-il Smara de sa masse austère et imposante. On voit le drapeau chérifien rouge frappé de l'étoile verte beaucoup plus que dans le Nord, et toutes les occasions sont bonnes pour rappeler et souligner que la Marche verte a permis de rattacher « les provinces sahariennes » à celles du nord. A la « nouvelle école », près de la place de l'Unité, un tableau accroché au mur de la cour reproduit *le Serment de la Marche verte : « Je jure, au nom de Dieu très haut et tout-puissant, que je reste fidèle à l'esprit de la Marche verte, combattant pour l'unité du royaume, du détroit de Gibraltar au Sahara. »* Une formule qui n'est pas sans rappeler le slogan : *« La France de Dunkerque à Tamanrasset. »*

La mort du nomadisme

L'urbanisation semble attirer les nomades. A El Aïoun, la plus belle demeure, aux allures de château à tuiles vertes dans le style de Fès, appartient à un éleveur sahraoui. Tout en conservant sa tente du côté de Boujdor, où il possède un troupeau de 500 chameaux surveillé par six bergers qui circulent en Land-Rover, il va traiter ses affaires à Las Palmas, où il a acheté un appartement.



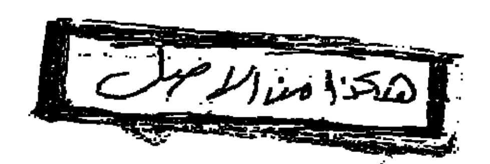
« Les jeunes, explique le gouverneur, M. Zemrag, *ne veulent plus du nomadisme. Alors, on voit les parents s'installer à la ville pour profiter des avantages du citadin : l'école pour les enfants, l'eau, les transports, le téléphone, les distractions. Le troupeau est confié aux grands-parents, qui restent sous la tente. Le nomadisme snob ou chic, qui consiste à aller passer quelques jours dans le désert en emportant un réfrigérateur et les éléments de confort, n'a pas d'avenir. En revanche, il faudrait transformer la région en ranch et définir les règles du nomadisme moderne. Pourquoi ne surveillerait-on pas les troupeaux avec des Land-Rover, comme cet éleveur de Boujdor, et même avec des hélicoptères. »*

La population d'El Aïoun, qui avait publiquement manifesté en faveur du Polisario en 1975 et réservé un bon accueil à ses combattants au début du conflit, n'a-t-elle *« jamais »* été réellement tentée par l'indépendance, comme l'affirme avec une grandiloquence suspecte tel de ses chefs traditionnels comme M. Ahmad Ould Bachir ? S'est-elle résignée à y renoncer ? A-t-elle succombé aux charmes du confort, selon l'analyse toujours actuelle faite il y a six siècles par Ibn Khaldoun ? Force est de constater, en tout cas, qu'elle ne s'est guère révoltée au cours des dernières années.

A l'inverse, peut-on affirmer comme certains ralliés – il y en aurait sept, ce qui est peu – que les militants du Polisario sont *« retenus prisonniers »* à Tindouf, alors qu'ils continuent à se battre avec détermination et à mourir avec courage ? Comment répondre avec certitude à ces questions quand on ne peut sonder les cœurs et les esprits ? Une chose, cependant, est certaine : le mode de vie des deux populations séparées, celle qui est en deçà du « mur » et celle qui vit au-delà, a été profondément modifié par dix ans de guerre. La première s'urbanise, la seconde se sédentarise dans les camps. Le nomadisme en voie de disparition fait assister à la mort d'une civilisation.

PAUL BALTA.

(1) 1 dirham est divisé en 100 centimes et vaut 1,05 franc.





France

UNE SEMAINE DE DISCUSSION AU PCF

Concilier la fermeté vis-à-vis des socialistes et l'ouverture d'un débat interne

Le comité central du PCF, qui se réunit les 26 et 27 juin, va devoir se prononcer sur les choix que la direction du Parti pourrait être amenée à faire, dans la période à venir, au cas où le président de la République déciderait de changer de gouvernement. Les communistes, dans cette hypothèse, participeront-ils à la nouvelle équipe ? Leurs représentants seront-ils les mêmes ?

Les dirigeants du parti observent que, dans les premières discussions qui ont eu lieu depuis le 17 juin, le principe de la présence au gouvernement n'a pas été mis en cause de façon significative. Parmi les députés communistes, par exemple, le point de vue selon lequel le recul électoral du PCF serait dû à sa participation au gouvernement s'est révélé très minoritaire au cours de l'échange de vues qui a suivi la réunion du bureau politique, le 19 juin. Il en a été de même lors des premières réunions de comités fédéraux, dont certains étaient convoqués pour la semaine suivant le scrutin européen. Les responsables locaux du parti n'ont pas perçu, chez les électeurs, un rejet de l'union de la gauche.

Pour autant, les communistes n'entendent pas déserter le terrain de la confrontation avec le chef de l'Etat et avec le PS, en donnant l'impression qu'ils ne pourraient faire autrement que d'accepter les conditions qui leur seraient faites, quelles qu'elles soient. Le comité central devrait donc insister sur l'impératif de reconquête qui s'impose à la gauche tout entière, et sur le risque qu'il y aurait, pour elle, à devoir assumer un « recentrage », négligeant les aspirations d'une part importante de son électorat.

C'est le sens des dernières interventions de M. Roland Leroy, membre du bureau politique, qui a encore insisté, vendredi 22 juin, sur France-Inter, le fait qu'il n'y avait pas eu, le 17 juin, glissement électoral du PCF vers le PS. Autrement dit, les socialistes ne peuvent considérer que les élections européennes auraient sinon levé, du moins allégé, l'hypothèque communiste.

Les dirigeants communistes doivent mener de front deux opérations délicates. L'une consiste à conserver, vis-à-vis des socialistes et, au-delà, vis-à-vis de l'opinion de gauche, la position du partenaires d'une alliance ; l'autre consiste à engager, au sein du parti, un changement crédible, qui suscite l'intérêt des catégories sociales auprès desquelles l'image du PCF s'est détériorée. Schématiquement, la première tâche implique de parler haut et fort et, par conséquent, de minimiser leur responsabilité dans leur déclin ; la seconde nécessite, au contraire, de donner des signes de modestie et de doute, et d'admettre une part d'inadaptation du parti lui-même à sa propre stratégie.

Cette dualité permet, dans une certaine mesure, l'expression des sensibilités différentes, comme on a pu le voir pendant la semaine écoulée. La direction a jugé opportun de permettre que soient posées, dans *Révolution*, des questions qui sont, au contraire, interdites de séjour dans *l'Humanité*. Certains membres du bureau politique, comme M. Pierre Juquin, se sont montrés déterminés dans l'intention de mener, en vue du prochain congrès, une discussion aussi ouverte que possible. M. Anicet Le Pors, dont les Editions sociales avaient décidé de faire paraître le livre *Confrontations* (*le Monde* du 23 juin), après les élections européennes, a bénéficié de ce concours de circonstances pour apparaître comme un théoricien du changement au sein du parti.

Pour M. Le Pors, l'heure n'est plus à s'interroger sur la façon de regagner graduellement une influence ; les communistes doivent se demander comment leur parti avait pu, il y a bientôt quarante ans, atteindre 28 % des voix, et s'il pouvait y revenir un jour. Le secrétaire d'Etat à la fonction publique a expliqué, lors de diverses interventions publiques, que cette question pose des problèmes de ligne politique, d'organisation et, « si besoin est », de personnes. Il a, à ce propos, tout en rendant hommage à M. Georges Marchais, regretté que, dans la dernière période, la ligne politique ait pu se confondre avec ce qui relève de la nécessaire « adaptation au terrain ». On ne saurait dire plus clairement que le PCF a été dirigé de façon hésitante, voire incohérente.

M. Le Pors exprime, ainsi, dans le cadre défini par la direction, des préoccupations que, tirant la leçon de ce qui s'était passé en 1978, les dirigeants du parti estiment préférable de ne pas étouffer. La question est, aujourd'hui, de savoir si des membres du comité central — et lesquels ? — vont chercher à profiter de cette opportunité ; et si, au-delà de la réunion des 26 et 27 juin, leur tentative éventuelle sera reprise à la rentrée, dans la perspective de changements d'hommes à la direction du parti. Rien ne permet, au stade actuel, de l'affirmer.

PATRICK JARREAU.

LE PROJET DE LOI SUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition en accepte l'esprit et vote contre

L'Assemblée nationale a adopté, le vendredi 22 juin, le projet de loi présenté par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, sur le renouveau de l'aménagement (*le Monde* du 23 juin). Le RPR et l'UDF ont voté contre ce texte bien qu'ils approuvent la plus grande partie de ses dispositions.

Pour certains élus de l'opposition, il est vrai, tout ce qui vient de la gauche ne peut être que mauvais ; M. Pascal Clément (UDF, Loire) a ainsi clairement reconnu : « *Quand MM. Galley ou Chalandon* [ministres de l'équipement avant mai 1981] *prenaient des mesures du même ordre que celles que vous proposez, il y avait certes entorse au principe de la propriété privée, mais en aucun cas ce n'était du socialisme. Tandis que (...), lorsqu'un gouvernement socialiste souhaite prendre de telles mesures, il fait du socialisme !* » En clair la gauche n'a même pas le droit de faire ce que faisait la droite. Sa présence au pouvoir est bien illégitime.

Les deux élus de l'opposition qui ont le plus participé au débat ont eu cependant une attitude plus modérée. M. Jean Rigaud (app. UDF, Rhône) a reproché essentiellement à ce projet de ne pas assez « *simplifier et clarifier* » la législation actuelle. M. Robert Galley (RPR, Aube) a reconnu que ce texte améliore le code de l'urbanisme ; il ne l'a pas voté au motif qu'il étend le droit de préemption des communes sur les biens immobiliers.

C'est bien là — en effet — un aspect essentiel du projet : toutes les communes, dotées d'un plan d'occupation des sols, pourront acheter les biens immobiliers mis en vente dans les zones urbaines ou à urbaniser de leur territoire, et non plus, seulement, dans les zones d'intervention foncière, créées par M. Galley, du temps où il était ministre de l'équipement. Il n'a pas été convaincu par les arguments de la majorité, qui a fait remarquer que, concrètement, cela fait passer la superficie des terrains où la préemption est possible de 1,1 à 1,5 million d'hectares. Il aurait souhaité que l'achat par la commune ne fût possible que dans des cas limités, alors qu'il le sera pour la mise en œuvre de l'ensemble de sa politique d'aménagement, qui pourra — d'après le texte voté par l'Assemblée — couvrir la totalité des domaines d'une politique urbaine (habitat, activités économiques, loisirs, espaces naturels...). Pour autant, par volonté d'égalité, M. Galley a soutenu la majorité contre le gouvernement, quand elle a décidé d'étendre ce droit de préemption à toutes les communes, et pas simplement à celles de plus de dix mille habitants, comme l'avait prévu M. Quilès.

Pour le reste, l'opposition ne pouvait guère critiquer les dispositions de ce projet, qui simplifie les mécanismes législatifs, bien complexes, de l'urbanisme (par exemple, en unifiant les procédures de zone d'aménagement différée et de zone d'intervention foncière), simplification encore accrue par les nombreux amendements, adoptés par les députés à l'initiative de M. Jean-Pierre Destrade (PS, Pyrénées-Atlantiques), rapporteur de la commission de la production. Elle ne pouvait pas non plus s'opposer aux conséquences tirées, dans ce texte, de la volonté gouvernementale de décentraliser, par exemple en autorisant les communes dotées d'un POS, à décider elles-mêmes des zones d'aménagement concertées.

Assez surprenante, toutefois, a été la position de M. Rigaud, qui a trouvé que la majorité faisait la partie trop belle aux droits des propriétaires et des occupants, ainsi qu'aux commerçants, artisans et industriels — ce qui est plus nouveau — touchés par les opérations d'urbanisme. En revanche, l'Assemblée a été unanime pour suivre le gouvernement dans sa volonté de limiter, avec précision, ce qu'une commune peut demander à des aménageurs ou à des promoteurs pour éviter certains abus. Le gouvernement, par contre, s'est opposé — mais sans succès — à l'extension des compétences des offices HLM en matière de tourisme social. Mais c'est lui qui a demandé que ces offices puissent louer des logements aux comités régionaux des œuvres universitaires et scolaires, que ceux-ci sous-loueraient à des étudiants.

Les conditions d'attribution des logements HLM ont été d'ailleurs l'objet d'un long débat, Mme Adrienne Horvath (PC, Gard) et M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis), président de la commission des maires pour la sécurité, rappelant que de celles-ci dépend l'équilibre social des quartiers et que les maires manquaient de moyens d'intervention sur elles. Des décrets en Conseil d'Etat préciseront les conditions de ces attributions et — nouveauté — les préfets établiront des règlements départementaux pour fixer la place des personnes prioritaires ; en cas de non-observation de ce règlement, le préfet pourra, pendant un an, attribuer lui-même les logements d'un office. Quand il y va de la solidarité, la décentralisation a des limites ! L'opposition, finalement, n'a pas refusé ce dispositif, la majorité ayant atténuée la rigueur du projet gouvernemental.

Aussi curieux que cela puisse paraître, dans un domaine aussi sensible, aussi « politique » que l'urbanisme, une sorte de consensus peut apparaître.

THIERRY BRÉHIER.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les résultats officiels définitifs

Voici les résultats officiels définitifs des élections du 17 juin en France tels qu'ils ont été proclamés le jeudi 21 juin, au Conseil d'Etat, par la commission nationale de recensement des votes :

		%
Inscrits	36 880 688	
Votants	20 918 772	
Abstentions	15 961 916	43,27 %
Suffrages exprimés	20 180 934	

LISTES	VOIX	%
PCF	2 261 312	11,20
PS	4 188 875	20,75
UDF-RPR	8 683 596	43,02
PCI	182 320	0,90
LO	417 702	2,06
PSU-CDU	146 238	0,72
ERE	670 474	3,32
VERTS	680 080	3,36
EUE	78 234	0,38
REUSSIR	382 404	1,89
UTILE	138 220	0,68
I 84	123 642	0,61
FN	2 210 334	10,95
POE	17 503	0,08

« POUR LA SURVIE ET LE DÉVELOPPEMENT »

Plus de six mille maires ont signé un appel au président de la République

La campagne « Survie 84 », qu'anime M. Jean Fabre, ancien dirigeant du Parti radical italien, organise, ce samedi 23 juin, salle Wagram, à Paris, des Assises de la survie et du développement, qui doivent réunir de nombreux élus de toutes tendances, ainsi que des personnalités scientifiques ou intellectuelles diverses. A cette occasion, un Appel contre l'extermination par la faim, adressé au président de la République, sera officiellement adopté.

Ce document a été signé par plus de six mille maires, une centaine de sénateurs et une centaine de députés, ainsi que par une trentaine de présidents de conseil général. Il s'appuie sur le Manifeste contre l'extermination par la faim et pour le développement, rendu public, en juin 1981, par quatre-vingts lauréats du prix Nobel. Des campagnes similaires avaient été menées dans plusieurs pays, notamment en Belgique et en Italie.

Parmi les signataires français, on relève les noms de MM. Dominique Baudis, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Pierre Fourcade pour l'opposition, Jean-Yves Le Drian, Louis Longequeue, Pierre Mauger pour le PS, Bernard Hugo pour le PCF. De nombreux intellectuels et artistes ont donné leur accord à cette initiative.

● *M. Pierre Bas (RPR) demande la démission du président de la République.* — Dans un communiqué, M. Pierre Bas, député RPR de Paris, « *s'étonne qu'avec 32 % des voix M. François Mitterrand se cramponne désespérément à l'Elysée. Il est temps pour lui d'en sortir ! Le peuple français avec éclat et dans le respect le plus absolu de la légalité vient de lui signifier son congé* ».

M. Rossinot (rad.) : nous voulons garder notre capacité de dialogue avec le MRG

M. André Rossinot, président du Parti radical valoisien, qui analysait, vendredi 22 juin devant la presse, les résultats du scrutin du 17 juin, a jugé que « *la dérive extrême droitière* » d'une partie de l'électorat est « *un phénomène très grave* » qu'il ne « *sous-estime pas* » et qui, selon lui, « *sera plus durable que d'aucuns ne le pensent* ».

Il a demandé à l'opposition d'adopter à l'égard du Front national « *une attitude claire* » : pas d'accord avec l'extrême droite. « *L'opposition*, a-t-il souligné, *n'a pas les moyens de s'offrir un deuxième Dreux.* »

Evoquant la liste ERE, il a souligné « *l'éloignement du MRG face au PS* », ce qui, selon lui, constitue « *un élément positif* ». Il a cependant condamné très sévèrement « *les personnalités transfuges d'où qu'elles viennent et les démarches personnelles* » ; en fait, tous ceux qui ont pris « *cette grave responsabilité de casser le groupe de la gauche démocratique du Sénat dans le but de mener à bien une opération répréhensible* ».

Parlant de l'UDF, dont les radicaux valoisiens sont membres, il a plaidé pour le maintien au sein de la confédération de « *sensibilités différentes* » qui devraient pouvoir « *s'exprimer davantage* ». Il faut, selon M. Rossinot, donner à l'UDF « *quelques objectifs* » mais « *ne pas lui demander plus qu'elle ne peut fournir* ». « *L'UDF*, a-t-il dit, *cela peut marcher, si l'on se souvient que c'est une confédération* », autrement dit « *un rassemblement de composantes* » qui tient sa force de la force même de chacune de ces composantes.

Le Parti radical, a-t-il précisé « *souscrit entièrement à la stratégie adoptée par le dernier bureau politique de l'UDF*, décidant que le choix du « présidentiable » ne devrait pas intervenir avant les élections législatives de 1986. « *Nous sommes d'autant plus attachés à notre autonomie au sein de l'UDF que nous voulons garder notre capacité de dialogue avec les radicaux qui font partie de la majorité* », a-t-il ajouté, semblant estimé que « *dans un temps pas si lointain* », les deux branches de la même famille radicale pourraient se réunir. Encore faudrait-il, selon lui, que les radicaux de gauche sachent tirer les leçons du scrutin du 17 juin et comprennent que seul leurs cousins de l'opposition peuvent leur « *garantir une survie politique* ».

Interrogé sur l'attitude de son parti à l'égard de M. Barre, M. Rossinot a rappelé qu'il n'avait jamais caché « *sa sympathie* » pour l'ancien premier ministre mais qu'il s'agissait là d'une prise de position personnelle. « *Le Parti radical en tant que tel ne s'est pas prononcé* », a-t-il précisé.

M. Deniau quitte la présidence des clubs Perspectives et Réalités

M. Jean-François Deniau, qui vient d'être élu à l'Assemblée des Communautés européennes, a décidé, en raison semble-t-il d'un emploi du temps trop chargé (1), de renoncer à assurer la présidence des clubs Perspectives et Réalités. Cette décision — tout comme le départ pour des raisons d'ordre professionnel de M. Georges de Brémond d'Ars, actuel secrétaire général des clubs — sera effective au mois de septembre ou d'octobre prochains ; époque à laquelle les clubs se réuniront en assemblée générale. A cette assemblée sera soumise une modification des statuts permettant la suppression des postes de président et de secrétaire général et leur remplacement par un délégué général.

M. Alain Lamassoure, conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre de longue date des clubs et du Conseil pour l'avenir de la France de M. Giscard d'Estaing, sera proposé pour assurer cette fonction.

De ces clubs « réorganisés », M. Valéry Giscard d'Estaing deviendrait l'animateur privilégié, retrouvant ainsi le rôle qu'il jouait avant son élection à la présidence de la République en 1974. Il participera notamment à toutes les réunions des instances dirigeantes des clubs. Jeudi 21 juin, il était déjà présent au comité directeur. Ainsi, M. Giscard d'Estaing resserre les liens avec les clubs Perspectives et Réalités, qu'il a fondés, mais sans en assurer la présidence, puisque cette fonction doit être supprimée.

(1) M. Deniau est président du conseil général du Cher, écrit des chroniques régulières dans *le Figaro* et effectue de longs reportages à l'étranger pour *le Figaro Magazine*.

En bref

● *Les adhérents directs de l'UDF et M. Barrre : une sympathie réciproque et ancienne.* — M. Michel Pinton, président des adhérents directs de l'UDF, a déclaré, vendredi 22 juin, qu'il existe, entre les adhérents directs de l'UDF et M. Barre, « *une sympathie réciproque et ancienne qui* [les] *lie de toute évidence* ». Il a toutefois précisé que « *la question du choix du présidentiable ne se pose pas aujourd'hui* ».

Analysant les résultats du scrutin du 17 juin, M. Michel Pinton a jugé que « *les législatives peuvent venir beaucoup plus vite qu'on ne l'imagine. Le gouvernement est sur une pente qui ne fait que s'accentuer. Nous somme à la merci de n'importe quelle étincelle qui risque de précipiter les élections* », a-t-il affirmé.

Les adhérents directs de l'UDF devaient tenir ce samedi 23 juin, à Paris, leur première convention *nationale*.

● *L'enseignement agricole au Sénat.* — Après avoir adopté définitivement la proposition de loi « *tendant à permettre la révision des conditions et charges apposées à certaines libéralités* » (*le Monde* du 19 avril), le Sénat a approuvé, jeudi 21 juin, à l'unanimité le projet de loi « *portant rénovation de l'enseignement agricole public* » (*le Monde* du 6 juin). Après que plusieurs orateurs de l'opposition majoritaire au Sénat, ont regretté qu'il n'y ait pas un texte unique sur l'enseignement agricole, public et privé, et que M. Rocard, ministre de l'agriculture a confirmé que le texte intéressant le privé est en cours d'élaboration, les sénateurs ont créé « *un conseil d'enseignement agricole public* » dans chaque région chargé d'établir des schémas prévisionnels spécifiques. Pour M. Rocard, ces instances régionales sont nécessaires, mais leur création est d'ordre réglementaire.

● *M. Bérégovoy fait l'éloge de M. Mauroy.* — Pour M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, M. Pierre Mauroy « *n'est pas un homme facile à remplacer* ». Dans une interview à *Paris-Normandie*, M. Bérégovoy affirme que « *la personnalité, homme ou femme, appelée à succéder à M. Pierre Mauroy, [devra] avoir les mêmes qualités, à savoir l'ardeur au travail, le courage, la sensibilité* ».

Le ministre des affaires sociales ne partage pas, d'autre part, le point de vue de M. Jacques Delors, selon lequel l'action gouvernementale manque de « *calme* » et de « *clarté* ». « *Le gouvernement*, déclare-t-il, *a fait beaucoup de bonnes choses. Les Français s'en rendront mieux compte au fil des mois.* » M. Bérégovoy ajoute : « *Tous les ministres sont solidaires de ce qui se fait, y compris dans le domaine de la communication. Nous avons donc chacun notre part de responsabilité dans ce qui va bien comme dans ce qui va moins bien. Cela dit, on peut toujours faire mieux.* »

Société

LA PRÉPARATION DE LA MANIFESTATION DU 24 JUIN PAR L'ÉCOLE PRIVÉE

Sous le signe de l'ambiguïté

(Suite de la première page.)

C'est pour faire monter la pression contre le gouvernement que l'opposition a tout fait pour prendre possession de la défense de la « liberté » de l'enseignement, symbole de toutes les libertés. N'hésitant pas à s'attaquer violemment aux négociateurs de l'enseignement catholique et à appeler, avant eux, à la manifestation nationale.

Cet affrontement politique, aggravé par le résultat des élections européennes et l'annonce de la participation au défilé du Front national de M. Le Pen, contribue à placer la manifestation du 24 juin sous le signe de l'ambiguïté.

Ambiguïté sur l'utilisation politique du mouvement. Ambiguïté aussi sur le sens de la manifestation, même si les responsables de l'enseignement catholique lui assignent pour objectif de porter l'écho de leurs refus, de leurs espoirs, et rien d'autre. Mais qui, en dehors de ces responsables, est en mesure parmi les manifestants de faire la part de ce qui est inacceptable dans le texte et de ce qui représente un progrès, par rapport à la situation actuelle ?

Le gouvernement n'a pas tenu l'engagement initial de M. Mitterrand. S'il a, comme promis, cherché à « *convaincre sans contraindre* », par la voie de la « *négociation* », il a en définitive garanti, sans limitation de temps, l'existence d'un enseignement privé financé par l'Etat (soit 20 milliards en 1984). C'est un pas considérable de la part d'un gouvernement de gauche. La limite de la trahison pour les militants laïques. Et, pour l'enseignement privé, l'assurance de ne plus voir son avenir remis en question à chaque échéance électorale. Même si cette assurance s'assortit de mesures (telles la rationalisation de la gestion ou l'amélioration du statut des enseignants) destinées à faire participer l'enseignement privé au service public à armes égales avec l'enseignement public.

Le cartel des mécontents

Ambiguïté encore sur les motivations de chacun des manifestants. A ceux qui défileront de bonne foi pour leur école, pour l'idée de « liberté », s'ajouteront tous les mécontents pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'école et tous ceux qui souhaitent le départ de ce gouvernement qui, de son côté, n'a pas su expliquer à temps que la liberté n'était pas menacée. En dépit des apparences. Car, en cette affaire, tout autant que la passion l'emporte sur la raison, la forme domine le fond. Or le gouvernement, par maladresse ou par déception de n'avoir pas été compris, a accordé d'ultimes amendements aux laïques, qui ne changeaient rien à l'essentiel mais donnaient à ceux-ci l'impression d'avoir gagné. Il n'en fallait pas plus pour que l'enseignement privé s'estime trahi et décide de descendre dans la rue.

L'entreprise n'est pas sans danger. Des débordements sont toujours possibles. Et la défense de l'école risque de passer au second plan, en dépit des consignes, derrière les slogans hostiles au gouvernement et déjà rodés lors des manifestations décentralisées qui ont eu lieu à l'occasion du débat à l'Assemblée nationale. C'est précisément ce que veut éviter l'épiscopat, soucieux, en outre, de ne pas se couper des « cathos de la laïque » ni des chrétiens pour qui le débat scolaire n'est pas prioritaire.

Déjà, en mars dernier, Mgr Honoré, archevêque de Tours et président de la Commission épiscopale pour le monde scolaire et universitaire, attirait l'attention des membres du Comité national de l'enseignement catholique sur les risques d'une « *crise politique* » née du problème de l'école. « *Si le pouvoir,* déclarait-il, *devait succomber à une crise dont l'origine apparaîtrait imputable d'abord à la défense de l'enseignement privé, ce serait pour l'avenir un risque considérable. A la fois pour l'école catholique, pour les catholiques de France, pour l'Eglise. Dans la « mémoire historique » de la nation, un gouvernement serait tombé à cause de l'école catholique. Et ce gouvernement était celui qui portait les espoirs des couches populaires du pays.* »

CATHERINE ARDITTI.

« IL FAUT LIRE LE PROJET DE LOI » *recommandent quinze députés socialistes chrétiens*

Quinze députés socialistes (1) s'affirmant « *chrétiens* » estiment dans un communiqué commun que le projet de loi sur l'enseignement privé « *ne mérite pas le déchaînement de haine auquel on assiste* » et, en particulier, que « *le défilé du 24 juin est disproportionné avec la nature de la portée des dispositions adoptées par la majorité de l'Assemblée nationale* ».

Ils rappellent que le projet « *réaffirme solennellement le principe du respect de la liberté de l'enseignement* » et « *en garantit l'application par le financement public des établissements privés* (...) *Nous demandons à tous de dépassionner le débat,* poursuivent-ils, *de cesser de lancer des slogans mensongers et de faire une chose toute simple : lire le projet de loi* ».

(1) MM. Jean-Jacques Benetière (Loire), Paul Bladt (Moselle), Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin), Mmes Denise Cacheux (Nord), Berthe Fiévet (Cher), MM. Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne), Charles Metzinger (Moselle), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), Bernard Montergnole (Isère), François Mortelette (Loir-et-Cher), Louis Moulinet (Paris), Jean Peuziat (Finistère), Joseph Pinard (Doubs), Roger Rouquette (Paris), Bernard Schreiner (Yvelines).

● *La manifestation et la RATP.* – Neuf stations de métro desservant les Champs-Elysées et le quartier de la Concorde pourront être fermées le 24 juin, en raison de la manifestation en faveur de l'enseignement privé. Ces stations sont les suivantes : Concorde ; Champs-Elysées-Clemenceau ; Franklin-Roosevelt ; George-V ; Charles-de-Gaulle-Etoile ; Chambre des députés ; Invalides ; Madeleine ; Miromesnil.

M. PIERRE MAUROY : que ceux qui prétendent manifester au nom des libertés réfléchissent

L'inauguration d'un CES à Wallincourt (Nord) samedi matin 23 juin a fourni à M. Pierre Mauroy l'occasion de revenir sur le débat autour de l'école privée. S'agissant de la titularisation des enseignants du privé, le premier ministre a notamment déclaré : « *Dans la République française, la loi est la même pour tous. Si certains enseignants du privé sont en situation de pouvoir être titularisés et s'ils le souhaitent, comment le gouvernement pourrait-il le leur refuser ? Refuser cette titularisation, c'est entraver leur liberté individuelle. Que ceux qui prétendent manifester au nom des libertés y réfléchissent.*

» Qu'ils réfléchissent aussi au fait que, lorsque des communes apportent une aide financière, elles doivent demeurer libres de leur démarche. Elles financent, elles aussi, sur la base d'un contrat. Si ce contrat, n'était, par hypothèse, pas respecté, elles doivent pouvoir se désengager. C'est cela la liberté. »

M. Pierre Mauroy a ajouté : « *Le respect, comme l'exercice des différentes libertés, parfois contradictoires, exigent des lois et des règlements. Leur mise au point incombe au gouvernement et au Parlement. C'est cela la démocratie. Prétendre imposer par la pression, par la rue, sa propre conception de la liberté en piétinant la liberté des communes et la liberté des enseignants, c'est faire du corporatisme. C'est placer des intérêts particuliers au-dessus de l'intérêt général. Et cela, il est du devoir de tout gouvernement de le refuser. Le gouvernement est là pour garantir, envers et contre tous, l'intérêt général.* »

M. SAVARY : on cherche à atteindre la légitimité du pouvoir

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, estime dans une interview accordée à *Libération* samedi 23 juin que les motifs de la manifestation du 24 juin sont « *pour une large part antigouvernementaux* ». « *Ce n'est pas la défense d'une liberté qui réunit, c'est la légitimité du pouvoir qu'on cherche à atteindre,* poursuit-il. *La présence des élus de l'opposition, y compris les nouveaux parlementaires européens, et les propos qu'ils tiennent sont sans ambiguïté.* »

M. Savary ajoute que « *dans ce contexte, l'épiscopat a jugé bon de doser sa présence, en hommes comme en temps. Il court lui aussi un risque, celui de placer l'Église à nouveau dans le champ des forces politiques* (...). *En cautionnant aussi nettement une opération politique aussi ambiguë que la manifestation du 24 juin, l'épiscopat prend ses responsabilités. L'histoire dira qui a eu le souci véritable de l'intérêt général et de la paix sociale* ».

● *Un enseignant radié se pourvoit devant le tribunal administratif.* – M. Jean-Pierre Blache, quarante-huit ans, professeur de philosophie radié le 15 mars du corps des adjoints d'enseignement, se pourvoira, mercredi 26 juin, devant le tribunal administratif de Lyon pour demander l'annulation de cette décision ministérielle. M. Blache, qui a fait l'objet de plusieurs procédures disciplinaires depuis 1976, avait été suspendu, le 14 mars 1983, pour avoir écrit sur un tableau d'affichage du lycée Pierre-Brossolette à Villeurbanne (Rhône) : « *Soldats français, hors du Liban* ».

Il y a soixante ans : le cartel des cardinaux contre le Cartel des gauches

La manifestation du 24 juin 1984, point culminant d'une série de rassemblements organisés dès 1983, remet en mémoire d'autres manifestations, tout aussi, sinon plus, imposantes, qui se déroulèrent en 1924 et 1925. A l'appel des évêques et de la Fédération nationale catholique, plus de deux millions de personnes avaient alors fait reculer le gouvernement du Cartel des gauches.

Les programmes électoraux des cartellistes (les radicaux, avec le soutien, sans participation, des socialistes, et celui des communistes), ne faisaient pas mystère de leur volonté de revenir au laïcisme, et d'abroger les mesures prises par le Bloc national et considérées par eux comme autant d'entorses aux principes de la laïcité de l'État.

Au lendemain de la victoire électorale du Cartel, dominé par les radicaux, qui, seuls, gouvernent, Edouard Herriot, nouveau président du conseil, annonce (le 17 juin 1924) quatre décisions : la fin du régime spécial en Alsace-Lorraine (1) ; la suppression de l'ambassade au Vatican (que le Bloc national avait rétablie en 1920) ; la suppression des congrégations non autorisées ; le refus de la création de nouvelles associations diocésaines. Bref, Edouard Herriot et le Parti radical veulent revenir à l'application des lois laïques de 1904, qui avaient été mises en veilleuse au moment de l'union sacrée, pendant la première guerre mondiale.

Bien que les cartellistes se soient toujours opposés au « cléricalisme » de leurs prédécesseurs (Raymond Poincaré, appuyé sur le Bloc national, la chambre « bleu horizon » du lendemain de la victoire de 1918), la déclaration d'Edouard Herriot donne le signal d'une intense agitation. Celle-ci part d'Alsace-Lorraine, sous l'impulsion de l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch. La contestation s'étend ensuite à l'ensemble du pays et prend un tour politique : les ligues diocésaines, qui se constituent à l'appel des évêques, se regroupent en une Fédération nationale catholique animée par le général de Castelnau, l'un des chefs de l'armée en 14-18, adversaire déclaré du Cartel, lui-même battu aux élections législatives du 11 mai 1924.

L'épiscopat est alors, dans sa majorité, intransigeant et politisé. Il est d'ailleurs incité à l'être par le pape Pie X. Les cardinaux publient, le 25 mars 1925, une véritable déclaration de guerre contre le gouvernement, qui met en cause la conception même de l'Etat laïque. « *La société comme l'individu,* proclament les cardinaux de France, *doit au vrai Dieu des adorations et un culte ; il faut déclarer sur tous les terrains, dans toutes les régions du pays, ouvertement et unanimement la guerre au laïcisme.* »

Les propos de l'évêque de Rennes, Mgr Charost, ajoutent à cette polémique : l'application à l'Alsace des lois qui régissent le reste du territoire national, écrit-il à l'évêque de Strasbourg, « *placerait l'Alsace dans une situation plus odieuse que l'agression germanique* ».

Pour Edouard Herriot, les choses sont claires : « *Les puissances cléricales se sont entendues avec les puissances capitalistes, car ce qu'elles désirent, les unes et les autres, c'est abattre le Cartel des gauches.* »

De fait, la Fédération nationale catholique apporte sa pierre au « *mur de l'argent* » auquel se heurtent les radicaux dans leur politique économique. A travers des campagnes de presse, notamment dans *Ouest-Eclair*, elle incite les épargnants à retirer massivement les bons qu'ils détiennent (les bons de la défense nationale, qui avaient servi à financer l'effort de guerre, étaient très répandus : 65 milliards de francs de l'époque) ; elle incite également les catholiques à refuser de souscrire aux emprunts d'Etat. « *Ce qu'il faut,* écrit *Ouest-Eclair*, pour être plus explicite, *c'est l'union sacrée, le Bloc national pour sauver la France.* »

Finalement, le cartel des cardinaux fait reculer le Cartel des gauches : ce que ni l'opposition catholique aux lois Ferry, ni l'opposition catholique aux lois Combes, n'avaient réussi, la Fédération nationale catholique l'obtient, grâce à l'ampleur des manifestations mais aussi parce qu'une partie de la majorité du cartel flanche. Le 2 février 1925, la moitié des membres du groupe dit de la « *gauche radicale* » vote pour le maintien de l'ambassade au Vatican, c'est-à-dire contre son propre gouvernement. Si bien que la défense de la laïcité, qui avait été l'un des ciments du Cartel, devient l'un des éléments de son échec.

J.-M. C.

(1) Dans les départements recouvrés demeurait en vigueur le Concordat de 1801, et l'école était, comme avant les lois Jules Ferry, confessionnelle.

LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tout allait bien et rien ne va plus

Le congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) a réuni, les 20 et 21 juin à Toulouse, une centaine de délégués qui ont consacré la plus grande partie de leurs discussions au décret publié le 8 juin et portant statut des enseignants-chercheurs. Le débat sur la grève des examens, engagée depuis un mois par le SNE-Sup. pour protester contre ce texte, a occupé ces deux jours et divisé les congressistes.

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Au début du mois, tout allait bien pour le syndicat. Enfin, il vaudrait mieux écrire tout allait mal pour les enseignants et bien pour l'action. Le ministère proposait aux universitaires un projet de décret fixant leur statut et leur mission, précisant leurs horaires et les conditions de leur promotion. Discussions, grèves, manifestations, le SNE-Sup. s'opposait par tous les moyens à un texte qu'il jugeait « *nocif à la fois pour les collègues et pour le service public d'enseignement supérieur* ».

Certes, « *des avancées, des petites victoires de détail* », pour reprendre l'expression d'un enseignant de Nanterre, avaient été obtenues. Mais le projet restait « *fondamentalement mauvais* ». Le syndicat, fort des référendums organisés dans la moitié des universités qui « *manifestaient le rejet massif de ce décret* » (*le Monde* du 7 juin), avait appelé les enseignants à refuser de transmettre les notes des examens.

Dans plusieurs établissements, l'année universitaire risquait de mal se terminer. A Besançon-Lettres et surtout dans les universités scientifiques où les assistants sont plus nombreux et plus inquiets pour leur avenir (Rennes-I, Toulouse-III, Lille-I, Paris-VI...) la grève des notes était largement suivie. Le SNE-Sup. retrouvait son rôle de leader dans un milieu qui comprenait, même s'il ne les suivait pas, ses mots d'ordre.

Puis ce fut le coup de théâtre. « *Alors que l'action se développait et que de nombreux universitaires rejoignaient le mouvement* », le décret tant contesté était publié au *Journal officiel* du 8 juin. « *Pire qu'Alice Saunier-Seïté* », s'est écrié un délégué. « *Ce gouvernement que nous avons porté au pouvoir nous bafoue* », a renchéri un Toulousain.

Le texte ne satisfait pas les assistants. Il inquiète les jeunes sans grade, seuls à encadrer les premières années d'étudiants. « *Et il plaît à peine aux professeurs nostalgiques de l'avant 81* », explique un délégué de Besançon. Alors, pourquoi l'avoir publié et surtout avant les élections européennes, comme le souligne une enseignante d'Orsay ?

Terminer une grève

La publication du décret a « *cassé l'action* ». Elle a démobilisé les enseignants et provoqué « *un ramollissement dans les établissements* », selon l'expression de M. Jean-Paul Lecertua de Limoges, inquiet de la diminution du nombre de participants aux réunions syndicales. Que peut, alors, envisager le syndicat, divisé entre ceux qui souhaitent continuer la lutte et ceux qui commencent à baisser les bras et à abandonner tout espoir ? Les deux premiers jours du congrès ont permis à un nombre de délégués d'avancer des points de vue souvent opposés.

Pour M. Pierre Duharcourt, la bataille doit continuer, mais sous des formes différentes. Il est nécessaire d'envisager « *une action de grande ampleur et de longue durée* » pour obtenir, dans un contexte politique nouveau, depuis les élections européennes, le retrait du texte. Les délégués de la tendance minoritaire Ecole émancipée bondissent sur les bancs de l'amphithéâtre et critiquent cette « *recherche de la meilleure manière de terminer une grève* ». La tension monte rapidement. Quelques assistants menacent de quitter le syndicat. De nouvelles interventions tentent d'apaiser ceux qui se sont le plus engagés dans la grève.

Motions, contre-motions, amendements, discussions : finalement, la commission administrative du syndicat adopte un texte demandant aux adhérents de suspendre la grève. Mais elle décide aussi « *de préparer des actions d'ampleur nationale pour la rentrée* ». M. Jean-François Tournadre, secrétaire national du SNE-Sup., évoque « *l'organisation d'une manifestation nationale en octobre et surtout la mise en échec des dispositions nocives du décret* ».

Des perspectives insuffisantes pour calmer un assistant de Pau, déçu de la gauche, déçu du syndicat, déçu de ses collègues : « *Pourquoi M. Savary s'obstine-t-il à faire des cadeaux à la droite, à des gens qui ne voteront jamais pour lui ?* »

SERGE BOLLOCH.

CIBISTE FRAUDEUR AU BACCALAURÉAT

Un candidat fraudeur au baccalauréat série B a été démasqué par un cibiste, étonné de recevoir un véritable cours de géographie.

Le candidat avait cru trouver un moyen imparable de frauder : une liaison permanente, par émetteur-récepteur CB miniaturisée, avec sa petite amie, installée dans une voiture en face du lycée avec tous les manuels nécessaires. Cette fraude sophistiquée a été découverte par un autre cibiste passant en voiture devant le lycée Jean-Zay d'Orléans, récepteur branché, devant le centre d'examen au moment où la jeune complice dictait au candidat bachelier.

Le cibiste a donné aussitôt l'alerte au rectorat. Les cheveux un peu longs du fraudeur cachaient bien les écouteurs de son appareil de CB, mais le foulard qui dissimulait le micro miniaturisé l'a trahi : il faisait vraiment trop chaud dans la salle d'examen pour que l'on porte un tel foulard. L'émetteur-récepteur, très petit, était invisible sous les vêtements. Il en coûtera, au minimum, au fraudeur, une interdiction de passer le baccalauréat pendant cinq ans.

Le Père Defois recteur de la « Catho » de Lyon

Le Père Gérard Defois, ancien secrétaire général de l'épiscopat, a été nommé recteur de l'Institut catholique de Lyon. Cette université accueille cinq mille étudiants, dont beaucoup viennent d'Afrique, et trois cents professeurs y dispensent leur enseignement. Le Père Defois, qui est actuellement professeur à l'Institut catholique de Paris, succède à Lyon au Père Paul Chevallier, qui a occupé ce poste pendant quatorze ans.

[Né le 5 janvier 1931 à Nueil-sur-Layon (Maine-et-Loire), Gérard Defois fait ses études au grand séminaire d'Angers et est ordonné prêtre en 1956. Vicaire à Angers, puis aumônier de lycée jusqu'en 1963, il poursuit ses études à l'Institut catholique de Paris. Revenu à Angers, il y dirigera l'enseignement religieux de 1965 à 1967. Pendant cinq ans, il sera professeur à Paris avant d'enseigner à Abidjan (Côte-d'Ivoire) à l'Institut supérieur de culture religieuse jusqu'en 1976. Il est secrétaire général adjoint de l'épiscopat en 1973, puis secrétaire général en 1977, poste qu'il occupera jusqu'en 1983.

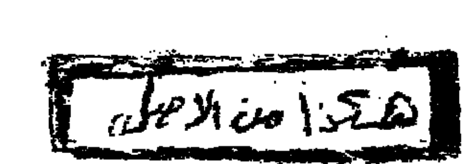
Il a publié plusieurs ouvrages, notamment *l'Occident en mal d'espoir* (1982) et *l'Europe et ses valeurs* (1983).]

Médecine

Malade entravé

M. Laurence Waddington, juge à Los Angeles, a décidé, le 22 juin, qu'un hôpital de la ville était en droit d'entraver les mains d'un malade qui, atteint d'un cancer pulmonaire, avait tenté à plusieurs reprises de débrancher le poumon artificiel auquel il est relié depuis avril dernier. Ce malade, M. William Bartling, soixante-dix ans, a, aujourd'hui, les mains attachées.

Estimant qu'il était en droit de mourir librement, il avait introduit une action en justice contre l'hôpital. Le tribunal a jugé que la maladie du septuagénaire n'étant pas à un stade terminal, l'hôpital agit pour son bien en le maintenant en vie. M. Bartling souffre aussi d'emphysème, d'artériosclérose et d'une maladie abdominale grave. Son avocat a décidé de faire appel.





MAITRISE  L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

JUIN 1984 • NUMÉRO 13

Maitrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Sur la route des vacances...

De l'automobile à l'éclairage public, on peut toujours économiser... même en vacances !

« *Nationale 7, qui fait de Paris un petit faubourg de Valence...* »

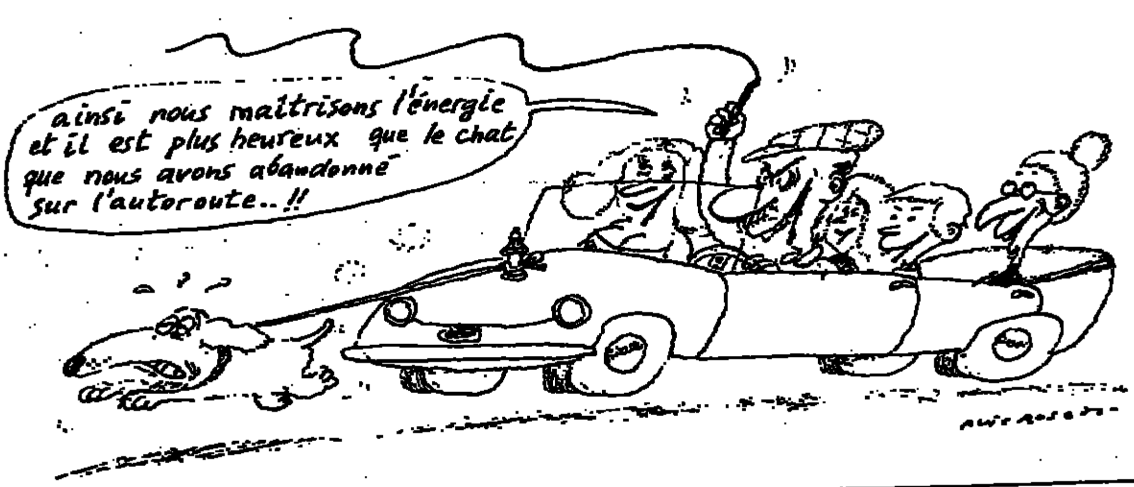
Elles sont loin les routes des vacances de Trenet, sous les ombrages des platanes, parfumées de nougat et de berlingot. Aujourd'hui c'est la ruée vers l'or : dix millions de voitures sur les routes de l'été 1983. Paradoxe : les vacances, les « grandes », comme on les appelle encore, par la coupure qu'elles représentent sont devenues essentielles pour nous refaire une énergie vitale. Mais, en même temps, notre système de vacances se révèle très dépensier en énergie. Pourquoi ? « *Parce que*, répondait dès 1981 un groupe du VIIIe Plan, *les vacances, mais aussi les week-ends, traduisant un changement radical d'environnement, impliquent de longs déplacements et l'utilisation sur de courtes périodes d'équipements de pointe, d'efficacité nécessairement réduite.* » Modes de vacances et consommations d'énergie sont bel et bien liées. Reprenons.

Premier temps : nous partons tous au même moment, en voiture, dans les mêmes directions. Selon le secrétariat d'Etat au Tourisme, en 1982, 82,1% des journées de vacances se situent entre juillet (31,9%) et août (51,2%). 78,3% des vacanciers partent en voiture contre 10,3% par le train. Dernier chiffre de cette première équation, le ministère des Transports attend plus de 3,5 millions de véhicules dans les starting-blocks de la dernière semaine de juillet et de la première d'août. Résultat de l'équation : plusieurs centaines de milliers d'heures de bouchon. Perte estimée par les spécialistes : deux litres de carburant par heure-véhicule. Dans un contexte politique (notamment dans le Golfe) qui fait peser de gros nuages sur nos approvisionnements de pétrole, faut-il rappeler que la consommation par l'automobile représente 25% du total et ne cesse dangereusement d'augmenter ? Alors ? Alors continuons à mieux choisir nos dates de départ, à les étaler pour faire disparaître ces bouchons gloutons. Ensuite l'idéal serait, bien sûr, de partir davantage en transport collectif, beaucoup plus économe. Seulement, sans compter les difficultés auxquelles la SNCF aurait à faire face si chacun laissait sa voiture au garage, il est vrai que pour un budget familial l'analyse comparée des coûts entre le train et l'auto se fait à l'avantage de cette dernière. Cela ne signifie pas qu'on ne peut rien faire. Loin de là. Du côté des vacanciers qui partent *seuls* rejoindre leur famille, on ne saurait trop conseiller de choisir les transports collectifs, plus économes et plus sûrs. Pour ceux qui partent en famille avec bouées, pelles et seaux, des économies considérables de carburant et à moindre coût peuvent être faites. Par exemple, en faisant avant le grand départ régler l'allumage et la carburation (économie = 10%) et en surgonflant les pneus, ce qui est par ailleurs une consigne de sécurité. Ensuite en se mettant tout de suite dans le bain... des vacances par une conduite relaxe... et économe : une aiguille qui descend de 130 à 110 sur l'autoroute permet d'économiser 25%. Faites le calcul. Et pour ceux qui ont une caravane, la pose d'un déflecteur qui donne de l'aérodynamisme leur fera gagner de précieux litres.

Deuxième temps : ça y est, nous y sommes. L'eldorado est là à portée de la main : Grande Bleue, pics rocheux ou verts bocages. Et si nous laissions souffler la chère berline pour aller à la plage, au terrain de pétanque, ou encore à l'épicerie, à pied, à vélo ou en bus... Les experts sont formels : petits trajets, trajets gourmands. Il faut de ce point de vue que les zones d'accueil fassent des efforts pour proposer des transports collectifs adaptés et souples ; La Rochelle a son bus de mer qui relie le vieux port au port des Minimes. Il y a encore beaucoup à faire de ce côté.

Cela conduit au deuxième aspect évoqué par le VIIIe Plan, celui des équipements, utilisés sur de courtes périodes, surdimensionnés pour répondre aux périodes de pointe. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille 4 millions de journées de vacances, tandis que d'autres restent vides. Cette concentration géographique a des conséquences énergétiques: Un exemple, le pompage de l'eau, dont l'importance est telle dans le Midi qu'il exclut d'autres usages de l'eau, ou encore, dans les régions moins chaudes, le développement des chauffages électriques dans les résidences touristiques. Sans parler, pour revenir aux transports, de voiries, de plans de circulation, de parkings inadaptés à ces flots de voitures et des engorgements permanents, par exemple sur le littoral. Dans tous ces domaines, des actions peuvent être conduites pour maîtriser l'énergie. Prenons comme illustration le cas des campings. Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le camping du clos du Rhône produit son eau chaude sanitaire par capteurs solaires, bien intégrés au site et qui couvrent 90% des besoins. Ce sont encore des capteurs-plans, associés à une pompe à chaleur air-eau, qui alimentent l'eau et la piscine du village de vacances du Pla (Ariège). Côté éclairage, le camping des Minimes (La Rochelle) innove avec des lampadaires solaires, dont l'autonomie est assurée par photopiles. Ces lampadaires pourraient trouver d'autres débouchés pour l'éclairage public. Quant aux cellules photovoltaïques, utilisées par exemple dans le refuge de montagne des Oulettes (Hautes-Pyrénées), elles pourraient apporter des réponses à nombre de résidences secondaires. Côté eau chaude solaire on trouvera (page 3) dans ce numéro quelques idées.

Ces exemples n'épuisent pas le sujet, loin s'en faut. Ils donnent d'abord une idée : pourquoi ne pas profiter des vacances pour aller observer des installations innovantes et économes ? *Le Guide de la France solaire*, dont sont tirés les exemples ci-dessus, peut être un complément intéressant au *Gault et Millau*, non ? Ils montrent ensuite que loisirs, tourisme et énergie sont plus liés qu'il n'y paraît ; nous reviendrons par exemple dans notre prochain numéro sur les incendies de forêt. Surtout, si les vacances constituent un gisement d'économies d'énergie, l'exploitation de ce gisement peut aller de pair avec l'amélioration de la qualité de la vie. ■



FRANÇOIS MITTERRAND VISITE UNE OPÉRATION PILOTE

En saluant, lors de la seule et très brève allocution qu'il prononce, *« l'exemple que cette commune peut apporter au reste de la France »*, le président de la République montre tout l'intérêt qu'il porte à la maîtrise de l'énergie. Nous sommes à Conflans-Sainte-Honorine ce 15 juin 1984 et François Mitterrand, guidé par Michel Rolant, le président de l'AFME, en présence de Michel Rocard, maire de Conflans et de Jean Auroux, ministre de l'Energie, constate, « de visu », témoignages des usagers à l'appui, les résultats de l'opération pilote, dix-huit mois après son lancement. Ceux-ci sont éloquents : une économie de 2 900 tonnes équivalent pétrole par an, soit 10 millions de francs, ou encore un gain en devises de 5,2 millions de francs. 60 millions de francs ont été engagés, sur plus de 1 800 chantiers, employant quelque 200 personnes à plein temps. Si l'on veut établir une moyenne, c'est une économie de 1 000 francs par an et par foyer conflanais qui est d'ores et déjà acquise. Lancée par l'AFME, cette première opération ville pilote n'aurait pas été possible sans l'action dynamique de la municipalité, qui a, d'ailleurs, dans le cadre du Fonds spécial des grands travaux, investi 16 millions de francs pour des interventions sur son patrimoine communal.

Il y a effectivement de quoi parler d'exemplarité, et d'autres villes (voir *Maîtrise de l'énergie* de février) se sont lancées dans des opérations similaires. Parmi elles, Roanne, la cité dont Jean Auroux est maire. Quant au ministre de l'Agriculture, Michel Rocard, il ne peut évidemment que se féliciter de cette réussite pour une opération baptisée « le défi de Conflans ». ■

L'INVITÉ DE « MAÎTRISE »

UNE RÉGION ÉNERGÉTIQUEMENT MAJEURE

par Michel Pezet
président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence - Alpes - Côte d'Azur s'est intéressée dès sa création aux problèmes énergétiques : malgré les limites que lui imposait la loi de 1972, elle a pu développer une politique énergétique innovante qui s'est concrétisée en 1980 par la définition de deux axes principaux d'intervention du conseil régional :
— volonté que soient prises en compte les conditions sociales, économiques et humaines de la région dans les choix énergétiques nationaux et leur mise en œuvre par les opérateurs énergétiques ;
— volonté d'assurer la valorisation des ressources énergétiques régionales et locales, au premier rang desquelles figurent le charbon de Provence et le solaire.

Dès février 1982, un plan énergétique

Pour la mise en œuvre de cette politique, le conseil régional mettait en place, dès 1980, les financements nécessaires ainsi qu'un outil technique, l'Agence régionale de l'énergie (Arène), qui assure la préparation et la mise en œuvre de la politique énergétique régionale (1).

La région Provence - Alpes - Côte d'Azur avait donc largement anticipé sur l'évolution de la politique énergétique nationale et sur la décentralisation qui fit suite au changement politique de 1981, et l'on peut même affirmer sans exagération qu'elle les inspira pour partie.

C'est ainsi que notre région a donc, la première, engagé un plan énergétique régional (dès février 1982), et qu'elle a signé en mai 1982, quelques jours après la création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, une convention portant sur la mise en œuvre du plan solaire régional, premier programme de diffusion des techniques solaires.

Un facteur de production et de bien-être

Les travaux du plan énergétique régional, fondés sur une modélisation de la demande régionale d'énergie à long terme et menés en concertation avec tous les partenaires énergétiques, permettent de conclure dès maintenant sur différents points importants :
— tout d'abord, l'utilité d'une politique active de maîtrise de l'énergie, qui est tout à fait conforme à l'objectif régional de valorisation des ressources locales : ce sera l'objet du programme régional pour la maîtrise de l'énergie qui s'insère dans le programme prioritaire correspondant au IXe Plan ;
— ensuite, l'importance dans l'économie régionale du secteur énergétique qui vient au premier rang des secteurs industriels pour le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée : le secteur du raffinage pétrolier, les mines de Gardanne constituent des pôles lourds d'industrialisation dont il convient d'assurer l'avenir ;
— enfin, la nécessité d'intégrer la politique énergétique au développement économique régional : c'est ainsi que le conseil régional a prévu d'engager une politique active de développement technologique des équipements énergétiques, tant en ce qui concerne les matériels électriques (en concertation avec EdF) que le charbon ou le solaire.

La région souhaite que ces orientations puissent se traduire par des contrats avec les différents opérateurs énergétiques, le premier de ces contrats étant celui portant sur le programme régional pour la maîtrise de l'énergie engagé conjointement avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Par l'association des différents utilisateurs de l'énergie (2), le conseil régional Provence-Alpes - Côte d'Azur confirme sa volonté de faire de l'énergie, non pas un but de consommation en soi, mais bien un facteur de production et de bien-être, au service du développement économique régional. En maîtrisant l'énergie, la région accède à la maturité énergétique.

M.P.

(1) L'Arène regroupe le conseil régional, les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les opérateurs énergétiques et les représentants des différents secteurs de consommation énergétique. Cette structure permet une concertation suivie entre tous les partenaires régionaux. L'Arène est présidée par Maurice Janetti, sénateur du Var.

(2) C'est ainsi que, après les collectivités locales et le secteur de l'habitat social, les particuliers figurent parmi les bénéficiaires du programme régional pour la maîtrise de l'énergie, dans le cadre du programme régional de chauffe-eau solaires individuels.

Mûrs et rentables

A peine redécouverte, l'utilisation de l'énergie solaire a été victime d'une double erreur : son apparente simplicité a fait croire à l'inutilité d'une recherche technologique poussée ; son apparente abondance a fait espérer une solution universelle aux problèmes énergétiques.

Cette époque est maintenant révolue. Restreignant volontairement son intervention prioritaire à deux usages : la production d'eau chaude et la conversion directe du rayonnement solaire en électricité, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a permis que soient disponibles sur le marché des produits arrivés à maturité, aptes à répondre aux besoins des usagers dans des conditions d'efficacité économique intéressantes.

Ainsi peut-elle — tout en continuant évidemment à aider la recherche dans les autres domaines — lancer son programme de promotion de l'énergie solaire. Elle reste ainsi fidèle à la règle d'or qu'elle s'est fixée : que le critère décisif dans chaque opération soit la baisse des charges pour l'usager — particulier — collectivité ou entreprise... Car c'est dans l'addition de ces gains successifs que réside l'intérêt national.

Michel Rolant,
président de l'AFME

N O U V E L L E S

NORD - PAS-DE-CALAIS

Du biogaz dans les déchets du sucre

■ *Transformer un sous-produit polluant* en une source d'énergie, telle est la gageure qui a été tenue à la sucrerie Béghin-Say de Thumeries (Nord) avec l'installation d'une unité de bioconversion *méthanique de ses eaux résiduaires. Outre de substantielles économies d'éner*gie résultant de la suppression des turbines du bassin d'épuration initial, cette nouvelle station d'épuration permet une valorisation sous chaudière du méthane produit.

La *profession sucrière s'intéresse* depuis longtemps à cette filière. Résolue à consacrer des fonds pour progresser dans cette voie, elle a *préféré* apporter une aide *financière substantielle pour* la réalisation d'une installation grandeur nature sur site industriel plutôt que de multiplier les essais au stade du pilote.

*Le bouclage financier qui a permis de con*crétiser l'opération a été obtenu grâce à un financement complémentaire avantageux de l'agence de bassin et une subvention de l'AFME dans le cadre des opéra*tions de démonstration*.

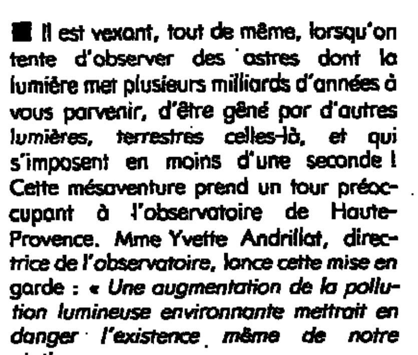
L'usine de Thumeries traite 5 000 t de betteraves par jour pendant la campagne sucrière d'octobre à décembre. Cette activité est une source notable de pollution : elle *entraîne en particulier la production* quotidienne d'environ 1 000 m³ par heure d'eaux de lavage, contenant du sucre perdu par les betteraves lors de leur manipulation.

Ces effluents sont d'abord envoyés vers des bassins de décantation où se dépose la terre qu'ils avaient entraînée. Les 9/10 sont alors recyclés, tandis que le solde *transite* dans un bassin d'aération pour une épuration par oxygénation, puis est déversé dans un bassin de lagunage pour une épuration biologique, nécessaire avant le rejet direct *dans le milieu naturel. Le bassin d'aération fonctionnait toute l'année* avec six turbines de 15 kW chacune, ce qui représentait une consommation de 1 million de kWh/an, soit plus de 200 tep.

La sucrerie de Thumeries a choisi de remplacer sa station d'épuration à l'air par une installation de traitement accéléré des effluents, dont le « digesteur » rempli d'anneaux en matière plastique sur lesquels se fixent les bactéries, agents de la *méthanisation*, est l'*élément* le plus original. Dans ce digesteur, des micro-organismes transforment les acides gras volatiles en un gaz constitué de 80% de *méthane et 20% de gaz carbonique*. Ce mélange est brûlé dans une chaudière et la vapeur produite utilisée par l'unité de production.

*Sur une année, l'économie d'énergie pri*maire doit s'élever à 400 tep, auxquelles s'ajoutent 200 tep pour les économies d'électricité résultant de la suppression de la station d'épuration initiale.

L'*investissement total s'est élevé à 6 mil*lions de francs. Pour l'essentiel, il concerne la fonction « épuration » de l'installation. Le surcoût consenti pour utiliser *effectivement le méthane produit se chiffre à 1 million de francs. D'où un temps* de retour brut de l'ordre d'un an et demi, si le méthane est valorisé à 1 650 francs/tep. □



ILE-DE-FRANCE

Une souris dans votre moteur

■ 28 avril 1984 : la course énergétique a commencé au vélodrome de Vincennes. *Il faut, en roulant pendant deux heures, parcourir le maxi*mum de kilomètres avec 0,2 litre de carburant ou l'équivalent en énergie électrique (une batterie de 12 V 40 Ah). *Le règlement établi par l'Ecole supérieure des techniques* aéronautiques et de construction automobile (Estaca) précise également les dimensions des véhicules : longueur *maximale 2,50 m*, largeur *maximale 1 m et pas de diamètre de* roue inférieur à 50 cm. Les organisateurs ont donc parié sur l'amélioration des performances énergétiques d'un moyen de transport individuel.

***C'est un engin électrique qui* gagne : *cette silencieuse petite* voiture jaune a été construite par les étudiants de l'IUT de Dijon avec du matériel fourni par les industriels locaux. *En deux heures, elle a par*couru, *sans s'essouffler*, 91,5 km. Une vraie petite fusée ! D'une fusée, elle a la forme et même la batterie : type zinc-argent, comme dans la fusée Ariane. *Qui dit mieux ? Le vainqueur est suivi par deux véhicu*les, eux aussi électriques, mais réalisés avec beaucoup moins de *moyens par ceux de l'IUT de Besan*çon.**

Les modèles à carburant ont fait moins bonne figure. Les constructeurs se sont heurtés à la plus grande *complexité du moteur ther*mique. *De regrettables pannes* d'allumage ou de circuit électrique ont mis hors course les prototypes de l'Estaca, et de l'école d'ingénieurs de Haarlem (Hollande). *Le cycle Honda, trop gourmand, a brûlé sa dose* d'essence en une heure.

Par cette première course énergétique en France, la preuve est faite que les futurs professionnels de *l'automobile et de l'aviation sont* sensibles aux problèmes d'économies d'énergie. Il était donc logique que l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie remette une coupe *au gagnant. Une telle compétition* aura lieu en 1985 sur le circuit du Castelet. Parviendra-t-on à relever le défi japonais ? Un de leurs cyclomoteurs parcourt 1 000 km avec 0,5 l de carburant ! *Reste à savoir à quelle vitesse...* □

ALSACE

Un centre régional pour la méthanisation

■ *Un centre régional pour la méthanisation et l'épuration vient d'être créé à l'ini*tiative de la région Alsace, de l'AFME et de divers organismes et associations régionales.

La fermentation méthanique, technique de production d'un gaz combustible mais aussi technique de dépollution, intéresse divers interlocuteurs :

— les agriculteurs et les éleveurs : en particulier pour la valorisation des fumiers et lisiers ;

— l'industrie agro-alimentaire : notamment pour le traitement de certains de ses déchets (vinasses, déchets d'abattoirs, sérum, effluents divers...) ;

— *les collectivités locales : tant pour le traitement* des boues de stations d'épuration que pour la récupération du gaz de décharge ou pour des opérations de production de biogaz à partir du regroupement de divers déchets qui, pris individuellement, *ne permettent pas toujours une valorisation économique*.

*Bien que le principe même de la fermenta*tion méthanique (digestion anaérobie) soit connu depuis longtemps (du moins dans son principe global, et non dans son *fonctionnement biochimique), la concep*tion d'une station de fermentation fiable sur le plan biologique, technologique et économique nécessite une assistance scientifique et technique.

Le Centre régional pour la méthanisation et l'épuration (Crémé) est donc un centre technique et de conseil, mais aussi un centre d'information et de formation sur la méthanisation et l'épuration. Son *action doit permettre, ou favoriser*, l'implantation de la fermentation méthanique en Alsace.

Il s'appuie sur les moyens humains et scientifiques du Laboratoire de recherche *sur les fermentations méthaniques. Il bénéficie notamment de l'importante* documentation internationale, des équipements analytiques et des moyens d'expérimentation de celui-ci.

Il travaille également en étroite relation avec les laboratoires *spécialisés de l'Institut national de recherche agronomique*, le laboratoire de microbiologie de l'université de Nancy et certains instituts techniques de l'élevage.

Crémé, Aspach-le-Bas, 68700 Cernay - tél. (89) 48.96.11.

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Les astronomes et l'allumeur de réverbères

■ Il est vexant, tout de même, lorsqu'on tente d'observer des astres dont la lumière met plusieurs milliards d'années à vous parvenir, d'être gêné par d'autres *lumières, terrestres celles-là*, et qui s'imposent en moins d'une seconde ! Cette mésaventure prend un tour préoccupant à l'observatoire de Haute-Provence. Mme Yvette Andrillat, direc*trice de l'observatoire, lance cette mise en* garde : « *Une augmentation de la pollution lumineuse environnante mettrait en danger l'existence même de notre station.* »

L'enjeu est de taille. Cet observatoire de renommée internationale dispose de treize « coupoles » disséminées sur un domaine de cent hectares et accueille chaque année plus de deux cents astronomes venus du *monde entier*. Il va, en outre, se doter de nouveaux détecteurs extrêmement puissants pour « viser » des galaxies très lointaines.

Certes, *le problème ne date pas d'hier*. En *novembre 1959, dans une note intitulée* « Protection de l'observatoire », les responsables d'alors s'inquiétaient du développement rapide de l'éclairage public de villes comme *Manosque, Saint-Auban*, Oraison, Forcalquier... Vingt-cinq ans plus tard, il était vraiment devenu urgent de réagir. Cent trente communes, regroupées à l'initiative de Fernand Tardy, sénateur des *Alpes-de-Haute-Provence*, dans la *fédération départementale des commu*nes électrifiées, l'ont bien compris. Avec l'appui de la délégation régionale de l'AFME Provence - Alpes - Côte d'Azur, *un plan de lutte a été lancé avec un triple* objectif : réduire la pollution lumineuse, économiser l'énergie, rénover l'éclairage. Une première tranche de travaux va être lancée (1,4 million de francs) avec l'aide de l'*AFME (276 000 francs) et du conseil général (278 000 francs) dans onze com*munes. Il s'agit à la fois de supprimer les points lumineux inutiles, de remplacer les lampes à incandescence par des lampes à vapeur de sodium, moins gourmandes en électricité, d'*empêcher* « les reflets vers le ciel », de modifier les éclairages en prise directe sur l'observatoire... Tout cela devrait, si ce n'est réduire, du moins stabiliser la brillance « du fonds du ciel » *dont se plaignent les astronomes. Objectif* parallèle : réaliser une économie d'énergie de 50% sur le poste éclairage, qui entre lui-même pour près d'un tiers dans la « charge énergétique » communale.

« *Des mesures similaires doivent être envisagées autour de la station que nous possédons au mont Chiron, à 70 kilomètres d'ici* », estime Mme Andrillat. □

POITOU - CHARENTES

Le premier contrat de plan particulier

Le premier contrat de plan particulier portant sur la maîtrise de l'énergie a été signé le 18 mai 1984 *entre l'Etat, l'AFME et la région* Poitou-Charentes.

Pour toute la durée du IXᵉ Plan, la région Poitou-Charentes et l'AFME s'engagent à consacrer chacune au *moins 30 millions* de francs *aux* objectifs suivants :

— 270 000 tep économisées ou substituées dans l'habitat, le tertiaire, et l'agriculture ;

***— 270 000 tep économisées ou substituées dans l'industrie et les trans*ports ;**

— 100 000 tep produites *par* valorisation de la biomasse.

***Un tel objectif suppose qu'au total*, 4,5 milliards de francs *soient inves*tis, tant par les entreprises publiques ou privées que par des maîtres d'ouvrage particuliers. L'impact en *matière d'emplois est de 3 500* personnes *directement* ou *indirecte*ment mobilisées sur la durée du Plan.**

***La mise en œuvre de ce plan se fera* par l'intermédiaire de conventions *annuelles passées entre la région et* l'AFME. Pour 1984, le montant de la première convention est de 6 millions de francs pour chacun des deux partenaires, gérés conjointement dans le cadre d'un fonds régional pour la *maîtrise* de l'énergie. *La répartition de ces fonds en millions* de francs sera la suivante : habitat-tertiaire 5,8 ; agriculture 1,9 ; industrie 3,6 ; transports 0,2 ; actions d'accompagnement 0,5. ■**

L'ENERGIE DANS L'HISTOIRE

Le monopole du moulin à eau



Facile à multiplier, mais dur à croquer, le grain requiert dès l'origine une dent artificielle.

Des statuettes aztèques et égyptiennes nous montrent les premiers *meuniers agenouillés dans la même* posture, poussant et tirant à force de bras le même rouleau.

Puis vint la grosse meule tournante autour de son pivot, avec des bêtes *ou des esclaves attelés au timon*.

Que Caligula réquisitionne les chevaux, les Romains manquent de pain. Mais, dès l'Antiquité, on sait coupler une meule à un moulin de rivière : un épigramme grec invite joyeusement aux grasses matinées paresseuses les filles jadis asservies à la mouture, et désormais relayées « *par les nymphes* ».

Technique connue en Orient et en Chine, mais la roue de là-bas resta horizontale. Le génie gréco-romain fut de la dresser à la verticale : on y gagne en rendement, surtout si on *amène le flux d'eau par au-dessus*. D'où la version médiévale, dont l'origine méditerranéenne ne fait aucun doute : l'Italie est au centre de rayonnement de courbes isochrones *attestant les premiers moulins* au IIIᵉ siècle sur la Moselle, au VIIIᵉ en Bavière, au IXᵉ en Angleterre et Irlande, au XIIᵉ au Danemark, en Bohème, Islande, Scandinavie, etc. *Fait d'autant plus notable que* l'Europe ancienne n'inventait guère : la poudre, le sabre, l'imprimerie, le papier-monnaie viennent de Chine ; le zéro est une trouvaille *des Arabes, dont les navires ont* dominé le monde jusqu'au XVᵉ siècle ; le moulin à vent est né dans les hauts pays du Tibet ou d'Iran, et n'arrive en Europe qu'avec les croisades ; la *noria à godets pour l'irri*gation vient des derniers pharaons, etc.

Il faudra des siècles pour qu'on découvre les autres usages de la roue *hydraulique* : martinets de forge, soufflets, pressoirs à olives, battoirs pour les foulons à draps, meules à aiguiser, pilons, treuils, pompes, scies..., et que l'Europe en arrive à près d'un moulin pour trente habitants en 1800.

Classique développement des forces productives, donc, et non *sans* luttes sociales. Le moulin dépend de la rivière qui l'anime : *qui contrôle l'une, contrôle l'autre*. Les Romains assiégés par Totila en surent quelque chose, ainsi que les Strasbourgeois lors du siège de 1392, ou que les Parmesans encerclés par Frédéric II. (*Le gel, bien sûr, est un autre* ennemi, dont la menace sur la Seine fit subsister jusqu'au XVIIIᵉ siècle des moulins à vent et à chevaux sur les fortifications de Paris.)

Mais le plus étonnant est l'âpreté des *seigneurs, des évêques et des* abbés pour s'approprier la source de revenus correspondante. Pour échapper en cours de route aux droits de la mouture seigneuriale, les marchands normands du XIIIᵉ siècle emportaient avec eux des meules à main. Et les paysans ? Ne pouvaient-ils s'unir pour se doter de moulins à vent ou à chevaux, à défaut de droit d'accès au cours d'eau ?

C'est bien là que le bât blesse : il *fallut aux seigneurs user de leur pouvoir de justice et de commandement* (le « ban ») pour *instituer leur monopole* : le moulin « banal » fut désormais le seul où les tenanciers des terres alentour eurent la permission de moudre leur grain, et tout moulin concurrent fut promptement démantelé.

Restaient les meules domestiques cachées dans les fermes. En *1207*, les *moines de Jumièges font briser toutes* les meules à main sur la terre de Viville. Aux XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, les parlements de Dijon et de Rouen s'y mettent à leur tour, et les sei*gneurs de Poméranie*, de Westphalie, de Prusse orientale y jettent « *toute leur vigueur policière* ». C'est en Bretagne, on l'aurait deviné, que le combat contre la « *tyrannie féodale* » symbolisée par le moulin banal fut le plus âpre, jusqu'à l'apothéose de 1789.

En Angleterre, le privilège de *moudre chez soi est réservé aux* bourgeois méritants, même à Londres en plein XIVᵉ siècle, et les chroniques fourmillent d'histoires de sergents perquisitionneurs, d'émeutes ménagères, de procès à répétition..., histoires qui « *accèdent à la grandeur d'une véritable épopée meunière* » à Saint-Alban, dans le Hertfordshire, où, pour récupérer les meules confisquées dont les moi*nes avaient pavé le parloir de leur* abbaye, les manants en arrivent à l'insurrection, détruisent l'infamant carrelage, et « *s'en partagent les morceaux en signe de victoire et de solidarité, ainsi qu'on fait le dimanche pour le pain bénit* ».

Une légende irlandaise attribue l'invention du moulin hydraulique à l'amour d'un roi pour une belle captive. Un outil de libération alors ? La vérité historique est plus cruelle. Mais honni soit qui mal y pense : toute ressemblance, même lointaine, avec des faits, acteurs ou institutions actuels ne saurait être que pure coïncidence.

Louis Puiseux

Données et citations tirées du célèbre article de Marc Bloch, « Avènement et conquête du moulin à eau », *Annales* n° 36 novembre 1935, tome VII, pp. 538 à 563, et repris dans ses *Mélanges historiques*, tome 2, pp. 800 à 821, bibliothèque de l'Ecole des hautes études, 1963. Voir aussi Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XIVᵉ - XVIIIᵉ siècle*, Armand Colin, tome 1, pp. 117 et 308 à 313.



Dessins de Alain Lelod





VIVEZ EAU SOLAIRE

L'industrie du capteur solaire a besoin d'un second souffle

Début 1984. L'industrie du capteur solaire fait enfin parler d'elle : elle est en chute libre. L'oubli dans lequel elle était tombée ne présageait rien de bon.

La panique provoquée par le premier choc pétrolier de 1974 a pu nous faire croire que le solaire était la solution à tous nos problèmes énergétiques. L'immensité de cette ressource était à la mesure de nos angoisses. *Elle nous a éblouis.* Les mouvements écologiques en ont fait le symbole de l'autonomie et de l'indépendance face à un centralisme mal accepté. Les industriels se sont alors lancés dans la construction massive de capteurs solaires pour la production d'eau chaude sanitaire. *Ils ont été soutenus par les* pouvoirs publics, qui distribuaient des primes tous azimuts.

***Six ans après, la vente de capteurs* bat son plein. Au même moment, la politique de maîtrise de l'énergie met l'accent sur l'isolation thermique, la régulation du chauffage et *d'autres procédés qui visent à diminuer* les consommations. Puis, nous nous sommes habitués à cette idée de pénurie. *La tension s'est relâchée.* Phénomène que l'importation de gaz et la construction de centrales nucléaires ont renforcé. Face à ses adversaires, l'industrie solaire n'a pas lâché prise. Elle a resserré son marché sur le secteur collectif, là où elle était et où elle reste toujours compétitive. *Action trop tardive ? Manque de publicité ?* En 1983, la vente de capteurs solaires tombe brutalement. Seuls quelques fabricants, filiales de grandes sociétés, subsistent en 1984.**

Le programme énergétique national prévoit que le solaire fournira, *en 1990, 1% du total de nos besoins* énergétiques. L'AFME a donc *engagé, depuis janvier, un* Programme de promotion de l'énergie solaire (PES). La plus répandue des énergies est par nature décentralisée. De plus, son intensité varie suivant la latitude du lieu. Ces deux caractéristiques expliquent que l'AFME ait choisi les régions comme base de son action, et prioritairement le Midi de la France à cause de son ensoleillement. Le chauffe-eau solaire individuel, plus proche du consommateur, a été désigné par elle comme première étape vers la banalisation de l'ensemble des filières solaires. En effet, on a constaté que l'installation de capteurs solaires dans le collectif n'avait pas permis de familiariser le public avec cette technique. Une première expérience, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a permis d'établir une méthode novatrice de diffusion du produit. Les élus, les banquiers, les industriels et les installateurs ont été informés et entendus. Ils ont bien compris *que la production d'eau* chaude solaire est un facteur dynamique du développement régional et qu'elle *est créatrice d'emplois.* Un programme a pu se mettre en place grâce à la collaboration de tous. L'AFME a donc décidé de procéder de la même façon pour les régions suivantes : Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Bretagne.

L'industrie française du capteur offre un contexte favorable à l'initiative de l'AFME : elle est également bien placée sur le marché international. On devrait, grâce au solaire, observer *une baisse de nos importations* énergétiques et une hausse de nos exportations de capteurs.

1984 : le solaire, c'est reparti.

LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Une technique adulte à un prix abordable

Un chauffe-eau solaire, qu'est-ce que c'est ? Le principe en est simple : de l'eau circule derrière une vitre exposée au soleil ; une fois chaude, elle va s'emmagasiner dans un réservoir. Elle est *alors* remplacée par de l'eau froide, qui à son tour se réchauffe, et ainsi de suite. Vous avez de l'eau chaude au robinet. Que se passe-t-il quand il n'y a pas de soleil (en hiver ou par temps très couvert) ? Si l'énergie reçue est nulle, notre système s'arrête. Si le temps est brumeux *ou* si le soleil apparaît par intermittence, l'eau sera seulement préchauffée par le capteur. La température désirée sera obtenue par l'appoint : votre chaudière, un chauffe-eau à *gaz* ou électrique, etc.

Le chauffe-eau solaire se compose de deux éléments : un capteur-plan et un ballon. Des tuyauteries les relient entre eux et à *l'installation* sanitaire. Aujourd'hui, plusieurs types de matériels sont disponibles *sur le marché :*

Le chauffe-eau solaire monobloc

Les deux composants forment un tout compact. Le capteur est toujours placé plus bas que le ballon. Ainsi, l'eau chauffée, qui a tendance à monter, se réfugie-t-elle dans le stockage. C'est le principe de fonctionnement en thermosiphon. Ce *chauffe-eau solaire simplifié* est en vente depuis quatre ans. C'est le moins cher de tous : il vaut environ 9 000 francs, posé, en 1984. Son prix doit baisser de 8% par an en francs constants. Son inconvénient : l'arrêt total en période de gel. Ce système en thermosiphon existe en éléments séparés. Son avantage : l'intégration du capteur à l'environnement est plus facile.

Le chauffe-eau solaire à circulation forcée

Jusqu'à présent, c'était le plus couramment installé. Il est en perte de vitesse car il reste d'un coût élevé : de l'ordre de 20 000 francs posé. Il est conçu pour fonctionner toute l'année. *Pour cela, l'eau circulant* dans le capteur contient de l'antigel et elle est donc impropre à la consommation. Il lui faut *communiquer* sa chaleur à l'eau sanitaire par l'intermédiaire d'un échangeur. La circulation est créée artificiellement par une pompe. De cette manière, *on se libère des contraintes d'emplacement* des deux composants l'un par rapport à l'autre. Avec l'aide d'une résistance incorporée, il vous assure automatiquement de l'eau chaude en toute saison. Il est le plus sophistiqué des systèmes de production d'eau chaude solaire.

Le chauffe-eau solaire à thermovalve, dit aussi « à circulation *mixte* »

C'est le dernier-né en France. Il est inspiré d'appareils largement utilisés aux Etats-Unis. Un circulateur de faible puissance garantit le déplacement de l'eau dans le circuit. L'eau chauffée est stockée dans un petit ballon. Elle s'accumule et s'y trouve bientôt *à l'étroit*. Elle va *alors* s'engouffrer dans la porte de sortie, la thermovalve, et envahir le réservoir situé au-dessus. Si elle n'est pas assez chaude, elle n'a pas la force de *s'évader. La* thermovalve reste fermée. La régulation se réduit donc à un simple mouvement mécanique. En 1984, il coûte 13 000 francs environ, posé. Une baisse de 8% par an est prévue, comme pour le monobloc.

Comment raccorder ces différents chauffe-eau aux *installations* existantes ? Evoquer ici toutes les situations serait trop long. Dans tous les cas de figures, il est possible d'installer un chauffe-eau solaire. Cependant, *attention à ne pas créer de dou*ble emploi. Par exemple, un chauffe-eau solaire à résistance incorporée ne doit pas être couplé à un cumulus électrique.

Tous au banc d'essai !

Comment choisir la bonne marque ? Auparavant, seuls les capteurs-plans obtenaient un avis technique du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Aujourd'hui, tous les chauffe-eau solaires sont examinés. Suite à ces essais très récents, l'AFME a dressé une liste des matériels fiables.

Ce que doit savoir l'acheteur potentiel d'un chauffe-eau solaire :

— compte tenu des prix de 1984 et de l'énergie récupérable, l'installation est rentable pour un pavillon se situant dans le tiers sud de la France, avec une légère remontée sur la côte ouest ;

— une condition est nécessaire à la récupération *maximale* de l'énergie solaire : disposer d'un emplacement au sud suffisant (sans ombrage ou presque) ;

— l'inclinaison du capteur a aussi son importance : elle doit être choisie selon la période d'utilisation envisagée. 30° sont suffisants pour une installation fonctionnant uniquement en été. 50° permettent de capter aussi le soleil d'hiver et de printemps ;

— il faut définir les besoins spécifiques de la famille en eau chaude, afin que l'installateur dimensionne correctement la production d'eau chaude solaire. La taille des différents *composants* se *détermine* à l'aide de tableaux de ratios ou par une des méthodes de calcul informatisé.

La chaîne énergétique du solaire *est très courte* ; un seul *intermédiaire* entre l'utilisateur et le soleil : le capteur. C'est donc à vous d'investir, mais vous serez aidé par des primes et par l'accès à des prêts intéressants. *« Le soleil n'envoie pas de factures »* : c'est appréciable, d'autant plus que votre consommation d'eau chaude sanitaire augmente toujours. C'est un fait acquis : le chauffe-eau *solaire sort de l'ombre plus fiable* et moins cher.

M.T.

Le solaire à Pessac, une appellation bien contrôlée

Une installation solaire ne devrait *pas se décider sans concertation* : le bon fonctionnement même d'un système solaire peut dépendre de la vision qu'en ont les usagers. Au centre FPA de Béziers, les avis divergent *sur le confort apporté par le chauffage* solaire : les techniciens prétendent que tout marche très bien et le bruit court qu'il n'y fait pas chaud. Qui a raison ? Les services techniques de l'Afpa se reprochent de n'avoir pas favorisé, dès le début du projet, le dialogue avec les futurs utilisateurs. C'est forts de cette expérience *qu'ils ont envisagé, en 1979, une* production d'eau chaude solaire pour le nouveau centre de Pessac, dans la banlieue de Bordeaux.

Quel est l'ensoleillement de cette ville *du Sud-Ouest ? Consultons les données* météo locales. On y découvre que le soleil se montre presque autant en février qu'en avril. Cependant l'énergie reçue (incidente) en avril est 66% plus forte que celle de février, *mais presque égale à* celle de juillet. En *été*, on recueille quand même plus de kilowatts-heure parce que la *température* ambiante plus élevée augmente la récupération de l'énergie incidente *par les capteurs*.

Campagne de mesures...

La surface captante prévue est de 76 m². *Elle produira* l'eau chaude nécessaire aux cuisines et à l'hébergement. Les besoins journaliers sont alors estimés à 4 000 l par jour : c'est aussi la taille du stockage. Les capteurs sont fixés en terrasse, *orientés* au sud et inclinés à 45°. C'est une installation du type « à circulation forcée ». *Une chaudière à gaz* fait l'appoint. En 1979, le choix des capteurs s'est porté sur du matériel garanti dix ans *et facile à monter*. L'étude préalable annonçait une économie de 35%.

L'installation de la production d'eau chaude solaire a coûté 185 448 francs TTC (prix 1979), soit 2 440 francs TTC/m² de capteurs. Compte tenu de l'inflation, on obtiendrait 3 751 francs pour 1984. *En fait, on rencontre* aujourd'hui des prix avoisinants les 3 000 francs ; ils auraient donc baissé de 25%. L'ex-Comes a financé 50% de l'opération, *répartis* comme suit : 40% *au départ, 40% à la mise en service, et* 20% après vérification des économies effectivement réalisées. L'IUT de Talence (Gironde) a donc été mandaté pour mener une campagne de mesures sur un an.

Comment a-t-il procédé ? Deux compteurs de calories ont été placés : le pre*mier sur* le circuit des capteurs avant l'entrée dans le stockage, le second à la sortie d'eau chaude de la chaudière. Le personnel du centre FPA a été associé à la campagne. Il a effectué les relevés très *sérieusement. En additionnant* les chiffres des deux compteurs, on obtenait la consommation totale réelle d'eau chaude. En comparant les chiffres du premier compteur à ce total, on connaissait le taux de couverture *des besoins par le solaire*. On arrivait en décembre à 6%. D'octobre à février, on ne dépassait pas 27%. D'avril à septembre, on se situait toujours au-dessus de 43% et on atteignait 66% en *juillet. La moyenne annuelle est de* 36,6% ; elle est donc supérieure aux prévisions. Ces conclusions fondées sur une *période d'un an* vont-elles se vérifier à plus long terme ? L'IUT de Talence a confronté *ces résultats expérimentaux* à ceux donnés par des méthodes de calcul informatisé : la méthode de l'Ecole nationale *supérieure d'ingénieurs* de Marseille (Ensim) s'en approche beaucoup et la « F'Chart » (méthode américaine) accusait un écart de 0,3%. Réalité et théorie sont donc bien en phase.

Une expérience a été tentée pendant la campagne de mesures : baisser la température désirée (de consigne) de 60° C à 50° C, soit dix degrés de moins. Immédiatement on a observé une forte couver*ture des besoins par le solaire*, malgré un doublement du volume d'eau utilisé par les cuisines. Ce qui confirme la théorie selon laquelle le solaire est plus rentable à une température voisine de 50° C. Il suffit pour l'usager d'ajouter moins d'eau froide à son eau chaude et d'avoir une bonne capacité de stockage. Malgré ce test concluant, la température de consigne a été relevée à 60° C. La campagne de mesures a créé des habitudes. Le personnel d'entretien du centre continue à faire des relevés.

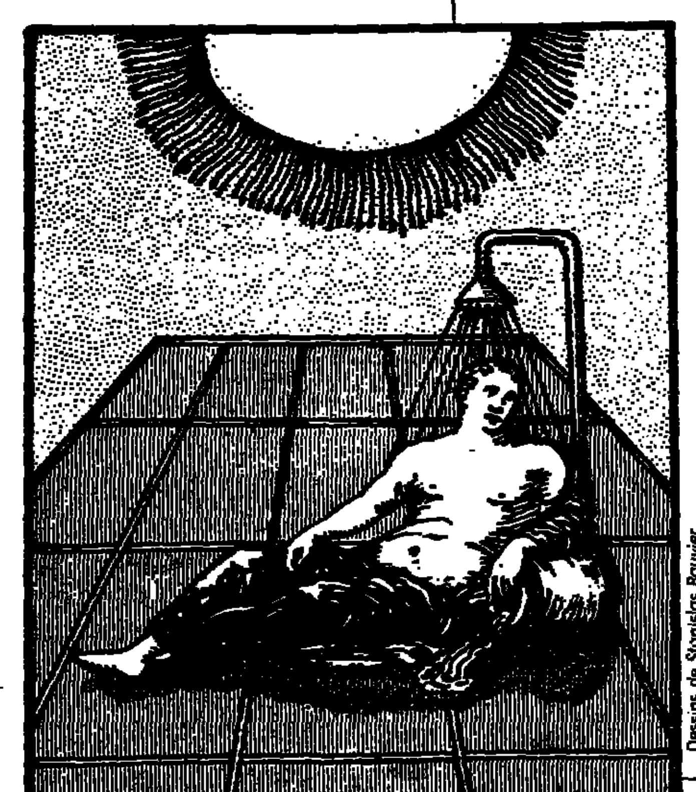
... et contrat d'entretien

Un contrat d'entretien a veillé trois ans durant au bon fonctionnement de l'installation. Une intervention sur l'échangeur a été nécessaire : il montrait de graves faiblesses, dues à la corrosion par l'eau. Le *contrat prévoit* aussi le nettoyage et le dégraissage des vitres des capteurs, ce qui fut fait régulièrement. Aujourd'hui, les capteurs apparaissent donc en parfait état ainsi que leurs supports. Le prix de *cet entretien est de 804 francs TTC par* mois en 1984, soit 11 francs/m².

L'installation sera amortie en neuf ans, en tenant compte des subventions (50%). C'est un temps de retour moyen. L'abais*sement de la température de consigne* conduirait à une rentabilité sûrement plus grande.

L'Afpa est satisfaite. L'installation solaire de Pessac est mieux perçue que celle de Béziers. *Pour le projet solaire du* centre de Gap (Provence-Côte d'Azur), tout le monde a été mis dans le coup. Les capteurs donneront de l'eau chaude et serviront de support pédagogique à l'enseignement de la section climatisation.

Monique Trancart



Dessins de Stanislas Bouvier

COMMENT FAIRE ?

Pour le moment, la campagne de promotion du chauffe-eau solaire concerne les habitants de maisons individuelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en *Corse, dans le Languedoc-Roussillon*, en *Midi-Pyrénées*, dans le Poitou-Charentes, ou encore en Bretagne.

— A qui vous adresser pour installer votre chauffe-eau solaire ? Consultez un installateur signataire d'une charte avec l'AFME. *La liste est disponible* dans les délégations régionales. Il connaît les matériels. Il saura choisir le système adapté à votre cas. Il sait l'installer. Il est tenu de respecter un prix concerté. Il s'engage sur le bon fonctionne*ment de votre installation.*

— Combien ça coûte ? De 9 000 à 20 000 francs en 1984.

— Comment payer ? La banque vous accorde un prêt pour 65% du montant TTC du devis. Les taux d'*intérêt* ? De 12 à 15%, *et parfois moins.* C'est elle aussi qui vous donne une prime de 900 francs. Encore un avantage : une *déduction* est possible sur le montant de vos impôts.

L'Europe à la recherche d'une maîtrise énergétique commune

Les élections du Parlement européen au suffrage universel conduisent périodiquement les nationaux de chaque pays de la Communauté à regarder, avec plus ou moins de curiosité, ce qui se fait chez le voisin.
Que font les Européens dans le domaine énergétique ? C'est ce que, à cette occasion, nous avons essayé de saisir.

« Avec le Danemark, la France peut revendiquer quelques-uns des résultats les plus impressionnants en matière de changements structurels dans le secteur de l'énergie. » Ainsi s'exprime un très récent rapport de la Commission des Communautés européennes analysant les politiques énergétiques menées par les Etats membres au cours de la dernière décennie.

Si les respectables experts bruxellois semblent ainsi tentés de dresser un palmarès, c'est sans doute qu'ils croient aux vertus de l'émulation, tout autant qu'ils redoutent un affaiblissement des efforts européens en faveur d'une politique énergétique mieux maîtrisée.

Un bilan plus équilibré

En 1973, les 10 pays de l'actuelle CEE avaient une consommation brute de 930,7 Mtep, dont 60,62% sous forme de produits pétroliers. En 1982, ces chiffres étaient respectivement de 883,5 Mtep, dont 48,7% sous forme de pétrole. Dans cette période, les pays européens sont donc parvenus tout à la fois à réduire leur consommation d'énergie de 7% et à mieux diversifier leurs sources d'énergies primaires, alors même que la croissance se poursuivait, quoiqu'à un rythme moindre par rapport à la décennie précédente : en prenant 1975 comme base 100, on était à 116 en 1982.

Satisfecit global ? Oui, si l'on s'en rapporte à ces quelques chiffres généraux ; nuancé si l'on affine.

La réduction des consommations d'énergie est ainsi réelle dans l'industrie : base 100 en 1975, 89 en 1982, alors que, dans la même période, l'indice de la production industrielle des Dix croît de 13 points.

Dans l'habitat et le tertiaire, les consommations sont restées quasiment équivalentes, en dépit de l'accroissement du parc de logements : par unité de logement, il y a donc une réduction nette des consommations.

Rien de tel, en revanche, dans le secteur des transports : parc automobile et consommation ont suivi des courbes de croissance rigoureusement parallèles ; comme les consommations par véhicule se sont, entre-temps, améliorées, il faut en conclure que les Européens se déplacent plus.

Ces chiffres recouvrent, en outre, bien des disparités régionales : on ne consomme pas l'énergie de la même façon selon qu'on est Danois, Luxembourgeois ou Grec, ni en même quantité. En 1982, les Grecs consommaient 1,5 tep par habitant, les Luxembourgeois, au pied de leurs hauts fourneaux, 8,1 (exception notable, il est vrai, la moyenne étant à 3,2). Au Danemark, le secteur de l'habitat tertiaire absorbe à lui seul 55,6% de la consommation finale d'énergie ; en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique, c'est le secteur qui vient en tête : question de climat. En Italie, c'est l'industrie ; en Grèce, ce sont les transports qui absorbent presque 36% de la consommation finale, alors que la moyenne européenne est de 24,2% : question d'infrastructures, de niveau de développement.

Au Danemark, en Belgique, aux Pays-Bas, le second choc pétrolier s'est traduit par une diminution nette des consommations de carburant :
— Belgique : indice 100 en 1975, 128 en 1979, 123 en 1982 ;
— Danemark : indice 100 en 1975, 113 en 1979, 106 en 1982 ;
— Pays-Bas : indice 100 en 1975, 120 en 1979, 117 en 1982.

En Italie, coup de frein entre 1979 et 1980, reprise après. En France, en Grèce, le pied reste sereinement sur le champignon, avec tendance à l'accélération après 1982. Question... de tempérament ?

Difficile dès lors de dégager des critères communs permettant d'évaluer les efforts de chaque pays.

Il est de fait, pourtant, que tous n'ont pas réagi avec une égale vigueur après le coup de semonce de 1973.

L'État et le marché

Dans certains pays, on a pu considérer que, en matière d'économies d'énergie, il n'était peut-être pas nécessaire de faire preuve de volontarisme, et que la hausse des prix de l'énergie allait être à elle seule une incitation suffisante, sans qu'il faille recourir à des mesures réglementaires ou à des incitations financières.

Ainsi, dans les pays d'Europe du Nord, la tendance serait plutôt, aujourd'hui, à faire prévaloir les « lois du marché » sur l'intervention de l'Etat, tandis qu'au sud l'analyse paraît inverse.

Mais cette querelle de doctrine, dont on peut imaginer qu'elle doit faire les délices de bien des experts, apparaît un peu vaine, tant, bien souvent, les faits la contredisent. Les Pays-Bas, chrétiens-démocrates, l'Allemagne du chancelier Kohl se situent respectivement en 2e et 3e positions en ce qui concerne le soutien financier aux économies d'énergie accordé par habitant en 1982, assez loin derrière, il est vrai, le Danemark, alors social-démocrate, mais devant la France. L'Angleterre de Mme Thatcher, dont on connaît les réticences à l'égard de toutes formes d'interventionnisme, vient de se doter d'un organisme gouvernemental, l'Energy Efficiency Office, dont la tâche sera de donner un nouvel essor à la politique d'économies d'énergie. Cela, notons-le, dans le seul pays de la Communauté qui soit exportateur net de pétrole ! Et si l'Italie a attendu 1982 pour se doter d'une loi prévoyant des aides financières pour les investissements destinés à économiser l'énergie, ce n'est certes pas par doctrine. Pas non plus par doctrine que la Grèce n'a pu, en 1982, accorder plus d'1,8 ECU (12,40 francs) d'aide aux économies d'énergie par habitant, alors même que ce pays restait dépendant du pétrole à 71,8% !

Dans les milieux européens concernés, comme à l'AFME, comme à la Commission de Bruxelles, on redoute beaucoup que rigueur budgétaire et relative détente sur le marché pétrolier ne se conjuguent, au détriment des programmes de maîtrise de l'énergie. On remarque, par exemple, que si en 1982 l'Allemagne fédérale était fort bien placée — en termes d'efforts budgétaires —, ce même pays décidait, il y a quelques mois, de cesser d'accorder un soutien financier aux économies d'énergie dans l'habitat, alors même que ce secteur continue à venir en tête dans le bilan de ses consommations.

De ce point de vue, le Fonds spécial des grands travaux, institué en France en 1982, a suscité beaucoup d'intérêt au sein de la Commission de Bruxelles, qui note que cette procédure, financée par une taxe sur les carburants, permet à la France *« contrairement à d'autres Etats qui ont enregistré de bons résultats en matière d'économies d'énergie, de ne pas sembler vouloir réduire les incitations financières dans ce domaine »*.

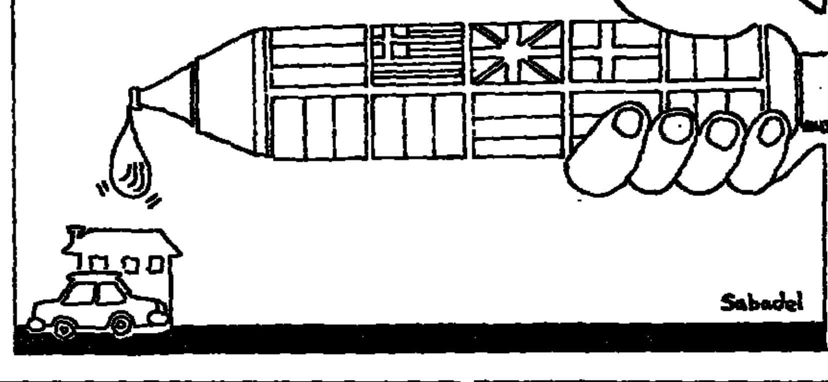
Des prélèvements concertés ?

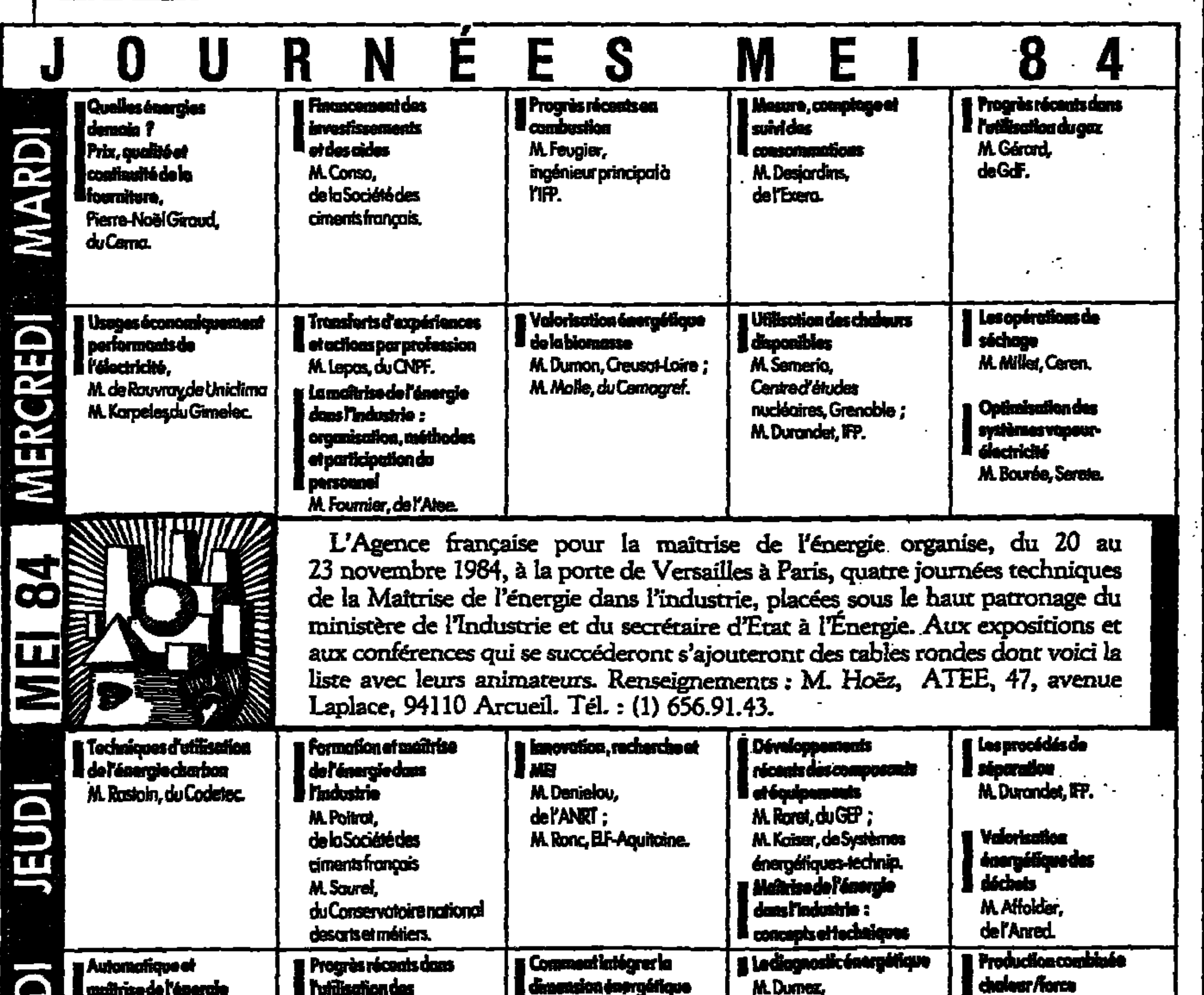
Pourquoi, se sont dit les experts de Bruxelles, ne pas proposer un système analogue à l'échelon européen ? Une taxe sur les consommations d'énergie, dont le produit serait redistribué sous forme de subventions par les experts de la Commission.

L'idée n'a pas suscité l'enthousiasme des ministres concernés. Elle présentait, il est vrai, l'inconvénient majeur de centraliser des ressources appelées, par définition, à être dépensées de façon décentralisée. Ce système risquait en outre de conduire à une véritable déresponsabilisation des Etats membres dans la mise en œuvre de leur politique énergétique.

En revanche, une décision concertée à l'échelon européen, mais prise et gérée à l'échelon de chaque pays pour opérer un prélèvement de type parafiscal sur les consommations d'énergie, permettrait de concilier permanence de l'effort et responsabilité de chacun. Telle est l'idée avancée notamment par l'AFME.

Michaël Gheerbrant





JOURNÉES MEI 84

MARDI	**Quelles énergies demain ? Prix, qualité et continuité de la fourniture,** Pierre-Noël Giraud, du Cerna.	**Financement des investissements et des aides** M. Conso, de la Société des ciments français.	**Progrès récents en combustion** M. Feugier, ingénieur principal à l'IFP.	**Mesure, comptage et suivi des consommations** M. Desjardins, de l'Exera.	**Progrès récents dans l'utilisation du gaz** M. Gérard, de GdF.
MERCREDI	**Usages économiquement performants de l'électricité,** M. de Rouvray, de Uniclima M. Karpeles, du Gimelec.	**Transferts d'expériences et actions par profession** M. Lepas, du CNPF. **La maîtrise de l'énergie dans l'industrie : organisation, méthodes et participation du personnel** M. Fournier, de l'Atee.	**Valorisation énergétique de la biomasse** M. Dumon, Creusot-Loire ; M. Molle, du Cemagref.	**Utilisation des chaleurs disponibles** M. Semerio, Centre d'études nucléaires, Grenoble ; M. Durandet, IFP.	**Les opérations de séchage** M. Millet, Ceren. **Optimisation des systèmes vapeur-électricité** M. Bourée, Serete.
MEI 84	L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie organise, du 20 au 23 novembre 1984, à la porte de Versailles à Paris, quatre journées techniques de la Maîtrise de l'énergie dans l'industrie, placées sous le haut patronage du ministère de l'Industrie et du secrétaire d'Etat à l'Énergie. Aux expositions et aux conférences qui se succéderont s'ajouteront des tables rondes dont voici la liste avec leurs animateurs. Renseignements : M. Hoëz, ATEE, 47, avenue Laplace, 94110 Arcueil. Tél. : (1) 656.91.43.				
JEUDI	**Techniques d'utilisation de l'énergie charbon** M. Rastoin, du Codetec.	**Formation et maîtrise de l'énergie dans l'industrie** M. Poitrat, de la Société des ciments français M. Saurel, du Conservatoire national des arts et métiers.	**Innovation, recherche et MEI** M. Denielou, de l'ANRT ; M. Ronc, Elf-Aquitaine.	**Développements récents des composants et équipements** M. Raret, du GEP ; M. Kaiser, de Systèmes énergétiques-technip. **Maîtrise de l'énergie dans l'industrie : concepts et techniques**	**Les procédés de séparation** M. Durandet, IFP. **Valorisation énergétique des déchets** M. Affolder, de l'Anred.
VENDREDI	**Automatique et maîtrise de l'énergie dans l'industrie** un représentant de la profession des constructeurs ; M. Lacroix, des Apave.	**Progrès récents dans l'utilisation des hydrocarbures liquides** M. Eyzat, IFP.	**Comment intégrer la dimension énergétique dans la conception des bâtiments industriels** M. Jargocevic, bureau d'études Inex.	**Le diagnostic énergétique** M. Dumez, de l'Ingetec. **Complémentarité des énergies** M. Pérès, du Cetim.	**Production combinée chaleur/force (cogénération)** M. Levy, de Chauffe Entreprise.

LIVRE

Le Guide de l'Europe solaire

Juin 1982 : le Comité d'action pour le solaire (CAS) publie la première édition de son *Guide de la France solaire*.

Juin 1983 : seconde édition. Deux ouvrages qui, ensemble, constituent sans doute la seule tentative d'un inventaire aussi complet que possible du « solaire existant », c'est-à-dire des installations de tous ordres recourant, pour leur fonctionnement, aux énergies nouvelles et renouvelables.

Juin 1984 : l'horizon s'élargit, et le CAS nous propose un *Guide de l'Europe solaire*. Le sujet est sans doute dans l'air du temps mais, indépendamment de toute considération d'actualité électorale, il est opportun que régulièrement un « zoom arrière », élargissant le champ, situe enjeux et politiques de chacun sous le regard de tous (et réciproquement).

Première constatation, à la lecture de ce tour de l'Europe en 80 pages : si l'Eden existe quelque part du côté du Jutland, où une rédactrice de ce guide l'a rencontré, cocagne reste introuvable.

Comme l'écrit sévèrement Pierre Lebaillif, président du Comité d'action pour le solaire : *« De remarquables vitrines, des projets passionnants, des velléités d'indépendance, voire des objectifs industriels parsèment la route des bonnes volontés alternatives. De politique audacieuse, point. Tout se passe comme si l'on consacrait au soleil le minimum d'attention obligatoire pour être en paix avec sa conscience. »*

Il est vrai qu'à lire les statistiques publiées par la Commission de Bruxelles, on chercherait en vain la place réservée aux énergies nouvelles et renouvelables (ENR) dans les bilans énergétiques des Dix. Ce sont peut-être là les limites de l'approche par secteur de production.

Deuxième constatation : rares sont les pays qui s'efforcent à la fois de concilier politique de recours aux ENR et développement d'un secteur industriel spécifique.

L'Allemagne, la Belgique fabriquent des matériels (éoliennes, photopiles) mais visent surtout l'exportation ; la Grèce, le Portugal, qui fait l'objet d'une enquête approfondie, miseraient volontiers sur le recours aux ENR, mais manquent d'industries dans ce secteur. Le Danemark, la Hollande se démarquent de cette tendance — la France, qui s'y efforce, n'est pas traitée dans ce guide. Si les parlementaires néerlandais ont répertorié le vent comme « ressource stratégique » et décidé que, en l'an 2 000, 10% de l'électricité consommée dans le pays serait d'origine éolienne, ils se sont donné les moyens industriels d'atteindre cet objectif ambitieux.

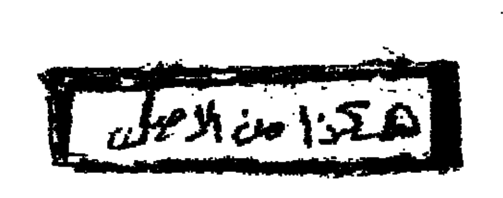
Plusieurs réalisations remarquables sont présentées, dont beaucoup ont d'ailleurs fait l'objet d'un financement communautaire, principalement dans les domaines éoliens et photovoltaïques. On les lit avec grand intérêt, en regrettant toutefois que ces quelques phares éclipsent un peu le solaire le plus quotidien, au moins là où il existe. Quiconque a survolé la Grèce n'a pu qu'être frappé par le nombre de chauffe-eau solaires rencontrés. Cette expérience, souvent spontanée, aurait mérité qu'on s'y arrête un peu : n'y a-t-il pas là matière à de nombreux enseignements ?

A cette réserve près, on ne peut que se féliciter de la parution de ce guide.

M. G.

• *Action solaire* n° 15, « Guide de l'Europe solaire », 35 francs, en vente au Comité d'action pour le solaire, 8, rue de Richelieu, 75001 Paris - Tél. : 296.24.77.

• **« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.** Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. **Maquette :** Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Moyet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.



CONTROVERSE AUTOUR DE LA VANOISE

De nouvelles frontières pour les parcs nationaux

La discussion par le Parlement de la loi sur le développement et la protection de la montagne, le projet contesté d'un barrage EDF dans la Vanoise (*le Monde* du 15 mai), attirent l'attention sur la situation des parcs nationaux français. Quatre d'entre eux au moins – Vanoise, Ecrin, Mercantour, Pyrénées – n'englobent pratiquement que de hauts alpages, des rocs et des glaces. Ces territoires ne furent nullement délimités en fonction de la mission des parcs : protection d'une faune et d'une flore exceptionnelles, recherche scientifique, accueil et sensibilisation du public. Ils sont le résultat d'âpres marchandages avec les communes qui n'acceptèrent de renoncer à certains de leurs droits que sur des zones alors sans intérêt économique apparent.

A l'usage, ces tracés ont révélé leurs inconvénients. D'abord pour les parcs : les animaux qu'ils sont censés protéger – comme les ours par exemple – résident plutôt en moyenne altitude. Les naturalistes n'ont pas grand-chose à observer. Quant au public, il est souvent rebuté par ces hautes terres quasi désertes. Pour les communes ensuite, dont les remontées mécaniques seraient parfois plus utiles en altitude que dans les vallées. Pour EDF, enfin, qui a repéré des sites de barrage favorables, haut perchés et par conséquent dans les limites des parcs.

On peut donc se demander, aujourd'hui, si, au nom de l'intérêt bien compris des uns et des autres, le moment n'est pas venu de rouvrir le dossier des parcs nationaux. Les écologistes « purs et durs » ont toujours défendu deux positions contradictoires. D'une part, ils reconnaissent que les limites administratives des parcs sont le fruit de compromis et qu'elles sont insatisfaisantes. Mais, d'autre part, au nom des grands principes, ils les considèrent comme intangibles, sacrées.

Les esprits, cependant, sont en train d'évoluer. Dans le rapport, que, à la demande du ministère de l'environnement, il a consacré à l'avenir des parcs nationaux, M. Edgard Pisani parle de compensation en cas d'amputation territoriale (*le Monde* du 12 mai 1983) *« A trop vouloir conserver un sanctuaire on risque de le transformer en nécropole »*, *affirmait récemment* le président du conseil d'administration du parc de la Vanoise, M. Eloi Chardonnet, qui est, d'autre part, directeur adjoint de la région EDF Alpes-Lyon. Et c'est lui qui, à son tour, évoque l'éventualité d'une contrepartie de *« valeur équivalente »*.

D'autres se font entendre qui demandent une révision des limites des parcs. A *une condition toutefois* : que la nature y trouve son compte. Comment ? *Par le principe* de la compensation. Il faudrait admettre que le retour au droit commun d'un territoire autrefois placé, par la loi, sous protection nationale doit être obligatoirement compensé, au nom de l'intérêt général, par l'extension des mesures de préservation sur d'autres zones plus étendues, riches en faune et en flore, attrayantes et scientifiquement intéressantes. *« Je suis favorable à ces compensations territoriales,* dit M. Philippe Traynard, président du comité scientifique de la Vanoise, *à condition qu'elles soient dissuasives et donc très importantes : dix à vingt fois la superficie cédée. »*

Ce point de vue n'est pas celui de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature. *« Entrer dans l'engrenage des mesures compensatoires,* dit-elle, *c'est tentant. Mais cela signifie, à long terme, que toutes les communes limitrophes d'un parc voudront annexer un bout de territoire pour aménager un petit remonte-pente. Puis celui-ci deviendra un télécabine et ainsi de suite. Où s'arrêtera-t-on ? »*

Le Club alpin français défend également l'intégrité des parcs. Il va déposer plusieurs recours contre la décision du conseil d'administration du parc de la Vanoise d'accepter l'amputation de celui-ci pour la construction du barrage de la Raie. L'exemple du parc de la Vanoise, qu'évoque notre correspondant Claude Francillon, montre, en effet, l'intérêt et les difficultés de cette vaste négociation qui amènerait à tracer pour nos parcs nationaux de nouvelles frontières.

M. A.-R.

A OPIO (ALPES-MARITIMES)

Une association de défense des sites fait échec à un projet du Club Méditerranée

De notre correspondant régional

Cannes. – M. Gilbert Trigano, P-DG du Club Méditerranée, n'a pas de chance. Depuis de nombreuses années, il souhaitait installer un village de vacances sur la Côte d'Azur et avait trouvé, dans l'arrière-pays grassois, à Opio (Alpes-Maritimes), un lieu à sa convenance, le Domaine de la Tour, d'une superficie de 50 hectares. Sur ce site agreste, distant d'une quinzaine de kilomètres de la mer, il prévoyait d'édifier un village néo-provençal de mille lits tourné plus particulièrement vers la connaissance de la nature, grâce au maintien en activité d'une exploitation agricole comportant l'une des plus belles oliveraies de la région. Les élus locaux avaient accueilli son projet avec enthousiasme, et le dossier avait été instruit sans encombre jusqu'à l'obtention, en février dernier, du permis de construire.

Les travaux devaient commencer en octobre prochain et s'achever en juillet 1985. Montant des investissements : environ 150 millions de francs. Or, à la suite de plusieurs recours introduits par l'Association de protection de l'environnement de Châteauneuf-Grasse (APEC) et par quatre autres requérants, le tribunal administratif de Nice a décidé d'annuler deux décisions, l'une ministérielle, l'autre préfectorale, conditionnant l'opération.

La première décision est un arrêté du ministre de l'urbanisme et du logement, en date du 16 juillet 1982, qui avait autorisé la levée des mesures de protection pesant sur les terrains acquis par le Club afin de les rendre, en partie, constructibles. La seconde est un arrêté du préfet des Alpes-Maritimes, du 28 décembre 1982, approuvant le plan d'occupation des sols – modifié en conséquence – de la commune d'Opio.

Le tribunal a estimé, en l'occurrence, comme le soutenait l'APEC, que ces deux décisions étaient en contradiction avec le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) du secteur de Cannes-Grasse, puisque, dans ce document, le Domaine de la Tour est classé comme *« espace boisé à conserver »*.

Commentaire du maire (modéré, favorable à l'opposition) d'Opio, M. Fernand Raybaud : *« C'est une véritable catastrophe économique pour la région. »* L'exploitation, à l'année, du village de vacances devait se traduire par la création de deux cents emplois permanents. D'autre part, le Club s'était engagé à verser à la commune (1336 habitants) une participation financière de 1 230 000 francs pour l'amélioration de la voirie et pour la réalisation d'une réserve d'eau contre les incendies. Il devait, aussi, lui céder gratuitement une parcelle de 1,6 hectare de terrain (valeur 1 600 000 francs) destinée à la construction d'un complexe sportif.

M. Trigano, qui a, d'ores et déjà, dépensé 20 millions de francs, dont la moitié en acquisition de terrains, ne renonce pas, cependant, à son projet. Pour sortir de la situation actuelle, le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Paul Quilès, envisagerait de faire appel du jugement devant le Conseil d'Etat. *Mais l'APEC – que préside un jeune professeur de droit commercial de l'université de Nice,* M. Pierre Godé – a encore *plusieurs fers au feu puisqu'elle a* aussi attaqué, en employant des *moyens identiques, l'arrêté de* ZAC et le permis de construire *relatifs* à l'opération. A titre accessoire, elle invoque, notamment, la destruction de deux espèces d'orchidées rustiques protégées, l'*Ophrys Bertolini Moretti* et l'*Orchis Fragrans Pollini*, dont la présence a été dûment constatée par exploits d'huissier sur le site du Domaine de la Tour...

Reste la solution d'une mise en révision du SDAU. Le déclenchement de cette procédure est de la compétence des élus du secteur concerné. Mais il faudrait au moins deux ans de travaux avant de parvenir à des résultats concrets. L'arrivée des Gentils Membres du Club à Opio n'est pas pour demain...

GUY PORTE.



PESSIN.

Comme une forteresse assiégée

De notre correspondant

Grenoble. – Voilà plus de vingt ans que le parc national de la Vanoise, comme une forteresse assiégée, repousse les assauts des marchands de neige. Son nom est encore associé à une furieuse et longue bataille que ses défenseurs durent livrer peu d'années après sa naissance. Une bataille historique et symbolique puisqu'elle se livrait à propos du premier parc français. Son issue devait décider de l'avenir de tous les parcs nationaux.

En mai 1969, en raison de *« l'intérêt national exceptionnel du projet »* qui était présenté, son conseil d'administration acceptait que soit équipé en remontées mécaniques le glacier de Chavière. Une station de sports d'hiver devait être construite dans le vallon de Polset. L'ensemble amputait le parc (53 000 ha) de 1 800 hectares.

Trois années de « batailles » juridiques et politiques furent nécessaires pour faire échouer ce projet (1). Mais la Vanoise porte, encore aujourd'hui, les « cicatrices » de cet affrontement entre aménageurs et protecteurs de la montagne. Si ses limites n'ont pas été modifiées, trois « fils neige » demeurent tout de même tendus sur le glacier de Chavière. Mais les hautes terres de la Vanoise sont toujours assiégées. Elles sont prises en tenailles entre le chapelet de stations de sports d'hiver de la Tarentaise et les communes de la Maurienne, encore peu équipées.

Et voilà qu'à son tour EDF part à l'attaque. Les électriciens veulent, en effet, construire un de leur barrage au lieu-dit « la Raie » sur la commune de Villaroger (Savoie). Conséquence : près de 10 hectares de forêt situés dans le parc seraient noyés. Le projet soulève l'hostilité des associations de protection de la nature. Elles rappellent que la Vanoise, située en haute montagne (entre 1 250 et 3 855 mètres), ne compte guère plus de 300 hectares de forêt, ce qui est jugé bien modeste pour abriter la faune. Une réduction, même minime, des espaces boisés, ferait courir un grave danger aux animaux.

Trois vallons vierges

M. Gilbert André, maire de Bonneval-sur-Arc, est considéré comme l'un des « pères spirituels » de la Vanoise. Pourtant, aujourd'hui, il demande l'autorisation de faire passer un télésiège à travers le parc pour permettre aux skieurs, partis de chez lui, de gagner le col de l'Iseran, puis les pistes de Val-d'Isère. Une trentaine d'hectares seraient touchés par ce projet. En échange, Bonneval « céderait » une zone de glaciers et de montagne de 3 500 hectares jouxtant le parc et comprenant notamment le fameux site des Evettes, classé il y a trois ans.

Toutes les grandes stations de ski rêvent d'étendre leurs tentacules sur le parc. Périodiquement, elles déposent auprès de son conseil d'administration des demandes d'autorisation. Ici, il s'agit de planter quelques pylônes, là-bas, on souhaite réaliser des captages de sources. Courchevel, elle, s'est passée de toute autorisation pour faire récemment des travaux d'aménagement de prise d'eau. Ce n'est pas assez. La station voudrait aussi capter une partie de l'eau des lacs Merlet, afin d'alimenter ses puissants canons à neige...

Déjà, une remontée mécanique de Courchevel est intallée dans la Vanoise. Conséquence : pour protéger les skieurs, les pisteurs secouristes sont obligés d'aller canonner dans le parc pour purger les couloirs d'avalanche. Mais la station insatiable lorgne sur un autre secteur où de très bons champs de neige existent. Malheureusement, la municipalité ne dispose d'aucun territoire à échanger. *« Il n'y a pas un point de la commune où un bull n'ait pas traîné ses chenilles »*, explique un garde du parc. La situation est identique à Val-Thorens, qui convoite le glacier de Gebroulaz sans pouvoir proposer pour l'instant une compensation.

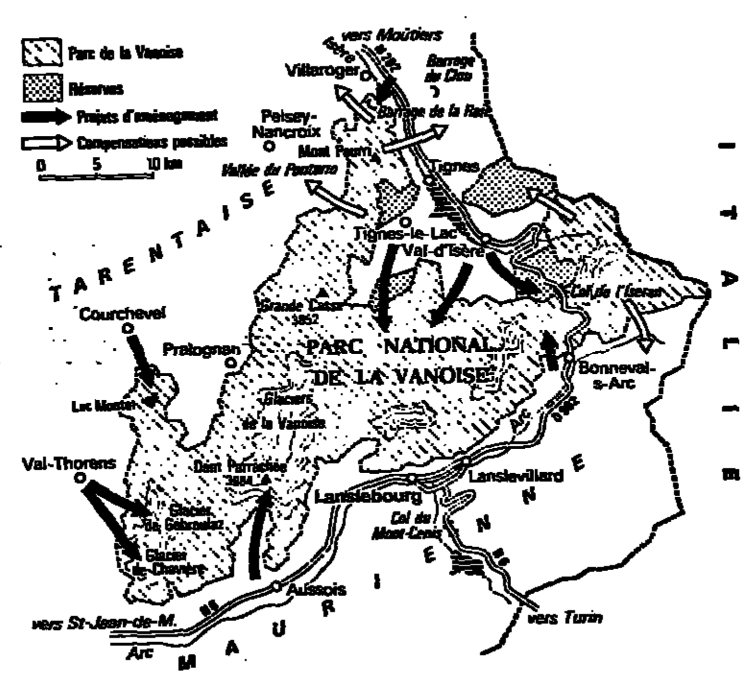
Sur d'autres communes, pourtant, existent des espaces exceptionnels en raison de leur valeur biologique et paysagère, mais qui ne sont nullement protégés. Ainsi, sur la rive droite de l'Isère se trouvent trois vallons vierges qui dominent le village de Sainte-Foy, dans la Tarentaise. Dans l'un de ces admirables vallons, celui du Clou, EDF envisage de construire une retenue d'eau de 80 millions de mètres carrés. Or ces espaces constituent, selon la délégation régionale à l'environnement, *« des enjeux majeurs pour la protection de la nature »*. Pourraient-ils servir de monnaie d'échange ? De son côté, si elle tient à son barrage-réservoir - qui lui rapportera de l'argent, - pourquoi la commune de Villaroger n'offrirait-elle pas, en échange, des portions de son territoire très favorables à l'installation, notamment en hiver, des chamois et des bouquetins du parc ?

Enfin, certains secteurs de la Tarentaise, situés en dehors du parc, comme la vallée du Ponturin, près de Peisey-Nancroix, accueillent un très grand nombre d'animaux sauvages, comme les tétras-lyres, dont la densité est ici la plus forte de tout l'arc alpin. Voilà des secteurs qui devraient rejoindre les zones protégées.

Une grande négociation finira-t-elle par s'ouvrir qui permettrait de redessiner les frontières de la Vanoise ? Ce serait une première et un intéressant exemple de gestion de la montagne conciliant développement et protection.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) *Vanoise, victoire pour demain*, de Jean Carlier, Ed. Calmann-Lévy, 1972.



Label européen

De notre correspondant

Grenoble. – Trois experts du Conseil de l'Europe, mandatés par la Division pour la conservation de la nature et de ses ressources, se rendront les 25 et 26 juin dans le parc national de la Vanoise pour examiner si celui-ci mérite toujours son « label européen » qui lui a été décerné en 1976. Deux parcs, la Vanoise et celui des Pyrénées occidentales, mais aussi la réserve naturelle de Camargue ont reçu – les deux premiers en 1976 et la seconde en 1966 – le diplôme européen accordé aux sites protégés présentant un intérêt européen.

Selon le directeur du parc national de la Vanoise, M. Claude Paireaudau, la visite des trois experts du Conseil de l'Europe *n'est nullement* suscitée par les projets d'amputation du parc, mais elle s'inscrit dans le cadre des observations faites sur la demande des ministres du Conseil de l'Europe qui renouvellent ou non tous les cinq ans leurs « diplômes ». – C. F.

CORRESPONDANCE

Vivre dans un « îlot sensible »

Après la publication d'un article intitulé « A Mantes-la-Jolie : l'espoir naît dans les caves » (le Monde *daté 20-21 mai*)*, nous avons reçu de Mme Bouchet, qui habite dans le quartier du Val-Fourré, objet de cet article, le témoignage suivant :*

Avec mon mari, depuis dix ans, nous sommes gardiens de deux tours, et, pour nous, rien ne change. Nous n'avons jamais vu d'élu bavarder avec les jeunes et nous avons toujours des bandes de « voyous » venant faire du désordre et de la casse : vélos, boîtes aux lettres et lumières.

Ils nous insultent, nous lancent des pierres et menacent notre chien d'un couteau. Souvent, nous faisons appel à la police, qui ne se dérange pas ou alors ne peut rien faire. *« La peur recule »*, écrivez-vous. Les gens n'osent rien dire par peur des représailles. Malheureusement, il y en a.

Je ne comprends pas comment des gens qui ne vivent pas dans notre paradis peuvent en parler. Bien sûr que la vieille ville de Mantes n'a rien de comparable. Je vous prie de croire que beaucoup de gens, dès qu'ils en ont la possibilité, partent, M. Picard, notre maire, le premier et je ne lui en fais pas grief. Je ferais de même si je n'étais pas obligée de travailler. Et à cinquante-quatre ans, trouver autre chose ?

Dans ma tour, j'ai des jeunes qui se réfugient dans les étages et, là, fument et se piquent. Nous trouvons les seringues. Mais personne ne s'en occupe, les gens ont peur.

P. S. (1er juin) : ce soir, à 19 h 30, une locataire attaquée. Son sac arraché. Bousculée, tombée à terre, transportée à l'hôpital par les pompiers. Mais tout va très bien. Ce n'est pas un cas isolé.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 24 JUIN

« Le parc Montsouris », 10 heures, métro *Cité-Universitaire*, Mme Pennec.

« Champs-de-Mars », 15 heures, entrée du Musée des monuments français, M. Gazquez Romero.

« Cimetière du Père-Lachaise », *10 h 30, métro* Père-Lachaise, Mlle Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, grille du Palais de justice (Academia).

« L'église russe de la rue Daru », 15 heures, 12, rue Daru (Arcus).

« L'Opéra », 14 h 30, devant l'Opéra (*M. C. Lasnier*).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

LUNDI 25 JUIN

« *La Sainte-Chapelle* », 12 h 15, entrée, Mme Senant.

« De la place Louis-XV à la place de la Concorde », 15 heures, métro Tuileries, Mlle Brossais.

« *Le Marais* », 21 h 30, métro Saint-Paul, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Sully », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« *La Danse macabre* », *15 heures*, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« La Bourse », 11 h 45, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« *Hôtel Lauzun* », *15 heures, 17, quai* d'Anjou (Tourisme culturel).

MARDI 26 JUIN

« La Manufacture des Gobelins », *14 h 30, 42, avenue des Gobelins*, Mme Hulot.

« Hôtel Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie, Mlle Oswald.

« Le treizième arrondissement », *15 heures, 29, rue de la Santé*, Mme Legrégeois.

« La place des Victoires », 15 heures, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, Mme Vermeersh (Caisse nationale des monuments historiques).

« La nouvelle Athènes », 14 h 30, place Saint-Georges (Art et promenades).

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 JUIN

60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Israël » (Rencontre des peuples).

Justice

HOMICIDE INVOLONTAIRE DEVANT LE TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES

Le colonel et les moiteurs de Djibouti

Ainsi peut fondre la discipline militaire française, sous les moiteurs de Djibouti. Frappant de langueur hommes et officiers, jusqu'au colonel, c'est sûrement le soleil torride qui a distillé le poison du laxisme au CDMB (commandement et direction des matériels et bâtiments). Dans la tiède nuit du 20 janvier 1983, le soldat Frank Gicquel est donc *mort de négligence*. Le Tribunal des forces armées de Paris (1) jugeait, le 21 juin, pour homicide involontaire, le colonel François Soually, son subordonné direct, le commandant Paul Loison, et le soldat Dominique Degorgue, par *qui le malheur arriva*.

Le soldat Franck Gicquel, cette nuit-là, monte la garde au portail du CDMB. Fusil en sautoir, la sentinelle solitaire interroge la nuit africaine. Peu avant 22 heures, arrive la relève. Dans un bel état, la relève ! Passablement éméché, le soldat Dominique Degorgue s'affale sur le trottoir. Il sort à *peine d'un repas copieusement* arrosé. 1,23 gramme d'alcool dans le sang, décèlera l'analyse. Brève discussion entre camarades. La sentinelle « *descendante* » *tend son fusil à la* « *montante* », toujours affalée sur son coin de trottoir. Machinalement, Degorgue manipule l'arme. Quatre coups partent. Atteint au ventre, Franck Gicquel meurt un quart d'heure plus tard.

Une mort stupide, dans une unité au laisser-aller « *ahurissant !* » s'exclame à l'audience le commissaire du gouvernement Deprat. Sous l'autorité latitudinaire d'un colonel Sonally frappé de cécité et de surdité — encore la chaleur, sans doute, — le CDMB est *en déliquescence*. Ainsi, nul ne maîtrise à Djibouti le maniement du FAMAS (fusil d'assaut de la manufacture d'armes de Saint-Etienne, dit « clairon »), reçu quelques mois auparavant.

Impossible, pour un appelé *désireux de s'instruire*, de se reporter aux consignes : une note de service indique laconiquement : « *Sentinelle l'arme en sautoir-chargeur plein sur l'arme* ». *Pas un mot sur la position* souhaitable de la sûreté, ni celle du bouton limiteur de rafales. Nulle interdiction à la sentinelle d'armer son FAMAS. « *Nous n'avons pas eu le temps de rédiger des consignes plus précises* », répondent en chœur le commandant et le colonel dans leur box. Mais ce précieux temps, ils le dégagent *miraculeusement* dans les jours qui suivent l'accident. *Une tâche point trop écrasante* au demeurant : neuf mots rajoutés à la main suffisent à *compléter la note*.

Si les consignes d'utilisation du FAMAS sont « *succinctes, modestes, rudimentaires, frustes* », insiste le président Juillet, *les consignes s'appliquant* à la garde souffrent, elles, de l'excès inverse. Un vrai fatras. Les années aidant, les paragraphes se sont surajoutés aux alinéas, sans *que nul ne se soucie d'élaguer*. « *Il faut refondre la consigne* », aurait dit le commandant au colonel, qui ne s'en souvient guère. Respectueux jusqu'au bout du *désespoir, officiers jusqu'à* l'absurdité, les deux prévenus, foudroyés dans leur box, évitent de s'affronter du regard.

La consigne est la consigne

Bien sûr, il aurait fallu les refondre, ces consignes courtelinesques : elles imposaient à un seul sous-officier de surveiller au même instant les relèves à la *digue et au portail, deux postes* distants de plus de 100 mètres ! Mais la consigne est la consigne. Peu de temps avant l'accident, le caporal-chef Zasada se laissa condamner sans broncher à vingt jours d'arrêts, pour n'avoir pas réussi à se dédoubler, surveillant *la digue quand il aurait dû, en* même temps, superviser le portail. D'une voix éteinte, le colonel Sonally se laisse arracher cette trouvaille désespérée : « *Je l'ai puni pour ne pas m'avoir expliqué l'incompatibilité des consignes.* » Voilà pourquoi les simples soldats étaient seuls au moment fatal.

Même limpides, hélas, les consignes seraient restées ignorées. En contradiction avec le règlement de discipline générale de l'armée, elles ne sont pas affichées au poste. Officiers et sous-officiers, certes, organisent des rondes. Malencontreux hasard : aucun n'assistera jamais aux piteuses relèves de la garde au portail.

Avant de tuer son camarade et bien qu'il soit de garde ce soir-là, le soldat Degorgue participe au *repas de* « *cohésion* » *censé* souder le régiment dans le pastis et le gros rouge. Il y rencontre... son adjudant, lui aussi de garde, donc lui aussi en infraction. Embarras du sous-officier, qui bafouille seulement au soldat : « *Dépêche-toi de finir* ».

L'enquête sur la mort de Franck Gicquel aurait pu être *expédiée discrètement. Pour* l'honneur de l'armée, le père de Franck Gicquel, lui-même ancien militaire de carrière, s'est porté partie civile. A l'audience, l'ancien *major Gicquel a refusé de saluer le* colonel Sonally. Le colonel, lui, est toujours en poste à Djibouti. Il paraît qu'on y a modifié les consignes. Jugement le 4 juillet.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Les tribunaux permanents des forces armées ont été dissous. Mais un « Tribunal des forces armées » juge encore les affaires mettant en cause des militaires et se déroulant à l'étranger.

Carnet

Naissances

— Le docteur François-Xavier MAGNAN et Mme, née Sophie FLEURY, et leur fils Henri vous annoncent avec joie la venue dans leur foyer de

Blandine.

Tours, le 17 juin 1984.

70, boulevard Heurteloup,
37000 Tours.

Mariages

— Pascale BIANCHI
et Eric DEROBERT
sont heureux de faire part de leur mariage, le 23 juin 1984.

68, avenue de Versailles,
75016 Paris.

Décès

— M. et Mme Pierre Lang,
M. et Mme Michel Gattegno,
M. et Mme Jean-Claude Lang
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lang
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Gattegno,
Mlle Nadine-France Gattegno,
Mlle Isabelle Gattegno,

ont la douleur de faire part du décès, le jeudi 21 juin 1984, de

Mme Alice BENSUSSAN,

leur mère, grand-mère, aïeule et bisaïeule.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

24, rue Boileau,
75016 Paris.
8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme François Picard,
Pierre et Christine Gay,
Thierry et Carole Picard,
ses enfants,
Antoine et Olivia Gay,
Adrien Picard,
ses petits-enfants,
Les familles Richaud, Naz, Gabet et Collombin,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le jeudi 21 juin 1984, à l'âge de soixante-sept ans, de

M. François PICARD,
ingénieur ETP (promotion 1939),
directeur
de l'établissement de Grenoble
d'Alsthom-Atlantique Neyrtec.

Selon sa volonté, il a été incinéré.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Chemin de Barraux-Biviers,
CIDEX 507, 38300 Saint-Ismier.

Grenoble. Paris.

— Grenoble. Mâcon.
Mme Charles Rouge,
ses enfants et petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Charles ROUGE,
antiquaire,
croix de guerre 1939-1945
avec citation,

décédé à La Tronche (Isère), à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ferjus de La Tronche le samedi 23 juin 1984, à 15 h 45.

9, Grande-Rue, La Tronche.

Remerciements

— Mme Alec FRECHET,
M. et Mme René FRECHET
remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

M. Alec FRECHET.

— M. et Mme Henri Perret
et leurs enfants,
Parents et alliés,
prient tous ceux qui leur ont marqué sympathie et amitié, lors du décès de

Antoine PERRET,

de trouver *ici* l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Il y a cinq ans, le 25 juin 1979, terrassée par un cancer à évolution foudroyante, mourut

Valentine, Sophie, Marguerite TOPOLSKI,

chirurgien-dentiste honoraire,
ancien chef de clinique
à l'Ecole de chirurgie-dentaire de Paris.

André Davidovitch, son époux, Claude-Marie, Monique, Jean-François et Norbert, ses enfants, et ses sept *petits-enfants*,
rappellent, en ce jour anniversaire, la mémoire de Valentine à tous ses amis, qui l'ont aimée et estimée.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le samedi 30 juin 1984, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 8, rue Brémontier, Paris-17e, à la mémoire de

Mme Louis ARMAND,

décédée le 24 mai 1984.

— Une messe sera célébrée, le jeudi 28 juin, à 19 h 15, en la chapelle Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, à l'intention de

Jacques FOUQUERAY,

rappelé à Dieu le 31 mai 1984.

— *Pour le dixième et douloureux* anniversaire du rappel à Dieu de son fils chéri

Sandor KOZELKA,
enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de quinze ans.

Mme Paulette Zibi-Kozelka et sa famille font connaître que la prière de l'Azguir sera dite lundi 25 juin 1984, à 18 h 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-VII, samedi 23 juin, à 9 heures, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Jean Suret-Canale : « Géographie des capitaux en Afrique tropicale d'influence française ».

— *Université Paris-I, lundi 25 juin*, à 15 heures, salle de Commissions, centre Panthéon, M. Roger Nlep : « Contribution à l'étude de la dynamique structurelle et normative de l'administration publique en Afrique noire francophone : le cas de l'administration camerounaise ».

Exposition

— Cercle culturel Anatolie,
20, rue Saulnier, 75009 Paris.

MUBIN
(1924-1981).
Tous les jours sauf dimanche et lundi 16-19 heures.
12 juin au 30 juin.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Sports

LES DEMI-FINALES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

Attaques contre défenses

En même temps que la « loi du milieu », c'est-à-dire l'avènement de la stratégie du « 3-5-2 » (*le Monde* du 23 juin), le Championnat d'Europe des nations a consacré la généralisation de l'attaque permanente du porteur du ballon sous *forme* de tacle glissé, bloquant non seulement le ballon, mais aussi les jambes du joueur. Cette tactique qui supplée le marquage individuel systématique est souvent entachée d'irrégularités et même de dangers. Elle a justifié qu'aient été sifflés *trente coups francs par match* en moyenne, pendant la première partie de l'Euro 84.

La vigilance de l'*Italien* Paolo Bergamo et de l'Anglais George Courtney, arbitres respectifs des *demi-finales* France-Portugal, à Marseille le 23 juin, et Espagne-Danemark, à Lyon le 24 juin, devrait donc être *particulièrement* sollicitée : les deux sélections les plus offensives — celles du Français Michel Hidalgo et du « Danois » Sepp Piontek — ont été confrontées, *en effet*, aux deux formations les plus défensives — celles de l'Espagnol Miguel Munoz et du Portugais Fernando Cabrita. Dans les groupes de qualification, les Français et les Danois ont marqué respectivement neuf et huit buts, tandis que les Portugais en ont encaissé un et les Espagnols deux. Français et Portugais se sont rencontrés seize fois auparavant, les « bleus » l'emportant dix fois et faisant un match nul. Espagnols *et* Danois *se sont affrontés* cinq fois depuis 1974, les Ibériques gagnant trois fois et concédant un nul.

L'exploit dans les coulisses

Du policier au guichetier, en passant par l'hôtesse *d'accueil* et l'infirmier, on imagine qu'il faut beaucoup de monde pour veiller, sur place, au bon déroulement d'un match du championnat d'Europe de football.

Prenons l'exemple strasbourgeois : près de 900 personnes. Mme Marie-Thérèse Hiessler, qui supervise l'ensemble et dont le petit bureau, aménagé dans les locaux du stade de La Meinau, *prend des allures de hall de gare*, en donne le détail entre trois coups de téléphone et douze sollicitations. Ce soir-là, le 19 juin, le Danemark et la Belgique ont disputé un match fantastique. Depuis trois ans, cinq responsables, *formant l'ossature du Comité régional* d'organisation (CRO), ont travaillé à plein temps pour qu'il y ait le moins de bavures possibles.

Quatre cent cinquante-deux personnes ont été affectées à différents services : vente de billets *aux guichets, contrôleurs*, agents de circulation dans le stade, placeurs préposés aux télécommunications, etc. Soixante-quatorze autres ont été chargées des transports, du chauffeur de maître pour véhiculer les personnalités *au conducteur de minibus*. Vient ensuite le dispositif de surveillance, provenant de sociétés privées : 45 « gorilles », avec des chiens *bergers allemands munis* de muselières, quadrillent les parkings.

La police elle-même : deux compagnies de CRS ont été mobilisées, *soit 150 hommes*. Une partie d'entre eux tourne le dos au match, *au cas où une bombe* partirait des tribunes. On a vu ça dans des films, des meurtriers munis de fusils à lunette tuant joueurs ou arbitres. Deux autres compagnies — gendarmes mobiles et police urbaine — plus une *trentaine d'inspecteurs en civil* circulant dans les allées : au total, près de 300 membres des forces de l'ordre disposés aux quatre coins du stade de La Meinau.

Aux mêmes endroits, à peu de chose près, se placent les services *de santé. Huit médecins*, groupés en tandems, se tiennent aux angles du stade, prêts à intervenir au moindre malaise, et, la chaleur ou la boisson aidant, il s'en *produit*. L'équipe médicale, composée en tout de vingt-deux personnes, y *compris* les chauffeurs d'ambulance, a été entraînée pour intervenir dans les deux minutes suivant une déficience, le SAMU de Strasbourg étant en *alerte permanente*

Tout cela ce sont les coulisses nécessaires, *quand* un match de cette importance réunit *38 911 spectateurs payants.* Mais les incidents sont presque *inévitables : ainsi, le soir du* 14 juin, après la rencontre RFA-Portugal, de jeunes néo-nazis allemands ont fait du saccage en ville. Le tribunal de Strasbourg a *été ferme : une condamnation à* quinze jours de prison et *3 000 francs d'amende, une* deuxième à quinze jours de prison et une troisième à 3 000 francs d'amende.

M. Fernand Sastre, président *de la Fédération française* de football, ne tiendra sûrement pas son *pari* consistant à *remplir, durant* ce championnat d'Europe des nations, 85 % des sept stades concernés. Le bilan le dira. Il y a eu trop de défections, trop de *désinvolture dans* les quotas de billets — Mme Hiessler et la ligue *d'Alsace s'en portent témoins*, — pour qu'il en soit autrement. Mais qu'on ne tire pas sur les lampistes : il n'est pas facile d'organiser un Championnat d'Europe de football, et la France, qui avait perdu son goût pour le rôle de *pays hôte en matière sportive*, a passé là un test estimable. Rendez-vous, pour s'en convaincre totalement, à la finale du Parc des Princes, le 27 juin.

MICHEL CASTAING.

Le transfert de Maradona à Naples

Le club de Naples souhaite s'attacher *les services* du meneur de jeu argentin Diego Maradona qui opère au F. C. *Barcelone. Les Italiens, qui* ont déjà versé 1 milliard de lires (environ 5 millions de francs), ont informé les dirigeants du club catalan *qu'ils ont le soutien de plusieurs* banques transalpines pour financer ce transfert d'un montant de 15 milliards de lires (environ 75 millions de francs) échelonné en cinq versements jusqu'en 1986. La transaction pourrait être conclue avant le 1er juillet. *Toutefois*, le F. C. Barcelone hésiterait à se séparer de la vedette argentine.

SPORTS ÉQUESTRES

Eric Navet confirme à Aix-la-Chapelle

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Les cavaliers suisses (0 point de pénalité) ont remporté, le 22 juin, la Coupe des nations du concours de saut international *officiel* (CSIO) d'Aix-la-Chapelle devant la Grande-Bretagne (4 points), la France (12 points) et la RFA (19 points), qui a complètement raté la première épreuve du concours. *Eric* Navet, sur *J't'Adore*, et Pierre Durand, sur *Jappelou*, ont réussi chacun *deux* « *sans faute* ». Frédéric Cotiers, sur *Flambeau*, et Philippe Rozier, sur *Jiva*, ne se sont pas montrés, en revanche, dans leur meilleure condition.

Le CSIO d'Aix-la-Chapelle est *réputé pour être l'un des plus* beaux et des plus exigeants concours d'obstacles européens. Même quand il pleut, le Reitstadion, envahi par trente mille spectateurs, prend des airs de fête. Son parcours, souvent qualifié de démesuré, fait aussi trébucher les plus grands. Saura-t-on jamais pourquoi l'Anglais John Witaker sur *Saint-Mungo*, accrochant un obstacle pourtant réputé facile et faisant de l'eau à la rivière, a dû laisser la *victoire aux cavaliers suisses* ? Saura-t-on jamais pourquoi le Français Frédéric Cottier sur *Flambeau*, a fait, dans la cité de Charlemagne, « *des fautes de débutant* », selon l'expression des spécialistes ?

Les Français s'en sont pourtant bien tirés. A côté de la *contre-performance de Cottier*, Eric Navet, vingt-quatre ans, fils d'éleveur, a confirmé en RFA qu'il était bien le grand espoir de demain, après des débuts prometteurs, dans la Coupe des nations, à *Barcelone*.

Avec *J't'Adore*, Eric Navet dispose d'un cheval qui apparaît comme l'une des chances françaises pour les Jeux de Los Angeles. Propriété de M. Gilles Duvinage, le cheval avait été sollicité, à la fin de l'année dernière, par un groupe italien qui souhaitait le louer pour le *concours* olympique. Cette offre a été refusée. Mais comme *J't'Adore* appartenait au piquet d'Hervé Godignon, cavalier professionnel, et à ce titre non sélectionnable pour les Jeux, le propriétaire a accepté que le cheval soit confié à un membre de l'équipe de France pour les Jeux olympiques.

D'autres propriétaires français n'ont pas montré autant de générosité dans un passé récent. Ils ont généralement préféré les gains immédiats aux aléas du sport. Les meilleurs chevaux ainsi sollicités par les étrangers ont quitté le territoire national. *Idéal de la Haye*, dont Michel Robert, le cavalier français, fut l'un des propriétaires, *Impedoumi et Joyau d'or* ont été vendus en Italie. *Grand Cœur, Hurlevent, I love you, Icare*, ont franchi, pour leur part, l'Atlantique.

L'équipe de France a, dans ces *conditions, quelques difficultés* pour réunir le minimum de cinq chevaux en vue des Jeux olympiques. *En revanche*, les Allemands de l'Ouest, qui n'ont été que quatrièmes à Aix-la-Chapelle mais qui gardent la tête au classement de la Coupe des présidents, ont annoncé qu'ils en enverraient huit.

GILLES MARTINEAU.

RUGBY

Les All Blacks gagnent (31-18) le second test contre la France

Les All Blacks néo-zélandais, qui avaient gagné 10-9 le premier test-match à Christchurch le *16 juin*, ont plus nettement dominé, le 23 juin à Auckland, le XV de France, qui a *été* battu 31-18 lors du second test.

D'une plus grande fraîcheur physique, les All Blacks ont acquis ce succès grâce à *la botte de leur* arrière, Allan Hewson, qui a réussi cinq buts de pénalité (2e, 9e, 45e, 52e et 57e min.) et deux transformations pour trois essais marqués par l'ailier Bruce Smith (*15e* min.), le talonneur Andy Dalton (35e min.) et le centre Warwick Taylor (70e min.).

Dans ce domaine, l'équipe de Philippe Dintrans n'a pas été en reste : les « Bleus » ont aplati dans l'en-but néo-zélandais deux fois par l'ouvreur Jean-Patrick Lescarboura (54e et 59e min.) et par Eric Bonneval (*75e min.*) qui a remplacé le centre Didier Codorniou victime d'une fracture de l'os malaire. Toutefois Lescarboura, qui avait *raté quatre* drops dans les cinq dernières minutes du premier test, ne fut pas plus heureux dans ses coups de pied et ne réussit que deux pénalités (20e et 30e *min.*).

La *domination* du pack français en fin de match n'a pas été suffisante pour renverser la situation et permettre au XV tricolore de renouveler à Auckland l'exploit qu'y avait réussi, *le 14 juillet 1979, l'équipe* de Jean-Pierre Rives, victorieuse par 24-19.

● ATHLÉTISME : *record du monde du 400 mètres haies féminin.* — A l'occasion des championnats d'URSS qui ont eu lieu à Kiev, la Soviétique Margarita Ponomareva a amélioré, le 22 juin, le record du monde du 400 mètres haies féminin détenu, depuis le 11 juin 1983, par sa compatriote Anna Ambrozene-Kastetskaia, en 54 sec. 02 ; elle est passée sous la barre des 54 sec. réalisant 53 sec. 58.

Vadim Kozovoï : un poète contre le dépérissement de la langue

En 1977, un poète, traducteur de français en russe, auteur d'une anthologie de la poésie française pendant la Résistance et d'un ouvrage critique consacré aux écrits de Paul Valéry sur l'art, écrivait à Leonid Brejnev : *« Je vous demande, très respecté Leonid Illitch, d'ordonner un nouvel examen de ma dernière demande de passeport pour me rendre en France. Cela fait quatorze ans que je m'occupe de littérature française... »* Il poursuivait : *« Je voudrais dire que notre pays, c'est ma maison natale, et que personne n'a le droit de la fermer à clé. (...) J'ose espérer que l'un de vos adjoints s'occupera de cette affaire, et je suis sûr que notre dirigeant suprême est mal informé par les échelons supérieurs... »* (1).

Le 17 février 1981, Vadim Kozovoï, poète soviétique, membre-associé du Pen Club français depuis 1974, arrivait enfin à Paris avec un visa de trois mois renouvelable, afin de faire suivre un traitement à son fils aîné, malade. Né en 1937 à Kharkov, Kozovoï a connu, à vingt ans, les camps poststaliniens, condamné à six ans en 1957 pour *« activités antisoviétiques et antirévolutionnaires et liens avec les Polonais » :* avec des étudiants, il avait tiré un tract à trois cents exemplaires : *« Les tyrans chassent les tyrans. »* Les khrouchtchéviens n'apprécièrent pas du tout.

C'est au camp, en Mordovie, qu'il a appris le français et qu'il a fait la connaissance de sa femme lorsqu'ils s'échangeaient clandestinement non pas des mots doux mais de quoi lire : des numéros des *Lettres françaises* contre un anthologie de Nervael aux surréalistes des éditions Kra... Ils se marieront dès la sortie du camp, en 1964.

Depuis trois ans qu'il est à Paris, il a tenté à maintes reprises d'obtenir que sa femme puisse le rejoindre, avec leur plus jeune fils de neuf ans. Succession des refus. Il désespérait. Mais mercredi 20 juin, quelques jours avant l'arrivée du président Mitterrand, Mme Kozovoï a été convoquée à l'OUIR, au service des visas, où on lui a fait savoir qu'elle *« pouvait partir comme elle voulait. En voyage. Ou définitivement »*. Depuis Vadim espère...

A propos de son premier recueil publié en français grâce à Pierre Bérès, Hors de le colline, Vadim Kozovoï *a bien voulu répondre à nos questions sur la poésie russe du début du vingtième siècle, qu'il préfère.*

« L'obsession qui sous-tend l'œuvre des poètes russes du début du siècle — Remizov, Belyï, Harms, les symbolistes, etc., — c'est la peur, prophétique, de perdre leur langue, commence-t-il. *Ils avaient la sensation du dépérissement, du massacre de la langue, non pas seulement dans le sens de la langue de bois, mais dans ce que Rozanov a appelé le « dépérissement du mot ». (...) Il y a toute une histoire souterraine de la langue qu'il faudrait faire. Et aussi l'histoire du martyrologe des poètes russes. Qu'on songe à cette énorme crise de l'année 1920-1921 avec tous ces poètes morts : Goumilev, Khlebnikov, Blok. (...) Moi, j'ai l'impression d'écrire un égyptien ancien, comme si c'était une langue morte, et qu'il faut porter sur ses épaules pour la rendre vivante. »*

Quand il parle de ce qui le passionne, cet homme frêle devient intarissable, avec un pouvoir de persuasion, de séduction tout à fait inégalables. N'a-t-il pas obtenu des hommes les plus inaccessibles qu'ils se penchent sur son œuvre : des illustrations originales de Henry Michaux et une superbe postface de Maurice Blanchot sont des choses si rares...

Sa poésie est difficile, dépourvue d'images, et lui-même réfute la prépondérance de l'image en poésie. Pour lui, c'est le mot qui est déjà l'image, et, trop souvent, la traduction, en tentant de rendre l'image perceptible, fait disparaître le chant du mot. N'y a-t-il pas une utopie de la langue poétique pure ?

« *Non,* répond Vadim Kozovoï ; *je me réclame de cette lignée (Belyï, Remizov, Khlebnikov, Harms, Rozanov — que j'estime être un grand poète — mais aussi Tioutchev — que je place au-dessus de tout — et le premier Pasternak.* »

Son admiration pour Rimbaud est immense, car il le considère comme le plus proche de la poésie russe : *« Rimbaud, c'est la parole vécue jusqu'au bout. »* En 1981, juste avant de quitter la Russie, il avait publié en Géorgie un recueil de la poésie en prose des symbolistes français traduits pour la première fois en russe : *les Chants de Maldoror,* de Lautréamont, *les Illuminations,* de Rimbaud, des poèmes de Mallarmé. Comme on n'acceptait pas, là-bas, d'éditer ses poèmes à lui, il avait publié (en russe) *Sursis d'orage* (L'âge d'homme, 1978) et *Hors de la colline* (Syntaxis, 1982). A Moscou, la *Gazette littéraire* l'accusa même, l'été 1982, d'avoir *« osé porter la main sur la langue russe »* !

« On peut violenter la langue, reconnaît-il, *il le faut. »*

Pourquoi cette poésie est-elle si allusive ? Par sa propre nature ou par le poids des « circonstances » ? peut-on se demander.

« Tout d'abord, explique-t-il, *personne ne s'étonne du fait que Rimbaud, Harms, Trakl, Nerval, ou Tioutchev soient tous bien loin d'un Déroulède. Harms, par exemple, a donné son mieux dans les pires années staliniennes, « liquidé » par le NKVD dans Leningrad assiégée par les Allemands en 1941... On répète souvent chez nous la parole du décembriste Kuhelbecker, ami de Pouchkine et connu par le très beau roman de Tynianov :*

Dur est le lot des poètes de tous [les temps

Mais le plus cruellement Dieu [punit la Russie

» Ce destin, chez nous, est lié moins à des régimes cruels qu'à la nature même de la parole russe : où la voix surgit et domine dans la littérature après des siècles de civilisation silencieuse. Rien n'est plus dangereux, plus risqué que la voix.

» Toutes les recherches de la « langue poétique pure » se font en Occident contre le parlé ; tandis que, chez nous, c'est le parlé qui devient comme une sorte d'inconscient collectif. D'où l'« éternel retour » : toute l'avant-garde russe — non seulement les poètes, écrivains, mais aussi Malévitch, Rozanova, Filonov et Stravinski dans les ballets de Diaguilev, — tous ont passé à travers des « sources » réinventées.

» Evidemment, le poète vit « dans son temps », avec tout ce que cela implique. Mais il recherche le temps qui ne bouge plus. Il essaie de nommer les choses qui lui échappent avec des mots qui échappent au vocabulaire stable, des mots toujours réinventés. »

On imagine mal la fonction du poète là-bas, son importance... *« Il y a là-bas un tel désir de parole vraie, alors qu'ici le poète joue davantage avec les mots mais a perdu la voix. Là-bas, l'exemplaire d'un livre qui arrive est lu avidement par des dizaines de personnes... »*, et il montre avec fierté la lettre de son ami Khardjiev, qui fut proche de Malevitch, du jeune Maïakovski, et qui est l'auteur très érudit d'un ouvvadimKosovoïirage critique sur le bagage poétique de ce dernier ; il lui a écrit, à propos de *Hors de la colline,* que c'était *« un iceberg qui ne fond pas ».*

Maintenant, il attend Ira, sa femme, et son plus jeune fils. Définitivement poète. Définitivement en marge. *« Quand on me demande : êtes-vous dissident ? Cela ne veut rien dire pour moi,* explique-t-il encore. *Il faut être libre. Depuis l'âge de dix-sept ans, je n'ai jamais été dans le système. J'étais ailleurs... »*

NICOLE ZAND.

(1) *Le Monde* du 9 juillet 1977.

La terreur et la parole

DANS ce petit livre superbement édité, caractères latins et cyrilliques dévorent capricieusement l'espace ivoire de la page, quand elle n'est pas mangée par les mystérieux frottis d'Henri Michaux, *éponges minérales qui meublent* notre regard de récifs, ou bien poussent sur la page rupestre d'aveugles armées de signes cruels. Textes russes et français de Vadim Kozovoï s'épient sans se copier. Leur correspondance nous renvoie aux mouvements de fureur, de malice ou de magie *dont ils sont* la trace. Pour le russe, Kozovoï était seul, et il a écrit ces textes à Moscou, en marge de ses traductions de Valéry, de Char ou de Michaux. Pour notre langue, il était aidé par deux poètes, Michel Deguy et Jacques Dupin, et *c'est à* Paris, au bord de la Seine, que *naquirent ces poètes-jumeaux,* effets d'une double fureur.

Chaque page est un dyptique envoûtant, pour qui lit gauche et droite, un panneau déchiffrant l'autre. A vrai dire, le panneau russe joue davantage avec les attelages enfantins ou proverbiaux de mots, les faisant dérailler d'une *pichenette. Sur le panneau français, en regard,* apparaissent d'autres images, sans doute apportées par la chaîne euphonique.

De toute façon, Kozovoï proscrit toute nostalgie symboliste du non-dit. Le non-dit, ici, se veut aussi dur que le dit, qui est énigmatique et *fait la culbute comme le Clown de Klee.* On est ici dans *un* espace poétique comme purifié de l'homme, net de tout déchet psychologique ou — pis — sentimental. Des poignards et des tortures, la Kolyma et la mort lente ont pris possession du réel. Tout est affirmé, crié, mais *« ce qui vit et ce qui est mort des enfants hors venus le diront ».*

Mandelstam dans *l'Ode à l'ardoise,* reprenant un thème du grand poète russe baroque Derjavine, transcrivait les attelages du réel dans une nuit qu'il disait casser. Chez Kozovoï, l'insomnie revêche est partout à l'œuvre, aiguisant le réel, le parodiant, l'amenuisant. L'insomnie donne la main à Kafka, et signale des labyrinthes. Elle tend la main aux frérots ridicules qui traversent le réel avec l'obstination du cafard. *Entre la machinerie esclavagiste des « hommes moulins »* et la *sagesse du cafard,* il n'y a même pas à choisir. Un micromonde de bestioles et d'historiettes à la Remizov chemine vers la surface du texte.

Dans une postface en forme de « notes éparses », Maurice Blanchot relie la hâte et la véhémence de ces textes à celles de Rimbaud *(Kozovoï a traduit en* russe *les Illuminations).* C'est de *l'antique rapport entre terreur et* parole qu'il s'agit, et Blanchot accroche sa réflexion sur *« la parole ascendante »* à ces lignes de *Hors la colline : « Entre deux points de douleur la poésie est la voie la plus courte. Courte tellement qu'à son coup solitaire tombe décapité le temps. »* Le poème *Mélodie, dédié précisément* à Blanchot, semble illustrer la *« situation »* du poète, comme le *Prophète* de Pouchkine. Ici le barbelé et les clous de neige dans la chair remplacent le dard du serpent arrachant au poète sa langue pécheresse. A la meute des bourreaux vitreux qui *« cloutent neige sur neige »,* le poète souffle une syllabe magique, un *mot de chaman,* un mystérieux *« Tö ! »* qui recèle vie et mort.

De comptines énigmatiques en frottis acérés d'objets sur l'ivoire de ses insomnies et en injonctions magiques au monde, Kozovoï avance et il exige parmi nous *« passage ! »,* nous prévenant sèchement : *« Le désert n'aime pas les épieurs. »* A nous de nous faire pierre ou kobold, dans le désert ou le marais, loin des collines habitées par le sens commun et le temps oppresseur...

GEORGES NIVAT.

★ **HORS DE LA COLLINE,** de Vadim Kozovoï, version française de l'auteur, avec la collaboration de Michel Deguy et de Jacques Dupin, postface de Maurice Blanchot, illustrations de Henri Michaux. Hermann, 68 F.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. MICHEL FOUCAULT EST « SATISFAISANT »

L'état de santé de M. Michel Foucault est « satisfaisant », ont indiqué vendredi les médecins de la clinique des maladies du système nerveux de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, où le philosophe a été hospitalisé. L'Assistance publique précise dans un communiqué : *« L'état de M. Michel Foucault est satisfaisant, de même que les résultats des examens complémentaires entrepris. Des examens de contrôle sont prévus dans quelques jours. »*

La mort de Joseph Losey

Le cinéaste américain Joseph Losey est mort le 22 juin à son domicile londonien. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Les cinéphiles parisiens qui, à la fin des années *50, suivaient les* séances privées organisées dans la *petite salle du cinéma Mac-Mahon* par le club dit des « *mac-mahoniens » se souviendront* toujours du choc causé par la découverte de *Temps sans pitié,* film tourné en Angleterre par un certain Joseph Losey, dont on ne savait, alors, pas grand chose, sinon que certaines de ses œuvres américaines, tel le remake de *M le Maudit,* de Fritz Lang, avaient été distribuées sans grand succès.

Un écrivain raté et alcoolique arrivait à Londres, la veille de la pendaison de son fils, condamné pour un meurtre dont — le père n'en avait que la conviction — il était innocent. Ce sujet, tiré d'une pièce policière, était trancendé par une ambiance tragique, hallucinante, et par le paroxysme de la mise en scène qui dénude les forces obscures de la nature humaine.

Réalisé en 1956, *Temps sans pitié* nous arrive, ainsi, en 1960, et sa programmation dans une salle d'art et d'essai marque le début de la carrière internationale de Losey. Les « mac-mahoniens » et leur revue, *Présence du cinéma,* ont été les premiers en France à lever la malédiction qui pesait alors sur lui.

Né en 1909, à la Crosse (Wisconsin), Joseph Walton Losey débute dans la mise en scène de théâtre au cours des années 30. Il fait de la radio et des courts métrages, avant de réaliser, en 1948, son premier long métrage, *le Garçon aux cheveux verts,* fable sociale sur le racisme. Suivent *Haines,* où il est également question de racisme, *le Rôdeur, M le Maudit* et *la Grande Nuit,* études de mœurs américaines avec conflit entre un ou plusieurs êtres et leur environnement. Losey avait monté au théâtre *Galileo Galilei,* de Brecht, dont il avait gardé le goût de la reconstitution réaliste à travers des symboles sociaux, des effets de « distanciation » invitant le spectateur à une réflexion sur le spectacle. Sans nier cette influence, on peut tout de même dire qu'elle a été considérablement exagérée, par la suite. Losey a été beaucoup plus marqué par la cassure de l'exil. En pleine guerre froide, il fut, à Hollywood, écrasé par le maccarthysme et la chasse aux sorcières, pour ses idées marxistes. Inscrit sur la liste noire, il doit partir. De 1951 à 1955, en Italie d'abord, puis en Angleterre, où il s'installe finalement, il tourne, vaille que vaille, quatre films sous divers pseudonymes, avant de retrouver le droit à son identité avec *Temps sans pitié.*

Les ravages de ces épreuves ne s'effacèrent jamais complètement. Les œuvres de la période anglaise en portent la trace. Chez Losey, désormais, même s'il travaille dans des genres consacrés comme le film policier, la tension ou l'opposition des rapports sociaux conduisant à des rapports individuels souvent sado-masochistes qui en sont, selon lui, la conséquence. A la violence physique des affrontements répond une violence intérieure, jaillie de ces forces obscures que révélait *Temps sans pitié.*

On a sous-estimé *Gypsy* (1957), mélodrame romantique en couleurs, où, dans l'Angleterre de George III, Mélina Mercouri, bohémienne fatale, conduit un aristocrate à la déchéance, par une obsession érotique morbide. *l'Enquête de l'inspecteur Morgan* (1959), *les Criminels* (1960) et *les Damnés* (1961) accentuent des rapports de force ambigus, entre hommes et femmes ou entre hommes seuls, avant la reprise, dans *Eva* (1962), d'après un roman de James Hadley Chase, du thème de *Gypsy*. Ici, le monde cosmopolite de Venise amenuise les définitions socialistes au profit du seul envoûtement sexuel. L'esthétisme exacerbé de la mise en scène masque mal une perversité qui pourrait tenir aussi bien — Losey s'en est toujours défendu — à une relation homosexuelle. Et si, en 1964, *Pour l'exemple,* reconstitution du procès d'un déserteur, en 1917, sur le front britannique du nord de la France, revient au « brechisme », la rencontre de Losey et de Harold Pinter, scénariste pour *The Servant* (1963) et *Accident* (1967), amène, en quelque sorte, un défoulement de l'attitude marxiste (ou ce qu'il en restait), même si on peut trouver dans *The Servant* un conflit de classes. La domination morale et psychologique, l'ambiguïté sexuelle, les passions ambivalentes donnent à ces deux œuvres magistrales le sceau d'un univers de trouble et d'introspection dans lequel Stanley Baker et, surtout, Dirk Bogarde, acteurs favoris de Losey, portent *ses propres* hantises. Jamais le cinéaste n'ira aussi *loin dans cette direction et ce style* décapant, avant de retrouver, en



CAGNAT.

1971, Harold Pinter pour *le Messager.*

Entre-temps, *Boom* (1968), d'après Tennessee Williams (avec Richard Burton et Elizabeth Taylor), et *Cérémonie secrète* (1968, avec Liz Taylor, Mia Farrow et Mitchum) relancent en mineur, avec pas mal de misogynie, le champs clos du conflit des sexes. L'Angleterre et Pinter ont, sans doute, été, pour Losey, des révélateurs privilégiés. A soixante-cinq ans, après *le Messager,* il campe sur ses positions. *L'assassinat de Trotsky,* film politique, en reste au fait divers historique ; le féminisme militant de Jane Fonda s'efface sous la parure académique de *Maison de poupée* (1973), d'après la pièce d'Ibsen ; *Une Anglaise romantique* (1975) reprend, sans conviction, les ambiguïtés amoureuses d'autrefois. *Puis M. Klein* (1976), drame métaphysique situé au temps de l'Occupation et des persécutions antisémites, *s'élève contre le mépris de l'homme* pour l'homme, l'injustice et la perte *de l'identité. Alain Delon y est* admirable. Losey revient à sa première *inspiration.*

La fin de sa carrière, en France, ne sera plus, malgré quelques beautés éparses, à la hauteur des grandes « années anglaises ». Losey s'embourbe dans *les Routes du Sud (1978) sur un scénario de* Jorge Semprun. L'importante *contribution qu'il apporte au renou*vellement du film-opéra avec sa version *cinématographique du Don Giovanni* de Mozart (1979), *n'empêche pas cette œuvre, un peu* trop portée aux nues par le « *parisianisme culturel » d'être discuta*ble. Et l'adaptation de *la Truite,* de *Roger Vailland* (1982), dont le projet datait de loin, a été, malgré *certaines qualités, réalisée* trop tard. Honnêtement, on ne peut pas admi*rer* Losey *en bloc.* On estime le courage et l'esprit de révolte d'un homme qui lutta pour sa liberté de pensée, subit un dur déracinement. Mais ses meilleurs films sont ceux où il explora, jusqu'au vertige, les abîmes de l'homme et de sa destruction.

JACQUES SICLIER.

★ L'ouvrage français absolument *indispensable et qui restera en référence* est *le Livre de Losey*, par Michel Ciment, basé sur une série d'entretiens. Editions Stock cinéma.

Témoignage

Inoubliable Jean Hugo

Le peintre et mémorialiste Jean Hugo vient de mourir (*le Monde* du 23 juin)..

En 1921, au Magic City, il posait, *en passager d'un faux pa*quebot de photographe, à côté *de Morand et* de Milhaud. Il était au Piquey, avec Valentine, sa première femme, quand Radiguet dictait à Auric *le Bal du comte d'Orgel*. Il dessina, pour Cocteau, les costumes farfelus des *Mariés de la tour Eiffel*. En s'inspirant des miniatures du *Livre de Marco Polo,* il crée les décors de *la Passion de Jeanne d'Arc* de Dreyer. Il jouera aux boules avec Auric ou Kerenski.

Jean Hugo, en décembre 1983, *est assis dans l'atelier du* Mas de Fourques, près de Lunel, *où il vit depuis 1929.* Il me montre le vieux bouquin avec les images du voyage de Polo. Les ombres de Falconetti et d'Artaud glissent entre nous. Sur une table poussiéreuse, couverte de tubes, de galets, de fleurs sèches, j'ai laissé son gros livre de souvenirs, *le Regard de la mémoire* (1). Hugo limite, sur ma demande, le rire de Proust, le débit de Satie, *l'accent de Picasso.* Il a gardé, au fond des yeux, la douceur de Maritain.

Dehors, des paons et des poules picorent le long des allées. Le ciel est bleu lessive, comme dans ses tableaux. Le Mas, où passèrent tant d'hommes illustres, est rempli de reliques : toiles, livres, meubles. Des encres de l'arrière-grand-père, Victor Hugo, aux volumes rares des éditions de la Sirène, *tout y est, simplement,* à portée de la main. Hugo va et vient, *appuyé* sur une canne noueuse, serein, solide, en apparence, malgré ses quatre-vingt-neuf ans.

Nous buvons le café au salon. Les nuits du Bœuf sur le toit, le groupe des Six, les bals et les scandales, c'est *loin déjà,* mais quand il en parle, c'était hier. Il *n'a rien oublié d'essentiel.* D'un trait sûr, placé toujours au bon endroit, *acteur et témoin, il cro*que un visage, une silhouette, *une bande d'amis, une soirée* mondaine. Il revoit les horreurs de sa *guerre,* celle de 1914, il revit les plaisirs de ses années folles. Toujours juste, pudique. Un homme exemplaire, inoubliable.



Autoportrait

En le quittant, une dernière fois, je me retourne et *je le vois,* devant le Mas. Il me fait un signe *d'adieu de la main. J'en ai quitté* d'autres, avant, de la même façon. Lucien Gachon et Georges Ribemont-Dessaignes, par exemple. Ils m'avaient parlé, eux, de Vialatte, de Ramuz ou de Picabia. La mort a vite crispé sa main sur leurs épaules et les a emportés aussi.

RAPHAËL SORIN.

(1) Editions Actes Sud.

■ **LA COMÉDIENNE AMÉRICAINE SUNNY JOHNSON EST MORTE LE 22 JUIN** dans une clinique de Los Angeles où elle avait été transportée à la suite d'une hémorragie cérébrale qui l'a laissée dans le coma pendant plusieurs jours. Sunny Johnson, qui avait joué dans quelques films et des séries télévisées, a été révélée par son rôle dans *Flashdance*. elle était âgée de trente ans.

A La Villette

LE CONCOURS DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée au Conservatoire supérieur de musique de Paris sur les nouvelles mesures qui vont être prises pour l'enseignement du chant (nous y reviendrons), M. Jack Lang, ministre de la culture, a rendu public les premiers résultats du concours d'architecture pour la « Cité de la musique » à La Villette.

Sur seize équipes françaises, six ont été distinguées par un jury international, et leurs projets vont être présentés au président de la République. Les architectes sélectionnés sont MM. Henri Gaudin, Georges Maurios, Mme Marie Petit et M. Maxime Ketoff, MM. Christian de Portzamparc, Iannis Xenakis et Jean-Louis Veret, Alain Sarfati.

Les candidats choisis par M. François Mitterrand devront remettre un dossier d'étude plus détaillé (notamment une estimation des coûts) concernant le nouveau Conservatoire, qui sera le premier construit à La Villette.

Enfin, le compositeur belge Henri Pousseur vient d'être nommé directeur d'un Institut de pédagogie musicale qui fonctionnera comme premier élément de la future Cité, commentait-on le 18 juin au ministère de la culture.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MOUCHE ET LE PANTIN, Espace-Gaîté (327-95-94), sam. 20 h 30, Dim. 15 h.

TAGIKI NO, Parc du Champ de Mars. sam. 21 h.

LE PETIT MAITRE CORRIGÉ, Montreuil, Studio Théâtre (858-65-33), sam. 21 h, Dim. 17 h.

SEULS, LES REQUINS... Vincennes, Th. D. Sorano (374-81-16). Sam. 21 h.

SCAPINO FANTASMIA, Espace 88.5 (523-43-56), sam. 21 h ; dim. 16 h 30 et 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 20 h 30 : Ivanov ; sam. 20 h 30 : dim. 14 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODEON (325-70-32), sam. 15 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc

SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), sam. dim. 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-animations : sam. 18 h : Concert de jazz (Electronic Duo) : Cinéma-vidéo : sam. dim. à 13 h : Konarak, de G. Luneau ; la Légende inachevée, de R. Faurous-Palacio : à 16 h : Maso et Miso vont en bateau, réal. les Insoumises : 19 h : le Village foudroyé, de J. Rouch ; sam. dim. à 15 h : Hommage à la sculpture (Réalité A, de Jacobsen ; le Mouvement, P. Hulten : Une leçon de géométrie plane, de P. Bury et C. Prévost ; de Takis, W. Anderson ; Tinguely, machines inutiles, de C. Vilardebo) ; sam. 18 h : Dominique Willoughby ; Théâtre-danse : dim. 15 h et 19 h : les Contes de Franz ; sam. dim. 16 h et 20 h 30 : Murray Louis et Gigi Caciuleanu.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Ballet Cullberg ; sam. 18 h 30 : Carolyn Carlson.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) sam. 20 h 30, dim. à 16 h : les Ballets Bougarabou (chants et danses du Sénégal) ; Concert : dim. 20 h 30, Musique oblique joue : Mozart, Strauss, Stravinski.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade, Français, encore un effort.

ARTS-HERBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim., 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30, sam. : l'Amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Démons.

CALYPSO (227-25-95), sam. 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 21 h, dim. 16 h : Monet ou la Passion de la réalité (dern.).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; Galerie sam. 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre sam. 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 17 h : le Mariage forcé ; sam. 20 h 45 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

18 THÉATRE (226-47-47), sam., dim. 20 h 30 : les Sincères - le Legs (dern.).

ÉDOUARD VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. ; 15 h : Treize à table.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 21 h., dim. ; 16 h : l'Eternel amoureux.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. ; 20 h. 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 :Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42), I, sam. ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. ; 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. ; 20 h 30, dim. 18 h 30 : Terrain vague.

HUCHETTE (326-38-99), sam. ; 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN SHAKESPEARE (264-91-49), sam. dim. ; 20 h 30 : Twelfth Night (dern.).

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. ; I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), sam. ; 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-75), sam. ; 20 h 45, 17 h : Un homme véritablement sans qualité.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. ; 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), sam. 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Parvis de l'église Saint-Pierre (277-19-90), sam. 21 h, dim. 17 h : Souvenirs aux fenêtres.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 18 h et 21 h : Exercices de style. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), sam., dim., 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Coct'Œdiporphée.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 45 : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. sam. 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h et 20 h 45 : le Pain dur.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), dim., 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 21 h : dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Écume des jours ; dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), sam. 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Wielopole Wielopole.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Mezz, la rage de vivre.

CASINO DE PARIS (874-26-22), sam. 20 h, dim. 15 h et 20 h 30 : Opéra cantonais.

L'ÉCUME (542-71-16), sam. à 20 h 30 : Caramelle, A. Paté.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim. 18 h 30 : Musique traditionnelle iranienne-turque.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Quilapayun (dern. le 24).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h : Le feu à la tête.

PARC FLORAL DE PARIS, dim. 21 h : Nuit de la Saint-Jean.

LA TANIÈRE (337-74-39), sam. 21 h : 23 mai 1989, un train s'arrête... Chansons d'eaux mirées ou rêveries d'un gardien de phare.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) sam. 20 h 30, dim. 17 h : La Villette en chansons.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 21 h : De Broadway à Hollywood.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) sam. 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Caratini/Beytelman ; 24 h : Marians.

Opérettes

BOBINO (322-74-84) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Plein feu sur Offenbach.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam. 21 h, dim. 15 h : Mam'zelle Nitouche.

Samedi 23 - dimanche 24 juin

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

THEATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont sam., dim., 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais sam., dim., 20 h 30 : l'Enfant de la haute mer ; 22 h : la Répétition dans la forêt.

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Jardin de l'Hôtel de Marle sam., dim. 21 h : le Voyage de Poeyk.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Paris, parc de la Brosse et église Saint-Germain de Charonne, sam. 23 à partir de 19 h : Orchestre pro arte de Paris, dir. : R.P. Chouteau (Strauss, Charpentier, Bach...).

Nogent-sur-Marne, place de la mairie, le sam. à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir. : B. Thomas (Vivaldi, Haendel, Rameau...).

Lagny, château de Ferrières, château de Guermantes, église de Lagny, dim. à partir de 15 h : Orchestre pro arte de Paris, dir. : R.P. Chouteau (Mendelssohn, Dvorak, Paganini...).

Courances, château et église, dim. à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, dir : A. Stajic (Bach, Tartini, Mozart...).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FRANCE

Chapiteau pelouse de Reuilly, sam. 21 h 30 : le Dialogue des Carmélites.

Les concerts

SAMEDI 23

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : Ri Par ot (Bach, Albinoni, Haëndel).

Lucernaire, 20 h 30 : T. Marmor, P. Van Den Linden (Mozart, Schubert).

Radio-France, Grand Auditorium, 17 h : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Y. Prin (Kagel, Schaller, Priz).

Cour du Palais-Royal, 21 h 15 : Orchestre national de France, dir. : E. Krivine (Elgar, Borodine, Bizet).

UNESCO, 20 h 30 : S. Blanc, A. Ruiz Pipo (Manalt, Grieg, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chorale de chambre de la cathédrale de Stockholm, dir. : Ch. L. Junggren (Brahms, Verdi, Powell).

Eglise Saint-Georges, 20 h 30 : A. Shaw, R. Gowmann (Schumann, Strauss, Barber).

Théâtre du Rond-Point, 20 h : B. Cook, W. Harpel.

DIMANCHE 24

Notre-Dame, 14 h 30 : Atlanta Boy Choir, dir. : F. Wolfe (Bach, Britten, Davidson).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble La Bruyère (Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Chorale du Conservatoire de musique de Slavenger, dir. : V. Pettersen (Hovland, Grieg, Duruflé).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : P. et R. Fontanarosa, O. Charlier, B. Pasquier, J. Dupouy, R. Pidoux (Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Chœur et Orchestre de Düsseldorf, dir. : M. Ducker (Bruckner).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : B. Mathonnet-Chaval (Brahms, Bach, Franck).

Eglise américaine, 11 h : Kentucky Church Choir.

Conciergerie, 18 h 30 : Orchestre symphonique des jeunes du Michigan (Gershwin, Dukas, Brahms).

Kiosque du Jardin du Luxembourg, de 14 h à 19 h : Orchestres de variétés des PTT ; d'accordéon de Paris ; chorale La Lyre de Montmartre.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), sam., 23 h : F. Chassagnite, O. Johnson, D. Lemerle, A. Mattei.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : M. Saury.

CITHEA (357-99-26), sam., 20 h : Quasar.

DUNOIS (584-72-00), sam., 20 h 30 : M. et P. Villaroel, M. Pizzaro ; dim., 20 h 30 : M. Villaroel, Cl. Mouton.

L'ÉCUME (542-71-16), sam., 21 h : J.-P. Caron : sam., 22 h : S. Domancich. A. Ballester.

FORUM (297-53-47), sam., 20 h 30 : No Sax, 21 h 15 : L. Saltiel, 22 h 30 : Solet.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30, Dave Holland quintet.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), dim., 20 h : M. Davis.

PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h 30 : Wango Wango.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h : Preyssac jazz quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Chet Baker trio.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : J. Caroff Dixieland Jazz Band.

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : J.-J. Dionnet, T. Rabeson, M. Ducret. M. Valois, D. Barbier (dern.).

TROIS MAILLETS (354-00-79), sam., 23 h : La Velle.

TWENTY ONE (260-40-51), sam., 21 h : G. Hunter.

cinéma

La Cinémathèque

SAMEDI 23 JUIN

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Cinéma américain : le Secret des abîmes, de I. Willat ; 17 h : le Bois de bouleaux, de A. Wajda ; 19 h : les Bostoniennes, de J. Ivory ; 21 h 15 : La cinémathèque de la danse (nuit du cinéma expérimental et de la danse).

DIMANCHE 24 JUIN

15 h, Cinéma américain : Confession, de B. Braken ; 17 h : l'Équipée sauvage, de L. Benedek ; 19 h : la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; 21 h : les Damnés, de J. Losey.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Sa Majesté la femme, de H. Hawks ; 17 h : le Quarante et unième, de G. Tchoukrai ; 19 h : la Dame du vendredi, de H. Hawks ; 21 h : Walking down Broadway, de E. von Stroheim.

DIMANCHE 24 JUIN

15 h : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h : l'Empire du soleil, de E. Gras et M. Graveri ; 19 h : les Évadés de la nuit, de R. Rossellini ; 21 h : les Jeunes Filles de San Frediano, de V. Zurlini.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE DERNIER TESTAMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ETE DU BAC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 13e (329-90-10) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

APPELEZ-MOI BRUCE, film américain d'Eliot Hong, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BONJOUR LES VACANCES, film américain de Harold Ramis, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR, film américain de Hall Bartlett, v.o., Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FRANCE INTERDITE (**), film français de J.-P. Himbrohoria, J.-P. Garnier, G. Delannoy ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (**), film américain de Slava Tsukerman, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

MARIA CHAPDELAINE, film canadien de Gilles Carle, UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

MISSISSIPPI BLUES, film franco-américain de B. Tavernier et R. Parrish, Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE, film américain de Boaz Davidson, v.o., UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DERNIER HIVER, film israélien de Riki Shelack, v.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f., UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

UNE FILLE POUR GREGORY, film anglais de Bill Forsyth, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Images, 17e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VOLEUR DE FEUILLES, film français de Pierre Trabaud, Movies les Halles, 1er (620-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



19 h 45 Football : France-Portugal.
Demi-finale du championnat d'Europe des nations, en direct de Marseille.

22 h Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse avec Guy Claisse (Matin de Paris), *Jean-Marcel Bouguereau* (Libération), *Claude Cabannes* (l'Humanité), *Dominique Jamet* (Quotidien de Paris), *Noël Copin* (la Croix), *Pierre Bénichou* (Nouvel Observateur), *Henri Amouroux* (Journal quotidien Rhône-Alpes), *Thomas Ferenczi, directeur de la rédaction du Monde, René Vérard* (Courrier picard), *Alain Lefevre* (Magazine-Hebdo), *Alfred Grosser...*

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs Elysées.
De M. Drucker.
Spécial Georges Brassens : Hommage au poète-troubadour sétois, avec Paco Ibanez, Moustache, Serge Lama, Isabelle Aubret, Maxime Le Forestier...

22 h 15 Magazine : Les enfants du rock.
Sex Machine : Chagrin d'Amour, Isley Brothers, Madonna ; portrait : Yves Simon.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Blake négocie avec le gangster Logan Rhinewood dans le but de sauver son équipe de football. Kristie est enceinte, Alexis est à la chasse, Lady tire des coups de feu. Quelle famille !

21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Avec Anne-Marie Carrière, Robert Manuel, Jean Le Poulain et Marcel Jullian.
Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Quartier sud : Zone interactive.
Scénario de J.J. Bernard, réal. M. Ledoux avec Valérie Quenessen et Serge Ubrette.
Hiver 2084 : deux jeunes hommes découvrent un quartier dévasté derrière la gare de Lyon, mettent en service un vieux terminal d'ordinateur leur permettant de remonter le temps en 1984. Scénario en cinq parties : la création par ordinateur, l'enseignement par ordinateur, la banque de données, les jeux vidéo, fiction interactive.

23 h 15 Football
Championnat d'Europe des nations (résumé).

23 h 20 Musiclub.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.

18 h Troisième rang de face.
L'actualité des spectacles.

18 h 30 Présence du cinéma.
Le Mystère Silkwood, *de M. Nichols.*

18 h 55 Atout Pic.

19 h Informations.

19 h 35 Clip clap.
Panorama de la chanson et du cinéma français.

FRANCE-CULTURE

19 h 25 : La communication au CNRS : la communication comme instrument.

21 h 50 Musique : portrait d'Alexander von Zemlinsky.

22 h 30 Images de la recherche : la communication au CNRS : le sens de la communication.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Radio Midi-Pyrénées : histoire d'un kiosque à musique.

21 h Concert (en direct du réfectoire des Jacobins à Toulouse) : *Concerto en ré majeur op. 3, nº 7, Concerto en ré majeur,* transcrit pour clavecin par J.-S. Bach, de Vivaldi ; *Concerto en ré mineur pour hautbois et cordes, Concerto en ré mineur,* transcrit pour clavecin par J.-S. Bach, de Marcello ; *Première Suite pour orchestre en ut majeur,* de Bach par l'ensemble The English Concert, dir. T. Pinnock.

23 h 7 Radio-Côte d'Azur : Printemps des arts de Monte-Carlo.

Dimanche 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.

9 h 15 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe, célébrée avec la paroisse Notre-Dame de Beauchamps (Val-d'Oise).

12 h Spécial sports.
Football et cyclisme.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Hip-hop.

14 h 35 Champions.
Emission animée par Michel Denisot.
Sports : cyclisme (championnat de France à Plouay) ; jumping : CSIO d'Aix-la-Chapelle ; variétés, avec Jean-Jacques Goldman, Annie Cordy, Carlos et Jimmy Cliff ; danse, avec Patrick Dupond et des danseurs étoiles de l'Opéra de Paris.

17 h 30 Les animaux du monde.
Deux archipels pour les oiseaux.

18 h Série : la Plantation.

19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : les oubliés de Poulo-Bidong : une séquence d'une émission de télévision américaine : justice est faite ; le grand témoin, Jean-Claude Carrière, commente l'actualité.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Règlement de comptes à *OK Corral.*
Film américain de J. Sturges (1956), avec B. Lancaster, K. Douglas, R. Fleming, J. Van Fleet, J. Ireland (Rediffusion).
Wyatt Earp, shérif de Dodge City, va se trouver opposé à la bande des frères Clanton, qui terrorise la ville. Le fameux combat du 16 octobre 1881 termine, de façon violente et tragique, ce western, inspiré d'une histoire légendaire, souvent traitée dans le cinéma américain.

22 h 35 Sports dimanche.
Emission de J.-M. Leulliot, réal. J.-C. Hechinger.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Récré A 2 : Candy.

10 h Les chevaux du tiercé.

10 h 30 Gym tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne *mémoire* ; 14 h 30 : Série : Les petits génies ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.

17 h 10 Série : L'Homme à l'orchidée.

18 h Dimanche plus : les esprits sont tombés dans la boîte.
Les Indiens yanomanis au Brésil dans la forêt amazonienne, un reportage de Daniel Leconte et Jacques Douai.

18 h 50 Stade 2.

19 h 15 Journal.

19 h 50 Football : Espagne-Danemark.
Demi-finale du championnat d'Europe des nations, en direct de Lyon.

21 h 55 Jazz : Count Basie.
Concert enregistré le 22 octobre 1980 à la salle Pleyel.
Hommage au génie du swing, récemment disparu. Les morceaux légendaires : Jumping at the Woodside ; Splanks ; Easy Living ; Ins Mellow Tone, *etc.*

22 h 55 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de Tunisie.

10 h 30 Mosaïque.
Spécial Portugal.

12 h D'un soleil à l'autre.

14 h 20 Objectif entreprise.

15 h Oser.

17 h 20 Boîte aux lettres : spécial Boris Vian.
Émission littéraire de Jérôme Garcin.
Vingt-cinq ans après la mort du chansonnier, romancier, poète érotique, pataphysicien Boris Vian, un hommage en forme de témoignages (de J. Canetti, écrivain) et de documents (sur Vian) ; des chansons interprétées par Mouloudji, Bernard Lavilliers, Coluche.

18 h 15 Pour les jeunes.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Humour : Paul Hogan Show.

20 h 35 Documentaire : Fais gaffe aux graffiti.
De G. Pignol, J. Vigouroux.
Ces inscriptions spontanées et anonymes traduisent un besoin d'expression. On les trouve partout, sur les murs, dans le métro. L'émission montre l'évolution, l'ampleur et les raisons de ce phénomène, essentiellement urbain.

21 h 30 Aspects du court métrage français.
Chronique du Palais de la Méditerranée, de T. Thomas.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Le Val d'enfer.
Film français de M. Tourneur (1943), avec G. Gabrio, G. Leclerc, E. Delmont, G. Fonnau, L. Gallas (N.).
Un veuf quinquagénaire, exploitant une carrière de pierre en Haute-Provence, recueille et épouse la maîtresse d'un truand marseillais. Elle semble s'adapter à la vie honnête, mais ses mauvais instincts reprennent le dessus. Une femme fatale dans un milieu de nature et de travail, décrit sans pittoresque folklorique. Bon drame de mœurs.

23 h 50 Football.
Championnat d'Europe des nations (résumé).

0 h 5 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

10 h Messe chez les franciscaines, à Paris.

11 h La radio sur la place : à Nice.

12 h 5 Le cri du homard.

12 h 45 Musique : libre parcours récital (en ce théâtre des enfants) [et à 16 h et 23 h].

14 h 30 Théâtre ouvert à Calais : « *Leur unique château* », d'A. Perry-Bouquet.

17 h 30 Rencontre avec... Lucien Bodard.

18 h 30 La cérémonie des mots : épopée du monde entier (2ᵉ).

19 h 10 Le cinéma des cinéastes.

20 h Albatros : Eduardo Sanguineti, une anthologie de la poésie italienne du XXᵉ siècle.

20 h 40 Atelier de création radiophonique : affaires à suivre.

23 h Musique : libre-parcours récital (B. Britten, « le Petit Ramoneur », spectacle monté par les enfants).

FRANCE-MUSIQUE

9 h 10 Intégrales : musique de chambre de Fauré.

12 h 5 Magazine international.

14 h 4 Disques compacts.

17 h Comment l'entendez-vous ? « L'orgue : un monde à part », avec X. Darasse.

19 h 5 Jazz vivant : le quartette toulousain du batteur Christian « Touton » Salut ; le quartette du trompettiste Eric Lelann.

20 h 4 Une semaine de Toulouse.

21 h Concert (en direct du réfectoire des Jacobins) : *Concerto en la mineur, Huitième Concerto en la mineur pour cordes, de « l'Estro Armonico »,* de Vivaldi ; *Quatrième Sonate en trio pour orgue,* 1ᵉʳ mouvement, *Soixante-seizième cantate,* de Bach ; *Concerto en ré mineur, Quatrième Concerto en ré mineur de « l'Estro Armonico »,* de Vivaldi, par l'ensemble The English Concert, dir. T. Pinnock, *sol.* W. Jansen, *orgue.*

23 h Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 24 JUIN

– *M. Pierre Mauroy,* premier ministre, est reçu à l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

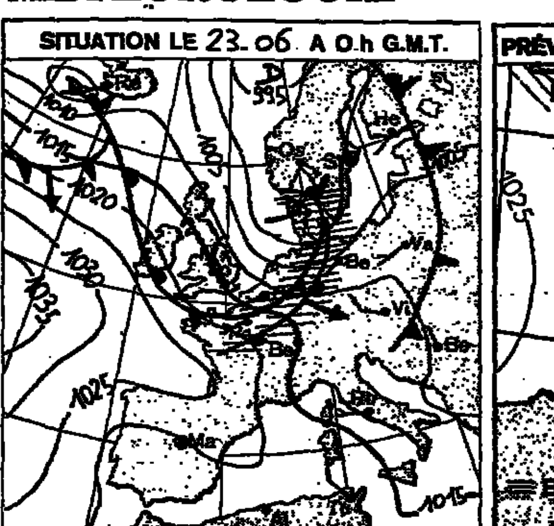
– *M. Pierre Méhaignerie,* député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, président du Centre des démocrates-sociaux, participe à l'émission « *Le grand jury RTL-le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

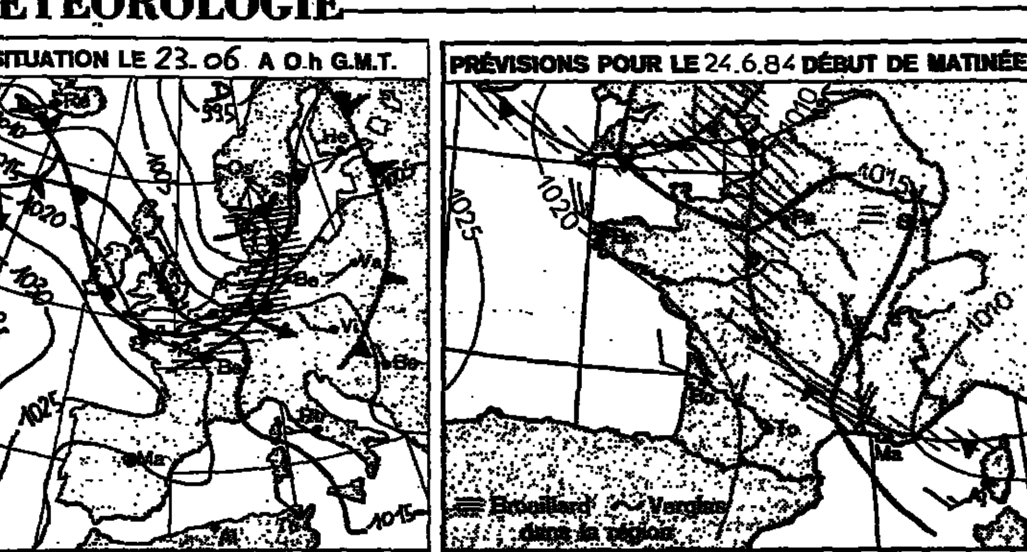
– *M. Pierre Daniel,* président de l'UNAPEL (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre), est l'invité du « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 25 JUIN

– *M. François Léotard,* secrétaire général du Parti républicain, est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 juin à 0 heure et le dimanche 24 juin à 24 heures.

Sur la face orientale des hautes pressions atlantiques s'est établi un flux de secteur nord-ouest sur l'ensemble de la France, dans lequel circulent des perturbations océaniques faiblement actives.

Dimanche, il fera très beau et relativement chaud sur les régions méditerranéennes ainsi que sur le sud du Massif Central et des Alpes. Le vent soufflera du secteur Nord-Ouest assez fort au voisinage du golfe du Lion. Une zone de nuages et de faibles pluies, située au lever du jour de la Bretagne à la Flandre se décalera vers le Sud-Est ; elle se situera vers midi des Charentes au Centre et aux Vosges et gagnera en soirée les régions pyrénéennes, le nord du Massif Central et des Alpes. Elle sera précédée et suivie d'un temps bien ensoleillé. Les températures, un peu plus fraîches sur le Nord et le Nord-Est, agréables ailleurs, s'échelonneront au meilleur moment de l'après-midi de 19 degrés en Flandre à 27 degrés dans le Midi méditerranéen.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 juin à 8 heures, de 1018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juin ; le second, le minimum de la nuit du 22 juin au 23 juin) : Ajaccio, 24 et 18 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Bourges, 20 et 14 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 18 et 14 ; Cherbourg, 14 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 13 ; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 11 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 23 et 15 ; Nantes, 20 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Montsouris, 24 et 14 ; Paris-Orly, 23 et 15 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 19 et 14 ; Strasbourg, 25 et 16 ; Tours, 21 et 15 ; Toulouse, 22 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 18 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 23 (maxi) ; Bruxelles, 20 et 10 ; Le Caire, 32 et 21 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 16 et 12 ; Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 40 et 23 ; Genève, 26 et 11 ; *Istambul, 19* (mini) ; *Jérusalem,* 25 et 13 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 21 et 8 ; Luxembourg, 21 et 11 ; Madrid, 29 et 13 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 27 et 19 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rio-de-Janeiro, 30 (maxi) ; Rome, 25 et 19 ; Stockholm, 19 et 10 ; Tozeur, 44 et 25 ; Tunis, 33 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 juin :

UN ARRÊTÉ

● Relatif au montant de l'aide à la création d'emplois d'initiative locale.

UN AVIS

● Relatif aux prix d'émission des obligations de l'emprunt permanent « CAECL-régions de France 13,40 % juillet 1984 ».

VENTES

Une collection maçonnique

La collection de l'ancien préfet de police Jean Baylot, consacrée à la franc-maçonnerie et au compagnonnage, est d'un attrait tout à fait exceptionnel. Pendant un demi-siècle, ce haut dignitaire de la Grande Loge s'est efforcé, en collectant tous les objets et documents maçonniques, de contribuer à l'histoire de cette confrérie si longtemps voilée aux profanes.

De son vivant, Jean Baylot n'hésitait pas à révéler certains « secrets » qu'il considérait comme superflus. Ce qui comptait pour lui, c'était le contenu historique de chacun des objets dont il s'efforçait de déchiffrer le sens profond : « *Le symbolisme, disait-il, n'est pas un décor, mais la substance même de la vie initiatique.* » Le triangle évoque la Trinité divine, le compas, la mesure dans la recherche, l'équerre, la rectitude dans l'action, la truelle, la solidarité entre les hommes.

Ce véritable musée de la maçonnerie fait l'objet d'un catalogue de six cents cinquante numéros rédigé par les experts Pierre Amrouche et Claude Bonnet, pour les faïences. La collection sera dispersée par Mᵉ Guy Loudemer au Nouveau Drouot (salle 9) en quatre vacations. Le samedi 30 juin (11 heures et 14 h 15) et le dimanche 1ᵉʳ juillet (11 heures et 14 h 15).

F. G.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3738

HORIZONTALEMENT

I. Fait rougir les écrevisses et blanchir les rougets. – II. – L'heur du berger. C'est un point quand il est Moyen et trois points quand il est grand. Une des expiations du pêcheur. – III. Pas superflu. Philosophe propriétaire d'un célèbre cercle. – IV. Se donner parfois grand mal pour n'obtenir qu'un petit mieux. Vieille, son pas est souvent hésitant. – V. Le fait d'un rigolo qui n'amuse personne. Participe passé. A été, plus d'une fois, le témoin de la mort du pêcheur. – VI. Met fin à un encombrement. Il n'est pas recommandé de la poursuivre quand elle est fixe. Porte-couteau. Base de commandement. – VII. En liesse. Porteur d'étoiles ou étoile de ballet. Interjection. Bien pesé ou déséquilibré. – VIII. C'est bizarrement celles qui ne sont pas glacées qui refroidissent. Fritz, pour une paire de Lorrains. Un coin de ciel. – IX. Personnel. Celle des femmes est le paradis des yeux, l'enfer de l'âme et le purgatoire de la bourse, selon Fontenelle. Service sanitaire à l'échelon le plus élevé. – X. Régale, parfois. Spécialité des tapeurs. L'argent du baron Berzelius. – XI. Grecque. Charles VI et Henri VIII. Personnel. – XII. Ont coffré l'argentier de Louis XVI. Tel un sujet facilitant l'inspection. Théories trottant derrière la tête. – XIII. Celui qui s'irrite de le recevoir, reconnaît l'avoir mérité. Plats et reliefs. – XIV. Pourvoyeuse indonésienne d'oiseaux de paradis. L'un fit massacrer des innocents, l'autre laissa supplicier un juste. On attend son retour sans impatience. – XV. Sans un minimum d'adresse, elle n'a aucune chance d'atteindre son but. Paradis artificiel.

VERTICALEMENT

1. L'art de faire croire à chacun qu'on le préfère à tous. Grande cuvette. – 2. Témoigne que certains durs peuvent manifester de l'affection. Bande de cinglés. – 3. Egaré par les passions ou le pastis. Plein feu sur la vedette. – 4. Grand livre de la recette des finances. Montée en chandelle. Prélude à la vie des animaux. – 5. En classe, c'est un classement qui déclasse. Fut plus généreuse pour Bacchus que pour les enfants d'Athamas. – 6. Duplicateur. Il faut se mettre à plusieurs pour le soulever. Danger pour un meunier. – 7. Personnage constamment à la recherche de son problème. Participe passé. Bois des Aubois. – 8. Exclusif. Sur la route, c'est le meilleur endroit pour en faire. Horizon du bédouin. – 9. Kif-kif, pour rester dans le ton. Fabriquées. Etalon de prix. – 10. Fille aux yeux bridés à l'allure parfois débridée. Fille que la noce a rendue belle. Duplicateur. – 11. Champion de l'escalade verticale. Dégustent parfois des fraises après avoir broyé des noix. – 12. Disciple de Pangloss. – 13. Des envies tenaces. Permet de boucler sans pêne. – 14. Passe toute l'année en Savoie. Qui s'est acheté une conduite ou rangé des voitures. – 15. Occasionne des frais plus élevés quand il est exécuté en grandes pompes. De l'eau douce dans la Manche.

Solution du problème nº 3737

Horizontalement

I. Livres. Ma. – II. Idéal. Tas. – III. Virginité. – IV. Robes. Mer. – V. Até. Igor. – VI. Tourne. – VII. Sirène. In. – VIII. Omar. Toto. – IX. Naît. Ruer. – X. Germes. – XI. Lèse. Sème.

Verticalement

1. Livraison. – 2. Idiot. Image. – 3. Verbe. Raies. – 4. Rage. Tertre. – 5. Elision. – 6. Guêtres. – 7. Timor. Ouse. – 8. Maternité. – 9. Aser. Enorme.

GUY BROUTY.

Économie

Bouillonnements dans les huiles espagnoles

De notre correspondant

Madrid. – Prise de contrôle négociée à la hâte, destitution d'administrateur, zizanie entre groupes d'actionnaires : le secteur des huiles alimentaires est en effervescence en Espagne. Il s'agit de savoir quel groupe, étranger ou espagnol, contrôlera un plantureux marché (le plus important d'Europe après celui de l'Italie) qui semble aujourd'hui voué, après y avoir longtemps résisté, à la « cartellisation ».

A l'origine de ces grandes manœuvres, la lutte entre deux « géants », le groupe français Lesieur et la multinationale européenne Unilever et de désir du premier de s'assurer sur le marché espagnol une position dominante. Le 8 juin, à la surprise générale,et après une négociation éclair, le président de Lesieur, M. Guy de Brignac, parvenait à un accord prévoyant la cession à son profit des actions de Carbonnell et Cie, cinquième entreprise espagnole d'oléagineux (21 milliards de pesetas de ventes en 1982, soit 1 100 millions de francs). La totalité des actions du groupe appartiennent à la Banque hispano-américaine qui, comme beaucoup d'établissements financiers en Espagne, aspire à se débarrasser progressivement de ses actifs industriels pour se consacrer exclusivement à son rôle bancaire. L'opération ne semble pas avoir été motivée par des difficultés financières puisque Carbonnell a réalisé près de 900 millions de pesetas de bénéfices en 1983.

La direction de Lesieur a procédé avec rapidité, car elle savait que son grand rival Unilever était sur les rangs. L'offre de M. de Brignac a été finalement jugée la plus intéressante : contrairement à Unilever, qui ne voulait acheter que les entreprises de Carbonnell se consacrant aux huiles alimentaires, les Français se sont montrés disposés à acquérir tous les actifs du groupe, y compris les moins florissants, pour une somme totale de 4 400 millions de pesetas (237 millions de francs).

Mais cette prise de contrôle reste subordonnée à l'accord du conseil des ministres espagnol. La presse de Madrid a évoqué, ces derniers jours, la possible formation d'un pool d'entreprises espagnoles privées et publiques qui présenterait à la Banque hispano-américaine une nouvelle offre afin d'éviter qu'une compagnie étrangère n'élargisse à l'excès sa part de marché.

Car le groupe Lesieur est déjà bien présent dans le secteur des huiles d'Espagne : il possède 49,9 % des actions de la compagnie Koipe, la quatrième en importance (34 milliards de pesetas de ventes et 582 millions de pesetas de bénéfices en 1983, soit respectivement 1 800 millions et 31 millions de francs). Si « l'opération Carbonnell » est avalisée par les autorités, elle permettra à Lesieur de détenir environ 45 % du marché national. Mais elle vient de provoquer, à la surprise de ses promoteurs, une violente controverse au sein du groupe Koipe, entre actionnaires français et espagnols.

Depuis la prise de participation de Lesieur au sein de Koipe en 1980, les dissensions entre actionnaires n''ont pas manqué. M. de Brignac aspirait à acquérir la majorité des actions, suscitant ainsi les réticences des associés espagnols et de leur chef de file, M. Juan Alcorta, fondateur de Koipe. La polémique a débouché, le 16 juin, lors de l'assemblée des actionnaires, sur un affrontement ouvert. Les Espagnols reprochèrent alors vivement aux représentants de Lesieur d'avoir négocié l'achat de Carbonnell sans même les en avoir avertis et de s'être ainsi « alliés avec la concurrence ». « Il y a derrière Lesieur, affirma M. Alcorta, un grand groupe économique, la Banque nationale de Paris (1) et une volonté de contrôler le marché espagnol de l'huile dans un contexte de « guerre » avec Unilever. Nous ne voulons pas être un simple instrument dans cette lutte. »

Les Français répliquèrent qu'une prise de contrôle de Carbonnell par Unilever aurait placé Koipe devant une concurrence plus redoutable. Ils proposèrent un échange d'actions entre Koipe et Carbonnell, destiné à permettre la formation d'un grand holding compétitif. Puis, passant à la contre-attaque, ils s'en prirent à la gestion du président de Koipe, M. José-Antonio de Urquizu, très proche de M. Alcorta. Dans la confusion générale, M. Urquizu leva la séance et abandonna la salle avec ses partisans. Restés sur les lieux et considérant que l'assemblée devait se poursuivre jusqu'à la fin de l'ordre du jour, les représentants de Lesieur, ainsi que quelques petits actionnaires espagnols, votèrent la destitution de M. Urquizu comme administrateur et comme président. Une décision dont ce dernier conteste aujourd'hui la validité. Le 18 juin, le groupe Lesieur annonçait qu'il prendrait dans la semaine les dispositions prévues par la législation espagnole pour faire appliquer cette décision.

L'imbroglio juridique est maintenant total puisque les deux groupes rivaux ont chacun tenu, le 20 juin, leur propre conseil d'administration, l'un à Madrid et l'autre à Saint-Sébastien. Une tentative de conciliation est toutefois en cours sous l'égide de la Banque de Bilbao, qui détient 9 % des actions de Koipe.

THIERRY MALINIAK.

(1) La Banexi, filiale de la BNP, possède 21 % des actions de Lesieur.

● *Nouveau préavis de grève à la SNCF.* – La Fédération autonome des agents de conduite (FGAAC) a lancé un nouveau préavis de grève de vingt-quatre heures du vendredi 29 juin à 12 heures au samedi 30 juin à la même heure, en raison de l'« *immobilisme de la direction et des pouvoirs publics* ». Le mouvement, lancé du vendredi 22 juin au samedi 23, n'a pas eu d'incidence sur le trafic. Les revendications de la FGAAC portent sur l'application de la semaine de trente-cinq heures à une partie des agents de la SNCF.

LA TENTATIVE DE SAUVETAGE DE CREUSOT-LOIRE

La Compagnie financière de Suez se retire

La Compagnie financière de Suez a annoncé, le 22 juin, qu'elle ne participerait plus « *ni de près ni de loin aux négociations pour le sauvetage de Creusot-Loire* ». Elle a précisé qu'elle s'exprimait en son nom propre et non pour le groupe d'investisseurs qu'elle dirigeait. Mais il n'y a plus désormais qu'une seule proposition sur le tapis : la prise de contrôle par les créanciers de Creusot-Loire (des banques (1) et Framatome) et par Usinor de Schneider SA, celle des sociétés du groupe Empain-Schneider qui contrôle Creusot-Loire et Jeumont-Schneider. Une manière pour Framatome de ne pas perdre de vue Jeumont-Schneider.

M. Fabius, qui a réussi à convaincre une partie du gouvernement de renoncer à la solution extrême – inacceptable par les dirigeants d'Empain-Schneider – d'une entrée majoritaire dans l'ensemble du groupe (*le Monde* du 23 juin) a permis aux pouvoirs publics de préciser leur position sur cette dernière formule. Le groupe d'investisseurs rachèterait les 47 % de Schneider SA détenus par des sociétés du groupe au cours de la Bourse ; soit une transaction de l'ordre de 140 millions de francs (mais les actionnaires minoritaires pourraient obtenir les mêmes conditions). Empain-Schneider devrait remettre cet argent dans Creusot-Loire et y rajouter 200 millions de fonds propres. SPIE-Batignolles, qui resterait dans la mouvance Empain-Schneider, devrait en outre racheter pour 1 F Delattre Levivier, filiale fortement déficitaire (203 millions de francs en 1983) de Creusot-Loire.

D'ores et déjà, cette nouvelle disposition, jugée équilibrée par M. Billardon, député (PS) de Saône-et-Loire (où est Le Creusot), mais aussi par la communauté financière française, a été refusée par les administrateurs de Schneider. Ils l'estiment mauvaise industriellement (l'électronique industrielle de Jeumont-Schneider risquerait de concurrencer celle de Merlin-Gerin), spoliatrice pour les actionnaires (la valeur liquidative de Schneider est trois fois supérieure au cours de Bourse). Mais surtout ils craignent que celle-ci ne déstabilise leur contrôle sur Merlin-Gerin, le plus beau fleuron de ce qui leur resterait. Schneider SA, qui détenait 18 % de Merlin-Gerin naguère, ne dispose plus que de 10 % aujourd'hui (8 % ont donc été répartis dans le groupe), mais le contrôle d'Empain Schneider étant restreint et fragile, c'est apparemment encore trop.

Il reste une infime chance de parvenir à un accord à partir de ce schéma et sous certaines conditions. Si faible que M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, a demandé à être reçu d'urgence par M. Fabius.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les six principales banques créancières de Creusot-Loire (qui doit au système bancaire quelque 3 milliards de francs) sont la Banque de l'union européenne, le Crédit lyonnais, la Société générale, la BNP, la BFCE et Paribas.

M. MICHEL ROCARD « CHAHUTÉ » PAR LES PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

De notre correspondant

Avignon. – « *Le métier de ministre de l'agriculture n'est pas toujours facile.* » M. Michel Rocard, qui s'adressait, le 21 juin, aux participants du soixantième congrès de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé et autres céréales) réunis à Avignon, ne put terminer la première phrase de son discours. « *Celui de paysan non plus !* », entendit-on dans la salle, soudain survoltée. « *On fait pas les trente-cinq heures...* » Le ton était donné. Les propos du ministre se voulaient apaisants, mais ils allaient être ponctués de cris, de sifflets, à maintes reprises, sans que jamais la contestation soit ni grossière ni violente. Evoquant les accords récemment signés au sein du conseil des ministres de l'agriculture, M. Rocard a souligné : « *C'est sans aucun plaisir, croyez-le bien, que je me suis employé à les faire aboutir !* »

Dans la salle, des cris hostiles éclataient. « *Dites que vous cherchez un autre interlocuteur* », répliquait le ministre, excédé. Une voix s'élève : « *Cela pourrait bien arriver...* » M. Rocard évoquait tour à tour les montants compensatoires agricole et l'organisation du marché céréalier. A ce sujet, il déclarait : « *La discussion s'ouvrira à nouveau en 1985 pour la fin de la prochaine campagne. Je suis prêt à examiner dès maintenant et avec vous les voies qui vous permettront d'aller rapidement vers le rétablissement des instruments de gestion du marché quitte à rechercher ailleurs des contreparties financières.* » Pour le ministre, « *la campagne qui s'achève a été perturbée sur sa fin par la diminution des restitutions aux exportations. Mais, dans l'ensemble elle ne s'est pas traduite par des résultats trop défavorables pour les producteurs* ». A nouveau, des cris, des protestations, des sifflets : « *On se moque de nous ! N'importe quoi ! Ça ce verra sur nos comptes !* »

La réforme fiscale entreprise dans l'agriculture, « *qui s'est faite dans des conditions un peu précipitées* », reconnaît le ministre, entraîne elle aussi des réactions défavorables. « *La question de l'organisation des marchés et de la répartition de la production entre le marché intérieur, communautaire, et les marchés extérieurs se pose en fait pour la plupart des productions. Même si c'est encore de manière moins urgente que pour le lait* », concluait le ministre, qui invitait les céréaliers à « *approfondir ensemble cette question* ». Mais ces propositions n'ont trouvé que peu d'échos favorables chez les congressistes, qui mesurèrent leurs applaudissements au ministre à l'issue de son discours.

JEAN LECLAIRE.

Automobile

AUGMENTATION DE 2,7 % A 3 % AU 1er JUILLET

Les automobiles françaises vont augmenter à compter du 1er juillet, date à laquelle commence la commercialisation des modèles 1985. Chez Citroën, la hausse sera en moyenne de 3 %, comme chez Peugeot. Le ministère de l'économie et des finances ayant autorisé le groupe PSA à un relèvement légèrement supérieur à celui de Renault. A la Régie, l'augmentation moyenne sera de 2,7 %. Cependant la gamme R 5 dont ce devrait être le dernier été (le successeur de la R5 sera présenté en septembre prochain, peu avant le Salon de l'auto) verra ses prix baisser de 5 % dans une version rajeunie baptisée « Lauréate », opération déjà entamée avec la R5 Alpine turbo. Du coup, le haut de gamme (R25 et haut de gamme des séries 9 et 11) augmentera de quelque 4 %.

SIEMENS ET PHILIPS RECEVRONT 2,2 MILLIARDS DE FRANCS DE CRÉDITS PUBLICS POUR DÉVELOPPER DES CIRCUITS INTÉGRÉS

Eindhoven (*AFP*). – Les groupes d'électronique néerlandais Philips et ouest-allemand Siemens ont demandé à leurs gouvernements respectifs un appui financier de 800 millions de florins (2,2 milliards de francs), réparti sur plusieurs années, pour mener des recherches en commun sur la technologie de modules submicron, indique-t-on chez Philips à Eindhoven. Un porte-parole du ministère néerlandais des affaires étrangères a déclaré que son gouvernement affecterait dès l'année prochaine plus de 100 millions de florins (270 millions de francs) au projet de Philips et Siemens.

La coopération entre Philips et Siemens pour développer une nouvelle génération de mémoires est, selon le porte-parole de Philips, logique. Le groupe néerlandais est de loin le plus important producteur européen de circuits intégrés avec un chiffre d'affaires annuel de quelque 1,9 milliard de florins (5,2 milliards de francs). Siemens est, avec un chiffre de 500 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs), le numéro deux en Europe.

La part de l'industrie européenne dans la production mondiale de micro-modules est « *désolante* », selon le porte-parole de Philips. Les Etats-Unis assurent 63 % des ventes totales, le Japon 25 %, et les entreprises européennes ne couvrent que les 12 % restants.

Philips a dépensé en 1982 environ 200 millions de florins (540 millions de francs) aux recherches sur les circuits intégrés.

L'écart d'inflation entre la France et les autres pays industrialisés pourrait disparaître à la fin de l'année *estime M. Delors*

« *Alors que l'inflation en France poursuit sa décélération, le rythme de hausse des prix chez nos partenaires a tendance à se stabiliser, voire, chez certains d'entre eux, à remonter* », écrit M. Jacques Delors dans une note de conjoncture remise vendredi 22 juin à la Commission nationale de la négociation collective. « *Il résulte,* poursuit le ministre, *une diminution sensible du différentiel d'inflation : par rapport à nos huit principaux partenaires commerciaux, le différentiel d'inflation était de 4 % en 1981. Sur les douze derniers mois connus (d'avril 1983 à avril 1984), il a été ramené à 1,6 %. Si les tendances actuelles se maintiennent, il pourrait être annulé à la fin de l'année 1984.* »

Concernant le commerce extérieur, M. Delors écrit : « *L'avance prise au début de 1984 par les importations énergétiques en volume, le redémarrage des exportations agro-alimentaires à partir du second semestre de 1984, devraient contribuer, avec la poursuite des bonnes performances industrielles, au redressement du commerce extérieur vers l'équilibre au cours des prochains mois.* »

Le ministre, qui estime que l'activité économique devrait se poursuivre à un rythme moyen comparable à celui de l'année 1983, note vis-à-vis de l'emploi : « *Le chômage, qui avait été contenu en 1983, marque une progression préoccupante sur les quatre premiers mois de l'année : de l'ordre de quarante-quatre mille par mois, elle affecte surtout les jeunes de moins de vingt-cinq ans depuis novembre 1983. Cette évolution du chômage est cependant nettement plus rapide que celle qui résulte de la confrontation entre la tendance de la baisse des effectifs et le mouvement des ressources en main-d'œuvre. L'accélération temporaire ainsi constatée paraît liée à une forte réduction du flux de sorties du chômage depuis décembre 1983. Cette réduction pourrait elle-même avoir deux origines : le ralentissement des flux d'entrées en formation et la diminution des embauches liées antérieurement aux contrats de solidarité.* »

Le ministre prévoit un relèvement de la croissance des demandes d'emploi, ainsi qu'un ralentissement du rythme de baisse d'effectifs employés.

LA CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION DES TRAVAILLEURS DE L'AUTOMOBILE

Un acte politique

C'est plutôt comme un acte politique qu'il faut interpréter la mise en place, le jeudi 21 juin, par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, du conseil d'administration du Centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile (voir *le Monde* du 22 juin). Certes, la « *requalification* » des hommes apparaît comme un des moyens essentiels de favoriser la modernisation de cette industrie pour conduire les nouvelles machines, il faut une autre formation que celles des OS actuels. La formation est aussi, sans aucun doute, le moyen de « reconvertir » des travailleurs et donc de faciliter la réduction des effectifs.

Mais était-il nécessaire de créer un nouvel établissement ? L'étude des besoins ne peut-elle être faite par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) ou par l'Agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP) ? La conception des formations ne peuvent-elles être confiées à cette dernière ou à l'AFPA, qui l'a fait pour Talbot-Poissy ? En indiquant que tous ces établissements devaient coopérer, M. Bérégovoy a plutôt renforcé le paradoxe – les mauvaises langues diraient la confusion.

En revanche s'il entend, comme il l'a réaffirmé, éviter les licenciements – ou du moins en réduire le nombre – chez Citroën, le ministre ne peut se contenter d'attendre qu'expire le délai de réponse à la demande de l'entreprise et dire « non » au président-directeur général, M. Calvet. Il doit prendre l'initiative. La CGT le lui a rappelé il y a quelques jours.

Quelle initiative ? Le 18 mai, M. Bérégovoy avait indiqué deux pistes : la réduction du temps de travail, d'une part ; la formation, de l'autre. Pour la première, l'outil est connu : c'est le contrat solidarité-réduction du temps de travail. Le ministre ne peut guère y ajouter que de bonnes paroles. Celles-ci ne semblent pas, jusqu'ici, avoir convaincu la direction de Citroën, qui trouve plus souple et moins coûteux le recours au chômage partiel, ajustable selon les usines et de mois en mois. En revanche, la création du Centre de formation permet au ministre des affaires sociales d'aller de l'avant et de tenter, par cette nouveauté, d'« allécher » la firme et de mettre ses dirigeants au pied du mur.

L'argument sera-t-il mieux reçu ? Ce n'est pas sûr. M. Calvet estime que Citroën a besoin immédiatement du ballon d'oxygène que lui fourniraient les licenciements. La formation et la réduction du temps de travail, on peut en parler, mais après. La possibilité d'imputer une partie des dépenses sur la taxe de 1,1 % destinée au financement de la formation continue ne changera guère les données du problème, puisque la firme dépense déjà davantage.

Plus généralement, l'action du ministère des affaires sociales repose sur une double conviction : que la direction de Citroën sera obligée de négocier avec les syndicats, en particulier avec la CGT, et que cette dernière souhaite réellement négocier. Or les dernières semaines ont montré que la CGTb ne facilitait pas, pour le moins, l'entrée en matière. Sans doute ne peut-elle pas lancer de grèves pendant l'été. Mais elle pourrait rouvrir les hostilités à la rentrée. Quant à M. Calvet, il peut être tenté de jouer avec le temps en utilisant la « tactique du salami » : d'abord engranger les préretraites qui lui ont été accordées, puis tenter ensuite de faire passer les licenciements.

GUY HERZLICH.

Les négociations salariales ont été plus nombreuses en 1983 dans les branches d'activité que dans les entreprises

M. Pierre Bérégovoy a présenté, le vendredi 22 juin, à la commission nationale de la négociation collective un bilan modérément optimiste, « *en demi-teinte* », des négociations menées et des accords conclus en 1983 et au début de 1984 dans les branches et les entreprises.

Par branches, 1 048 accords ou avenants ont été signés en 1983, contre 1 472 en 1982. On constate notamment une nette diminution des négociations salariales. Elle tient selon le rapport à deux raisons : d'une part, beaucoup d'accords conclus à la suite du blocage des salaires en 1982 concernaient aussi l'année 1983 ; d'autre part, les accords salariaux portent de plus en plus sur une année entière.

Au total, l'obligation de négocier chaque année les salaires, introduite par la loi du 13 novembre 1982, a été respectée, selon le rapport, dans 90 % des branches ; 70 % des salariés couverts par une convention de branche, soit sept millions environ, ont bénéficié d'un relèvement de salaire. D'autre part, le nombre de salariés couverts par des conventions collectives a continué à s'accroître en 1983 : 500 000 salariés supplémentaires, notamment dans le commerce et les services, ont bénéficié d'une convention collective, et 1 200 000 autres sont concernés par des discussions en cours.

Beaucoup des accords conclus en 1983 ont porté sur l'expression des salariés (3 326 au 1er avril 1984, concernant 2 700 entreprises et 2 700 000 salariés). Sur les salaires, la durée et l'organisation du temps de travail, à la même date, sur les 15 170 entreprises étudiées par l'administration (regroupant 3,5 millions de salariés), seulement 42 % (réunissant toutefois 62 % des salariés), avaient engagé des négociations, 22 % étaient arrivées au bout et 16 % avaient conclu des accords.

Aux Etats-Unis

FAIBLE HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL + 0,2 % EN MAI

La hausse des prix de détail aux Etats-Unis a été de 0,2 % en mai. Par rapport à mai 1983, les prix ont augmenté de 4,2 %. Sur les cinq premiers mois de l'année, le rythme de l'inflation est un peu inférieur à 5 % l'an.

Le bon résultat de mai contredit les inquiétudes de nombreux économistes, qui craignaient que la poursuite de la croissance rapide de l'économie n'entraînât une accélération de l'inflation. Il s'explique surtout par une baisse de 0,2 % des produits alimentaires (bœuf, veau, poulet...), par une faible hausse des produits pétroliers (+ 0,2 %), qui sont maintenant inférieurs de 11,8 % à ceux de mars 1981, enfin par une augmentation modérée des prix du logement.

TRÈS FORTE PROGRESSION DES COMMANDES DE MACHINES-OUTILS

Les commandes de biens durables ont progressé de 3,3 % en mai aux Etats-Unis, grâce, notamment, à une forte progression des commandes de machines-outils (+ 27 %).

Cette progression fait suite à une baisse de 6,5 % des commandes en avril, due essentiellement à une chute des demandes militaires.

CRÉÉE AVEC L'AIDE DE L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE BERLIN

Une maternité pour les jeunes entreprises

De notre envoyé spécial

Berlin-Ouest. – Dans une ancienne usine désaffectée de Berlin-Ouest, l'une de ces cathédrales ouvrières comme on se glorifiait d'en bâtir au dix-neuvième siècle, – existe depuis quelques mois maintenant une « maternité » pour entreprises modernes, appelée BIG (Berliner Innovations und Gründerzentrum). Toutes spécialisées dans des domaines de haute technologie, quatorze entreprises y sont actuellement installées, qui emploient quarante-trois salariés. Quatorze autres sont en train de les rejoindre, et on compte en accueillir dix supplémentaires quand, d'ici à la fin de l'année, la surface aura été doublée avec l'aménagement d'une autre cathédrale, jusqu'à présent dédiée au culte d'AEG-Telefunken, une vieille gloire finissante..

Les sociétés déjà présentes dans la maternité emploient d'une personne et demie,pour la plus petite, à douze salariés, pour la plus grande. Elles travaillent dans des secteurs aussi divers que la chimie, la microélectronique, les systèmes d'ingénierie ou la mise au point de robots. Toutes sont en bonne santé, actuellement, après leur période de lancement, et ont atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés. Certaines même songent à s'agrandir, comme la Ro-Ber-gmbh que dirige M. Norbert Schlimm, un ingénieur. Spécialisée dans la *préparation* de prototypes de robots industriels, cette entreprise créée, sous contrat, des chaînes de montage pour les vidéocassettes, par exemple, ou, encore, investit elle-même dans la réalisation de matériels adaptés à telle ou telle activité qu'elle construira ensuite en petites séries.

Toutes sont également ravies d'être ainsi rassemblées, car, comme le fait observer M. Jörg Püschel, l'un des responsables du projet, « *elles bénéficient d'une excellente publicité* », grâce à l'intérêt que suscite le programme en Allemagne et dans le monde. En outre, « *elles peuvent résoudre plus vite leurs problèmes techniques grâce à leurs contacts avec l'université* », ajoute encore M. Püschel, ardent défenseur d'une formule qui pourrait aider à l'éclosion des nombreuses entreprises modernes et performantes.

Intéressé par ce projet de « maternité », le Sénat de Berlin a apporté une contribution importante au financement de l'opération avec une aide de 3,7 millions de DM, versée en une seule fois, qui correspondait à l'aménagement des 28 000 mètres carrés d'aujourd'hui (2,7 millions de DM y ont été consacrés) et aux moyens nécessaires pour permettre le travail du personnel commun à toutes les entreprises pendant trois années. Certes, ramenée au coût par emploi créé, cette subvention paraît démesurée, *mais* ce qui est en train de naître dans la « maternité » BIG valait très certainement cet effort particulier.

Une liaison université-industrie

A l'origine de ce projet, il y a la création, dès 1976, d'un bureau de technologies, TU-Transfer, mis en place par l'université technique de Berlin, qui souhaitait ainsi entrer en contact avec des entreprises soit pour les aider techniquement, *soit* pour leur permettre de découvrir ce qui se faisait déjà dans leur spécialité.

Sur la même idée, un peu plus tard, l'université inventa un programme de « transfert de personnel » pour favoriser l'embauche des jeunes universitaires en fin de cycle par des PME ou des PMI entreprenantes. Le Sénat de Berlin, déjà, avait pris la décision de financer à *40 % le premier salaire annuel, car* on s'était rendu compte que, d'une part, les employeurs hésitaient à recruter un tel personnel et que, d'autre part, les chercheurs de l'université n'ayant que des contrats de cinq ans, *il fallait* se soucier de leur reclassement.

Il y a deux ans, *on exploita encore* mieux le même filon en lançant un troisième programme, celui du « transfert d'informations ». Il s'agissait de regrouper, dans un catalogue, toutes les inventions réalisées par les chercheurs de l'Université et de les proposer ainsi aux industriels pour qu'ils les mettent en application, moyennant des accords de coopération. En 1984, on a ainsi enregistré cinquante demandes de renseignements complémentaires à la suite de ces offres.

Au stade ultime de cette démarche d'interpénétration entre l'université et l'industrie, il fallait franchir *un nouveau pas. Ce qui fut fait* avec la « maternité » destinée à accueillir les entreprises que pourraient créer des diplômés souhaitant *passer à la réalisation* de leurs projets.

Pour ce faire, donc, on imagine d'utiliser les locaux désaffectés des deux usines qu'un promoteur immobilier avait achetés et qu'il ne parvenait pas à *louer. Un bail de trente* ans fut signé par la ville de Berlin, qui perçoit le loyer versé par l'université, *laquelle reçoit à son tour* les contributions des entreprises sur la base de 6,80 DM par mètre carré chauffé, comprenant les charges, soit un coût relativement normal pour l'emplacement.

En outre, les entreprises bénéficient de services communs, mis en place par l'université et dirigés par M. Jörg Püschel. *Toutes les tâches* administratives et de bureau y sont centralisées avec une équipe de secrétaires, un central téléphonique, des *télex et des photocopieuses, les* frais étant partagés au prorata de l'utilisation par les entreprises elles-mêmes. Toutefois, les frais de bureau *et de personnel, à l'exception* des dépenses de bureau, sont subventionnés à 20 % la première année et de façon dégressive pendant cinq ans.

Pour sélectionner les candidats, un cahier des charges *a* été établi. L'entreprise doit non seulement expliquer son projet mais également avoir une chance réelle sur le marché. *Elle doit s'orienter vers les tech*nologies de pointe et, surtout, montrer son intérêt pour la coopération avec les autres entreprises du BIG *comme avec l'université technique*

ALAIN LEBAUBE.

(Publicité)

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 juin

AH ! que la Bourse est jolie quand elle reprend des couleurs. L'été était au rendez-vous cette semaine rue Vivienne, sur les verrières échauffées à blanc par les rayons d'un soleil implacable, mais aussi et, ce n'est pas le moins désagréable, sur les différents groupes de cotations où, pour la première fois depuis le début mai, les cours, jusqu'ici un peu flétris par une mauvaise fin de printemps, se sont remis joyeusement à bourgeonner, y compris sur le groupe « C » où, farceurs, les commis avaient déployé un superbe parasol de couleur orange... pour se préserver des ardeurs de l'astre du jour, expliquaient les uns, pour mieux placer les produits de L'Oréal assuraient les autres avec une pointe de malice.

Bref, pincé ces derniers temps, le marché est apparu plus décontracté, et a exécuté un petit pas de danse que n'aurait pas renié un maître de ballet « ès placements ». L'œil exercé des habitués a pu suivre le spectacle sans heureusement avoir besoin pour ce faire de scruter les écrans des téléviseurs flambant neufs placés aux quatre coins du parterre, mais hélas trop éloignés pour être lisibles. Le progrès a décidément bien du mal à se faufiler sous les lambris.

Donc les valeurs françaises ont monté et même bien monté puisque, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de 2,5 %. Au démarrage, pourtant, nul ne se serait hasardé à prédire une telle réussite. La chute de Wall Street, la semaine précédente, avait laissé un goût amer, et le résultat des élections européennes aussi avait sourdement inquiété. La Bourse n'a pas le cœur à gauche, mais une politique de rigueur bien menée le lui a toujours réchauffé. Le score piteux obtenu par la majorité n'en sonnait-il pas le glas ? Beaucoup se posèrent la question, et, comme souvent en pareil cas, le Café du commerce a fonctionné.

Une petite brise d'été

Autour de la corbeille, sur des rumeurs venues de l'on ne sait où, les commères allèrent jusqu'à prédire le départ imminent de M. J. Delors, ministre de l'économie et des finances. Pensez donc ! Résultat de cette mini-alerte : une baisse de 1,2 % devait ponctuer la séance de lundi. Mais tout allait très rapidement rentrer dans l'ordre. Les dieux veillaient. Le même jour, à quelques heures de là, Wall Street, sortant d'un long et profond abattement, redevenait frétillant et enregistrait sa plus forte hausse depuis deux mois.

L'effet fut immédiat. Dès le lendemain, Paris montait d'un seul coup de 1,7 % et, pour faire bonne mesure, s'adjugeait encore un gain de 1 % au cours des deux séances suivantes, consacrées aux opérations de liquidation générale, une liquidation cette fois perdante (moins cependant qu'on ne l'avait redouté, 2,9 % au lieu de 4,5 %), et de ce fait peu propices à ce genre d'exploit. Commentaire des boursiers : « *Le marché était mûr pour une reprise technique. New-York nous a devancé.* » Probablement, mais c'est un peu facile à dire après coup. Car c'est quand même Wall Street qui a donné l'impulsion et alimenté le moulin en eau, en réussissant, mercredi, un rétablissement assez acrobatique (voir ci-contre). Le marché américain a ainsi administré la preuve que ses forces n'avaient pas été épuisées à l'issue du premier effort entrepris pour se redresser.

Le New-York Stock Exchange devait du reste, par la suite, confirmer ses capacités de résistance assez étonnantes. Dureront-elles ? L'interrogation demeure. Mais pour l'instant, bercé par la brise de hausse venue de l'autre côté de l'eau, Paris, pris en remorque, comme les autres places, s'est laissé un peu griser, d'autant que le retour à un léger excédent commercial en mai était assez inespéré et les prévisions économiques de l'OCDE plutôt encourageantes pour la France. Vendredi, pour le premier jour du nouveau mois boursier, le mouvement de hausse s'amplifiait et les valeurs françaises mettaient un nouveau gain de 1,2 % à leur actif.

Il reste que, même charmée, la Bourse n'a rien perdu de sa lucidité. Les opérateurs, loin de mettre les bouchées doubles, ont picoré avec précaution. La relative faiblesse des échanges en témoigne. Chat échaudé craint l'eau froide, et nul ici n'a encore réellement acquis l'intime conviction que le temps de reprendre solidement position est vraiment revenu. Simplement, personne ne veut rater le coche. Les ventes diminuent, les achats reprennent tranquillement. Avec l'inconnue monétaire, rien ne presse.

En fait, beaucoup plus que le niveau des cours, c'est le climat qui a vraiment rendu compte de l'amélioration constatée.

Les professionnels avaient retrouvé une certaine sérénité. Beaucoup ne rejettent pas l'hypothèse d'une période de flottement, mais, à leur avis, la reprise d'été est au bout du chemin. Tous sont unanimes à dire qu'elle se fera sous le signe de la qualité, surtout pas de la fantaisie. Un grand établissement de la place a déjà adressé ses conseils d'achats à ses clients étrangers. Dans la liste dressée, l'on trouve pêle-mêle : Moët, BSN, Martell, Pernod, Crédit foncier, Essilor, Club Méditerranée, L'Oréal, Carrefour, Presses de la Cité, Hachette, CFP (après l'augmentation de capital), Esso, L'Air liquide. Rien que du solide. Quand un grand organisme bancaire se mêle de donner des conseils aussi précis, il y a anguille sous roche.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-6-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 798	+ 18
7 % 1973	9 761	− 38
10,30 % 1975	92,02	− 0,3
PME 10,6 % 1976	92,10	+ 0,05
8,80 % 1977	117,73	+ 0,43
10 % 1978	90,90	− 0,40
9,80 % 1978	89,86	+ 0,01
8,80 % 1978	92,40	+ 0,10
9 % 1979	87,30	inch.
10,80 % 1979	92,75	+ 0,05
12 % 1980	99,85	+ 0,15
13,80 % 1980	102,50	+ 0,12
16,75 % 1981	109,95	+ 0,15
16,20 % 1982	110,76	+ 0,26
16 % 1982	110,89	+ 0,14
15,75 % 1982	108,50	+ 0,20
CNE 3 %	3 599	+ 34
CNB bq. 5 000 F.	102,05	− 0,15
CNB Parib. 5000 F	102,45	+ 0,05
CNB Suez 5 000 F	102,30	+ 0,08
CNI 5 000 F	101,94	− 0,02

Métallurgie construction mécanique

	22-6-84	Diff.
Alspi	99	− 4
Avions Dassault-B.	480	+ 5
Chiers-Chat.	26,70	− 0,80
De Dietrich	385	+ 5
FACOM	800	+ 30
Fives-Lille	284	+ 8
Fonderie (Générale)	42,30	+ 1,80
Marine Wendel	101,50	+ 2,55
Penhoët	561,00	− 39
Peugeot SA	202	− 10
Poclain	43,80	+ 1,30
Pompey	131	+ 2,10
Sagem	1 301	− 49
Valéo	241,80	+ 4,20
Vallourec	62,50	− 0,70

Banques, assurances sociétés d'investissement

	22-6-84	Diff.
Bail Équipement	250	− 4,50
Banquaire (Cie)	494	+ 16
Cetelem	351	+ 10
Chargeurs	321,50	+ 0,50
CFF	615	− 18
CFI	237,90	+ 1,60
Eurafrance	820	inch.
Hénin (La)	331	+ 2
Imm. Pl.-Monceau	294	+ 4
Locafrance	288	− 4
Locindus	670	+ 46
Midi	1 630	+ 50
Midland Bank	203	− 6
O F P (Omn. Fin. Paris)	304	+ 4
Parisienne de réesc.	650	+ 13
Prétabail	1 045	+ 80
Schneider	N.C.	
UCB	269	+ 5

Valeurs diverses

	22-6-84	Diff.
Accor	210	+ 4,90
Agence Havas	720	+ 10
L'Air Liquide	540	+ 13
Appl. gaz	254	− 3
Arjomari	410	+ 9
Bic	400	− 3
Bis	265	− 19,10
CGIP	379,90	+ 3,90
Club Méditerranée	883	+ 13
Essilor	2 620	+ 185
Europe 1	625	− 17
Hachette	1 460	+ 110
L'Oréal	2 449	+ 89
Navigation Mixte	255	+ 8
Nord-Est	50,10	+ 1
Presses de la Cité	1 645	+ 60
Sanofi	513	+ 12
Skis Rossignol	1 230	− 25

Alimentation

	22-6-84	Diff.
Béghin-Say	274	+ 23
Bongrain (1)	1670	+ 3
BSN G.-Danone	2612	+ 112
Carrefour	1285	+ 44
Casino	858	+ 18
Cédis	586	+ 3
Euromarché	690	+ 30
Guyenne et Gasc.	300	inch.
Lesieur	1185	− 39
Martell	1850	+ 52
Moët-Hennessy	1588	+ 98
Mumm	529	− 16
Occidentale (Gle)	632	+ 8
Olida-Caby	294	− 6
Pernod-Ricard	755	+ 21
Promodès	1620	+ 25
Source Perrier	515	+ 15
St-Louis-Bouchon	328	− 12
C.S. Saupiquet	670	− 30
Veuve Clicquot	1995	+ 44
Viniprix	790	+ 100
Nestlé	21150	+ 150

(1) Compte tenu d'un coupon de 33 F.

Matériel électrique services publics

	22-6-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	282,20	+ 7,20
CIT-Alcatel	1 197	− 17
Crouzet	131,50	+ 18,40
Générale des Eaux	527	+ 17
Intertechnique	1 575	+ 15
Legrand	1 832	− 8
Lyonnaise des Eaux	760	+ 20
Matra	1 330	− 21
Merlin-Gérin	1 140	+ 35
Moteurs Leroy-Somer	352	+ 2
Moulinex	101	+ 5
PM Labinal	318	+ 26,50
Radiotechnique	293,50	+ 11,50
SEB	404	+ 9
Signaux	790	− 15
Télémec. Electrique	1 605	+ 75
Thomson-CSF	291	+ 16,50
IBM	1 042	+ 64
ITT	335,50	+ 15,40
Philips	139	+ 3,80
Schlumberger	456	+ 1,50
Siemens	1 360	+ 10

Filatures, textiles, magasins

	22-6-84	Diff.
André Roudière	144,50	−
FF Agache-Willot	165	− 4,90
BHV	159	+ 9
CFAO	634	+ 9
Damart-Serviposte	1 660	+ 30
Darty	981	+ 17
DMC	98	+ 4,5
Galeries Lafayette	184	+ 2,5
Nouvelles Galeries	99	+ 1,30
Printemps	137,50	− 0,30
La Redoute	1 081	+ 31
SCOA	61	+ 2,40

Bâtiment, travaux publics

	22-6-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	820	− 49
Bouygues (1)	625	+ 20
Ciment Français	246	− 6,10
Dumez	625	− 5
J. Lefebvre	146	+ 9
GTM	237	+ 12
Lafarge C.	342,20	+ 0,20
Maisons Phénix	208	− 1
Poliet et Chausson	360	+ 1
SCREG	179	− 1
SGE-SB	64,50	− 1,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 16 F.

Produits chimiques

	26-6-84	Diff.
Institut Mérieux	1 270	+ 9
Laboratoire Bellon	680	+ 32
Roussel-Uclaf	1 270	+ 180
BASF	573	+ 7
Bayer	586	+ 11
Hoechst	570	+ 14
Imp. Chemic.	76,50	+ 0,50
Norsk Hydro	767	− 24

Mines d'or, diamants

	22-6-84	Diff.
Amgold	1 159	+ 4
Anglo-American	173	− 3,20
Buffelsfontein	605	+ 1
De Beers	63,90	− 2,45
Driefontein	361	+ 3
Free State	392	+ 14
Goldfields	73	− 0,5
Gencor	200	inch.
Harmony	210	− 0,5
President Brand	439	+ 9,20
Randfontein	1 470	inch.
Saint-Helena	349	+ 8
Western Deep	476	− 8
Western Holding	476	+ 6

Mines, caoutchouc

	22-6-84	Diff.
Géophysique	873	− 20
Imétal	86,70	− 5,10
Michelin	758	+ 13
Min. Penarroya	60,20	+ 0,70
Charter	28,15	− 0,85
INCO	100,90	+ 3,70
RTZ	81,10	+ 1,70
Zambia	2,24	− 0,01

Pétroles

	22-6-84	Diff.
Elf-Aquitaine	242	− 7
Esso	680	+ 9
Francarep	335	− 45
Pétroles (Française)	269	− 13
Pétroles B.P.	101,60	− 4,90
Primagaz	221	+ 4
Raffinage fr.	94,50	− 12
Sogerap	510	− 19
Exxon	395	+ 13,9
Petrofina	1 115	+ 15
Royal Dutch	470	− 6

Banque privée : Les Rothschild refont surface

Après s'être donné le temps de la réflexion (près de deux ans), les pouvoirs publics ont autorisé M. David de Rothschild à transformer en établissement bancaire la maison de titres PO Gestion, qu'il avait créée au lendemain de la nationalisation de la banque de la rue Laffitte, devenue, depuis, l'Européenne de banque (*le Monde* du 23 juin). Le capital de cette nouvelle banque privée, PO Banque, est réparti entre diverses personnes physiques (44 %), la société holding Paris-Orléans, cotée à la Bourse de Paris et qui a facilité le lancement de PO Gestion (21 %), la branche britannique N.M. Rothschild (12,5 %), la Compagnie financière Edmond de Rothschild (10 %), Rothschild Zurich AG (7,5 %) et, enfin, la Compagnie financière Martin Maurel (5 %).

On remarquera, dans ce tour de table, la présence de M. Edmond de Rothschild dont la compagnie financière — qui possède également le statut de banque — a pignon sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, depuis 1972. Les deux établissements bancaires risquent parfois de se retrouver sur les mêmes « créneaux », et M. David de Rothschild qui assurera la présidence de PO Banque (la vice-présidence étant probablement confiée à M. Eric de Rothschild) en convient bien volontiers. Aussi discrète que la Compagnie financière « *qui bénéficie d'une antériorité de plusieurs années* », PO Banque n'aura pas de guichet, seule étant prévue une transformation physique des bureaux de l'avenue Montaigne avec des effectifs réduits. De vingt-cinq personnes actuellement, ils pourraient être portés rapidement à trente, voire cinquante par la suite, tout au plus.

« *Nous ne voulons pas refaire la banque Rothschild, mais simplement redémarrer avec quelque chose d'autre ; à savoir une maison axée sur les services financiers offerts à une clientèle d'entreprises, d'institutionnels, mais aussi de particuliers, l'activité de banque commerciale devant rester tout à fait marginale* », affirme M. David de Rothschild, précisant qu'il s'agit surtout de créer « *le maillon français d'un groupe familial à dimension internationale avec des points d'ancrage là où se sont établies les différentes branches de la famille, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne (avec des manifestations en Australie et en Asie du Sud-Est) et en Suisse* ».

Et le baron Guy de Rothschild, dans cet organigramme ? « *Mon père est résident à New-York,* rappelle M. David de Rothschild, *mais il est évident qu'il s'intéresse de près à notre affaire...* »

Au moins autant que les pouvoirs publics, d'ailleurs. Ceux-ci ont obtenu de M. David de Rothschild une sorte d'engagement de bonne conduite, à défaut de clause de non-concurrence, à l'égard de son ancienne maison, l'Européenne de banque, qui se remet lentement de deux exercices lourdement déficitaires. Comme ils lui ont refusé la possibilité d'utiliser le nom des Rothschild dans sa raison sociale (ainsi, semble-t-il, qu'à MM. Bernard Esambert et Edmond de Rothschild qui auraient effectué de « *discrètes approches* » en ce sens pour leur propre banque, la Compagnie financière. Sans doute pour ne pas faire de jaloux.

S. M.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973 (1)	22 212	39 533 852
Moët (1)	20 937	31 425 885
IBM (1)	32 182	32 241 316
CFP (1)	164 892	45 303 332
ELF	174 353	42 814 069
BSN (1)	16 343	42 128 385
CNE 3 % (1)	9 860	35 425 516
Perrier	60 750	31 250 874
Cie bancaire	61 339	29 469 656
Esso	41 236	27 644 367
Matsushita (1)	395 560	26 947 565
Thomson part.	21 443	26 954 046
Michelin	34 901	26 386 682

* Du 15 au 21 juin inclus.

(1) Séance de vendredi incluse.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Or fin (kilo en barre)	101 000	103 800
— (kilo en lingot)	101 000	102 950
Pièce française (20 fr.)	625	631
Pièce française (10 fr.)	415	425
Pièce suisse (20 fr.)	610	612
Pièce latine (20 fr.)	581	594
Pièce tunisienne (20 fr.)	595	592
Souverain	759	753
Souverain Elizabeth II	776	775
Demi-souverain	400	395
Pièce de 20 dollars	4 145	4 215
— 10 dollars	2 015	2 100
— 5 dollars	1301,25	1301,25
— 50 pesos	3 900	3 990
— 20 marks	720	727
— 10 florins	623	623
— 5 roubles	389	400

Robertet : la Bourse au parfum

Les parfums et les essences aromatiques vont embaumer le second marché de la Bourse de Paris avec l'arrivée de Robertet SA. Les actions de cette société grassoise, vieille de cent trente-quatre ans, vont en effet être cotées à partir du 26 juin sur cette nouvelle enceinte boursière ouverte en priorité aux petites et moyennes entreprises depuis février 1983. A cet effet, 40 000 actions Robertet, soit le minimum de 10 % du capital requis pour ce type d'introduction, seront proposées aux épargnants, au prix de 300 F par action, par un pool constitué du Crédit commercial de France (CCF), de la Société séquanaise de banque et de la charge d'agent de change Dufour, Koller, Lacarrière SA.

Fondée en 1850 à Grasse (Alpes-Maritimes), la ville des fleurs et la patrie du peintre Fragonard, la société Robertet, au troisième rang mondial dans son secteur d'activité, est spécialisée dans la fabrication de matières premières aromatiques destinées aux industries de la parfumerie et de l'alimentation. En 1983, elle a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 281 millions de francs, dont 73 % à l'étranger, et un bénéfice consolidé de 12 millions de francs. La firme, qui emploie cinq cent trente-deux personnes, a des filiales commerciales à l'étranger (Etats-Unis, Mexique, Brésil, Argentine, Grande-Bretagne, Japon etc.) et une filiale industrielle en Turquie, laquelle approvisionne le groupe en essences naturelles de rose.

Ces trois dernières années, le chiffre d'affaires de Robertet a augmenté à un rythme annuel de 16 %. Cette progression est due à deux catégories de produits : les arômes alimentaires, dont la croissance est de l'ordre de 25 % par an depuis 1977, et les produits de composition, dont les ventes ont progressé de 16 % l'an depuis 1977. Cette dernière activité représente actuellement 48 % du chiffre d'affaires total de la société. Robertet va construire à la fin de l'année 1984 une seconde usine à Grasse, afin de développer encore ses activités dans les années à venir.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin
RM	207 855	216 345	232 523	351 396	189 277
Comptant					
R. et obl.	1 251 602	1 005 520	1 233 061	95702010	1 260 761
Actions	31 814	32 597	39 815	31 201	31 348
Total	1 491 271	1 254 462	1 505 399	1 339 798	1 481 386

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

Franç.	107,8	109	109,7	109,8	−
Étrang.	85,6	87	86,4	86,8	−

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

Tendance	103,7	105,4	105,8	106,1	107,4

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	164,8	166,2	166,5	166,8	168,3

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Un très vigoureux redressement

Pour la première fois depuis deux mois, Wall Street s'est très vigoureusement redressé cette semaine. Dès lundi, le marché se mettait résolument en hausse, et allait ensuite poursuivre son mouvement ascendant, accomplissant, mercredi, un rétablissement spectaculaire, après être sorti du virage (plus de 15 points de hausse en clôture quand, à mi-séance, la baisse dépassait 30 points), consolidant aisément ses positions le lendemain, malgré des ventes bénéficiaires massives, reprenant enfin son avance à la veille du week-end.

Que d'émotions ! Mais le résultat est là : vendredi, l'indice Dow Jones s'établissait à 1 131,07 (+ 44,17 points). Plus d'une fois, l'on a bien cru que le marché allait manquer de forces et céder à la crainte d'un enchérissement des taux d'intérêt. Mais, guidé par le sang-froid et la réflexion, les opérateurs, analysant les dernières statistiques économiques avec lucidité (hausse de 5,7 % du PNB pour le deuxième trimestre, gonflement de 3 milliards de dollars de la masse monétaire), en ont déduit qu'elles traduisaient davantage un ralentissement (souhaitable) de l'expansion qu'une accélération (redoutée). Le maintien à 2,8 % du taux d'inflation les a confortés dans leur impression. Le sentiment domine que cette reprise pourrait être la bonne.

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Alcoa	32 1/8	32 1/8
ATT	16	17
Boeing	41 5/8	43 1/8
Chase Man. Bank	37 1/8	39 1/2
Du Pont de Nemours	45	45 1/4
Eastman Kodak	66 3/8	71
Exxon	36 7/8	40 1/4
Ford	34 7/8	36 1/4
General Electric	52 3/4	54
General Foods	53	54 5/8
General Motors	61 5/8	65 3/8
Goodyear	24 1/4	25 1/4
IBM	99 1/8	105 1/4
ITT	33	32 1/2
Mobil Oil	25 5/8	27
Pfizer	32	34 1/2
Schlumberger	44 1/2	46 1/4
Texaco	32 3/4	34 1/2
UAL Inc.	33 1/4	36 3/4
Union Carbide	49 1/2	51 3/4
US Steel	25 5/8	25 1/4
Westinghouse	20 3/4	21 7/8
Xerox Corp	36 1/4	37 3/4

LONDRES

Résistant

La reprise de Wall Street n'a pas vraiment réussi à fortifier les énergies, et le marché, après s'être d'abord redressé, a reperdu, et même un peu au-delà, tout le terrain regagné. La poursuite de la grève coûteuse des mineurs, l'affaiblissement de la livre sterling, les signes d'un ralentissement de l'activité dans le commerce de détail, enfin, la menace d'un enchérissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont, il est vrai, sérieusement contrarié les initiatives d'achats.

Indices « FT » du 22 juin : industrielles, 811,7 (contre 815,8) ; mines d'or, 659,1 (contre 672) ; fonds d'Etat, 78,49 (contre 78,92).

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Beecham	303	298
Bowater	252	245
Brit. Petroleum	475	465
Charter	215	203
Courtaulds	117	119
De Beers (*)	6,80	6,50
Dunlop	37	42
Free State Geduld*	38 1/2	38 1/2
Glaxo	825	850
Gt. Univ. Stores	558	553
Imp. Chemical	565	561
Shell	643	621
Unilever	860	865
Vickers	160	160
War Loan	33 5/8	33 3/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Mieux orienté

Malgré la poursuite de la grève dans la métallurgie, le marché allemand a été mieux orienté. Une reprise a même été enregistrée aux automobiles et aux produits chimiques.

Indice de la Commerzbank du 22 juin : 990,50, contre 979,50.

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
AEG	96,70	97
BASF	159,50	161,50
Bayer	163	164,30
Commerzbank	155,50	155
Deutschebank	338	339,50
Hoechst	158,80	163
Karstadt	252,50	247
Mannesman	140	141,50
Siemens	383,50	384,50
Volkswagen	185	183,70

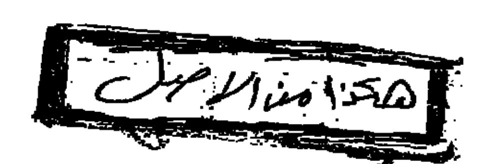
TOKYO

Progrès

Rassuré par Wall Street, le marché a modérément progressé et en fin de semaine l'indice Nikkei Dow Jones s'inscrivait à 10 164,16 (+ 81,69 points). L'indice général s'est élevé à 780,48 (+ 7,7 points).

Les autorités boursières étudient les modalités d'entrée de courtiers étrangers.

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Akai	381	379
Bridgestone	560	546
Canon	1 100	1 120
Fuji Bank	925	925
Honda Motors	1 110	1 150
Matsushita Electric	1 680	1 620
Mitsubishi Heavy	230	227
Sony Corp.	3 210	3 430
Toyota Motors	1 310	1 280



L'euromarché

Une formule astucieuse conçue pour le CEPME

La formule que vient d'offrir le Crédit d'équipement aux PME (CEPME) aux investisseurs internationaux est de nature à confirmer *la réputation d'originalité dont jouit* déjà sur le marché national et international cet établissement national spécialisé dans les prêts aux petites et moyennes entreprises. *L'opération* qu'il vient de lancer se présente sous la forme d'une émission de « notes » (obligations à courte échéance) à taux flottants pour un montant de 100 millions de dollars. Les souscripteurs se voient offrir une option de change *sur* la *livre* sterling *par* le truchement du mécanisme de remboursement.

Les « notes » en question confèrent à l'investisseur la faculté de se couvrir contre les mouvements de change affectant le cours du dollar en sterling, la formule assurant automatiquement et simultanément la réduction du risque encouru par l'emprunteur, à savoir la CEPME, *moyennant un prix égal au taux du* Libor (taux offert sur les dépôts interbancaires en dollar à Londres) moins 50 points de base. Aux souscripteurs est ouverte la possibilité de se faire rembourser en sterling à échéance sur la base d'un taux de change de 1,3770 dollar pour une livre. Mais ils peuvent aussi choisir un remboursement en *sterling* au même taux pour le cinquième des « notes » *souscrites* avec *option* de change au bout de la cinquième, de la huitième et de la dixième année. Au cas où la valeur du sterling viendrait à s'élever bien au-dessus du taux de référence pendant la durée de l'émission, les investisseurs seraient en mesure d'encaisser de confortables profits en passant par le sterling.

Quant à la « couverture naturelle » assurée au CEPME, elle tient à la *composition du bilan* de cette institution où figurent d'importantes *dettes dénommées en dollar* et aucune en sterling. Si donc le dollar s'affaiblit suffisamment pour amener les souscripteurs à choisir l'option sterling, cela se traduira simplement pour l'emprunteur par une substitution dans la monnaie servant à évaluer ses engagements. Le dollar aura été dans cette fonction remplacé par le sterling.

Le CEPME fonde son calcul sur l'hypothèse que le taux de change entre le franc et le sterling restera le même, autrement dit, que les deux monnaies se revaloriseront par rapport au dollar à peu près dans les mêmes proportions. C'est à cette condition seulement que l'emprunteur *se verra couvert contre le risque* de change qu'implique à première vue pour *lui* la formule proposée à l'investisseur.

En tout cas, le CEPME obtient un financement assorti d'une marge inférieure de quelque 75 points de base à la *marge moyenne* correspondant au titres d'emprunt actuellement en circulation muni de la garantie de la République française. Cela signifie que le souscripteur doit payer une prime de 7,5 % pour acquérir une option de change sur le sterling pendant neuf ans et trois mois, durée moyenne des « notes ». Dans les *conditions* actuelles du marché, la formule paraît attrayante et *devrait provoquer de nombreuses* opérations d'arbitrage.

Le marché aura vite pris conscience de l'intérêt de l'offre qui lui était ainsi faite. En une demi-heure, *l'émission aura été vendue* aux banques et établissements financiers *associés dans* l'opération. Celle-ci n'était du reste pas destinée à *la clientèle* particulière. Les investisseurs institutionnels des Etats-Unis et d'Europe, du moins les plus « sophistiqués » d'entre eux, se sont portés acheteurs, à des fins de spéculation, du papier émis par la CEPME à raison d'une coupure minimum de 10 000 dollars. D'autres emprunteurs essaieront certainement de *tirer partie des particularités* présentées par la structure de *leur* endettement en recourant pour leurs émissions à des formules s'inspirant de celle qui vient d'être utilisée avec succès par le débiteur français.

Il est utile de rappeler que le CEPME avait au mois de mai 1983 *émis des euro-obligations à échéance* de douze années et assorties d'un *taux de 11,25 %* pour *un montant* de 30 millions de livres sterling. Les obligations en question étaient convertibles en « notes » à taux variable libellées en dollar sur la base d'un taux de change jusqu'au 15 juin 1988, de 1,55 dollar.

Pour en revenir à la dernière émission de 100 millions de dollars, ajoutons *qu'elle* pourrait être *suivie* d'une autre émission à tranches d'un même montant.

L'échéance la plus éloignée est de douze ans. Les « notes » seront assorties d'un coupon minimum de 5, 1/4 % et seront inscrites à la côte de la bourse de *Luxembourg*, outre Salomon Brothers International, l'émission est dirigée par Hill Samuel and C° et la banque Paribas.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Hausse des taux aux États-Unis, baisse en France

Cette semaine, la hausse du taux a repris de plus belle aux États-Unis, le marché redoutant un regain de rigueur de la part des autorités monétaires (la Fed), tandis qu'en France les mêmes autorités décidaient à nouveau d'abaisser le loyer de l'argent... Les deux phénomènes n'ont, toutefois, pas la même importance, *et toute l'attention s'est concentrée* sur le grand pays de l'Amérique du Nord.

Ce pays, il faut bien en convenir, émet des « signaux » quelque peu *brouillés. Tout le monde connaît* le débat qui agite nos alliés d'outre-Atlantique : l'économie y est-elle en surchauffe et la Fed va-t-elle être contrainte de durcir encore sa politique pour éviter cette surchauffe ?

Pour les optimistes, l'expansion, encore très *forte au premier trimes*tre (+ 8,8 % pour le PNB révisé à + 9,7 %), se ralentit : progression des ventes au détail ramenée à + 0,2 % en mai, et augmentation « modérée » de la production industrielle le même mois (0,4 %). En outre, les prix à la production sont restés stables le mois dernier et la hausse des *prix* intérieurs ne devrait pas dépasser le rythme annuel de 2,8 %, au cours du deuxième trimestre 1984, le plus faible depuis les *1,5 % du deuxième trimestre 1967*, contre 3,9 % au premier trimestre *1984*.

Mais voilà ! Jeudi, les services officiels faisaient connaître que le produit national brut des États-Unis avait augmenté de 5,7 %, en taux annuel, au *deuxième* trimestre 1984, après l'avance précitée de 9,7 % au trimestre précédent. Grande déception des milieux financiers, qui attendaient 3,7 % (bon chiffre), à défaut 5 % (chiffre neutre) et voyaient d'un mauvais œil toute progression supérieure à 5 %. Certains experts objectent qu'il était vain de s'attendre à un ralentissement aussi rapide de l'expansion après un premier trimestre « flambant ». Le mois d'avril n'avait-il pas encore été très « fort », le fléchissement de l'activité n'ayant commencé à être discernable qu'en mai, sinon en juin ? D'autres relèvent que le crédit aux entreprises et aux ménages se gonfle toujours aussi vigoureusement et que la masse monétaire (+ 3,1 milliards de dollars pour la semaine se *terminant le 11 juin) augmente plus* rapidement que ne le prévoient les objectifs de croissance fixés précédemment par la Fed.

« Il faut arrêter cela alors qu'il est encore temps », a déclaré M. Wallich, l'un des membres du conseil de la Réserve fédérale. Le message a été entendu et même au-delà puisque tous les taux se sont mis à monter, que ce soit l'argent au jour le jour (près de 12 %), à six mois (plus de 12 1/2 % comme il y a six semaines) et à long terme. Certains experts prévoient 15 % pour l'eurodollar à six mois à la fin de l'année. Voilà de quoi satisfaire les représentants des onze pays latino-américains actuellement réunis à Carthagène, en Colombie, et qui réclament à cor et à cri la diminution des taux *dévastateurs* pour leurs *350 milliards de dollars de dettes* !

En France, la Banque centrale a diminué son taux d'intervention sur effets de première catégorie, et cel-zapour la deuxième fois en six semaines. Le 9 mai dernier, elle avait ramené ce taux de 12 % à 11 3/4 % et mercredi dernier de 11 3/4 % à 11 1/2 %. Pour l'instant, rien ne l'*empêche de le faire, le franc se* tenant fort bien sur les marchés des changes. *L'objectif est, sans doute*, une diminution du taux de base des banques, *fixé à 12,25 %* depuis le début de 1983, mais la situation financière de ces établissements n'est pas telle que cette diminution puisse intervenir rapidement.

Des émissions à taux fixe mieux appréciées

Cette baisse du taux à court terme n'a pas encore gagné le marché obligataire, où les rendements *sont restés stables* : pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, *12,91 % contre 12,93 % il y a trois* semaines ; 12,78 % contre 12,82 % pour ceux à moins de sept ans ; et 13,94 % contre 13,95 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

A l'émission, mis à part un emprunt de la banque Morgan de 400 millions de francs à taux variable (TMM), le fait de la semaine a été l'emprunt de 3 milliards de francs du Crédit foncier de France, en deux tranches, l'une de 1 milliard *de francs* à taux fixe de 13,70 %, l'autre de 2 milliards de francs à taux révisable tous les trois ans (TRO 3). Comme d'habitude, la tranche à taux variable a bien démarré, trop bien peut-être, les grandes banques faisant de la rétention de « papier », sans doute pour le garder *à destination de leurs réseaux* de placement, puis le remettant sur *le marché*. Inversement, la tranche à taux fixe, dont le départ avait été plus difficile, s'est « casée » plus normalement ensuite, l'intérêt pour le taux fixe devenant plus marqué, sans doute dans l'espoir d'une baisse du taux en 1984-1985.

Cette semaine, un événement a eu lieu, celui du lancement du premier emprunt obligataire des Caisses d'épargne (réseau de l'Ecureuil), *qui ont préféré* placer leur *propre* « papier » auprès de leur clientèle après *avoir* placé *celui* des autres. L'opération, 1,3 milliard de francs, a été un succès : *le tout* a été levé en deux jours dans les guichets des caisses, et le marché n'en a pas vu la couleur. Il est vrai qu'il eut été assez singulier de voir les banques placer le « papier » des Caisses, leur grande rivale...

Il est question de deux grands emprunts, pour la semaine prochaine, l'un pour le Fonds spécial des grands travaux, l'autre pour le Fonds de l'industrie sidérurgique (FIS). Quant à l'emprunt d'État dont nous parlions la semaine dernière, certains le voient annoncé en août, avec *placement début septembre*. Il faut dire toutefois, que, outre l'emprunt *d'Etat de 12 milliards de francs* de février dernier, le Trésor a déjà levé, *sous la forme d'obligations* renouvelables (ORT), 7 milliards de francs en janvier et 8 milliards de francs en avril.

Relevons enfin qu'à la Banque de France des changements sont prévus dans le haut état-major, M. Prate, premier sous-gouverneur, va prendre, dans le courant de l'été, la vice-présidence de la Banque européenne d'investissement à Luxembourg, et a de grandes chances d'être remplacé par M. Camdessus, actuellement directeur du Trésor ; M. Lefort, second sous-gouverneur, prend sa retraite le 31 juillet prochain, et sa succession pourrait être assurée par M. Waitzenegger, directeur générale des services étrangers, comme l'avait été M. Lefort. Quant au poste de M. Camdessus, il serait susceptible d'être occupé soit par M. Lagayette, inspecteur des finances et directeur du cabinet de M. Jacques Delors depuis mai 1981, soit par M. Lebègue, administrateur civil, ancien conseiller à Matignon et actuellement directeur adjoint du Trésor. La décision est sur les genoux des dieux.

FRANÇOIS RENARD.

MEXIQUE

● **Excédent commercial de 5 millions de dollars.** — La balance commerciale mexicaine a dégagé au cours des quatre premiers mois de 1984 un excédent de 5 074 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à la période correspondante de 1983. Les exportations se sont élevées à 8 042 millions de dollars, en progression de 19 % par rapport à janvier-avril 1983, et les importations à 2 968 millions, en hausse de 35 %. L'augmentation des exportations est due principalement, selon des *sources* officielles, aux ventes non pétrolières, qui ont fait un bond de 46,7 %. — *(AFP.)*

Les devises et l'or

Un dollar vraiment très vigoureux

Le dollar a poursuivi son raffermissement sur les marchés des changes, s'élèvant par rapport à toutes les monnaies, le yen japonais y compris. Un coup d'accélérateur lui a même été donné en milieu de semaine à l'annonce d'une forte croissance du produit national brut (PNB) des Etats-Unis au premier et au deuxième trimestre de 1984, *qui* a provoqué une hausse immédiate *des taux (voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)* et entraîné *une avance concomitante* du « billet vert ». Le deutschemark s'est montré faible, en raison de la persistance des conflits sociaux en RFA, de même que la livre sterling, éprouvée par la grève des mineurs de charbon et qui n'en finit pas de toucher son cours historique le plus bas comparé au dollar.

Dès le début de la semaine, le dollar s'orientait à la hausse, sans raison *spéciale, si ce n'est que la* demande excédait l'offre (c'est toujours la raison la plus convaincante). Un léger fléchissement se produisait mercredi, en raison de déclarations des dirigeants du syndicat ouest-allemand IG Metall, selon lesquelles ce syndicat était disposé à accepter un compromis sur la semaine de trente-cinq heures. Mais le jeudi 21, la nouvelle en provenance des Etats-*Unis sur la progression du PNB* mettait le feu aux poudres. Le dollar gagnait 9 centimes à *Paris* et 3 pfennigs à Francfort, tandis qu'à Tokyo il s'élevait à plus de 235 yens, au plus haut depuis six mois.

Sans doute, la perspective de voir les taux d'intérêt américains progresser encore davantage et la faiblesse du deutschemark poussent-elles le dollar *à la hausse*. Certes, la tension est retombée dans le golfe Persique, et les pétroliers n'y flambent plus, mais l'armée iranienne continue à masser ses troupes pour la grande offensive contre l'Irak, et toute aggravation du conflit ne pourrait que *profiter* à la monnaie américaine, valeur-refuge. Même l'*annonce d'un déficit record* de la balance des paiements des Etats-*Unis au premier trimestre de 1984* (19 milliards de dollars) n'a pas ému les marchés. *Bien plus*, au cas, improbable dans l'immédiat, où les taux d'intérêt baisseraient outre-Atlantique, les milieux financiers internationaux sont convaincus, maintenant, que le dollar resterait cher. En tout cas, le voilà non loin de *ses sommets* du 12 janvier dernier : 2,85 DM (au plus haut depuis dix ans) et *8,70 F, record historique*.

Quant au mark, il est resté faible, en raison de l'échec des négociations sur la semaine de trente-cinq heures engagées entre le patronat et le syn*dicat du Livre, et du mauvais climat* des conversations dans la sidérurgie. *M. Karl-Otto Poehl, président de la* Bundesbank, prévoit que le conflit va entraîner une diminution du taux de croissance ouest-allemand. A Paris, le cours de la devise allemande est retombé en dessous de 3,076 F niveau qu'il avait atteint à l'automne dernier, et le franc s'en est trouvé raffermi, d'autant, avec en prime, un retour à l'équilibre de la balance commerciale française en mai. Du coup, certains observateurs *qui entrevoyaient un réajustement* discret du système monétaire européen à la rentrée prochaine deviennent beaucoup plus prudents. Ils n'en relèvent pas moins que, depuis le début de l'année, l'écart entre les taux d'inflation allemand et français a recommencé à se creuser (+ 0,1 % en RFA pour le mois de mai et + 0,5 % pour la France), et qu'un réajustement inopiné, sans drame, serait bienvenu. Mais il resterait à convaincre la Belgique, tout à fait *rétive, comme en février dernier*. De toute façon, pour l'instant, les flux *de devises sont à l'avantage de la* France, et rien, donc, ne presse personne.

F. R.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

22 juin 1984

LIRE ITALIENNE — FLORIN NEERLANDAIS — MARK ALLEMAND — FRANC FRANCAIS — LIVRE IRLANDAISE — COURONNE DANOISE — FRANC BELGE

+1,75 — +1,50 — % 0 — −0,25 — −0,50 — −0,75 — −1 — −1,25 — −1,50 — −1,75 — −2,00 — −2,25

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 JUIN AU 22 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,3640	–	11,7855	43,2858	35,9260	1,7652	31,9030	0,0583
	1,3785	–	11,8694	43,8404	36,4564	1,7921	32,3729	0,0588
Paris	11,6526	8,5430	–	369,11	306,92	15,0803	272,55	4,9828
	11,6139	8,4250	–	369,35	307,15	15,0985	272,74	4,9559
Zurich	3,1570	2,3145	27,0924	–	83,1507	4,0856	73,8395	1,3499
	3,1444	2,2810	27,0742	–	83,1571	4,0878	73,8427	1,3418
Francfort ...	3,7967	2,7835	32,5822	1,2026	–	4,9135	88,8020	1,6235
	3,7812	2,7430	32,5579	1,2025	–	4,9158	88,7990	1,6135
Bruxelles ...	77,2706	56,65	6,6312	24,4761	20,3520	–	18,0730	3,3041
	76,9283	55,80	6,6231	24,4638	20,3427	–	18,0641	3,2824
Amsterdam ..	4,2755	3,1345	36,6909	135,43	112,61	5,5330	–	1,8282
	4,2582	3,0890	36,6647	135,42	112,61	5,5358	–	1,8171
Milan	2338,58	1714,50	200,69	740,76	615,95	30,2647	546,98	–
	2343,45	1700	201,78	745,29	619,76	30,4659	550,34	–
Tokyo	321,36	235,60	27,5781	101,79	84,6416	4,1588	75,1635	0,1374
	321,85	232,90	27,6439	102,10	84,9870	4,1738	75,3966	0,1370

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 juin, 3,6261 F contre 3,6174 F le vendredi 15 juin.

Les matières premières

Hausse du plomb, baisse du café

La perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, les menaces qui planent sur la reprise de l'activité économique, si certaines politiques correctives ne sont pas mises en œuvre (réduction notamment du déficit budgétaire aux Etats-Unis), n'étaient pas faites pour relancer les affaires sur les marchés commerciaux. Les prix n'ont varié qu'en fonction de facteurs spécifiques (réduction de l'offre, conflits sociaux, etc.)

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre restent toujours en dessous de 1 000 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Le marché est déprimé par l'imposition éventuelle de restrictions frappant les importations de métal rouge aux Etats-Unis. Les négociants redoutent en effet que les ventes de cuivre du Chili, qui assure 56 % des besoins des Etats-Unis et près de 20 % de ceux du Canada, ne se déversent sur d'autres marchés, pesant ainsi davantage sur les prix. Les Etats-Unis, ont doublé leurs achats de métal en 1983. Ce pays souhaiterait, sous la pression des professionnels, les ramener entre 300 000 et 350 000 tonnes par an pendant cinq ans.*

Réveil soudain du marché du plomb, dont les cours enregistrent une sensible avance à Londres, retrouvant leur niveau le plus élevé depuis deux ans et demi. La grève qui paralyse les installations de différents producteurs, tant aux Etats-Unis qu'en Australie, a entretenu cette petite flambée des prix, qui pourrait n'être qu'un « feu de paille ».

Le marché du zinc semble avoir trouvé à Londres un point d'équilibre à court terme. La production mondiale des pays non communistes s'est élevée à 412 200 tonnes en mai, en augmentation de 12 000 tonnes sur celle du mois précédent et de 21 200 tonnes sur celle du mois correspondant de 1983. Les stocks de métal se sont accrus de 13 300 tonnes en mai, mais restent inférieurs de 34 000 tonnes à ceux d'il y a un an.

Nouvelle progression des cours de l'étain à Londres. Elle atteint plus de 10 % depuis le commencement de l'année. Les achats réguliers de soutien effectués par le directeur du stock régulateur expliquent cette hausse persistante. En outre, selon les estimations du Conseil international de l'étain, les stocks mondiaux de métal se dégonfleraient actuellement au rythme mensuel de 1 500 tonnes, ce qui ramènerait leur total à quelque 70 000 tonnes à la fin de l'année, soit 20 000 tonnes de moins qu'à la fin 1983.

Sensible reprise des cours de l'argent à Londres en corrélation avec la hausse des prix de l'or.

DENRÉES. — *Fléchissement des cours du cacao sur l'ensemble des marchés. Selon certaines informations, des utilisateurs européens auraient accepté la livraison de quelque 10 000 tonnes de petites fèves de qualité inférieure en provenance de Côte-d'Ivoire, ce qui ne manquera pas d'atténuer la pénurie à court terme de fèves. La récolte principale du Ghana est évaluée à 153 000 tonnes, et l'intermédiaire à 5 000 tonnes.*

Petite chute des cours du café, car la pénurie de robusta tendrait à s'estomper. Les négociants s'attendent à une augmentation des ventes en provenance de l'Ouganda, car les prix payés aux planteurs viennent d'être majorés de 30 %, ce qui pourraient mettre peut-être fin à la rétention des livraisons. La récolte de Côte-d'Ivoire est évaluée pour la saison 1984-1985 à 250 000 tonnes au lieu de 80 000 tonnes pour la précédente. L'apparition de températures plus clémentes aux Brésil dans les zones de production éloigne la menace de gelées.

LES COURS DU 22 JUIN 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 973,50 (977,50) ; à trois mois, 996 (997) ; étain comptant, 9 290 (9 170) ; à trois mois, 9 255 (9 116) ; plomb, 360 (340,50) ; zinc, inch. (636) ; aluminium, 937 (905,50) ; nickel, 3 535 (3 437) ; argent (en pence par once troy), 632,5 (611). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60 (61,20) ; argent (en dollars par once), 8,65 (8,58) ; platine (en dollars par once), 376,90 (383,50) ; — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,28).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 78,87 (79,17) ; octobre, 75,10 (76,40). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 454 (446) ; — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 52,50 (52,10).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 600-615 (610-628). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 194-194,50 (204-205).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 270 (2 386) ; septembre, 2 313 (2 448) ; sucre, juillet, 5,44 (5,60) ; septembre, 5,67 (5,86) ; café, juillet, 146,88 (146,51) ; septembre, 141,31 (143,52). — **Londres** (en livres par tonne sauf le sucre en dollars) : sucre, août, 149 (154,30) ; octobre, 156,40 (162,40) ; café, juillet, 2 132 (2 230) ; septembre, 2 160 (2 226) ; cacao, juillet, 1 834 (1 992) ; septembre, 1 811 (1 943). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 190 (2 330) ; décembre, 2 055 (2 120) ; café, septembre, 2 550 (2 610) ; novembre, 2 560 (2 625) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 410 (1 415) ; octobre, inch. (1 450) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 185 (180,50) ; août, 187,80 (183). — **Londres** (en livres par tonne), août, 141,50 (140) ; octobre, 148 (144).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 356 1/2 (349) ; septembre, 361 1/4 (356 1/4) ; maïs, juillet, 353 3/4 (346 1/4) ; septembre, 331 1/4 (322 1/2).

INDICES. — Moody's, 1 065,90 (1 060,80) ; Reuter, 1 920,1 (1 943,60).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UNE EXPULSION ET DEUX ARRESTATIONS AU PAYS BASQUE

M. Isidoro Garalde Bedialaueta, Basque espagnol âgé de trente-trois ans, réfugié en France depuis 1976, a été arrêté vendredi 22 juin à Biarritz ; il était porteur d'un pistolet. L'interpellé, *sans appartenir* au comité exécutif de l'organisation séparatiste basque espagnole ETA-*militaire, aurait été responsable* de l'acquisition d'armes et de véhicules en vue d'attentats et figurait sur une *liste* de deux cents *« terroristes »* transmise par la police espagnole à Interpol. Un autre militant présumé de l'ETA-militaire, M. Jesus Maria Aristizabal, interpellé au domicile de M. Bedialaueta, a été déféré au parquet.

D'autre part, un ressortissant algérien, M. Mohamed Khiar, vingt-huit ans, arrêté en avril à Bordeaux lors d'une opération policière contre le Groupe antiterroriste de libération (GAL), puis remis en liberté sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau, sera prochainement expulsé vers son pays d'origine.

● *Cinq ans de prison pour deux nationalistes corses.* — Le tribunal de grande instance de Bastia (Haute-Corse) a condamné, vendredi 22 juin, deux nationalistes, MM. Jean-Michel Rossi, vingt-trois ans, et Rémy Delettre, vingt-quatre ans, à cinq ans de prison chacun pour le plasticage d'une vedette de la gendarmerie à Calvi, en novembre 1983. Le substitut du procureur de la République avait requis contre les deux hommes, arrêtés en mars dernier, huit et neuf ans de prison.

Canal 5 : Me Bessis inculpé. — Après l'émission pirate de télévision diffusée du 20 juin à 18 heures jusqu'au lendemain 14 h 30 par Canal 5, Me Jean-Louis Bessis, avocat à la cour de Paris, président de l'association Canal 5, a été inculpé, le 22 juin, par M. Claude Grellier, juge d'instruction, d'usage d'une fréquence radioélectrique non autorisée, délit prévu par les articles 7 et 97 de la loi du 29 juillet 1982. Après son inculpation, Me Bessis a notamment déclaré : *« Le Conseil d'Etat va prochainement invalider les fins de non-recevoir systématiquement opposées aux candidats à un contrat de concession de service public, alors que, d'une part, le principe de l'abandon du monopole de la télévision est proclamé par la loi de 1982, et que, d'autre part, Havas est à ce jour le seul candidat agréé. »*

● *L'information audiovisuelle en Corse.* — L'intersyndicale des journalistes de radio Corse-Frequenza-Mora qualifie d'*« affirmations mensongères et diffamatoires »* les conclusions du rapport sénatorial sur l'information audiovisuelle en Corse (*le Monde* du 23 juin). Ce rapport, *« ni sérieux, ni crédible »*, *« se fonde pour l'essentiel sur des éléments tendancieux fournis par M. François Giaccobi, sénateur MRG de Haute-Corse »*, estime l'intersyndicale. De son côté, l'intersyndicale de FR 3 Corse *« rejette catégoriquement »* ces *« graves accusations »* et se déclare décidée à saisir la Haute Autorité de la communication audiovisuelle pour que *« justice soit rendue à la rédaction et à l'ensemble du personnel de FR 3 Corse. »*

A B C D E F G

La fin de la conférence de Carthagène sur l'endettement des pays latino-américains

De notre envoyé spécial

Carthagène. — On comprend la satisfaction des ministres des affaires étrangères et des finances des onze pays latino-américains à l'issue de la conférence de Carthagène. Leur objectif, en effet, a été pleinement atteint : évitant le piège de la rhétorique, ils ont inscrit leur réunion dans un processus d'actions de plus en plus solidaires face aux banques commerciales, aux institutions financières internationales et aux gouvernements des pays riches.

La solidarité à petits pas...

La conférence de Quito, *en janvier* dernier, avait marqué la volonté des pays latino-américains de ne plus *assister en spectateurs à l'effondrement* de leurs économies respectives. La montée irrésistible des taux *d'intérêt avait suscité, le 19 mai,* la réaction des quatre présidents de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du *Mexique. Le 5 juin,* ces derniers adressaient une lettre aux sept participants de la réunion de Londres dans laquelle ils insistaient *« sur la nécessité d'un dialogue constructif entre créanciers et débiteurs »*. Il appartenait à l'Amérique latine de définir clairement ce qu'elle voulait, ce qu'elle a fait à Carthagène. Elle n'en restera pas toutefois là puisque les *ministres* ont décidé de se *retrouver* à Buenos-Aires avant l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international *et de la Banque mondiale pour* évaluer les progrès accomplis.

Le document final, rendu public vendredi 22 juin dans la soirée et appelé *« consensus »* comprend trois parties.

La première est consacrée à un rappel de la situation économique de *la région et à l'affirmation d'un* certain nombre de principes. L'Amérique latine traverse une crise sans précédent qui obéit à des facteurs échappant à son contrôle. L'augmentation de la dette extérieure en constitue l'aspect le plus grave : au cours des *huit dernière années* le *paiement* des intérêts a représenté plus de 173 milliards de dollars, une hausse *de point du coût du crédit signifie une* nouvelle saignée de 2,5 milliards de dollars par an. Face à cette situation les participants de la réunion de Carthagène ont certes réaffirmé leur volonté d'honorer leurs engagements, mais aussi la détermination de leurs gouvernements de veiller au bien-être de la population et au maintien de la stabilité sociale.

Le problème de la dette extérieure est en effet devenu un problème politique. De même, s'ils ne mettent pas en cause la négociation cas par cas de la dette extérieure, ils soulignent pour la première fois la nécessité de définir un cadre général qui serve de base aux négociations individuelles.

Deux principes devraient l'inspirer : la corresponsabilité de toutes les parties dans *la recherche d'une solution permanente,* et une répartition équitable des efforts de redressement. *« Le processus d'ajustement doit être symétrique s'il veut porter ses fruits. »* Le document demande également l'ouverture des marchés *des pays industrialisés aux exportations* des nations en voie de développement et l'augmentation du flux *d'investissements directs.*

Le deuxième volet contient une liste de propositions concrètes. Les pays représentés à Carthagène demandent en premier lieu une réduction substantielle et immédiate des taux d'intérêt. Il s'agit là d'un *objectif fondamental.* Cette diminution doit s'accompagner de l'élimination des commissions qui renchérissent *le coût de l'argent. En ce qui* concerne les délais de remboursement, le document de Carthagène insiste *sur la relation « raisonnable »* qui doit exister entre le service de la dette et les revenus provenant des exportations afin *« d'assurer le maintien d'un niveau suffisant d'activité économique ».*

Autre proposition qui fera, sans *doute, couler* beaucoup d'*encre* : la révision du fameux *« lien »* qu'impose le FMI entre les crédits qu'il octroie *et la mise en œuvre d'un programme* d'ajustement. *« La priorité,* affirme le document, *doit être accordée à la croissance de la production et de l'emploi. »* On retrouve là la thèse chère au président argentin M. Raul Alfonsin. *Par ailleurs l'impact sur les* finances publiques et la balance des paiements de l'augmentation des taux d'intérêt au-delà du niveau convenu dans les *programmes* de *stabilisation ne devrait pas être pris* en compte. Le document demande ensuite une augmentation des res*sources de la Banque mondiale* et de la Banque interaméricaine de développement et une meilleure utilisation *des crédits qu'accordent* ces deux organismes.

La troisième partie, sans doute la plus intéressante, propose la création *« d'un mécanisme de consultations et de suivi au niveau régional »*. Celui-ci, ouvert à l'ensemble des pays d'Amé*rique latine, aura une double finalité :* faciliter l'échange d'informations et promouvoir le dialogue avec les gouvernements des pays *créanciers.* Prenant au mot les sept Grands, les participants de la réunion de Carthagène *se déclarent disposés à rencontrer* les pays riches *« en vue de mener une réflexion en commun sur les conséquences économiques, sociales et politiques de la dette de l'Amérique latine »*.

JACQUES DESPRÉS.

LA DETTE EXTÉRIEURE DES ONZE PAYS PARTICIPANTS

(en milliards de dollars)

PAYS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ	DETTE TOTALE
BRÉSIL	62	38	100
MEXIQUE	76	18	94
ARGENTINE	29,9	13,9	43,8
VENEZUELA	28	6	34
CHILI	7	14	21
PÉROU	10,7	2	12,7
COLOMBIE	6,7	3,8	10,5
BOLIVIE	3,8	1,5	5,3
EQUATEUR	5,25	1,6	6,85
URUGUAY	3,3	1,3	4,6
RÉP. DOMINICAINE	2,9	0,6	3,5

● *Augmentation du capital de la Société financière internationale.* — Les administrateurs de la Banque mondiale viennent d'approuver une augmentation de 650 millions de dollars du capital de la Société financière internationale (SFI), filiale spécialisée dans les prises de participation et les prêts au secteur privé des pays en voie de développement.

Le numéro du « Monde » daté 23 juin 1984 a été tiré à 454 763 exemplaires

A LUXEMBOURG

Timides débuts de l'Europe de la culture

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — La culture est « entrée en Europe », vendredi 22 juin, à l'occasion de la trois cent trente-neuvième session du Conseil des Communautés européennes. Pour la première fois, en effet, les ministres de la culture des Dix se *sont réunis* de façon *« formelle »* à Luxembourg. Session historique pour l'Europe puisqu'elle marque officiellement la prise en compte d'un nouveau domaine d'activité, même si ses ressortissants n'en sentiront guère les effets dans l'immédiat. Car, d'emblée, les enjeux de la culture, considérés sous l'angle des industries qui lui sont liées, durent *se plier aux règles des procédures* communautaires.

L'ordre du jour ficelé par la présidence française de M. Jack Lang, volontairement dépouillé de propositions gratuites ou de dispositions trop générales, fut abordé comme n'importe quel dossier industriel *ou* agricole. Et, comme il était prévisible, les mesures suggérées par tel ou *tel pays membres sortirent* bien étrillées de ce premier tour de table.

A commencer par l'idée d'un *« fonds européen d'aide aux productions cinématographiques et télévisuelles »*, ardemment défendue par la France, la Grèce et l'Italie, *qui présenta même un projet* plus ambitieux encore. Combattue par le Danemark et par la Grande-Bretagne et soutenue, du bout des lèvres, par la République fédérale d'Allemagne, il en restera tout de même l'esprit : un groupe de spécialistes et la Commission des Communautés européennes sont chargés de définir les contours d'un *« système multilatéral de soutien à l'industrie des programmes »*.

Fonds d'aide alimenté par le budget communautaire ou *mécanisme* d'intervention gouvernemental, ou encore solution mixte, les experts devraient faire une proposition détaillée lors du prochain Conseil, qui se tiendra sous la présidence irlandaise, à une date encore à déterminer.

La très délicate question des quotas de productions d'origine *européenne* que les pays membres pourraient s'astreindre à respecter sur leurs écrans n'a certes pas été éludée, mais au lieu du *« relèvement par paliers »* auquel songeait la France, on s'en tint à la résolution d'encourager par *« la mise en œuvre, dans les formes appropriées, des mesures propres à assurer sur l'ensemble des médias de la communication audiovisuelle une place adéquate aux œuvres et aux programmes d'origine européenne »*.

De même, la tentative d'ébaucher une *« chronologie des médias »* à laquelle devrait obéir la diffusion d'un film (afin de limiter la baisse de fréquentation des salles de cinéma) dut-elle céder le pas à un engagement vague en faveur d'une *« diffusion rationnelle des œuvres sur l'ensemble des médias de communication audiovisuelle »*.

La volonté de préserver une juste rétribution aux auteurs ne déboucha pas non plus, comme on a pu le croire un moment, sur la promesse d'établir un prélèvement sur les matériels de reproduction individuels *ou supports vierges dans* les pays qui, contrairement au Danemark, à la RFA, et sans doute aussi à la France bientôt, n'ont pas encore adopté ce principe. La question sera réexaminée lors de la prochaine réunion.

La lutte contre la piraterie, en revanche, a recueilli un consensus général, exception faite d'une *« réserve »* de la délégation néerlandaise, comme l'indique le communiqué final. Les Etats membres qui n'ont pas ratifié les conventions internationales déjà existantes *« s'efforceront »* de le faire *« rapidement »*. Chacun renforcera aussi, *« en tant que de besoin »*, ses propres dispositions nationales pour faciliter la répression.

Un point semble définitivement acquis : la possibilité de faire prendre en charge des actions de formation dans les professions artistiques *par le Fonds social européen.* La Commission devrait, là encore, en préciser les modalités d'ici à la prochaine réunion.

« Tout cela est peu, mais c'est beaucoup », commentait laconiquement M. Gaston Thorn, président de la Commission. Peu, *en effet,* mais pas moins que ce qui pouvait être attendu par tout ceux qui redoutaient une obstruction totale du *« clan des libéraux »*, Grande-Bretagne en tête. Et M. Jack Lang, comme son collègue du gouvernement français, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, qui conduisait la délégation française, ont quelques raisons d'être satisfaits. Si *« un avenir européen des industries culturelles et de la communication »* n'est pas sorti en un coup de la subtile mécanique communautaire, le premier pas a été fait.

ÉRIC ROHDE.

En Argentine

Le général Viola, ancien chef de l'État, est arrêté

Buenos-Aires (*AFP, Reuter*). — Le général Roberto Viola, qui fut de *mars à décembre* 1981, chef de l'Etat argentin après avoir été, cinq années durant, le principal collaborateur militaire de son prédécesseur le général Videla, a été arrêté le vendredi 22 juin à Buenos-Aires.

La détention du général Viola fait partie d'une enquête de la justice civile sur la disparition, en 1978, d'Alfredo Giorgi, un scientifique membre d'un institut de technologie industrielle dépendant de l'Etat. Selon le magistrat instructeur, M. *Luis Cordoba,* il *est reproché au* général Viola d'avoir donné l'ordre d'*« arrêter et [ou] d'éliminer »* tous *les éléments subversifs* du pays. Alfredo Giogi, enlevé en novembre 1978 par des hommes qui s'étaient présentés en armes à son bureau, avait été aperçu pour la dernière fois début 1979 à la prison secrète d'Olimpo.

La cour suprême de justice a aussi décidé, le 22 juin, le transfert aux tribunaux militaires du dossier du général Reynaldo Bignone, chef de la dernière junte militaire ayant gouverné le pays, après la défaite des Malouines, en juin 1982. L'officier est tenu pour responsable de la disparition, en 1976, de trois appelés du contingent. Il est détenu depuis le début de cette année.

Les autres officiers généraux emprisonnés en Argentine sont : le général Galtieri, responsable du déclenchement de l'opération de « récupération » des Malouines, dont l'attitude, durant cette période, a été critiquée par une commission militaire ; le général d'aviation Lami Dozo et l'amiral Anaya, également membres de la junte durant la même période ; l'ex-commandant en chef de la marine et membre de la junte *qui avait renversé* Mme Isabel Peron, le 24 mars 1976, l'amiral Massera, accusé d'avoir joué un rôle central dans les disparitions de personnes et les excès en tout genre de la répression menée dans les « années noires » *1975-1979* ; le vice-amiral Ruben Chamorro, qui fut directeur de l'Ecole de mécanique de la marine, principal centre de torture du pays à la même époque, et le général Ramon Camps, alors chef de la police de la province de Buenos-Aires, qui s'est publiquement enorgueilli des méthodes extra-légales utilisées contre la « *subversion* ».

Le général Videla, qui fut membre de la première junte et chef de l'Etat pendant cinq ans (1976-1981), a, pour sa part, été *laissé* en liberté provisoire. Il fait l'objet d'une enquête — ordonnée depuis l'arrivée au pouvoir du président radical, M. Raul Alfonsin, en décembre 1983, au même titre que les huit autres membres des trois juntes *qui se sont succédé* au pouvoir de 1976 à 1983.

Aux États-Unis

La diplomatie œil pour œil

Le gouvernement américain est désormais résolu à appliquer un principe de réciprocité absolue *dans ses rapports diplomatiques.* Le département d'Etat a en effet dévoilé, le vendredi 22 juin, une série de mesures qui pourront être *prises* contre le *personnel* et les installations diplomatiques aux Etats-Unis de pays où les *diplomates américains* font l'objet de tracasseries administratives. Cette utilisation nouvelle *de la « loi du talion » a pour* objet d'inciter les pays en question à mettre fin à certaines pratiques, a souligné un responsable du département d'Etat.

Les mesures de représailles suivantes pourront être appliquées :

● La Chine et l'Union soviétique, qui n'autorisent pas les diplomates américains à acheter des *propriétés, ne pourront* plus désormais acheter des locaux diplomatiques aux Etats-Unis ;

● *Les représentants de tout* pays obligeant les diplomates américains à payer la taxe à la *valeur ajoutée ne bénéficieront* plus d'une exemption fiscale aux États-Unis ;

● Chaque fois que la douane d'un pays retardera le transit de bagages de diplomates américains, les douanes *américaines* imposeront un retard identique aux bagages des représentants de ce pays ;

● Chaque fois que les communications téléphoniques, par satellite ou par télex, entre une mission américaine à l'étranger et Washington seront « perturbées », les ambassades des pays concernés à Washington se heurteront à des *difficultés similaires.*

Les limites de ce principe de réciprocité ont, toutefois, été *clairement indiquées* : en cas d'agression contre des diplomates américains à l'étranger, il *n'y aura pas de « représailles* physiques », a précisé le porte-parole du département d'Etat.

Au Vietnam

ARRESTATIONS...

La délégation en France de l'Eglise bouddhique unifiée du Vietnam nous fait part de son inquiétude au sujet de l'arrestation, le mois dernier, par la police vietnamienne des écrivains et poètes Doan Quoc Sy, Hoang Hai Thuy et Quach Tan, du chanteur *Duy Trac* et du journaliste Duong Hung Cuong.

La délégation observe que ces arrestations font suite à celles de douze moines et nonnes bouddhistes, appréhendés fin mars et début avril à Ho-Chi-Minh-Ville. Elle rappelle que le vénérable Tri Thu, président de l'organisme bouddhiste *pro*-gouvernemental, interpellé quelques heures à la même époque, était décédé dans des conditions troublantes peu après sa libération.

...ET LIBÉRATION DU POÈTE BUI HOANG CAM

Amnesty International nous *informe en revanche* de la *mise* en liberté, courant mai semble-t-il, du poète Bui Hoang Cam, dont on était *pratiquement sans nouvelles depuis* son arrestation le 20 août 1982, sous l'accusation d'avoir entretenu *« des relations culturelles avec l'étranger »* (*le Monde* des 2 décembre 1983 et 17 mars 1984).